

Manuel du Doctorat en Médecine

Aide-Mémoire  
de  
Pharmacologie  
et de Matière Médicale  
par  
Paul Lefert

PARIS  
J.-B. BALLIÈRE ET FILS

THE MEMORIAL  
DE  
MANUFACTURING

RM105

L4

**BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉLÈVE EN MÉDECINE**

COLLECTION D'OUVRAGES POUR LA PRÉPARATION AUX  
EXAMENS DU GRADE DE DOCTEUR ET D'OFFICIER DE SANTÉ  
AUX CONCOURS DE L'ÉTRANGER ET DE L'INTERNAT

**Nouveau dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques.**  
Directeur de la Rédaction: le Dr Jaccoud. 40 vol. in-8. 400 fr.  
Prix de chaque volume. 16 fr.  
**Dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, de l'art  
vétérinaire et des sciences qui s'y rapportent, par E. Littré  
(de l'Institut). Dix-septième édition. 1893. 4 vol. gr. in-8,  
1820 p. à 2 colonnes, avec 550 fig., cart. 20 fr. Belle. 25 fr.**  
**Aide-mémoire de médecine, de chirurgie et d'accouchements, par  
le Dr A. CORLIÈRE. 4 vol. in-18 Jésus, avec 450 fig., cart. 6 fr.**

*Premier examen*

**Physique, Chimie, Histoire naturelle médicale**  
**ACLOQUE. Flore de France. 1 vol. in-18 Jésus de 800 p., avec  
200 pl., comprenant 3 000 fig. 12 fr.**  
**BEAUVISAGE. Les matières grasses. 1 vol. in-18, fig., cart. 4 fr.**  
**BLANCHARD (Raphaël). Zoologie médicale. 2 vol. in-8. 20 fr.**  
**BOUANT. Dictionnaire de chimie. 1 vol. in-8, avec fig. 25 fr.**  
**BUGNET. Manipulations de physique. 1 vol. in-8, cart. 16 fr.**  
**CAUVET. Histoire naturelle médicale. 2 vol. in-18 Jésus. 12 fr.**  
— Cours de botanique. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 10 fr.  
**COUVREUR. Le microscope. 1 vol. in-16, avec 112 fig. 3 fr. 50**  
**DUCHARTRE. Botanique. 4 vol. in-8, cart. 20 fr.**  
**ENGEL. Chimie médicale et biologique. 4 vol. in-8. 9 fr.**  
**GERARDIN (L.). Zoologie. 1 vol. in-8, avec 500 fig. 6 fr.**  
**GIROD (P.). Manipulations de zoologie. 2 vol. in-8, 57 pl. 20 fr.**  
**GUIBOURY et PLANCHON. Drogues simples. 4 vol. in-8. 36 fr.**  
**HÉRAIL et BONNET. Manipulations de botanique médicale et  
pharmaceutique. 1 vol. in-8, 36 pl. col. et 223 fig., cart. 20 fr.**  
**HÉRAUD. Dictionnaire des plantes médicinales. 1 vol. in-18 Jésus  
de 600 p., avec 281 fig., cart. 6 fr.**  
**JAMMES (L.). Aide-mémoire d'analyse chimique et de toxicologie.  
1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.**  
— Aide-mémoire de botanique. 1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.  
— Aide-mémoire d'hydrologie, de minéralogie et de géologie.  
1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.  
— Aide-mémoire de physique. 1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.  
— Aide-mémoire de chimie. 1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.  
— Aide-mémoire de micrographie et de zoologie. 1 vol. in-18,  
avec fig., cart. 3 fr.  
**IMBERT. Traité de physique biologique. 1 vol. in-8, avec fig. 14 fr.**  
**JUNGFLEISCH. Manipulations de chimie. 1 vol. in-8, cart. 25 fr.**  
**LEPERT (Paul). Aide-mémoire d'histoire naturelle médicale. 1 vol.  
in-18, cart. 3 fr.**  
— Aide-mémoire de chimie médicale. 1 vol. in-18, fig., cart. 3 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE

(1)

**LEPERT (Paul). Aide-mémoire de physique médicale et biologi-  
que. 1 vol. in-18, fig., cart. 3 fr.**  
**LEPEVRE (J.). Dictionnaire d'électricité. 1 vol. in-8, avec fig. 25 fr.**  
**MONIEZ. Les parasites de l'homme. 1 vol. in-16. 3 fr. 50**  
**ROUX (G.). Analyse microbiologique des eaux. 1 vol. in-18, fig.,  
cart. 3 fr.**  
**SAPORTA (A. de). Théories et notations de la chimie moderne.  
1 vol. in-16, avec fig. 3 fr. 50**  
**SICARD. Zoologie. 1 vol. in-8, avec 758 fig., cart. 20 fr.**  
**VILLE. Manipulations de chimie médicale. 1 vol. in-18 Jésus,  
avec 68 fig., cart. 4 fr.**

*Deuxième examen*

**Anatomie, Histologie, Physiologie**

**BALFOUR. Embryologie. 2 vol. in-8, avec fig. 30 fr.**  
**BEAUNIS. Physiologie. 2 vol. in-8, avec fig., cart. 25 fr.**  
**BEAUNIS et BOUCHARD (A.). Anatomie descriptive et embryologi-  
que. 7<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, 600 fig. en 8 couleurs, cart. 25 fr.**  
— Anatomie et dissection. 1 vol. in-18. 4 fr. 50  
**BLANC. Les anomalies chez l'homme et chez les animaux. 1 vol.  
in-16, avec 100 fig. 3 fr. 50**  
**CHATIN (Joan.). La cellule animale. 1 vol. in-16, fig. 3 fr. 50**  
**CUYER et KUHFF. Le corps humain. 4 vol. gr. in-8, avec atlas  
de 27 pl. colorées et superposées. En-semble: 2 vol. cart. 75 fr.**  
**DUVAL (Mathias). Physiologie. 7<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8. 9 fr.**  
— Technique microscopique et histologique. 1 vol. in-18. 3 fr. 50  
**EDINGER. Anatomie des centres nerveux. 1 vol. in-8. 8 fr.**  
**FAU et CUYER. Anatomie artistique du corps humain. 1 vol.  
in-8, avec 40 fig. et 17 pl. noires, 6 fr. — Fig. col. 12 fr.**  
**FREDÉRICQ (Léon). Manipulations de physiologie. 1 vol. gr.  
in-8, avec 300 fig., cart. 10 fr.**  
**GUINARD (L.). Précis de tératologie. 4 vol. in-18, fig., cart. 8 fr.**  
**LEPERT (Paul). Aide-mémoire d'anatomie à l'amphithéâtre. 1 vol.  
in-18, cart. 3 fr.**  
— Aide-mémoire d'histologie. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
— Aide-mémoire de physiologie. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
**LUYS. Atlas photographique du système nerveux. Le cerveau.  
1 vol. in-8, 24 heliograv., cart. 12 fr.**  
**MOBEL et VILLEMEN. Histologie. 1 vol. in-8 et atlas. 16 fr.**  
**BANVIER. Anatomie générale. 2 vol. in-8. 20 fr.**  
**ROBIN (Ch.). Microscope. 1 vol. in-8. 20 fr.**  
— Cours d'histologie. 1 vol. in-8. 6 fr.  
— Anatomie et physiologie cellulaires. 4 vol. in-8. 18 fr.  
— Humeurs. 1 vol. in-8. 18 fr.

*Troisième examen*

**Pathologie générale, Pathologie interne, Pathologie externe,  
Médecine opératoire, Accouchements**  
**BERGERON. Petite chirurgie. 1 vol. in-18, avec fig. 5 fr.**  
**BERNARD (Claude) et HUBERT. Médecine opératoire. 1 vol. in-18,  
avec 113 pl., fig. noires, 24 fr. — Fig. col. 48 fr.**

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE

(2)

BOUCHARD (Ch.). Les microbes pathogènes. 1 vol. in-16. 3 fr. 50	
BOUCHUT. Pathologie générale. 1 vol. in-8. ....	16 fr.
— Diagnostic et séméiologie. 1 vol. in-8. ....	12 fr.
— Maladies des nouveau-nés. 1 vol. in-8. ....	18 fr.
— Hygiène de la première enfance. 1 vol. in-18 Jésus. 3 fr. 50	
BOUVERET. Maladies de l'estomac. 1 vol. gr. in-8. ....	14 fr.
— La neurasthénie (épuisement nerveux). 1 vol. in-8; 500 p. 6 fr.	
BRASSEUR. Chirurgie des dents. 1 vol. in-8. ....	5 fr.
BROWNE (Lennox). Maladies du larynx. 1 vol. in-8, fig. 12 fr.	
RUHLREAU. La pratique de l'antisepsie. 1 vol. in-16, cart. 5 fr.	
CADÉAC. Pathologie générale et anatomie pathologique. 1 vol. in-18 Jésus, avec fig., cart. ....	5 fr.
CHARPENTIER. Accouchements. 2 vol. in-8, avec 800 fig. 30 fr.	
CHAUVEL. Opérations de chirurgie. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 9 fr.	
CHRÉTIEN. Médecine opératoire. 1 vol. in-18, fig. ....	6 fr.
COIFFIER. Auscultation. 1 vol. in-18, avec fig., col., cart. ....	5 fr.
CORNIL. Syphilis. 1 vol. in-8, avec pl. ....	10 fr.
GELLERRE. Maladies mentales. 1 vol. in-18 Jésus. ....	6 fr.
CYR (J.). Maladies du foie. 1 vol. in-8. ....	12 fr.
DAGONET. Traité des maladies mentales. 1 vol. in-8 de 800 p., avec 40 phot. ....	20 fr.
DAREMBERG. Histoire des sciences médicales. 2 vol. in-8. 20 fr.	
DECAYE. Thérapeutique chirurgicale. 1 vol. in-18 Jésus, cart. 8 fr.	
DELEFOSSÉ. Chirurgie des voies urinaires. 1 vol. in-18. ....	7 fr.
— Analyse des urines et bactériologie urinaire. 1 vol. in-18. 4 fr.	
— La pratique de l'antisepsie dans les maladies des voies urinaires. 1 vol. in-18 Jésus, fig., cart. ....	4 fr.
DESPINE et PICOT. Maladies des enfants. 1 vol. in-18, cart. 12 fr.	
FIBREUCHS. Maladies du foie. 1 vol. in-8. ....	12 fr.
— Diabète. 1 vol. gr. in-8, avec pl. chrom. ....	12 fr.
GALEZOWSKI. Maladies des yeux. 1 vol. in-8. ....	20 fr.
— Ophtalmoscopie. 1 vol. gr. in-8, atlas de 28 pl., cart. ....	35 fr.
GALEZOWSKI et DAGUENET. Diagnostic et traitement des affections oculaires. 1 vol. in-8, avec fig. ....	18 fr.
GALEZOWSKI et KOPEFF. Hygiène de la vue. 1 vol. in-16. 3 fr. 50	
GALLOIS. Manuel de la sage-femme. 1 vol. in-18. ....	6 fr.
GAUTRELET (E.). Urines, sédiments, calculs. 1 vol. in-16. 6 fr.	
GELLÉ (E.). Maladies de l'oreille. 1 vol. in-18 Jésus. ....	9 fr.
GOFFRES. Bandages, pansements, appareils. 1 vol. in-18, avec 81 pl., fig. noires, 18 fr. — Fig., col., cart. ....	35 fr.
GOSSÉLIN, DUPLAY, VERNEUIL, OLLIER, BOUILLY, SEGOND, etc. Encyclopédie de chirurgie. 7 vol. gr. in-8. ....	122 fr. 50
GRIESINGER et VALLIN. Maladies infectieuses. 1 vol. in-8. 40 fr.	
GROSS, ROHMER et VAUTRIN. Pathologie et clinique chirurgicales. 3 vol. in-8. ....	36 fr.
GUYON (Félix). Chirurgie clinique. 1 vol. in-8. ....	12 fr.
HALLOPEAU. Pathologie générale. 1 vol. in-8, fig. ....	13 fr.
HAMILTON. Fractures et luxations. 1 vol. in-8, fig. ....	24 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE

(3)

## MANUEL DU DOCTORAT EN MÉDECINE

Par le Professeur Paul LEFERT

Collection nouvelle, 21 volumes in-18, cartonnés.

Prix de chaque volume : 3 fr.

1<sup>er</sup> Examen.

Aide-mémoire de physique médicale et biologique. 1 vol. in-18, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire de chimie médicale. 1 vol. in-18, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire d'histoire naturelle médicale, contenant le Drogier de la Faculté de médecine. 1 vol. in-18, cart. ....	3 fr.

2<sup>e</sup> Examen.

Aide-mémoire d'anatomie à l'amphithéâtre, dissection et technique microscopique, arthrologie, myologie, angiologie, névrologie, et découvertes anatomiques. 1 vol. in-18, 288 pages, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire d'histologie, d'anatomie (ostéologie, splanchnologie et organes des sens) et d'embryologie. 1 vol. in-18, 276 pages, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire de physiologie. 1 vol. in-18, 280 pages, cart. ....	3 fr.

3<sup>e</sup> Examen.

Aide-mémoire de pathologie générale et de bactériologie. 1 vol. in-18, 288 pages, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire de pathologie interne. 1 vol. in-18, 296 pages, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire de pathologie externe. 1 vol. in-18, 312 p., cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire de chirurgie des régions, Tome I (Tête, Rachis, Cou, Poitrine, Abdomen), 1 vol. in-18, cart. ....	3 fr.
Tome II (Organes génito-urinaires et membres) 1 vol. in-18, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire de médecine opératoire. 1 vol. in-18, cart. ....	3 fr.
Aide-mémoire d'anatomie topographique. 1 vol. in-18, 298 pages, cart. ....	3 fr.

LEFERT. — Pharmacologie.

4

4<sup>e</sup> Examen.

- Aide-mémoire de thérapeutique.** 1 vol. in-18, 276 p., cart. .... 3 fr.  
**Aide-mémoire de pharmacologie et de matière médicale.** 1 vol. in-18, 276 p., cart. .... 3 fr.  
**Aide-mémoire d'hygiène et de médecine légale.**  
 3<sup>e</sup> édition. 1893, comprenait la loi du 30 nov. 1892 sur l'exercice de la médecine et la loi du 2 nov. 1892 sur le travail dans l'industrie. 1 vol. in-18, 272 p., cart. 3 fr.

5<sup>e</sup> Examen.

- Aide-mémoire d'anatomie pathologique, d'histologie pathologique et de technique des autopsies.** 1 vol. in-18, 280 p., cart. .... 3 fr.  
**Aide-mémoire de clinique médicale et de diagnostic.** 1 vol. in-18, 304 pages, cart. .... 3 fr.  
**Aide-mémoire de clinique chirurgicale, diagnostic, thérapeutique générale et petite chirurgie.** 1 vol. in-18, cart. .... 3 fr.  
**Aide-mémoire d'accouchements.** 1 vol. in-18, cart. .... 3 fr.

Concours de l'Externat des hôpitaux.

- Aide-mémoire de médecine hospitalière, anatomie, pathologie et petite chirurgie, pour la préparation du concours de l'Externat,** 1 vol. in-18, 300 p., cart. 3 fr.

**MANUEL DU MÉDECIN PRATICIEN**

Par le Professeur Paul LEFERT

- La pratique journalière des hôpitaux de Paris.**  
 2<sup>e</sup> édition, 1892. 1 vol. in-18, 350 p., cart. .... 3 fr.  
**La pratique gynécologique et obstétricale des hôpitaux de Paris.** 1893, 1 vol. in-18, 308 p., cart. 3 fr.  
**La pratique dermatologique et syphiligraphique des hôpitaux de Paris.** 1893, 1 vol. in-18, 310 pages, cart. .... 3 fr.  
**La pratique des maladies des enfants dans les hôpitaux de Paris.** 1894, 1 vol. in-18, 300 p., cart. .... 3 fr.  
**La pratique des maladies du système nerveux dans les hôpitaux de Paris.** 1894, 1 vol. in-18, 300 p., cart. .... 3 fr.  
**La pratique journalière de la chirurgie dans les hôpitaux de Paris.** 1894, 1 vol. in-18, 300 p., cart. .... 3 fr.

MANUEL DU DOCTORAT EN MÉDECINE

AIDE-MÉMOIRE

DE

PHARMACOLOGIE

ET DE MATIÈRE MÉDICALE

ÓNOMA DE NUEVO LEÓN



GENERAL DE BIBLIOTECAS

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

- Manipulations de botanique médicale et pharmaceutique, iconographie histologique des plantes médicinales, par MM. Joseph HÉRAUL, professeur à l'École de médecine d'Alger, et Valère BONNET. Préface par M. le professeur G. PLANCHON. 1891, 1 vol. gr. in-8, 320 pages, avec 36 pl. coloriées et 223 fig., cartonné..... 20 fr.
- Nouveaux éléments de matière médicale, par D. CAUVER, professeur à la Faculté de médecine de Lyon. 2 vol. in-18 Jésus de 1730 p., avec 101 figures..... 15 fr.
- Histoire naturelle des drogues simples, par N.-J.-B.-G. GUIBOUR et G. PLANCHON, professeurs à l'École de pharmacie de Paris. 7<sup>e</sup> édition. 4 v. in-8, avec 1,077 fig. 36 fr.
- Nouveaux éléments de pharmacie, par A. ANDOUCARD, professeur à l'École de médecine de Nantes. 4<sup>e</sup> édition. 1892, 1 vol. gr. in-8 de 900 p., avec 200 fig.... 16 fr.
- Aide-mémoire de pharmacie, vade-mecum du pharmacien à l'officine et au laboratoire, par E. FERRAND. 5<sup>e</sup> édition, 1891, 1 vol. in-18 Jésus, avec 168 figures, cart. 8 fr.
- Manuel de l'étudiant en pharmacie, par Lud. JAMMES, 10 vol. in-18 raisin, chaque vol., cart..... 3 fr.
- Nouveau dictionnaire des falsifications, par J. Léon SOUBREIRAN, professeur à l'École de pharmacie de Montpellier. 1 vol. gr. in-8, avec 218 fig., cartonné.. 14 fr.
- Commentaires thérapeutiques du Codex medicamentarius, par Adolphe GUBLER, professeur à la Faculté de médecine. 4<sup>e</sup> édition. 1891, 1 vol. gr. in-8 de xxiv-1,061 pages..... 16 fr.
- Formulaire des médicaments nouveaux et des médications nouvelles par BOCQUILLON-LIMOUSIN. 5<sup>e</sup> édition. 1894, 1 vol. in-18, 314 p., cart..... 3 fr.
- Formulaire des alcaloïdes et des glucosides, par BOCQUILLON-LIMOUSIN, 1894, 1 vol. in-18 carré, cart. 3 fr.
- Formulaire de l'antisepsie et de la désinfection, par BOCQUILLON-LIMOUSIN, 1893, 1 vol. in-18 carré, de 300 p., avec fig., cartonné..... 3 fr.
- Douze cents formules favorites par le docteur N. GALLOIS. 4<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-32 de 670 pag., cartonné. 3 fr. 50
- Formulaire officinal et magistral international, par J. JEANNEL, pharmacien-inspecteur du service de santé de l'armée, et Maurice JEANNEL, professeur à la Faculté de médecine de Toulouse. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 de 1,044 pages. Cartonné..... 6 fr. 50
- Formulaire raisonné des médicaments nouveaux et des médications nouvelles, par O. RÉVEL. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18 Jésus, avec 48 figures, ..... 6 fr.

6900-93. — COMBES. Imprimerie Cath.

BIBLIOTECA

FAC. DE MED. U. A. N. L.

MANUEL DU DOCTORAT EN MÉDECINE

AIDE-MÉMOIRE

DE

PHARMACOLOGIE

ET DE MATIÈRE MÉDICALE

POUR LA PRÉPARATION

DU QUATRIÈME EXAMEN

PAR

Le Professeur PAUL LEFERT



PARIS

BIBLIOTECA

LIBRAIRIE J.-B. BAILLIÈRE ET FILS

49, rue Hautefeuille, près du boulevard Saint-Germain.

1894

Tous droits réservés

BIBLIOTECA

RM 105

L4



BIBLIOTECA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECAS

## PRÉFACE

Il existe, à l'usage des aspirants bacheliers, des *Manuels* spéciaux, qui leur permettent de revoir en peu de temps les questions susceptibles d'être posées par les professeurs des diverses Facultés. Il n'en est pas de même pour les étudiants en médecine, qui ne disposent que de traités didactiques complètement impropres à la préparation d'un examen de doctorat, ou de rares *Précis*, d'âge vénérable sans doute, mais manquant de la qualité essentielle à ce genre d'ouvrages, l'actualité. Car, en médecine, ce n'est pas seulement le personnel enseignant qui se renouvelle; c'est l'enseignement lui-même qui est incessamment modifié par l'adjonction de connaissances récentes, par la rectification d'erreurs anciennes, etc.

Il nous a donc paru utile de mettre à la disposition des étudiants en médecine une série d'*Aide-Mémoire*, qui comprennent les matières des cinq examens. <sup>®</sup>

Dans ces *Aide-Mémoire*, l'auteur s'attache à passer en revue tout ce qui est afférent à un sujet donné, sans en rien omettre, de manière

que le candidat ne soit embarrassé par aucune question; à mettre en relief les points importants, en négligeant les détails superflus, de sorte que le lecteur puisse immédiatement trouver ce qu'il lui importe d'apprendre ou de revoir; à rapporter les théories et les faits récemment entrés dans le domaine de la science, aussi bien que ceux qui lui sont depuis longtemps acquis; enfin à citer les noms des professeurs des diverses Facultés de médecine en regard de la découverte qu'ils ont faite, de l'idée qui leur est personnelle.

Grâce à ce plan, qui a permis de traiter tous les sujets d'une façon à la fois complète, claire et concise, chaque *Aide-Mémoire* remplira un double but: il donnera le moyen d'acquérir rapidement des notions très suffisantes sur toutes les matières d'un examen; il facilitera, au dernier moment, la révision d'une question oubliée ou incomplètement étudiée.

PAUL LEFERT.

Paris, 15 novembre 1893.

## AIDE-MÉMOIRE

# DE PHARMACOLOGIE

## ET DE MATIÈRE MÉDICALE

### CHAPITRE PREMIER

#### NOTIONS GÉNÉRALES

##### ARTICLE 1<sup>er</sup>. — DÉFINITIONS.

**Matière médicale.** — La *matière médicale* étudie les médicaments en eux-mêmes: origine (animale, végétale, minérale); — propriétés extérieures (consistance, odeur, saveur, etc.); — composition chimique.

**Pharmacologie.** — La *pharmacologie* a pour objet l'étude des formes pharmaceutiques (extraits, teintures, etc.), qu'on veut faire prendre aux médicaments, et des modes d'administration qui conviennent à chacun d'eux. Tantôt on donne les médicaments en nature (en poudre, solution, etc.); tantôt on donne leurs principes actifs et chimiquement purs (alcaloïdes, glycosides, etc.).

**Médicaments.** — Vulgairement, ce sont toutes les substances employées pour guérir.

Le médicament est toute substance qui agit sur l'organisme en troublant la nutrition des éléments anatomiques ou la fonction des organes (G. Sée).

Le médicament est un corps étranger à l'orga-



que le candidat ne soit embarrassé par aucune question; à mettre en relief les points importants, en négligeant les détails superflus, de sorte que le lecteur puisse immédiatement trouver ce qu'il lui importe d'apprendre ou de revoir; à rapporter les théories et les faits récemment entrés dans le domaine de la science, aussi bien que ceux qui lui sont depuis longtemps acquis; enfin à citer les noms des professeurs des diverses Facultés de médecine en regard de la découverte qu'ils ont faite, de l'idée qui leur est personnelle.

Grâce à ce plan, qui a permis de traiter tous les sujets d'une façon à la fois complète, claire et concise, chaque *Aide-Mémoire* remplira un double but: il donnera le moyen d'acquérir rapidement des notions très suffisantes sur toutes les matières d'un examen; il facilitera, au dernier moment, la révision d'une question oubliée ou incomplètement étudiée.

PAUL LEFERT.

Paris, 15 novembre 1893.

## AIDE-MÉMOIRE

# DE PHARMACOLOGIE

## ET DE MATIÈRE MÉDICALE

### CHAPITRE PREMIER

#### NOTIONS GÉNÉRALES

##### ARTICLE 1<sup>er</sup>. — DÉFINITIONS.

**Matière médicale.** — La *matière médicale* étudie les médicaments en eux-mêmes: origine (animale, végétale, minérale); — propriétés extérieures (consistance, odeur, saveur, etc.); — composition chimique.

**Pharmacologie.** — La *pharmacologie* a pour objet l'étude des formes pharmaceutiques (extraits, teintures, etc.), qu'on veut faire prendre aux médicaments, et des modes d'administration qui conviennent à chacun d'eux. Tantôt on donne les médicaments en nature (en poudre, solution, etc.); tantôt on donne leurs principes actifs et chimiquement purs (alcaloïdes, glycosides, etc.).

**Médicaments.** — Vulgairement, ce sont toutes les substances employées pour guérir.

Le médicament est toute substance qui agit sur l'organisme en troublant la nutrition des éléments anatomiques ou la fonction des organes (G. Sée).

Le médicament est un corps étranger à l'orga-

nisme, que l'on y fait pénétrer dans le but d'obtenir des effets déterminés (Claude Bernard).

Le médicament est toute substance modifiant les fonctions, en agissant sur les éléments anatomiques ou les humeurs, ou en éliminant les corps qui sont nuisibles ou étrangers à l'organisme (Rabuteau).

Il n'y a qu'une différence de dose entre le médicament et le poison.

**Loi atomique ou thermique.** — Les métaux sont d'autant plus actifs que leur poids atomique est plus élevé, ou que leur chaleur spécifique est plus faible (Rabuteau).

La toxicité des métaux est donc proportionnelle à leur poids atomique.

**Association des médicaments.** — Mélange méthodique et raisonné des substances médicamenteuses simples pour en faire des médicaments composés.

En général, il vaut mieux donner des médicaments simples. On les associe :

1° Pour augmenter ou diminuer l'activité d'une substance médicinale, obtenir des effets multiples ou mixtes : le médicament principal est la *base*, celui qu'on associe est le *synergique* ou *adjuvant* ;

2° Pour masquer l'odeur ou la saveur du médicament actif, à l'aide d'un *correctif* (eau de fleurs d'orange, vanille, etc.) ;

3° Pour donner au médicament une consistance convenable au moyen d'un *excipient* (eau, poudre de réglisse, etc.), ou le rendre homogène à l'aide d'un *intermède* (un jaune d'œuf émulsionne l'asa fœtida dans l'eau).

**Incompatibilité des médicaments.** — Certains médicaments ne peuvent être associés, parce que leur mélange modifie leur nature.

C'est l'*incompatibilité chimique*, qui résulte de ce que des réactions chimiques, se passant entre des

médicaments mélangés, donnent naissance à un composé nouveau, insoluble et inactif. Les sels et les alcalis, le tannin et les sels métalliques, etc., sont incompatibles.

**Formule.** — Exposé des substances qui doivent entrer dans un médicament composé, avec indication de la dose de chacune d'elles, de la forme pharmaceutique, de la manière dont le médicament doit être administré. Les règles de cet exposé constituent l'*art de formuler*.

Une formule commence par le signe  $\mathcal{R}$ , ou par les lettres *B. P.* (*recipe, prenez*). Elle se compose de trois parties :

I. *Composition* ou *Inscription*. — On inscrit d'abord la substance la plus active, la *base* du médicament ; puis l'*adjuvant* et l'*intermède*, s'il doit y en avoir ; ensuite l'*excipient*, et au besoin le *correctif*. Chaque composant doit être écrit sur une ligne, et de préférence par son nom usuel (kermès minéral, et non oxy-sulfure d'antimoine), ou en latin.

Dans la composition d'une formule, trois choses principales sont à considérer :

1° Le choix de la substance active, très variable ;  
2° L'antagonisme et l'incompatibilité des médicaments (voy. p. 10) ;

3° La dose, dont la fixation est très importante (voy. p. 12) ; elle doit être indiquée en poids décimaux ; *aa*, ou *ana*, devant une accolade qui embrasse l'indication de plusieurs substances, signifie de chacune de ces substances ; N° 1, N° 2, expriment le nombre (jaunes d'œufs N° 2 signifie deux jaunes d'œufs) ; *q. s.*, quantité suffisante.

II. *Souscription*. — Elle indique au pharmacien le mode de préparation, et se met en abréviation, à moins que le mode ne soit exceptionnel. *F. s. a.* (*fac secundum artem*), *M.* (Mêlez), etc.

III. *Instruction.* — Elle indique au malade le mode d'emploi, et peut se placer au début comme à la fin de la formule.

Les liquides se prennent par gouttes (20 gouttes d'eau distillée pèsent 1 gr.), par cuillerées (à café 5 gr., à dessert 10, à soupe 15 à 20), par verres (à liqueur 20 gr., à madère 40, à bordeaux 80, ordinaire 160). La pincée de fleurs ou de feuilles est de 3 à 5 grammes, la poignée de 40 à 60.

*Doses.* — En variant les doses d'une même substance, on peut non seulement modifier l'intensité de ses effets, mais encore les rendre très différents de nature, et même opposés. Le sulfate de soude à haute dose borne son action à l'intestin, purge; à dose faible, il est absorbé et devient diurétique. L'alcool à petite dose excite le cerveau, et le paralyse à dose élevée.

On fait également varier l'action de certains médicaments, suivant qu'on en fait prendre une dose unique et forte, ou des doses fractionnées, c'est-à-dire de petites portions qu'on administre à intervalles déterminés dans le courant de la journée. La digitale à haute dose agit comme éméto-cathartique; à doses faibles et répétées, elle est diurétique par action sur la circulation.

L'ipécacuanha à haute dose agit comme vomitif et souvent comme purgatif; à doses répétées il provoque des vomituritions, sans vomissements ni purgations; à dose faible, il est expectorant.

Il faut encore tenir compte, pour la fixation de la dose :

1° De l'âge et du sexe : la table de Gaubius, prenant pour unité la dose de l'adulte (20 à 60 ans), établit qu'elle sera de 1/12 dans la première année, 1/8 à 2 ans, 1/4 à 4 ans, 1/3 à 7 ans, 1/2 à 14 ans, 2/3 à 18 ans; au-dessus de 60 ans, on suivra la gradation

inversé; chez la femme et les personnes anémiées, la dose est des 2/3 de celle de l'homme;

2° De la *tolérance* et de l'*accoutumance* de l'organisme;

3° De la *nature* et de la *période* de la maladie.

#### ARTICLE II. — OPÉRATIONS PHARMACEUTIQUES GÉNÉRALES.

**Élection et Récolte.** — Ce sont des opérations importantes pour le règne végétal. Les effets de l'âge des plantes, du terrain et du choix des organes, sont très marqués sur les propriétés du médicament contenu ou extrait. Les feuilles ne sont-elles pas plus actives avant la floraison? Les Umbellifères ne deviennent-elles pas dangereuses dans les terrains humides? Les Chicoracées ne perdent-elles pas leur saveur amère par la culture? Enfin, parmi les organes à choisir, le calice n'est-il pas la partie la plus aromatique des Labiées?

D'autre part, les organes ont leur époque de récolte, le printemps ou l'automne pour les racines, l'hiver pour les tiges ligneuses (expériences de Knight), la fin de la végétation annuelle ou le commencement de la floraison pour les écorces.

La première apparition des fleurs indique l'accumulation de principes actifs dans les feuilles.

Les organes reproducteurs, cueillis à des moments variables de leur évolution, sont récoltés le matin pour la fabrication des eaux distillées; après la rosée, pour la conservation.

Les fruits charnus et secs varient pour l'époque de la récolte, avec le but auquel on les destine.

Les graines enfin ne sont recueillies qu'après la complète maturité du fruit.

**Dessiccation.** — Nécessaire pour les plantes indigènes, la dessiccation se fait par évaporation dans un courant d'air sec et chaud, dans des séchoirs spé-

ciaux exposés au midi, sur des claies à claire-voie ou en les suspendant par paquets de petit volume. Les temps pluvieux, l'accumulation de liquide dans certains fruits exigent souvent l'emploi d'étuves de construction variable, à courant d'air continu, à température constante variant de 20° à 40°.

Le choix des séchoirs au grenier ou des étuves dépend de la nature des plantes. Les végétaux aromatiques subiront la dessiccation du grenier.

La dessiccation peut être aussi précédée d'opérations variées. On enlève le calice et les onglets des pétales des roses rouges, comme on sépare par l'eau chaude la substance verte des violettes destinées à des usages chimiques. Les substances animales subissent les mêmes opérations. Les cantharides sont desséchées au grenier.

**Conservation.** — La conservation n'est pas toujours obtenue par les procédés précédents.

Elle se fait, dans un milieu de sable bien sec, pour les racines et bulbes employés à l'état frais.

Les végétaux desséchés sont enfermés, soit dans des vases bien clos, à l'abri de la lumière, soit dans des boîtes de bois. Ils peuvent être tassés en boîtes dans du papier ou en balles.

Les animaux vivants (grenouilles, sangsucs, etc.), sont maintenus dans un milieu qui satisfait le plus possible leurs habitudes naturelles. L'eau doit être souvent changée.

**Lotion ou Lavage.** — C'est une opération dont le but est de séparer les matières étrangères, qui restent adhérentes à la substance, des produits à employer.

Pour quelques-uns, le lavage n'a qu'une action mécanique et la lotion, utilisée pour la purification des précipités, ne sert qu'à séparer les principes solubles.

Les liquides, de nature variée, agissent par décantation ou sur un filtre.

**Décantation.** — Elle sépare les liquides de leur dépôt. Elle s'obtient, soit par des vases percés latéralement, soit par des siphons de forme variable.

**Filtration.** — Elle sépare les liquides des particules qui y sont suspendues, en leur faisant traverser un corps à pores serrés.

On se sert le plus souvent de filtres de papier, replié plusieurs fois sur lui-même, ou de filtres de laine pour les sirops; ou de coton pour les fluides précieux; ou de verre pilé pour les acides concentrés; ou de sable et de pierres poreuses pour les eaux potables; ou de charbon pour absorber les gaz ou les matières colorantes des liquides filtrés.

**Vaporisation et Évaporation.** — La vaporisation donne les fumigations.

L'évaporation se fait pour réduire, concentrer des solutions ou en obtenir les résidus, soit dans le vide, soit à l'air libre, soit par la chaleur.

#### ARTICLE III. — OPÉRATIONS PHARMACEUTIQUES PARTICULIÈRES.

Des opérations plus ou moins compliquées multiplient les formes pharmaceutiques, modifiant peu la composition du médicament ou devenant de véritables analyses.

Sur ces opérations, est fondée la classification des modes d'administration variés des substances actives.

##### 1. — Opérations mécaniques.

Elles modifient à peine la composition des corps simples.

**Pulvérisation.** — Elle est précédée de manipulations variées avec les substances traitées (dessicca-

tion, division, lavage, etc.), elle se fait par la lime, la râpe, la meule, le pilon et suivant différents modes.

La *contusion*, procédé des matières compactes, se fait dans un mortier en frappant fortement le produit à coups de pilon.

Pour la *trituration*, mode de préparation des poudres de résine, le pilon, par une douce pression, promené circulairement dans le mortier, évite de ramollir par la chaleur la substance déjà fort tendre.

Dans la *porphyrisation*, le médicament est finement broyé entre une molette de pierre résistante et une table de même dureté.

Des moulins à dents de fer, des meules variées dans leur construction, écrasent et brisent les graines et autres parties par *mouture*.

La *pulvérisation par frottement* se fait sur un tamis placé au-dessus d'un papier.

La *pulvérisation par intermède* nécessite l'interposition, entre les molécules du corps à pulvériser, d'une substance étrangère. Le sucre est l'intermédiaire de la pulvérisation de la vanille.

Le mélange à l'eau de certains produits facilite par décantation la séparation des parties fines : c'est la *dilution*.

**Pulpation.** — Utile pour les plantes vertes, elle permet d'obtenir un mélange des tissus divisés par quelque procédé mécanique. Elle peut se faire à travers un tamis, à l'aide d'une spatule spéciale, la pulpoire, ou après certaines opérations, la coction ou le mélange à un liquide aqueux.

La préparation des sucs et des fécules appartient aujourd'hui, non à la pharmacie, mais entièrement à l'industrie.

## 2. — Opérations par solution.

Les médicaments, préparés par cette méthode, peuvent après leur transformation conserver ou perdre leur véhicule : trois modes opératoires différents en résultent : *solution, distillation, évaporation*.

La *solution* ou *dissolution* consiste à liquéfier une substance solide dans un liquide. Elle est toujours accompagnée d'un abaissement de température.

Pour quelques auteurs, une différence existe entre solution et dissolution, la dissolution ne s'accomplissant que par action chimique entre le corps à liquéfier et le liquide.

Cette liquéfaction des médicaments se fait par solution proprement dite, par macération, par infusion, par lixiviation, par digestion.

**Solution proprement dite.** — Toute la substance disparaît dans son véhicule, si du moins ce dernier est en quantité suffisante. Généralement l'agitation du liquide et la chaleur favorisent cette opération.

**Macération.** — On sépare à froid, à l'aide d'un liquide, les principes solubles du corps traité. Elle sert à la conservation des substances (macération dans vinaigre, saumure), ou n'est qu'un moyen préparatoire d'une autre opération.

**Infusion.** — On verse un liquide bouillant sur le corps dont on veut extraire les parties solubles. Procédé des substances à texture délicate, à principes volatils, il augmente de puissance avec l'élévation de la température.

**Digestion.** — Elle permet de retirer des principes actifs de corps qu'on laisse tremper dans un liquide chaud. Dans cette opération qui, pour des tisanes denses, n'est souvent que préparatoire, la température est variable avec les matières traitées, mais ne doit jamais atteindre l'ébullition.

**Décoction.** — L'action du liquide bouillant est prolongée et varie avec le degré d'ébullition du liquide employé, ou même avec certains appareils (autoclaves, digesteurs à soupape). Nuisible dans beaucoup de cas, c'est un moyen qui permet de pénétrer les tissus résistants et d'en dissoudre tous les principes solubles.

**Lixiviation.** — Utile pour les corps qui ne renferment que peu de produits solubles, elle se fait en versant sur une substance disposée en couches, un liquide de température variable, qui entraîne avec lui tout ce qu'il peut liquéfier.

La substance, broyée, est généralement placée dans une allonge conique, dont l'extrémité pénètre, à frottement doux, dans une carafe, ou mieux dans un appareil de Boulay, cylindre de fer-blanc terminé par une partie conique. Le lessivage de matières suffisamment écrasées, ni trop fines, ni trop grossières, et suffisamment tassées, se fait par l'eau, l'alcool, l'éther, etc.

### 3. — Opérations par distillation.

La distillation sépare les parties volatiles des corps, dans un vase clos, à l'aide de la condensation par le froid des vapeurs formées.

Elle se fait aujourd'hui par l'alambic, composé de trois pièces (chapiteau, cucurbité, serpentín), ou par la cornue, qui comprend le ballon ou récipient tubulé et l'allonge; elle est chauffée soit dans un bain de sable ou de liquide, soit au feu nu.

Les gaz peuvent se recueillir dans un appareil de Wouff.

### 4. — Opérations par évaporation.

Elles donnent les *extraits*.

Ces médicaments résultent d'une analyse plus

complète que les précédentes. Après une première solution dans un véhicule, des principes actifs retirés des organes végétaux, le procédé se complique par la soustraction du véhicule par évaporation et la conservation des substances solubles sous forme concentrée. Le véhicule doit donc être vaporisable en entier, ou ne contenir que des matières solides qui puissent s'ajouter aux portions actives extraites.

### ARTICLE IV. — FORMES PHARMACEUTIQUES ET MODES D'ADMINISTRATION.

**Médicaments officinaux et magistraux.** — On nomme *médicaments officinaux* ceux qui se trouvent tout préparés chez le pharmacien, d'après les règles du Codex; et *médicaments magistraux*, ceux qui sont préparés au moment du besoin, d'après la formule du médecin. Les premiers sont ordinairement simples, les seconds sont composés.

**Médicaments externes et internes.** — On divise encore les médicaments en *externes* et *internes*, suivant leur mode d'application. Beaucoup remplissent ces deux fonctions (huile, quinquina, opium).

**Médicaments simples et composés.** — Les médicaments sont encore *simples* ou *composés*. Ils sont simples, lorsqu'ils servent tels que la nature nous les donne; ils sont composés, lorsqu'ils sont le résultat d'un mélange ou d'une combinaison. Les médicaments composés peuvent encore être compris en deux séries: la première (*pharmacie chimique*) s'occupant des matières dont la nature chimique est bien connue; la deuxième (*pharmacie galénique*) comprenant toutes substances, mélanges ou combinaisons compliquées d'agents nombreux et plus ou moins bien connus.

Les formes pharmaceutiques peuvent être réunies en plusieurs groupes, suivant le mode de préparation ou le véhicule des substances actives.

1. — *Poudres, Pulpes, Sucs et Fécules.*

Toutes ces formes résultent d'une opération mécanique.

**Poudres.** — Elles s'obtiennent par contusion, trituration, mouture, frottement, porphyrisation, ou par intermède, en mêlant à la substance à pulvériser une autre matière solide ou liquide : du sucre pour broyer des amandes, de l'alcool pour pulvériser le camphre. A l'intérieur, on les emploie, à doses variables, délayées dans de l'eau ou de la soupe, enveloppées de pains azymes, incorporées à du miel ou des confitures. A l'extérieur, on les applique sèches sur la peau, on les emploie en collyres, en prises nasales, etc.

**Pulpes.** — Elles sont les parties molles et charnues des végétaux, qu'on a réduites en une espèce de pâte, en les séparant des parties ligneuses : pulpes de casse, de tamarin.

Les sucres et fécules, bien que d'origine mécanique, sont déjà le résultat d'une sorte d'analyse. Les organes végétaux qui les produisent sont dissociés, certaines parties sont rejetées, et les autres constituent le produit.

**Sucs.** — Les sucres ne sont que le liquide contenu dans les cellules végétales. Les sucres aqueux caractérisés par leur véhicule sont extractifs, et doivent leurs propriétés à la matière extractive ; ils sont sucrés, et contiennent du sucre cristallisable, ils sont enfin acides par la présence d'un acide végétal libre, le plus souvent de l'acide citrique ou malique, quelquefois de l'acide tartrique.

Les sucres huileux sont les huiles proprement dites ; de même nature que les graisses animales, ils sont le plus souvent retirés de la graine et contiennent en totalité ou en partie de la margarine, de la stéarine, de l'oléine.

Les sucres résineux sont des résines dissoutes dans une huile essentielle, extraites le plus souvent par des incisions de l'arbre. La résine est le suc privé de l'huile essentielle, elle est une masse dure (résine élémi, sandaraque, etc.). Lorsque l'huile essentielle abonde, le suc est appelé *térébenthine* (térébenthine de pin, baume de copahu). Les résines contenant de l'acide benzoïque ou cinnamique sont des *baumes* (baume de Tolu, etc.).

Les sucres laiteux sont des sucres qui tiennent en suspension de la résine, ils sont lactescents, mais ils deviennent gommés résinés lorsqu'ils se dessèchent (encens, asa foetida, etc.).

Les huiles essentielles sont des corps volatils cellulaires, qu'on peut extraire par distillation.

**Fécules.** — C'était autrefois toutes les matières qui précipitaient des sucres dus à l'expression ; elles étaient par suite de composition fort variée (la chlorophylle, par exemple, était une fécule).

Aujourd'hui fécule est synonyme d'amidon. La substance amylacée est formée de grains de formes variées, classées par Schleiden, de dimensions différentes, et caractérisée par un point central, foncé, appelé *hile*, entouré de zones concentriques, assez régulières (1).

2. — *Hydrolés.*

Les six groupes suivants contiennent des formes pharmaceutiques obtenues par solution.

Les hydrolés sont des médicaments liquides, obtenus par solution dans l'eau d'un sel, d'un acide, d'un principe végétal ou animal. Leur activité et leurs doses sont très variables.

Par l'action de l'eau, on obtient plusieurs préparations.

(1) Voy. Paul Lefort. *Aide-mémoire d'Histoire naturelle médicale.*

**Tisanes.** — Les *tisanes* sont des boissons aqueuses, chargées d'une petite quantité de substances médicamenteuses, qu'on donne pour aider l'action de médicaments plus actifs ou pour désaltérer le malade, froides ou chaudes suivant l'effet hypothermique ou sudorifique qu'on cherche. On les prépare par *infusion*, en laissant la substance en contact avec l'eau bouillante, pendant dix minutes si elle est molle (fleurs, feuilles), pendant trente minutes si elle est dure (bois); ou par *decoction* d'une demi-heure (substances amylacées, bois et racines non divisés). On édulcore avec du sucre, du miel, de la réglisse, ou un sirop approprié.

Les *apozèmes* sont aussi des infusions ou des décoctions aqueuses, mais très concentrées ou très chargées de principes végétaux (écorce de grenadier): aussi ne servent-ils jamais, comme les tisanes, de boisson habituelle.

**Bouillons.** — Ce sont des apozèmes à base de chair animale.

**Émulsions.** — Lactescentes, elles s'obtiennent généralement en broyant dans l'eau des semences émulsives.

**Mucilages.** — Généralement visqueux, ils contiennent une forte proportion de gomme.

3. — *Teintures alcooliques ou étherées. Solutions de substances médicamenteuses dans l'alcool ou l'éther.*

**Teintures alcooliques.** — Les *teintures alcooliques* ou *alcoolés*, les plus employées, sont *simples* ou *composées*, suivant que l'alcool tient en dissolution une ou plusieurs substances. On les prépare par simple solution, quand les substances sont très solubles; par macération ou lixiviation, dans le cas contraire. Elles sont d'ordinaire au 5°, quelquefois au 10° ou même au 12° (teinture d'opium). La dose

moyenne est de 10 grammes par jour pour les teintures non toxiques (gentiane, jalap), de 1 gramme pour les teintures toxiques (opium).

**Alcoolatures.** — Les *alcoolatures* sont des teintures alcooliques faites avec la plante *fraîche*, quand la plante sèche est moins active (aconit, cigüe). Mêmes doses que les teintures.

**Teintures étherées.** — Dans les *teintures étherées* ou *éthérolés*, l'éther remplace l'alcool. Même préparation, mêmes doses que pour les précédentes.

Les substances que l'éther dissout, dans ses préparations végétales ou animales, sont les essences, les corps gras, les résines, etc. Les éthérolés ordinaires sont les teintures de cigüe, de digitale, d'aconit, de belladone, de jusquiame.

#### 4. — *Myrolés.*

C'est un nom proposé par Guibourt et Henry pour les solutions par les huiles essentielles. D'un nombre restreint, on n'emploie plus aujourd'hui que le baume de soufre anisé (dissolution de soufre dans l'essence d'anis).

#### 5. — *Solutions par corps gras.*

Suivant la consistance du véhicule, ce sont des *huiles médicinales* ou des *pommades* par solution. Par les corps gras, on peut dissoudre des résines, des huiles essentielles, la chlorophylle et quelques principes actifs de végétaux. ®

#### 6. — *Vins et Vinaigres médicinaux.*

Les vins médicinaux ou *anolés* se préparent par simple solution, ou par macération de dix jours. Ils sont au 16° ou au 32°. Dose: 20 à 120 grammes par jour.



Les *vinaires médicinaux* ou *acétolés*, moins employés, sont au 12<sup>e</sup>.

7. — *Bières médicamenteuses* ou *Brutolés*.

Ce sont des bières chargées de principes actifs. La bière dissout les substances actives par l'eau et l'alcool qu'elle contient. Se conservant peu, elle a donné peu de préparations: bière de quinquina simple et bière antiscorbutique ou sapinette.

8. — *Hydrolats* ou *Eaux distillées*.

Dans les deux groupes suivants, la distillation du véhicule est le procédé opératoire.

Les *hydrolats* ou *eaux distillées* se préparent par distillation d'eau sur des plantes aromatiques. Médicaments peu actifs, employés surtout comme excipients (100 à 120 gr.).

9. — *Alcoolats*.

Les *alcoolats* résultent de la distillation de l'alcool sur une ou plusieurs substances aromatiques (citron, menthe). Dose: 40 à 20 grammes.

Les huiles essentielles, produits de la distillation, ont été traitées plus haut (Voyez *Sucs*, p. 20).

10. — *Extraits*.

Les extraits sont ordinairement des produits mous, quelquefois fermes ou secs, qu'on obtient en évaporant, soit le suc d'une substance végétale fraîche (*extraits de sucs*), soit la solution d'une substance sèche dans l'eau, qui dissout surtout la gomme (*extraits aqueux* ou *gommeux*), ou dans l'alcool qui dissout les résines (*extraits alcooliques* ou *résineux*). Les extraits de sucs sont dits *dépurés* ou *non dépurés*, suivant qu'on a ou non séparé le coagulum formé par l'al-

bumine. L'extrait aqueux se donne à dose trois fois plus faible que l'extrait alcoolique.

11. — *Sirops*, *Mellites* ou *Oxymels*.

Le sucre entre dans la composition des quatre groupes des formes pharmaceutiques suivantes. Il est destiné à conserver les substances actives qu'on ne peut avoir à tout moment de l'année, ou même à rendre le médicament d'une administration plus douce au malade. La division en plusieurs groupes est fondée sur la consistance de la préparation, sur la nature du véhicule sucré employé, ou sur les principes surajoutés. L'ensemble de ces groupes porte le nom de *saccharolés*.

**Sirops.** — Les *sirops* se préparent par solution, à chaud, de 2 parties de sucre dans 1 partie d'eau (*sirop simple*) ou d'un liquide médicamenteux (*sirop de Tolu*, de *belladone*, etc.). Dose: une à six cuillerées à bouche, suivant l'activité de la base.

**Mellites.** — Les *mellites* sont des sirops dans lesquels 4 parties de miel remplacent 2 parties de sucre (*mellites simple*, de *mercuriale*, etc.). Ils sont plus fermentescibles que les sirops et se donnent aux mêmes doses.

**Oxymels.** — Les *oxymels* sont des mellites, dans lesquels le vinaigre remplace l'eau (*oxymels simple*, *scillitique*). Mêmes doses.

12. — *Pâtes*, *Conserves*, *Gélées*.

**Pâtes.** — Les *pâtes* sont formées de sucre et de gomme dissous dans un liquide médicamenteux, qu'on évapore jusqu'à ce qu'on ait une masse assez consistante, sans être cassante (*jube*, *lichen*, *guimauve*).

**Conserves.** — Elles se préparent en mêlant du sucre, soit avec une pulpe, soit avec une poudre vé-

gétale humectée d'eau ou de vin (conserves de rose, de tamarin).

**Gelées.** — Ce sont des préparations alimentaires plutôt que médicamenteuses, formées de sucre et de parties gélatineuses (groseilles, lichen). Préparations peu actives; doses indéterminées.

13. — *Oléo-saccharum, Saccharures.*

**Oléo-saccharum.** — C'est un mélange, plutôt une combinaison d'huile volatile et de sucre. L'eau, grâce au sucre, peut dissoudre l'huile volatile. La trituration d'une goutte d'essence à 4 grammes de sucre est le mode de préparation ordinaire.

**Saccharures.** — Ce sont des poudres de sucre, auxquelles est ajouté le principe médicamenteux. On les prépare ordinairement en ajoutant du sucre à la solution de la substance active, en faisant sécher et en pulvérisant la matière dure obtenue.

14. — *Pastilles, Tablettes, Granules.*

**Pastilles.** — Elles s'obtiennent en coulant goutte à goutte, sur un corps froid, du sucre uni à une substance médicamenteuse et préalablement réduit en pâte avec de l'eau et liquéfié par la chaleur. La quantité de base varie: 10 centigrammes de chlorate de potasse, 5 centigrammes de calomel, 1 centigramme de kermès. On en donne 3 à 20 par jour.

**Tablettes.** — Elles diffèrent des pastilles par des dimensions plus grandes et par l'addition d'un mucilage de gomme adragante au sucre.

**Granules.** — Ce sont de petites dragées formées de sucre de lait, auquel est incorporée une quantité minime, 1 demi à 1 milligramme, d'un médicament très actif (aconitine, digitaline). Dose: 2 à 5 par jour.

15. — *Espèces, Poudres composées.*

Les quatre formes médicamenteuses suivantes sont remarquables par leur caractère inconstant. Le plus généralement, préparations magistrales, elles subissent toutes les modifications des indications thérapeutiques.

**Espèces.** — Ce sont des mélanges de végétaux ou d'organes végétaux. Elles ne peuvent être que des composés d'organes semblables et surtout de même texture, pour avoir une composition parfaite et en extraire facilement les principes médicamenteux, si plus tard l'on voulait les obtenir par action dissolvante; les mélanges se font généralement à parties égales et par une grande division des organes employés.

**Poudres composées.** — Préparations très utiles aux formulaires. Ce sont des mélanges de plusieurs substances actives, pulvérisées. Les matières employées devront, pour obtenir un mélange homogène, être mises en poudre isolément et le plus finement possible; les matières minérales seront écrasées, ajoutées aux autres produits. Les poudres obtenues par un mélange soigneux de toutes les substances, triturées dans un mortier, passées au tamis, seront souvent changées si des matières pesantes tendent à tomber au fond du vase conservateur, et surtout si quelques parties du mélange attirent l'humidité de l'air et tendent ainsi à altérer le produit, comme il en est, par exemple, du savon végétal. ®

16. — *Pilules et Bols, Opiats et Électuaires.*

**Pilules et Bols.** — Médicaments de forme sphérique, de consistance demi-dure, qui ne diffèrent que par leur volume; les premières ont un poids de

5 à 30 centigrammes, les secondes de 1 gramme et plus. Les pilules se composent d'une substance active, très variable (poudre, sel, extrait, etc.), qui doit être insoluble et non déliquescence, et d'un excipient destiné à donner à la masse la consistance voulue, et qui est tantôt solide (poudres de réglisse, d'amidon, etc.), quand la substance active est un extrait ou une huile qu'il s'agit de durcir, tantôt liquide ou demi-liquide (sirop, miel, glycérine, etc.), quand cette substance est pulvérulente. Pour les empêcher de s'altérer, on les enveloppe parfois d'une feuille d'or ou d'argent ou d'une solution éthérée de baume de Tolu ou de mastic. Ce sont des médicaments magistraux, dont la dose est très variable.

**Opiats.** — Le terme d'*opiat* désignait autrefois les électuaires contenant de l'opium. Aujourd'hui, on nomme indifféremment *opiat* ou *électuaire* des médicaments mous, composés de poudres ou d'extraits ayant le miel pour excipient, et qui servent à l'usage interne ou comme dentifrices.

#### 17. — *Potions, Juleps, Loochs, Émulsions.*

**Potion.** — Médicament liquide, magistral, destiné à l'usage interne, qu'on donne par cuillerées, dont le poids moyen est de 150 grammes, et qui est composé de substance active ou base (nature variable); excipient (eau commune ou distillée, infusé, décocté); correctif (sirop le plus souvent).

**Juleps.** — Si la potion ne renferme aucune substance insoluble dans l'eau, est transparente, c'est un *julep*: avec 100 grammes d'eau commune, 40 grammes de gomme arabique, 30 grammes de sirop de gomme et 40 grammes d'eau de fleurs d'oranger, on prépare le *julep gommeux*, dans lequel on peut incorporer une substance quelconque, soluble ou insoluble, à l'exception des résines, des essences et des

oléo-résines. Celles-là doivent être tenues en suspension à l'aide d'un intermède, qui est généralement le jaune d'œuf; le mélange blanc et opaque qui en résulte est une *émulsion*.

**Loochs.** — Le *looch* ne diffère de l'émulsion que par la présence du sucre et de la gomme; c'est une potion gommeuse et sucrée, tenant en suspension une huile très divisée. Le *looch blanc* se compose d'amandes douces (30 gr.), amandes amères (2 gr.), sucre (30 gr.), gomme adragante (50 centigr.), eau de fleur d'oranger (10 gr.), eau commune (120 gr.). On peut y ajouter 30 grammes de sirop diacode, 5 à 50 centigrammes de kermès, etc.

#### 18. — *Capsules, Perles.*

Enveloppes de gélatine ou de gluten, enfermant des médicaments volatils ou désagréables au goût. Les perles sont arrondies et transparentes. Dose: 5 à 10 par jour.

#### 19. — *Pommades, Cérats, Onguents.*

Les deux classes suivantes sont toujours destinées à l'usage externe. De base grasse ou résineuse, elles comprennent dans leur composition des substances très variées.

Médicaments de consistance molle qu'on applique sur la peau, les plaies ou les ulcères, et qui se composent d'une ou plusieurs substances médicinales unies à l'axonge (*pommades*), à la cire et à l'huile (*cérats*) ou à des matières résineuses (*onguents*). Ils sont à 1/10 en général. Les pommades et cérats, rancissant très vite, deviennent irritants, ce qui leur fait préférer la vaseline.

Les pommades qui, primitivement, n'étaient que des médicaments parfumés et destinés à la toilette, ou entraient même souvent des pommes, peuvent se

diviser par leur nature en : pommades par simple mélange, quand elles ne sont qu'un mélange purement mécanique d'axonge et de substances actives ; pommades par dissolution si la graisse dissout le médicament ; pommades par combinaison chimique si dans le mélange il se joint une réaction chimique entre l'excipient gras et le corps ajouté, généralement d'origine minérale.

20. — *Emplâtres.*

Les *emplâtres* sont des médicaments externes, solides, gélatineux, formés de corps gras et de résine (emplâtres résineux), ou d'axonge, d'huile d'olives et de litharge (emplâtre simple). Pour en faire usage, on ramollit l'emplâtre en le malaxant entre les doigts ou en le trempant dans l'eau chaude, et on l'étend sur un morceau de toile.

21. — *Sparadraps, Écussons, Collodions.*

Les formes pharmaceutiques qui entrent dans les derniers groupes se caractérisent plutôt par leur emploi médical que par leur nature. Aussi sont-elles composées de substances très variées.

**Sparadraps.** — Les *sparadraps* sont des morceaux de papier, de toile ou de taffetas recouverts d'une couche médicamenteuse ou imprégnés d'un mélange résineux ou emplastique. Tels sont le *diachylon*, toile couverte d'un emplâtre simple, avec poix blanche, cire jaune et térébenthine, et le *toffetas d'Angleterre*, taffetas couvert d'un enduit préparé avec la colle de poisson dissoute dans l'eau et additionnée d'alcool (p. 41).

Pour étaler d'une manière régulière la matière emplastique, la toile médicamenteuse est fixée par chaque extrémité à des peignes à dents, et sur cette toile tendue est versé sur l'un de ses bouts l'em-

plâtre tiède. On étend cette substance avec un couteau légèrement chauffé, ou plutôt avec le sparadrapier, planche de chêne, munie d'un couteau de fer en biseau, et que l'on peut tenir élevé à une certaine distance pour obtenir l'épaisseur voulue de l'emplâtre.

**Écussons.** — Les *écussons* sont des morceaux de peau blanche, recouverts de médicaments adhésifs, qu'on applique sur les téguments.

Les médicaments ajoutés sont de nature variée (compositions emplastiques, onguents, électuaires, résines, etc.). Mous, ils sont étalés avec la spatule ; de consistance plus ferme, on les étend avec le pouce, et souvent, pour avoir un écusson bien limité et régulier, la matière emplastique est étalée sur la toile recouverte d'un carton ou d'un papier avec ouverture de dimensions voulues.

**Collodions.** — Enduits servant pour les pansements, constitués par une dissolution de la pyroxiline ou fulmicoton dans l'éther sulfurique. Pour cette préparation, le fulmicoton ne doit pas être entièrement soluble dans l'éther, mais il doit après la dissolution contenir des parties solides, formant fentre après l'évaporation. Pour le pansement des blessures, il est recherché ; car par la rétraction de sa dessiccation il amène les bords de la plaie en contact. L'huile de ricin (4 p. 10 de collodion) ajoutée souvent au collodion, empêche cette rétraction, et donne une substance plus flexible, qui est utile pour mettre la peau à l'abri de l'air (collodion élastique).

22. — *Suppositoires, Bougies, Pessaires.*

**Suppositoires** — Médicaments solides, en forme de cônes allongés, qu'on introduit dans l'anus, soit pour provoquer les évacuations ou adoucir l'intestin (savon, suif), soit pour faire absorber par le rec-

tum une poudre, un extrait, etc., incorporé au beurre de cacao, qu'on peut additionner, en été, de 1/10 de cire blanche pour en prévenir le ramollissement. Leur poids moyen est de 3 à 4 grammes, 5 au plus.

**Bougies.** — Le nom vient de leur ressemblance à des bougies à brûler, ce sont des médicaments qu'on introduit dans l'urèthre. Elles sont faites avec des substances emplastiques (*bougies de Daran*), avec du caoutchouc et matières variées (*bougies élastiques*), avec de la gutta-percha. Leur préparation est telle, qu'elle les rend flexibles, parfaitement lisses, plus minces à l'une des extrémités, et que leur diamètre sur toutes les parties ne doit pas dépasser celui d'un tuyau de plume.

**Pessaires.** — Ce sont des médicaments solides du vagin, de nature variée, ils sont de gomme élastique, en cuir bouilli, en huile de lin épaissie, etc.

### 23. — *Lavements, Injections.*

**Lavements.** — Liquides qu'on injecte dans l'intestin par l'anus à l'aide d'une seringue ou d'un irrigateur. Ils sont *simples*, composés d'eau pure, froide ou tiède, et destinés à évacuer les matières contenues dans l'intestin; ou *médicamenteux* (calmants, astringents, purgatifs, etc.). Le lavement *entier* (500 gram.) est évacuant; le *demi-lavement* (250 gram.) est employé comme modificateur local (ratanhia, nitrate d'argent); le *quart de lavement* (125 gram.) doit être absorbé (laudanum, etc.).

**Injections.** — Liquides qu'on introduit dans les cavités naturelles ou accidentelles, et dont le titre varie de 1/100 à 1/1000. Les injections vaginales sont plus concentrées (1/150) que les uréthrales (1/500).

### 24. — *Collyres, Gargarismes, Collutoires et Dentifrices.*

**Collyres.** — Topiques qu'on applique sur les yeux. Les *collyres liquides*, les plus employés, se préparent avec des eaux distillées, des infusions ou des décoctions de plantes, additionnées de substances médicamenteuses (à 1/20 pour le nitrate d'argent dans l'ophtalmie purulente, à 1/300 ou 1/500 pour les sulfates de cuivre et zinc). Les *collyres secs* sont des poudres qu'on insuffle dans l'œil (alun, calomel, etc.).

**Gargarismes.** — Ce sont des liquides, qu'on met en contact avec la muqueuse gutturale, dans les maladies de l'arrière-bouche et du pharynx, et qu'on rejette sans en rien avaler. On les rend astringents, adoucissants, etc., suivant les indications.

**Collutoires.** — Ils ont la consistance du miel ou du sirop, et servent à badigeonner les gencives et la paroi interne des joues.

**Dentifrices.** — Ce sont des produits destinés à maintenir les dents et les gencives en bon état. Généralement en poudres; les dentifrices végétaux sont passés au tamis très fin, les dentifrices minéraux sont porphyrisés.

L'emploi régulier de telles substances enlève les dépôts dentaires de la salive, mais on peut toujours y ajouter des matières astringentes, qui raffermiront les gencives, et empêcheront les dents de se déchausser.

### 25. — *Liniments et Glycérolés, Fomentations et Lotions.*

**Liniments et glycérolés.** — Ce sont des topiques demi-liquides, composés de substances astringentes, calmantes, antiseptiques, etc., unies à des huiles

(d'amandes, d'olives, etc.), ou à la glycérine. On les emploie en frictions, onctions, pansements. Ils sont à 1/10 en moyenne.

**Fomentations et Lotions.** — Ce sont des médicaments liquides, qui humectent, lavent certaines parties de la surface du corps atteintes d'affections variées. Chaudes, tièdes ou froides, elles se font avec de la flanelle, des linges, du coton, des éponges, imbibés de décoctés, d'infusés ou de liqueurs variées.

26. — *Cataplasmes.*

Topiques de la consistance d'une bouillie épaisse, qu'on compose de pulpes, de poudres ou de farines, délayées dans de l'eau pure, dans des décoctions de plantes ou dans du lait, et auxquels on ajoute parfois, au moment de les appliquer, quelques substances médicamenteuses qui en augmentent ou en modifient l'action (laudanum, extrait de Saturne, etc.). Appliqués *froids*, ils agissent comme calmants et antiphlogistiques; *tièdes* ou *chauds*, comme émollients; *très chauds*, comme excitants et maturatifs. Ils sont dits *crus* ou *cuits*, suivant qu'ils sont faits à froid (avec des produits altérables par la chaleur) ou à chaud (avec des substances amylacées ou mucilagineuses). Le *cataplasme de farine de lin* se prépare avec 120 grammes de farine qu'on délaye en bouillie très claire dans de l'eau froide, qu'on chauffe en remuant continuellement jusqu'à consistance convenable; le *cataplasme de fécule de pomme de terre* avec 60 grammes de farine délayée dans 30 à 100 grammes d'eau froide, et versée dans 500 grammes d'eau chauffée jusqu'au moment d'entrer en ébullition; on ne laisse la fécule jeter qu'un ou deux bouillons.

27. — *Escarrotiques et Moxas.*

**Escarrotiques.** — Ils servent à cautériser la peau, à brûler les chairs baveuses. Les *cathartiques* ont une action moins marquée; sont employés généralement pour cette destruction de tissus, les sels, acides ou oxydes métalliques (alun calciné, nitrate d'argent, oxyde rouge de mercure, beurre d'antimoine, etc.).

**Moxas.** — Ce sont des matières combustibles que l'on peut brûler sur la peau, pour obtenir des effets médicinaux. Ils sont faits avec des substances variées (moxas d'armoise ou d'absinthe, de coton nitré, etc.) et doivent brûler lentement, régulièrement.

28. — *Bains, Douches, Fumigations.*

**Bains.** — Ce sont des liquides, dans lesquels on plonge une plus ou moins grande partie du corps. Ils sont simples ou contiennent des principes médicamenteux (bains salés, mercuriels, sulfureux, sinapisés) (1).

**Douches.** — Ce sont des liquides que l'on dirige sur différentes parties du corps. De nature variable, suivant la direction et l'épaisseur du jet, elles sont ascendantes ou descendantes, en colonne ou en pluie. L'eau peut aussi être projetée à l'aide de tuyaux flexibles sur les diverses régions du corps.

**Fumigations.** — Expansions de vapeurs destinées à corriger la nature de l'air, ou à produire un effet utile sur des plaies ou sur des régions malades. Leur nature dépend donc de l'effet thérapeutique qu'on veut obtenir. Les gaz employés sont le chlore, l'acide sulfureux, etc.; les vapeurs sont alcooliques, éthérées, aqueuses ou sèches.

(1) Voy. Paul Lefert, *Aide-Mémoire de Thérapeutique.*

## CHAPITRE II

## PRODUITS ANIMAUX

ARTICLE I<sup>er</sup>. — VERTÉBRÉS.

**Oufs.** — Les œufs de la plupart des reptiles et des oiseaux peuvent servir en médecine, mais généralement on emploie l'œuf de la poule.

**PARTIES UTILISÉES.** — L'œuf a servi par toutes ses parties, coque, pellicule, huile d'œuf, albumine, jaune.

**Huile d'œuf.** — Produit extrait des jaunes desséchés par expression ou par l'éther; jadis utile contre les gercures du sein.

**Albumine ou blanc.** — Visqueuse, inodore, se précipite par les sels métalliques et s'emploie dans les empoisonnements par ces sels.

La présence de l'albumine, qu'on trouve en grande quantité dans l'économie végétale ou animale, se décèle par sa précipitation, par les acides minéraux concentrés, le tannin, l'alcool, etc., sa dissolution dans l'acide chlorhydrique et les alcalis, sa coloration rouge en présence du réactif de Milon (azotate acide de mercure), etc.

Parmi les sels donnés par l'albumine, l'*albuminate de fer* se prescrit en liqueur (Laprade), contenant 3 centigrammes par cuillerée à bouche, et a l'avantage de donner le fer dans l'état où il est dans l'économie.

Le *lait de poule* (jaune) est un bon véhicule des huiles et résines en suspension dans l'eau.

**Lait.** — Sécrétion des glandes mammaires des femelles des Mammifères, après la parturition, pendant l'allaitement et plus tard par succion et traite.

**COMPOSITION.** — L'analyse chimique révèle en lui

du beurre, du sucre (lactine), du caséum, de l'albumine, des sels de chaux, de potasse, de magnésie, de fer, de sodium. Généralement acide au moment de la sécrétion, de densité variant de 1028 à 1042, il se dédouble après ébullition en crème et lait écrémé, ou à une température de 25° à 30°, se transforme en caillé et petit-lait ou sérum, sous la fermentation lactique (lactine transformée en acide lactique et eau par l'intervention de cellules isolées par Pasteur). Le lait au microscope se montre formé de globules gras de 0,1  $\mu$  à 1  $\mu$  de diamètre. Pour le lait de vache, on évite les falsifications par le lactodensimètre de Quevenne. La crème, moisie à l'air, mélangée au caséum, fournit les fromages à la crème. A la baratte, elle se dédouble en *beurre* et en *lait de beurre* ou *babeurre*.

Le *colostrum* ou premier lait après la parturition est laxatif par la grande quantité de substances protéiques qu'il renferme.

**PARTIES UTILISÉES.** — Le *beurre*, ensemble de globules gras (émulsion de matière grasse, pour quelques auteurs, Lehmann, etc.; globules gras entourés de substance protéique, pour Danilewski, Radenhausen, Kunds, etc.); de densité, 0,92, très soluble dans l'éther, benzine, sulfure de carbone, se saponifiant par les alcalis, est peu coloré (jaune pâle chez celui de la vache), et quelquefois artificiellement (curcuma, safran, etc.). Un litre de lait en contient généralement 30 à 50 grammes.

La *caséine*, à l'état de fins globules, et en dissolution dans le lait, est une matière protéique, qui fait la base des fromages, obtenus par coagulation du lait sous l'action de la présure. Les fromages sont maigres ou gras, s'ils proviennent d'un lait écrémé ou chargé de crème. Le lait renferme encore comme matières protéiques la lactalbumine en dissolution

dans le sérum ou petit-lait, et la lactoprotéine, précipitant par le nitrate acide de mercure. Les matières protéiques sont les matières nutritives du lait, variables dans leur proportion chimique avec les individus (dont le lait est extrait (femme, chienne, ânesse, vache, etc.).

Dans l'industrie, la caséine a servi, mélangée à la chaux ou au borax, ou encore à la magnésie calcinée (écume de mer artificielle).

Le sérum ou petit-lait, renferme lactine et lactalbumine, est jauné, acide.

*Lactine, lactose, sucre de lait.* — En cristaux prismatiques réguliers, durs, ce sel de lait croque sous la dent, est peu sucré, et donne en le broyant une poudre fine. Soluble dans l'eau, insoluble dans l'alcool, l'éther, la benzine, réduit la liqueur de Bareswill, dévie à droite le plan de polarisation (moyens de dosage).

Il se prépare en concentrant le petit-lait par évaporation. Il se forme dans la mamelle aux dépens du glucose de l'organisme, aux dépens d'un ferment lactogène (P. Bert). On le trouve encore dans certaines graines (haricots, lentilles). — Le lait en contient des proportions variables (42 à 62 p. 1000, pour le lait de la femme; 86 p. 1000, chez la jument). Il sert d'excipient pour quelques préparations pharmaceutiques. Il sucre avantageusement le lait des enfants (Fonssagrives).

*Koumiss.* — C'est le produit de fermentation de la lactose du lait de jument. Tonique. Liqueur alcoolique des Kirgises.

*Kéfir.* — Boisson préparée avec du lait de vache fermenté avec un champignon spécial (*grains de Kéfir*). Liquide crémeux, très digestible, prescrit d'abord à un verre par jour, puis successivement à trois et quatre bouteilles.

*Viande.* — La viande, substance alimentaire empruntée surtout aux Mammifères, comprend surtout des muscles et secondairement du tissu cellulaire, des vaisseaux et des nerfs, du sang et des sels.

La partie musculaire révèle à l'analyse chimique : de l'albumine, de la musculine (fibrine particulière au muscle, suivant Liebig), des matières grasses, extractives, salines, de la créatine, de la créatinine, de l'inosite, de l'acide inosique.

*MODE D'EMPLOI.* — On emploie ordinairement la viande de bœuf, débarrassée des aponévroses et de la graisse, hachée, additionnée de sucre ou de sel, qu'on avale en nature, ou incorporée au bouillon tiède, à la purée de pomme de terre, etc.

La viande de cheval est moins chère et expose moins au ténia, mais répugne souvent. La chair de porc et de sanglier est plus nourrissante que celle de bœuf, mais est moins digestible et expose aux affections parasitaires. La viande de jeunes veaux est peu nourrissante. Le gibier, comme la volaille, se digère facilement, sauf, peut-être, le canard et l'oie. La chair de poisson est agréable et saine, en dehors des époques du frai, en dehors de la putréfaction.

La viande crue, moins digestible que la viande cuite, doit être pure de tout parasite et peut être prise avec d'autres ingrédients. La dose moyenne est de 100 grammes par jour.

La viande bouillie est moins conseillée, ayant perdu son arôme, quoique plus digestible.

La viande rôtie est supérieure aux précédentes.

*Poudres de viande.* — Elles sont surtout utiles pour la pratique du gavage ou suralimentation. Elles sont avalées avec du bouillon, du chocolat, du grog, etc., ou portées directement dans l'estomac à l'aide du tube Faucher, délayées dans du lait ou du bouillon : on commence par 25 à 30 grammes de poudre, dans



un demi-litre de lait, additionné d'un œuf, par jour; on arrive progressivement à 300 grammes de poudre, 2 à 3 litres de liquide, 6 à 12 œufs.

*Bouillon de viandes.* — Préparation peu chargée de principes nutritifs et aromatiques (Chevreul). Pour Liebig, la meilleure préparation se fait en prenant 500 grammes de viande hachée, 400 grammes d'eau distillée, 15 grammes de sel marin, 4 grammes d'acide chlorhydrique.

*Tablettes de bouillon.* — Celles de 75 centigrammes contiennent les sucres de 5 grammes de substance musculaire et de 5 grammes de légumes.

*Extrait de viande de Liebig.* — Il ne contient que de la créatine et de la créatinine, même d'après Liebig.

*Solution de viande.* — On la prépare en digérant la viande dans la marmite de Papin, en la triturant et la digérant de nouveau. L'administration s'en fait par la bouche ou l'anus.

*Conserves de Damas.* — Elle contient : filet de bœuf, 60 grammes; sel marin, 1 gramme; gelée de fruits, 15 grammes.

*Sang.* — Il contient de la fibrine, de la sérine, ou de la globuline ou base des globules. Se digère moins facilement que la viande et passe en partie dans les excréments. Aussi est-il peu employé.

*Gélatine et Colle de poisson.* — Solide, sans odeur ni saveur, collante et se dissolvant par l'eau bouillante.

Dans le tissu cellulaire, dans les os, les tendons, etc., est l'oséine, qui, par ébullition dans l'eau, se transforme en gélatine.

La *gélatine médicinale* se retirait jadis de la corne de cerf, aujourd'hui de la vessie natatoire (tunique interne) du grand et moyen esturgeons. La *gélatine blanche de poisson (grenétine)* s'emploie à la dose de 30 centigrammes pour 10 grammes de gelée.

La *colle de poisson* ou *ichthyocolle* se présente dans le commerce sous différentes formes, en lyre, en cœur, en feuilles; provient de la Russie, de l'Inde, de la Chine, de Cayenne et du Brésil. Par l'eau bouillante, elle se convertit presque entièrement en gélatine.

Cette gélatine blanche de poisson (grenétine) sert à faire des gelées (50 centigrammes pour 10 grammes de gelée).

Les gelées servent, mélangées au sucre ou au sel, de pâtes alimentaires ou d'excipients médicamenteux (gelée de table, à la grenétine, alcoolique, de corne de cerf, blanc-manger). On en fait aussi des sirops, des taffetas (p. 30), ou même des bains.

Le *taffetas d'Angleterre (sparadrap de colle de poisson)*, se fait par des couches de 1 p. de colle de poisson, 8 p. d'eau, 8 p. d'alcool à 56°.

*Graisse.* — Composée de margaro-stéarine et surtout d'oléine. Retirée jadis pour le traitement des maladies, de nombreux animaux et même de l'homme, elle est généralement fournie par le porc. Celui-ci donne le *lard*, graisse sous-cutanée, et la *panne*, graisse viscérale et plus estimée.

La *panne fondue* donne le *saindoux* ou *axonge*, qui peut être fondue au bain-marie avec diverses substances (axonge benzoïnée, populinée, etc.); elle est l'objet de nombreuses falsifications.

*Suifs.* — Graisses des ruminants. Compris encore à l'état brut dans les tissus, ils sont dits en *ramen* ou en *branches*; suivant leur origine, ce sont les *suifs d'os* ou le *petit suif* (extrait des débris animaux). Le *suif pur* est retiré du bœuf et du mouton. Le meilleur, retiré des bêtes adultes, est blanc et bout à une température élevée.

Les falsifications nombreuses se reconnaissent par les résidus laissés après avoir traité les graisses plusieurs fois au sulfure de carbone.

**Huiles de poisson.** — Sont retirées des esturgeons et de la sandre en Russie, du hareng et de la sardine dans la Baltique, de la pougée (*Alosa Menhaden*) en Amérique. Elles servent comme aliment.

**Huiles de foie de poisson.** — Extraites de foies de différents poissons, elles sont dites *huile de foie de morue*, lorsqu'elles sont extraites des poissons osseux, *huile de foie de raie et de requin*, lorsqu'elles proviennent de poissons cartilagineux.

**Huile de foie de morue.** — On la retire du foie de divers poissons (morue, raie, requin), principalement de la morue blanche (*Gadus morrhua*). On distingue l'*huile blanche*, peu odorante, peu sapide, qui s'écoule directement des foies frais; l'*huile blonde*, d'odeur et de saveur de poisson, obtenue par compression des foies; l'*huile brune*, épaisse, d'odeur et de goût très désagréables, obtenue par ébullition des foies dans l'eau. Non altérée, elle prend une coloration violette par addition d'acide sulfurique. L'*huile noire* est produite par décoction et compression des résidus des opérations antérieures.

Un litre d'huile contient 28 à 40 milligrammes d'iode, 2 centigrammes de phosphore, des traces de soufre, de chlore, de brome, de la chaux, de la soude, des éléments de la bile, des acides gras libres (oléique, palmitique, stéarique).

**Doses et modes d'administration.** — L'huile blonde ou demi-brune, plus riche que la blanche en corps gras, moins repoussante que la brune, est préférable. D'abord une cuillerée à bouche par jour, puis, s'il n'y a pas de diarrhée, quatre cuillerées par jour; pour éviter le dégoût, cesser 8 ou 10 jours par mois, et, en été, la remplacer par le lait (Hanot). Chez les enfants, une cuillerée à café d'abord, arriver progressivement à 6 cuillerées à potage (Grancher). Le mieux est de la prendre pure, en nature, et non

en émulsions, en capsules, etc.: on avale ensuite un peu de café, de rhum, de menthe, de citron, etc.

**Huile de foie de raie.** — Extraite de plusieurs variétés de raies (*Raja batis*, *clavata*, *pastinaca*, *aquila*). S'obtient en Normandie par l'ébullition et la pression du foie. Ne renferme pas de phosphore (Personne) et contient moins d'iode que la précédente (Delattre).

**Huile de foie de requin.** — Extraite de différents squales, elle contient plus d'iode et de phosphore que l'huile de foie de morue.

**Huile de baleine.** — Produit de fusion du lard sous-cutané des mammifères marins (cachalots, morses, phoques, baleines, etc.), elle est épaisse, à odeur forte, surtout en rancissant, et sert en industrie. Mêlée aux huiles végétales, elle est décelée par le chlore, qui ne brunit que les huiles animales.

**Blanc de baleine ou spermaceti.** — Extrait de la région antérieure du crâne du cachalot (*Catodon macrocephalus*). Liquide sur le vivant, elle se sépare à l'air en deux parties, l'une solide, l'autre liquide. Elle se vend en pains blancs et nacrés. Elle contient de la cétine, qui sert pour pommades et cérats, une huile fluide et un principe jaunâtre.

**MODE D'EMPLOI.** — S'emploie rarement à l'intérieur, mais s'emploie à l'extérieur pour la confection des onguents (*coldcream*) et aussi en chirurgie (injection de kystes, plus faciles à disséquer); on en fait des bougies.

**Ambre.** — L'*ambre gris*, matière concrète, cireuse, très odorante, qu'on regarde comme une excrétion morbide du cachalot, et qui flotte sur les côtes du Japon, etc., a été employé dans les mêmes cas que le musc. Actuellement inusité.

Il en est de même de l'*ambre jaune* ou *succin*, résine fossile d'origine végétale, cassante, prenant une odeur agréable par le frottement, donnant à la

distillation une huile volatile et de l'acide succinique. On employait l'esprit volatil de succin (20 à 50 centigr.), et l'eau de Luce (mélange d'ammoniaque liquide, d'alcool et d'huile de succin).

**Lanoline.** — Corps gras, visqueux, jaunâtre, ne se saponifiant pas en présence des alcalis, extrait du suint des moutons. Absorbant facilement l'eau ou la glycérine, c'est alors la *lanoline commerciale*; sert d'excipient pour les médicaments, et est employée même seule ou mélangée à 5 ou 25 parties d'axonge.

**Musc.** — Produit de sécrétion de glandes situées entre l'ombilic et le fourreau de la verge du chevrotain porte-musc, du plateau central de l'Asie. Le *musc tonquin*, du Thibet, est plus estimé que le *musc kabardin*, de Sibérie; le *musc en vessie* (inclus dans sa poche), plus que le *musc hors vessie*. Masse grumeleuse, de saveur amère, d'odeur forte et persistante (masquée par les amandes amères) composée de résine, acides gras, cholestérine, etc.; la substance odorante, qu'on considère comme son principe actif, n'a pas été isolée.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — 30 à 60 centigrammes et 1 gramme, en poudre, en pilules, en suspension dans une potion ou un lavement. — Teinture: 10 à 30 gouttes.

**Castoréum.** — Produit de sécrétion préputiale du castor, friable, d'odeur forte, composé d'une huile volatile, de corps gras, etc. Employé autrefois dans les mêmes cas que la valériane et le musc, en poudre (25 centigr. à 1 ou 2 gram.) ou en teinture (15 à 50 gouttes). Considéré aujourd'hui comme superflu.

**Guano.** — Provient des gisements (*huanceras*) d'excréments des oiseaux de mer. De deux sortes: *guano terreux* ou d'Amérique et *guano ammoniacal* ou du Pérou. Le guano du Pérou, en grains, est seul employé (bains, cataplasmes, pommades). On retire

du guano la guanine (Unger), et la guanidine (Strecker).

**Nids d'hirondelles.** — De forme d'un bénitier, fabriqués par des hirondelles du genre salangane et récoltés en Malaisie, ils contiennent des sels et une matière animale, analogue au mucus.

Aliment des Chinois.

## ARTICLE II. — INVERTÉBRÉS.

**Cantharides** (*Lytta vesicatoria*). — Insectes coléoptères, qui ont pour principe actif la *cantharidine*: prismes incolores, acres, peu solubles dans l'eau et l'alcool froid, facilement solubles dans l'alcool bouillant et l'éther. Elle existe dans d'autres coléoptères (*Melœs*, *Mylabres*), qui ont les mêmes propriétés.

La cantharidine peut former des cantharidates, qui ont les mêmes effets.

**RÉCOLTE.** — Les cantharides sont récoltées le matin, en secouant les arbres (Oléacées) sur lesquels elles vivent, sont reçues sur un drap, tuées à la vapeur du vinaigre bouillant, séchées à l'étuve et conservées dans des flacons bien bouchés, où elles sont souvent attaquées par la mite et les larves des Dermestes, des *Plinus* ou de l'*Anthrenes muscorum*.

**DOSES ET MODE D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — Poudre de cantharides, 2 à 40 centigr. Teinture alcoolique, 5 à 20 gouttes.

II. *Usage externe.* — Emplâtre vésicatoire du Codex, résine élémi, 5; huile d'olive, 2; onguent basilicom, 45; cire jaune, 20; poudre de cantharides, 21. Laisse en place 6 à 8 heures chez les adultes, 3 à 5 chez les enfants. Pour éviter les accidents génito-urinaires, on a proposé: de donner le bicarbonate de soude à haute dose pour alcaliniser le sang (mais les cantharidates alcalins sont aussi irritants que la cantharidine); de saupoudrer l'emplâtre de camphre

dissous dans l'éther (moyen infidèle); d'interposer un papier huilé entre l'emplâtre et la peau (mais l'huile dissout la cantharidine); le plus sûr moyen est d'enlever l'emplâtre dès que la peau se soulève, d'appliquer un cataplasme émollient jusqu'à ce que la phlyctène soit complète, de vider celle-ci pour empêcher la résorption de la cantharidine dissoute dans la sérosité (Hayem).

C'est là le *vésicatoire volant*. Si l'on veut que la plaie suppure, on enlève toute la portion soulevée de l'épiderme (au lieu de piquer simplement l'ampoule), et on panse avec la *pommade épispastique*: cantharides, 1; huile d'olive, 4; cire, 2.

La *mouche de Milan* (*Epispatico dolce*) est un vésicatoire moins actif et de petites dimensions: poix blanche, cire jaune, poudre de cantharides, aa 50; térébenthine, 10; essence de thym et de lavande, aa 1.

Les autres préparations pharmaceutiques internes ou externes sont l'hydrolé, la teinture alcoolique, le vin, la teinture éthérée, l'extrait éthéré, l'huile, la poudre de cantharides, l'extrait acétique de cantharides de Ferrari, le lithontriptique de Tulp, la pommade de Dupuytren, les pommades de cantharidine épispastiques jaune et verte, le taffetas vésicant, les emplâtres vésicatoires anglais, perpétuel de Janis, et divers sparadraps vésicants.

**Miel.** — Constitué par le nectar recueilli dans la fleur et élaboré par l'abeille, extrait des rayons en juillet ou septembre, il forme suivant la pureté et le mode de préparation trois qualités (*miel vierge* ou *de goutte*, *miel fin*, *miel commun*, le plus impur). En France, le miel réputé supérieur est blanc et grenu.

La qualité et la couleur du miel varient avec la région de la récolte: *Miel du mont Hymette* (transparent), *de Bourbon* (vert), *de la Guyane* (rougeâtre),

*des Baléares* (noir), *de Narbonne*, *du Gâtinais*, *de Touraine* (blanc ou incolore), *d'Avignon*, *de Champagne*, *de la Havane* (jaune), *de Bretagne* (brun), etc.

**COMPOSITION.** — Le miel est un mélange de glucose, de sucres dextrogyre et lévogyre, de mannite, d'acides et de principes aromatiques et colorants. Le miel inférieur contient cire, débris d'insectes, etc., il est souvent falsifié avec farine, sable, gélatine, glucose, dextrine, etc.

**MODE D'EMPLOI.** — Dose comme purgatif: 50 grammes en lavement ou par la bouche. Base de mellites, de divers électuaires, du laudanum de Rousseau, etc.

**Cire.** — Produit des abeilles et des melipones (élaboration du pollen dans l'estomac, suivant Swammerdam, Réaumur; sécrétion des replis interannulaires, suivant Hunter, Huber), substance amorphe, solide, se décompose par l'alcool bouillant en cérine, myricine, céroléine. — Donne dans le commerce deux variétés: *jaune* ou *normale* et *blanche*.

La *cire jaune* est le résultat de la fusion et de la purification des gâteaux; versée sur un cylindre de bois, tournant à moitié dans l'eau, et étendue à la lumière, à l'air, elle se décolore et donne la *cire blanche*, qui peut encore être obtenue par procédés chimiques.

**SORTES COMMERCIALES.** — Cire des Landes, de Normandie, de Bretagne, du Gâtinais, d'Italie, de Russie, des États-Unis, etc.

La cire peut encore être retirée des insectes coccidés, de la canne à sucre, de plusieurs palmiers, de l'ozocérite ou cire fossile (Moldavie, Angleterre, Texas).

**DIAGNOSE.** — La cire se distinguera facilement du beurre de cacao et du beurre de muscades par l'odeur.

**USAGES.** — Sert en industrie, en pharmacie. C'est

la base d'emplâtres, de bougies, etc. (toile de mai, cérat de Galien). A l'intérieur, s'emploie en émulsions, en électuaires.

**Propolis.** — Portion des ruches d'abeilles. C'est une matière brune, contenant de la résine et de la cire.

**USAGES.** — Employé jadis comme résolutif, en pommades et en fumigations.

**Cochenille.** — La cochenille ordinaire (cochenille mexicaine) est le corps desséché de la femelle du *Coccus cacti*, diptère, élevée dans des nopales (champs plantés de nopals). Corps grisâtre, du volume d'un grain d'orge; c'est une petite coque à apparence de carapace de tortue.

**RÉCOLTE ET PRÉPARATION.** — Elle se faisait seulement au Mexique, mais aujourd'hui elle a lieu aussi aux Canaries, à Java, avant la ponte. Les femelles seules survivantes, détachées des arbres au pinceau, sont recueillies dans des draps et passées à l'eau bouillante ou sur plaque chauffée.

**COMPOSITION CHIMIQUE.** — La cochenille, dont le prix a diminué depuis la découverte des couleurs d'aniline, contient des produits gras, albuminoïdes, chitineux et surtout le carmin ou acide carminique (Pelletier et Caventou), matière colorante. Le carmin, traité par alun et ammoniacque, donne un précipité, la laque carminée; il est extrait de la cochenille par lavages alcalins.

Dans le commerce, on trouve les variétés de cochenille suivantes : de Honduras, de Vera-Cruz, des Canaries, de Java, d'Espagne, etc.

**USAGES ET DOSES.** — Jadis lithontriptique. Aujourd'hui employé contre la toux spasmodique, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme par jour, par potion (Laboulbène et Larcher).

Matière colorante employée en industrie, en histo-

logie (picrocarminate d'ammoniacque) et en pharmacie.

**Kermès animal.** — Fourni par un diptère (*Kermès vermilio*). Matière colorante, comme la cochenille d'Arménie (*Coccus Hameli*). Usité jadis en médecine et aujourd'hui en Italie comme élixir de table.

**Axine, céroplastés et pé-la.** — Graisses et cires provenant de Coccidés.

L'axine, usitée au Mexique, provient du *Coccus axinus*.

Les céroplastés du Petit-Houx et de l'Inde, matières cireuses, proviennent de *Coccus ruxi* et *ceriferus*.

Enfin le pé-la ou cire de Chine, ou d'insecte, ou spermaceti animal, est une matière blanche provenant des *Ericérus*.

**Sangsues.** — L'*Hirudo medicinalis* est celle dont on se sert le plus souvent pour émissions sanguines locales. Jadis très employées, elles sont appliquées sous un verre à bordeaux. Une sangsue absorbe 10 grammes de sang, et gorgée tombe d'elle-même, en laissant une cicatrice en étoile à trois branches.

**Cocons de sangsue.** — Boules ovoïdes, percées à chaque pôle, sont les cocons de variétés de sangsues et surtout de l'*Hirudo medicinalis*. Mucus desséché, jadis usité, comme hémostatique.

**Armadille et cloporte.** — Animaux jadis employés vivants, secs ou pulvérisés. Contiennent du nitrate de potasse.

**Yeux d'écrevisse.** — Concrétions calcaires de l'estomac des écrevisses (*Astacus fluviatilis*) trouvées avant la mue.

Leur usage vient de leur teneur en carbonate de chaux.

**Limaçons.** — Plusieurs variétés (*Helix pomatia*, *aspersa*, *nemoralis*) servent par leur huile odorante sulfurée, suivant Oscar Figuier, à préparer des

bouillons, des mucilages, des sirops (Mouchon et Guibourt), des saccharolés et des pommades.

**Éponges.** — De forme variable, provenant des *Spongia usitatissima* et *communis*, elles ne sont que des squelettes fibreux. Elles contiennent de la sponguine (Stædeler), de la silice, des sels de chaux, etc.

**RÉCOLTE.** — Récoltées à la main, au couteau ou au harpon, sur les côtes de la Syrie, aux Antilles, aux Îles Bahama, etc., elles fournissent au commerce plusieurs variétés : *éponges fines douces de Syrie, de l'Archipel grec, éponges blondes de Venise, de Zerbi, de Marseille, etc.*

**PRÉPARATION ET USAGES.** — Lavées, battues, passées à l'eau acidulée, elles constituent les éponges simples du chirurgien, ou deviennent *éponges à la cire, à la ficelle*, ou même à la gomme, à la gélatine. Elles ont aussi servi par leurs principes minéraux (*éponges calcinées, poudre de Sancy*).

### CHAPITRE III

#### PRODUITS VÉGÉTAUX

##### 1. — *Renouculacées.*

**Rhizome d'ellébore noir (*Helleborus niger*).** — Sous la forme de cordons tortueux ou rectilignes, noirs, ou d'un brun rougeâtre, il est pourvu de nombreuses racines adventives, et souvent de collerettes annulaires plus foncées. Le microscope y révèle surtout un parenchyme abondant, chargé d'amidon et de gouttelettes résineuses.

**DIAGNOSE.** — La racine d'ellébore a de nombreuses collerettes; celle de fraisier n'en a pas; celle de benoite est formée de cordons grêles; celle de poly-

pode est arquée; celle de l'ellébore blanc est d'une coloration gris jaunâtre.

**COMPOSITION CHIMIQUE.** — On y trouve : du sucre, de la résine, de l'huile fixe, 2 glucosides, l'elléboreine et l'elléboreïne, de l'acide aconitique.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — Base des pilules toniques de Backer, et d'autres préparations oubliées, teinture de mélampe, extrait panchimagogue de Crollus, etc.

La poudre se prescrit à la dose de 20 à 50 grammes. On prescrivait encore l'ellébore en vin, teinture, infusion, extrait, etc.

L'ellébore vert (*H. viridis*), l'ellébore fétide (*H. foetidus*) sont peu employés ou par substitution.

**Semences de staphisaigre (*Delphinium staphisagria*).** — Ces graines renferment 2 alcaloïdes principaux : la *delphinine*, cristallisable, âcre, peu soluble dans l'eau; la *staphisagrine*, soluble dans 200 parties d'eau.

Les graines de staphisaigre ont été employées à l'extérieur, en poudre, pommade ( $\frac{1}{20}$ ), décoction (13 à 30 gr. p. 100 d'eau) : il faut que la peau soit intacte.

La *delphinine* a des propriétés voisines de la véralutine pour les uns, de l'aconitine pour les autres : inusitée en thérapeutique, ainsi que la *staphisagrine*, qui est un peu moins toxique.

**Aconit (*Aconitum napellus*).** — Plante dont on emploie les feuilles et les racines, et qui a pour principes actifs l'aconitine, alcaloïde cristallisable, surtout contenu dans la racine, amer, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, donnant des sels cristallisables et solubles (surtout le nitrate), et la *napelline*, employée en pilules (1 à 3 centigr.), en liquide, sucrée (1 à 2 gr.), en injection hypodermique.

**1° Racine.** — Sous forme de 2 à 3 pivots accolés,

bouillons, des mucilages, des sirops (Mouchon et Guibourt), des saccharolés et des pommades.

**Éponges.** — De forme variable, provenant des *Spongia usitatissima* et *communis*, elles ne sont que des squelettes fibreux. Elles contiennent de la spongine (Stædeler), de la silice, des sels de chaux, etc.

**RÉCOLTE.** — Récoltées à la main, au couteau ou au harpon, sur les côtes de la Syrie, aux Antilles, aux Iles Bahama, etc., elles fournissent au commerce plusieurs variétés : *éponges fines douces de Syrie, de l'Archipel grec, éponges blondes de Venise, de Zerbi, de Marseille, etc.*

**PRÉPARATION ET USAGES.** — Lavées, battues, passées à l'eau acidulée, elles constituent les éponges simples du chirurgien, ou deviennent *éponges à la cire, à la ficelle*, ou même à la gomme, à la gélatine. Elles ont aussi servi par leurs principes minéraux (*éponges calcinées, poudre de Sancy*).

### CHAPITRE III

#### PRODUITS VÉGÉTAUX

##### 1. — *Renouculacées.*

**Rhizome d'ellébore noir (*Helleborus niger*).** — Sous la forme de cordons tortueux ou rectilignes, noirs, ou d'un brun rougeâtre, il est pourvu de nombreuses racines adventives, et souvent de collerettes annulaires plus foncées. Le microscope y révèle surtout un parenchyme abondant, chargé d'amidon et de gouttelettes résineuses.

**DIAGNOSE.** — La racine d'ellébore a de nombreuses collerettes; celle de fraisier n'en a pas; celle de benoite est formée de cordons grêles; celle de poly-

pode est arquée; celle de l'ellébore blanc est d'une coloration gris jaunâtre.

**COMPOSITION CHIMIQUE.** — On y trouve : du sucre, de la résine, de l'huile fixe, 2 glucosides, l'ellébore et l'elléboreine, de l'acide aconitique.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — Base des pilules toniques de Backer, et d'autres préparations oubliées, teinture de mélampe, extrait panchimagogue de Crollus, etc.

La poudre se prescrit à la dose de 20 à 50 grammes. On prescrivait encore l'ellébore en vin, teinture, infusion, extrait, etc.

L'ellébore vert (*H. viridis*), l'ellébore fétide (*H. scetidus*) sont peu employés ou par substitution.

**Semences de staphisaigre (*Delphinium staphisagria*).** — Ces graines renferment 2 alcaloïdes principaux : la *delphinine*, cristallisable, âcre, peu soluble dans l'eau; la *staphisagrine*, soluble dans 200 parties d'eau.

Les graines de staphisaigre ont été employées à l'extérieur, en poudre, pommade ( $\frac{1}{20}$ ), décoction (13 à 30 gr. p. 100 d'eau) : il faut que la peau soit intacte.

La *delphinine* a des propriétés voisines de la véralutine pour les uns, de l'aconitine pour les autres; inusitée en thérapeutique, ainsi que la *staphisagrine*, qui est un peu moins toxique.

**Aconit (*Aconitum napellus*).** — Plante dont on emploie les feuilles et les racines, et qui a pour principes actifs l'aconitine, alcaloïde cristallisable, surtout contenu dans la racine, amer, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, donnant des sels cristallisables et solubles (surtout le nitrate), et la *napelline*, employée en pilules (1 à 3 centigr.), en liquide, sucrée (1 à 2 gr.), en injection hypodermique.

**1° Racine.** — Sous forme de 2 à 3 pivots accolés,

comparés à de petits navets (*napellus*), à nombreuses racines secondaires, surtout au niveau de la portion renflée.

**DIAGNOSE.** — Les produits suivants s'en distinguent: le rhizome d'ellébore, par ses collerettes transversales, la racine de cynoglosse, par sa couleur brune; celle de grande consoude, par sa coloration bleu noirâtre; celle de podophylle, par la présence de ses racines adventives sur une seule face.

**2° Feuilles.** — Entières, elles ont la forme d'une main étalée; en morceaux, ce sont de minces lanières desséchées.

**COMPOSITION CHIMIQUE.** — La feuille fraîche ne contient pas de principes volatils (Groves); desséchée, ne contient plus d'alcaloïdes.

**PHARMACOLOGIE ET DOSES.** — I. *Aconit.* — Les préparations d'aconit ont des effets inconstants suivant la provenance de la plante et la partie dont on fait usage. Il faut employer la racine d'aconit, en poudre ou en pilules (10 à 30 centigr. par jour), ou l'alcoolature de racines fraîches (3 à 15 gouttes par jour). L'extract aqueux (3 à 30 centigr.), l'extract alcoolique (3 à 15 centigr.), la teinture (6 à 40 gouttes), préparés avec les feuilles, sont moins actifs.

II. *Aconitine.* — Préférable aux préparations d'aconit. L'aconitine cristallisée (de Duquesnel) se donne en granules de 1/4 de milligramme, 2 ou 3 fois par jour; élever prudemment la dose à 2 milligrammes d'abord, sans dépasser 6 milligrammes (Grasset).

**Racine d'*Hydrastis canadensis.*** — Grosse, noueuse, avec anneaux incomplets, de couleur jaunâtre, d'odeur et saveur nauséuses. Elle renferme de la berbérine, de l'hydrastine, de la xanthopuccine. L'hydrastis, médicament de premier ordre de la pharmacopée des États-Unis, a été récemment employé en teinture (15 à 20 gouttes plusieurs fois par jour),

ou sous forme d'alcaloïde, hydrastin, qui n'est, dit-on, qu'un mélange (Dorvault) (3 à 30 centigr.).

**Adonis** (*Adonis vernalis*). — Jadis employée pour ses racines, remise en honneur avec ses feuilles (Bubnow, de Saint-Petersbourg, Bouchardat), renferme un glycoside, l'*adonidine*, amorphe, incolore, inodore, très amer, très soluble dans l'alcool, pas dans l'eau.

A la dose quotidienne de 3 à 5 grammes, sous forme de pilules.

**Semences de nigelle.** — Acres et aromatiques, elles proviennent de la nigelle des champs (*poivrette* ou toute-épice), de la nigelle cultivée (*cumin noir*), de la nigelle de Damas.

**Anémone pulsatile** (*A. pulsatilla*). — Distillée, donne une masse cristalline incolore, l'*anémoneine*, administrée en pilules ou potion alcoolique, par 5 ou 10 centigrammes au plus dans les vingt-quatre heures.

## 2. — Magnoliacées.

**Badiane ou anis étoilé** (*Illicium anisatum*). — Fruit à huit parties disposées en étoile, en forme de sacs, à graines lisses et brunes. Il renferme du mucilage, du sucre et une huile volatile, et s'emploie en infusion (2 à 10 gr. p. 1000), en teinture, et fait partie de plusieurs liqueurs (*absinthe, anisette de Bordeaux*).

**Écorce de tulipier** (*Liriodendron tulipifera*). — Sous forme de fragments; elle renferme la liriodendrine et s'emploie en décoction ou en poudre (4 à 6 gr.).

**Écorce de Winter** (*Drimys Winteri*). — Fragments aromatiques, à surface externe grise et ridée, à surface interne rougeâtre, à coupe dure; proviennent commercialement de plusieurs variétés de la plante. Ils renferment (Henry) de l'huile essentielle, du tannin, de la résine.



**Écorce de cannelle blanche** (*Canella alba*). — Rouleaux provenant des îles Bahama, ils renferment une huile volatile spéciale (Meyer) et de la cannelline. On doit distinguer cette écorce des écorces d'angusture vraie et fausse, à saveur très amère; de l'écorce de moussenna et des quinquinas de Huanuco et de Lima à cassure fibreuse; elle fait partie du vin diurétique amer de la Charité.

**Écorce de cinnamodendron** (*Cinnamodendron corticosum*). — Sous forme de fragments cintrés ou roulés, gris, à odeur de cannelle blanche, qu'elle sert à falsifier, et dont elle partage les propriétés, par la présence de taches rouges sur son périoderme interne.

### 3. — Monimiacées.

**Boldo** (*Neumus boldus*). — Arbuste du Chili, donne ses feuilles, elliptiques, contenant la boldine et la boldoglucine, et appliquées en teinture (1 p. 5), à la dose de 50 centigrammes.

**Écorce d'Atherosperma** (*A. sassafras*). — En lames; elle s'administre en infusion, en teinture (30 à 60 gouttes), en huile essentielle (1 à 3 gouttes).

### 4. — Rosacées.

**Cynorrhodons**. — Réceptacles de *Rosa canina*, ils renferment des acides citrique, malique, et des sels; on en fait une conserve.

**Bédégars**. — Galles pluriloculaires du *Rosa canina*, astringentes.

**Rose de Provins** (*Rosa gallica*). — Les pétales, rouges, contiennent du quercitrin, de l'acide gallique et sont récoltés en boutons. On en fait des conserves, des tisanes (10 p. 100), et elles sont la base du miel rosat, du cérat de Galien, du collyre au sulfate de zinc (sulfate de zinc, 0,15 centigr.; eau de rose, 100 gr.).

**Roses pâles** (*Rosa centifolia* et *damascena*). — Les pétales servent à préparer l'eau distillée et l'essence de roses, et font partie du sirop de salsepareille composé.

**Koussou** (*Hagenia abyssinica*). — Fleurs femelles. Elles renferment une essence, du tannin, et un principe cristallisable, la koussine. Séchées à l'étuve et pulvérisées, elles donnent une poudre rougeâtre, d'odeur aromatique, de saveur astringente, puis acre et amère.

Le meilleur mode d'emploi consiste à délayer 10 à 20 grammes de poudre dans de l'eau sucrée, additionnée de rhum, de suc ou d'oléo-saccharure de citron ou d'orange. On le donne aussi en biscuits ou en dragées (*K. granulé*).

L'administration du koussou, comme de tout *tanifuge*, doit être faite pendant que le malade rend des portions de ver; si on ne réussit pas, il faut attendre une nouvelle période d'expulsion spontanée. Elle doit être suivie (et non précédée) de l'ingestion d'un purgatif.

**Rhizome de fraisier** (*Fragaria vesca*). — Fragments tortueux, sans collerettes comme la racine d'ellébore noir, à coupe rougeâtre, et non blanchâtre, comme celle de la racine d'aconit, non jaunâtre, comme dans la benoite.

Le rhizome de fraisier, qui contient du tannin et de l'acide gallique, s'emploie en décoction (30 p. 1000), en gargarismes, lotions, lavements, etc.

**Rhizome de tormentille** (*Potentilla tormentilla*). — Couvert de punctuations, en fragments courts, il renferme les acides ellagique, quinoïque et un tannin, le rouge de tormentille, et s'emploie comme le précédent. On doit le distinguer des racines de bistorte, contournées en S, de benoite, de fraisier.

**Rhizome de benoite** (*Geum urbanum*). — De la

taille du petit doigt, comprenant le rhizome lui-même et la base des pétioles pourvue de collerettes, contient du tannin et se prescrit en poudre (1 à 4 gr.), en infusion (30 p. 1000).

**Ulmaire** (*Spiraea ulmaria*). — Encore appelée *reine des prés*, s'emploie surtout par ses fleurs, dont la distillation donne une huile essentielle, l'hydrure de salicyle. Ce principe actif (Hannon) s'administre à la dose de 2 à 3 gouttes, en teinture, ou en sirop.

**Racine de Gillenia**. — Fournie par deux plantes de l'Amérique du Nord (*G. stipulacea* et *trifoliata*), elle ressemble à l'ipécacuanha ondulé, et s'emploie à la dose de 15 centigrammes.

**Bois de Panama**. — Fourni par le quillaja, en morceaux longs de 4 mètres et plats, il sert à extraire la saponine et est employé en industrie pour le blanchissage, en médecine en infusion légère.

**Semences de coings** (*Pyrus cydonia*). — Utiles par le mucilage, et contenant dans leurs cotylédons un peu d'essence d'amandes amères, elles se prescrivent en cataplasmes, en boissons, en lotions, en gelée, et servent à fabriquer des cosmétiques.

**Cerisier de Virginie**. — Son écorce, en morceaux irréguliers, légers, aplatis, épais, aromatiques, contient de l'acide cyanhydrique et s'administre en infusion froide, en sirop, en extrait fluide ou sec résinoïde.

**Feuilles de laurier-cerise** (*Prunus lauro-cerasus*). — Contenant de l'amygdaline et un ferment analogue à l'émulsine, elles fournissent une eau distillée qui renferme de l'acide cyanhydrique et de l'essence d'amandes amères. Les feuilles et semences d'un grand nombre d'amygdalées et de pomacées donnent le même acide, qui n'y préexiste pas, mais s'y forme après broiement et contact de l'eau : d'où la présence de cet acide dans certaines liqueurs

(kirsch, etc.), et le danger d'avaler une grande quantité d'amandes amères.

L'eau distillée, contenant 50 milligrammes d'acide cyanhydrique pour 100 grammes, s'emploie à la dose de 15 à 30 grammes par jour.

**Amandes douces**. — Graines du *Prunus amygdalus dulcis*, elles renferment, outre la gomme, le sucre, de l'huile (54 p. 100) et des albuminoïdes, émulsine et amandine, et en petite quantité de l'asparagine.

Lait d'amandes, base de beaucoup de potions et loochs, correspondant assez au lait (Proust), c'est une émulsion, grâce à l'émulsine ou synaptase.

Huile d'amandes douces, obtenue par compression et base de potions.

**Amandes amères**. — Graines du *Prunus amygdalus amara*, elles renferment moins d'huile fixe, et contiennent en plus de l'amygdaline, qui, en présence de l'eau et de l'émulsine, se dédouble en sucre, en acide cyanhydrique et hydrure de benzoïle. On prépare une émulsion, ou en retire de l'huile d'amandes. Le tourteau ou pâte d'amandes, employé en parfumerie, sert à extraire l'essence d'amandes amères.

### 5. — Légumineuses.

#### 1° Mimosées.

**Gomme du Sénégal**. — Produit de transformation pathologique de la cellulose des parenchymes de la tige de l'*Acacia senegalensis*, pur (gommés de Galam, de Ghioloff, de Boudou), ou impur (gomme Salabréda), suivant les régions; elle est récoltée après la période des pluies, à la main ou avec un instrument. Combinaison d'acide gummique avec des bases terreuses, soluble dans l'eau.

USAGES. — Elle est employée en histologie, en chirurgie (appareils inamovibles).

Avec 30 grammes de gomme arabe et autant

d'eau, on fait un *mucilage* usité en pharmacie pour préparer les émulsions, tenir en suspension dans l'eau des substances insolubles, enrober certains médicaments. A l'intérieur, on l'emploie, en poudre, pastilles, sirop, décoction (10 à 30 gram. p. 200 d'eau).

**Gomme arabique.** — Fournie par plusieurs acacias (*Acacia senegalensis*, *arabica*, etc.), elle se présente en fragments plus petits et plus blancs. Même composition et même usage que précédemment. Le commerce donne encore, suivant les lieux d'exportation, les gommages de l'Inde et d'Australie, qui sont des productions de plusieurs acacias. La gomme du Cap est fournie par *A. horrida*. Les fruits d'acacias ou *bablans* servent en industrie.

**Cachou.** — Extrait rouge brun, amer, très astringent, obtenu par décoction du bois de l'*Acacia catechu*. Il contient de l'acide catéchique ou cachoutannique. On le donne en poudre (1 à 4 gram.), en infusion, en teinture (10 à 30 gouttes).

**Ecorce de Moussenna.** — Produit de l'*Acacia anthelminthica*, elle contient une résine et la muséine (Thiel), et s'emploie en infusion (50 gr. p. 150 gram. d'eau).

2° *Cæsalpiniées.*

**Bois de campêche** (*Hæmatoxylon campechianum*). — Originaire de Honduras, répandu dans toute l'Amérique, il renferme du tannin et surtout une matière colorante, l'hématoxyline (Chevreul, 1810), et s'emploie en teinture, en histologie; il est astringent.

**Graines de bonduc** (*Cæsalpinia bonducella*). — Ovoides, grisâtres (*bonduc vrai*) ou jaunâtres (*bonduc faux*), elles contiennent un principe amer, la *bonducine*, qu'on peut employer à la dose de 10 à 20 centigrammes (Heckel).

**Tamarin** (*Tamarindus indica*). — Sous forme de

gousses, ou de pulpe de fruit, d'origine indienne ou américaine, il servait à préparer des liqueurs laxatives (10 à 15 gr. p. 100 d'eau). Il contient des acides acétique, tartrique, citrique et on lui ajoute du sucre au moment de la récolte. La pulpe s'emploie à la dose de 30 à 60 grammes.

**Copal.** — Résines de différentes contrées, odorantes et peu sapides, peu solubles. Il provient : 1° de la côte orientale d'Afrique, de divers *Trachylobium*; 2° de la côte occidentale d'Afrique, de *Guibourtia*; 3° d'Amérique, de divers *Hymenæa*.

**Casse** (*Cassia fistula*). — Gousse du cancéfier, originaire de l'Inde, utile par sa pulpe, qui renferme du sucre et des acides, surtout l'acide cathartique. Elle se prescrit en infusion (40 à 60 gr.) ou en extrait (10 gr.).

**Séné.** — Nom de plusieurs plantes du genre *Cassia*. Les feuilles (*séné de la palte*) sont lancéolées, vert pâle, d'odeur nauséuse, de saveur âcre et amère. Les follicules sont les gousses des mêmes espèces, larges, vert sombre. Le principe actif est l'acide cathartique, glycoside en poudre cristalline, brun verdâtre, de saveur aigre, soluble dans l'eau, plus abondant dans les feuilles (qui doivent être préférées) que dans les follicules. On y trouve encore de l'acide chrysophanique; un principe sucré (*cathartamanite*); un principe amer (*sennapierine*); une térébenthine molle (*sennacrol*).

**MODE D'EMPLOI.** — Employé seul, ou associé à la manne, aux purgatifs salins : 1 à 2 grammes comme laxatif, 8 à 15 comme purgatif fort, en poudre ou mieux en infusion.

**Copahu.** — Térébenthine (dite à tort *baume*) qui provient du *Copaifera officinalis*. Fluide, jaunâtre, d'odeur forte, de saveur âcre et amère, soluble dans l'alcool et l'éther, composé d'acide copahivique, d'une

résine, et d'une essence analogue à celle de térébenthine.

MODE D'EMPLOI. — On l'emploie seul, ou associé au cubèbe, en injections : 2 à 8 grammes par jour ; en pilules (trituré avec son poids de magnésie) ; en capsules ; en opiat (copahu, poudre de cubèbe, poudre de cachou, parties égales ; 12 à 20 gram. par jour) ; en lavement (copahu, 30 gram., jaune d'œuf, n° 1 ; laudanum 1 gram. ; eau 200 gram.) ; en potion : la *potion de Chopart* se compose de copahu, alcool, sirop de Tolu, à 60 gram., eau de menthe poivrée, 420 gram., alcool nitrique, 8 gram.). Il ne doit être prescrit que quand les symptômes aigus sont passés : sans quoi l'inflammation augmenterait, se propagerait à la vessie, il y aurait du ténésme, etc.

**Baume d'Hardwickia.** — Oléo-résine de l'*Hardwickia primata*, c'est un produit de substitution du copahu, plus foncé, mais à propriétés semblables.

**Écorce de mançône** (*Erythrophleum guineense*). — En morceaux aplatis, irréguliers, elle est active par l'alcaloïde, l'*érythrophléine*, et sert en Afrique de poison d'épreuve.

### 3<sup>e</sup> Papilionacées.

**Fève de Calabar.** — Graine du *Physostigma venosum*, légumineuse d'Afrique. Elle est réniforme, longue de 2 à 3 centimètres, brunâtre, creusée d'un sillon rouge clair. Son principe actif, *physostigmine* ou *ésérine*, est un alcaloïde cristallisable, incolore, devenant rosé à l'air, peu soluble dans l'alcool et l'éther, donnant des sels solubles (bromhydrate, chlorhydrate, salicylate).

Un autre alcaloïde, *calabarine*, est insoluble.

L'*éséridine*, troisième alcaloïde, découvert par Bœdinger (de Mannheim), a une grande ressemblance par son action avec la calabarine.

DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION. — I. *Fève de Cala-*

*bar.* — *Extrait alcoolique* : à l'intérieur, 1 à 3 centigrammes par jour, en pilules ou solution alcoolique ; *en oculistique*, solution dans la glycérine à  $\frac{1}{50}$  pour instillation (4 à 8 gouttes) ou pour imprégner un carré de papier buvard ou de gélatine qu'on place entre les paupières.

II. *Ésérine.* — *Sulfate* ou *salicylate* : à l'intérieur, 1 à 3 milligrammes en granules ; — *en oculistique*, solution dans l'eau ou la glycérine à  $\frac{1}{200}$  (2 à 4 gouttes).

**Pois pousseux.** — Encore appelés *pois à gratter* ; ce sont les gousses du *Mucuna urens* (gros pois pousseux), et du *Mucuna pruriens* (petit pois pousseux). Actifs par leurs poils irritants, ils servent aux plaisanteries et sont encore inscrits dans la pharmacopée indienne, où ils sont mêlés à des sirops ou à du miel.

**Indigo.** — Matière colorante bleue, provenant de nombreux végétaux et surtout des *Indigofera*, contenant une matière spéciale, l'*indigotine*, bleue, additionnée de substances variées ; il s'obtient généralement par macération, et vient d'Asie, d'Afrique ou d'Amérique (Girardin).

**Gomme adragante.** — En plaques ou vermiculée, c'est un produit de transformation pathologique de la cellulose du parenchyme de divers *Astragalus* (*A. verus*, *gummifer*, etc.). Constituée par du mucilage spécial, la *bassorine* ou *tragacanthine*, des sels et de l'amidon, elle sert à la préparation des loochs, des pastilles ou des pilules.

**Racine de réglisse** (*Glycyrrhiza glabra*). — Deux variétés, suivant son épaisseur (la réglisse dite de Russie étant trois fois plus grosse) ; elle contient du sucre, de l'amidon, du tannin, de l'*asparagine* et sur-

LEFENT. — Pharmacologie.

tout de la *glycyrrhizine*, principe sucré, lentement soluble dans l'eau. Sa saveur sucrée permet de la distinguer de la racine de jusquiame et de celle de saponaire.

**MODE D'EMPLOI.** — On en fait des préparations variées, en pâte, en extrait noir. Son infusion contient 8 à 16 grammes de réglisse pour 500 grammes d'eau. La poudre sert à enrober des pilules, et mâchée la racine permet d'avaler plus facilement des médicaments désagréables.

**Métilot.** — Plante odorante, servant à préparer une eau distillée, qui contient une substance analogue à la coumarine et qui est la base de collyres.

**Fenugrec.** — Les graines du *Trigonella fœnum græcum* ont servi à faire des cataplasmes, et entrent dans plusieurs préparations (*huile de mucilage, onguent d'althea*).

**Piscidia erythrina.** — Originaire de l'Amérique du Sud, elle donne l'écorce de sa racine, active par son alcaloïde, la *piscidine*. S'emploie en teinture (40 à 50 gouttes par jour), en poudre (4 gr. par 8 cachets par jour), en potion (Dujardin-Beaumetz).

**Manne d'Alhagi.** — En larmes arrondies, sèches, nauséuses, c'est un produit de l'*Alhagi camelorum*, de Perse.

**Arachide** (*Arachis hypogæa*). — Les semences, proposées comme succédané du café, donnent, par expression directe, l'*huile d'arachides*, jaunâtre, produit de substitution en pharmacie de l'huile d'olive, pour la confection des emplâtres.

**Kinos.** — Obtenus par incision ou décoction, le plus généralement des bois de *Pterocarpus*; noirs ou rougeâtres, ils proviennent commercialement de la Gambie, du Malabar, des Indes, de l'Australie, de la Jamaïque, de la Colombie. Matières astringentes, renfermant de la *catéchine*.

Même emploi que les cachous.

**Fève tonka** (*Coumarouna odora*). — Graine, dont le parfum, dû à la *coumarine*, est surtout utilisé en parfumerie.

**Andira inermis.** — L'écorce, dont le principe actif est un glycoside, l'*andirine*; s'emploie en cachets ou en infusion (1 à 2 gr. chez l'adulte).

**Poudre de Goa** (*Andira araroba*). — Elle s'emploie en pommade, 2 à 4 grammes pour 30 grammes d'axonge, ou encore par son principe actif, la *chrysarobine* (pommade à la chrysarobine).

**Genêt à balais** (*Genista scoparia*). — Il possède dans ses jeunes pousses (*Stenhouse*) deux alcaloïdes, la *scoparine* et la *sparteïne*, et est employé par ses sommités en décoction (15 à 30 pour 4000), à la dose de 2 cuillerées à bouche toutes les heures.

La *sparteïne* est un liquide huileux, très amer, brunissant à l'air. Son sulfate, soluble dans l'eau, s'emploie à la dose de 3 à 25 centigrammes par jour en pilules ou en potion; avec cette dose on n'a pas à redouter d'accumulation (G. Sée).

**Cytise** (*Cytisus alpinus* et *laburnum*). — Ces plantes, dangereuses par leur ressemblance avec le faux acacia, ont causé des accidents dus à des alcaloïdes, la *cytisine* et la *laburnine*.

**Écorce d'alcornoque** (*Bowdichia virgiloides*). — En morceaux aplatis, c'est un produit astringent et amer.

**Baptisin.** — Extrait résineux du *Baptisia tinctoria*, employé dans l'Amérique du Sud, il s'emploie en pilules de 10 centigrammes.

**Baume du Pérou.** — Il s'écoule du tronc du *Toluifera balsamum*, variété *perreira*, de l'Amérique centrale, en battant et chauffant l'écorce, et en recouvrant les plaies de chiffons qui s'imprègnent de baume. Les baumes ont pour caractères communs

de posséder une odeur suave, d'être solubles dans l'éther et l'alcool, d'où l'eau les précipite, de contenir de l'acide benzoïque (benjoin) ou de l'acide cinnamique (baumes du Pérou, de Tolu, de styrax).

Rarement employé à l'intérieur (30 centigr. à 1 gr.) en pilules ou émulsions; il est utile à l'extérieur en friction (50 gouttes), en pommade au  $\frac{1}{5}$  ou  $\frac{1}{10}$ , ou en solution alcoolique à  $\frac{1}{5}$ .

**Baume de Tolu.** — S'écoule du *Toluisfera balsamum*, variété *genuina*, par des incisions obliques de l'écorce.

De même composition et usage que le précédent, il se prescrit en sirop, pastilles, pilules, potion, et rentre dans la composition de baumes variés, du Commandeur, de Hollande, dans la formule de la potion de Choppart, des clous fumants, etc.

*Sirop de baume de Tolu.* — Baume de Tolu, 1 partie; eau commune, 4 parties; sucre, 8 parties.

#### 6. — Lauracées.

**Cannelles.** — 1° **Cannelle de Ceylan.** — Les écorces du *Cinnamomum zeylanicum*, arbuste originaire de Ceylan, sont enlevées des jeunes branches, subissent une espèce de fermentation durant vingt-quatre heures, sont grillées, introduites les unes dans les autres et séchées à l'ombre sur une claie. Renfermant du sucre, du mucilage, de la mannite, elles doivent leurs propriétés à l'essence de cannelle, huile essentielle. A l'extérieur, on les emploie en poudre, pour les plaies ou en frictions sur les gencives. Outre la poudre, on emploie à l'intérieur la teinture, l'eau distillée, l'essence. Elles sont aussi la base de nombreuses préparations (alcoolats de cannelle, de Sylvius, élixir de Garus, eau des Carmes, eau de mélisse, eau de Botot, diascor-

dium, thériaque, grande chartreuse, laudanum de Sydenham, sirop antiscorbutique, pastilles du séral).

*Potion cordiale* : Vin rouge, 425 grammes; sirop de sucre, 32 grammes; teinture de cannelle, 8 gr.

2° **Cannelle de Chine** (*Cinnamomum cassia*). — Originaire de la Chine, de l'Annam, elle a une composition et un emploi semblables à la précédente. Elle s'en distingue par l'odeur moins délicate; moins chère, elle est souvent substituée à la cannelle de Ceylan.

3° **Cassia lignea.** — En Angleterre, on désigne ainsi les écorces inférieures de la cannelle de Chine.

Enfin, on distingue encore suivant leur lieu d'exportation les cannelles de l'Inde, de Cayenne, du Brésil, de Padang (port de Sumatra).

**Camphre.** — Essence oxygénée solide, qu'on retire de plusieurs plantes. Le *camphre ordinaire* ou du Japon, obtenu par distillation des différentes parties du *Laurus camphora*, raffiné par sublimation, est cristallin, blanc, transparent, d'odeur aromatique, de saveur chaude et amère, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses et volatiles.

**DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — 25 centigrammes à 1 gramme, 3 grammes au plus, en poudre, pilules, émulsion avec gomme ou jaune d'œuf (pour lavement).

II. *Injectons sous-cutanées.* — 1 partie de camphre pour 5 ou 10 d'éther ou d'huile d'amandes douces.

III. *Usage externe.* — *Eau camphrée* (10 gram. par litre d'eau). — *Alcool camphré* (4 gram. dans 9 d'alcool à 90°). — *Eau-de-vie-camphrée* (1 pour 39 d'alcool à 60°).

— *Ether camphré* ( $\frac{1}{5}$ ). — *Huile camphrée* ( $\frac{1}{6}$ ). — *Pommade camphrée* ( $\frac{1}{12}$ ). — *Eau sédative* (ammoniaque liquide,

100; eau distillée, 900; sel marin, 20; camphre, 2).  
 — *Cigarettes de camphre*. — Mélange de *naphthol* (1 partie) et de camphre (2 parties) pour applications dans les maladies de l'oreille et pour l'antisepsie du pharynx (Boucard).

**Noix de Ravensara** (*Agathophyllum aromaticum*).  
 — C'est un fruit encore appelé *noix de girofle*, très employé à Madagascar.

**Écorce de bébéeru** (*Nectandra Rodixi*). — Originaire de la Guyane anglaise, en morceaux allongés, elle contient un alcaloïde (Rodie), la *bébéérine*, prescrit en sulfate, succédané et employé à dose double de la quinine.

**Fève Pichurim**. — Deux variétés : grosse (*Nectandra pichurim major*), et petite (*Nectandra pichurim minor*); ce sont des cotylédons, aromatiques par leur huile essentielle; elles ont fait partie de quelques préparations stimulantes, mais inusitées aujourd'hui.

**Racine de sassafras**. — Employée en morceaux entiers, par son écorce ou son essence, elle provient du *Laurus sassafras*, des forêts de l'Amérique du Nord. Active surtout par son *huile essentielle* (2 p. 100), jaune et composée d'un camphre, le *safrol*, et d'une essence, le *safrene*, elle est colorée par la *sassafride*, voisine du tannin. On doit la distinguer par l'aspect, la couleur, le poids, la saveur, du santal citrin, du bois de campêche, du bois de gaïac, et du bois de quassia.

USAGES. — Peu employée, elle fait partie des quatre espèces sudorifiques, d'une tisane, d'un sirop.

**Baies de laurier**. — Proviennent du *Laurus nobilis* de l'Europe méridionale.

DIAGNOSE. — La coque du Levant est plus petite, comme les baies de nerprun. Le piment de la Jamaïque a une saveur spéciale.

USAGES. — Par expression des fruits, on obtient

*Huile de laurier*, employée en frictions, et par décoction des fruits et des feuilles, la *pommade* ou *onguent de laurier*. A l'intérieur, on prescrit l'infusion, la bière ou l'huile (1 à 12 gouttes); les baies entrent encore dans la préparation de l'esprit carminatif de Sylvius, du baume de Fioravanti, etc.

#### 7. — Myristicacées.

**Muscades**. — 1° *Noix muscade*. — Grains du *Myristica fragrans*, originaire d'Océanie, et d'autres variétés; sont retirés du fruit mûr et séché en étuve pendant deux mois. Elle contient le *beurre de muscade* (28 p. 100), une essence composée de *myristicine* et de *myristicol*, de l'*acide myristique*, etc.

Utilisée comme épice par les Anglais, elle entre dans la composition de nombreuses préparations (élixir de Garus, baume de Fioravanti, etc.).

2° *Beurre de muscade*. — Obtenu par expression entre des plaques de fer chauffées; il fait partie d'onguents variés pour friction (*baume nerval*, *liniment de Rosen*).

3° *Macis*. — Arille interposé entre le péricarpe et les téguments de la noix muscade. Condiment.

4° *Muscade en coque*. — Graine entourée de son enveloppe la plus extérieure ou testa. Espèce commerciale, utilisée comme aliment par les Chinois.

#### 8. — Ménispermacées.

**Racine de colombo**. — Provient du *Chasmanthera palmata*, originaire d'Afrique. Contient de la berbérine, de la colombine, de l'*acide colombique*.

DOSE ET MODES D'ADMINISTRATION. — En poudre (5 centigr. à 4 gr.); en teinture alcoolique au  $\frac{1}{3}$  (2 à 8 gr.); en infusion (2 à 4 gr. p. 250); en extrait.  
**Coque du Levant**. — Fruit de l'*Anamirta cocculus*,

plante des Indes, contenant de la *picrotoxine* (Boullay, 1812), de la *ménispermine*, de la *paraménispermine* (Pelletier et Couerbe, 1833), etc.

**DIAGNOSE.** — Les baies de laurier sont plus grosses et noires.

**USAGES.** — En France, poison des rivières; en Angleterre, pommades parasitiques.

**Picrotoxine.** — Poison tétanique, extrait des graines des coques du Levant et de l'Inde.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — Solution de 3 centigrammes p. 410 parties d'eau distillée, à prendre par  $\frac{1}{2}$  cuillerée à café. Granules de 3 à 6 milligrammes, pour adultes.

**Pareira-brava.** — Racine du *Chondodendron tomentosum*, du Brésil. Contient de la *buxine* et s'emploie en infusion (20 p. 1000) et à l'extérieur, en teinture alcoolique.

#### 9. — Berbéridacées.

**Épine-vinette** (*Berberis vulgaris*). — Les feuilles sont employées comme l'oseille.

Les baies, noirâtres, contenant de l'acide malique, servent à préparer des boissons, des conserves, des sirops.

Les graines, astringentes, font partie du diascordium.

La racine, grosse, jaune, contient deux alcaloïdes, l'oxycanthine et la berbérine, dont on emploie le sulfate (de 0 gr. 1 à 2 gr.).

**Berberis asiatica.** — Originaire des Indes. L'écorce de la racine contient les mêmes principes que la racine précédente.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — La teinture ( $\frac{1}{5}$ ) est administrée contre les fièvres intermittentes de 10 à

20 grammes, comme tonique de 2 à 7 grammes.

L'extrait ( $\frac{2}{10}$ ) s'emploie de 1 à 2 grammes par jour. L'infusion se fait à 100 p. 1000.

**Podophylle.** — Originaire de l'Amérique septentrionale. Le rhizome renferme, le *picropodophyllin* et l'*acide picropodophyllique*, dont l'association s'appelle *podophyllotoxine* (5 à 10 milligr.).

**DIAGNOSE.** — La racine jeune d'aconit est plus épaisse, sans renflements et ne présente pas sur la coupe de cercle brunâtre.

Le rhizome s'emploie en poudre (30 à 60 centig.). *Podophyllin*, résine du rhizome, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, se prescrit à la dose de 3 à 6 centig., et surtout en pilules (*podophyllin*, 3 centig.; gingembre, 3 centig.; miel, q. s.).

#### 10. — Papavéracées.

**Pavot noir** (*Papaver nigrum*). — Pétales violacés, tachés de noir. Capsules arrondies, petites, à déhiscence pericarde, à graines noires, fournissant par expression l'*huile d'œillette*, alimentaire. Des capsules s'écoule l'*opium* indigène, aussi riche en morphine que l'*opium* exotique, mais peu abondant.

**Pavot blanc** (*Papaver somniferum*). — Pétales blancs. Capsules ovoïdes, indéhiscentes, dont on tire l'*opium* (contenu aussi, en moins grande quantité, dans les autres parties du pavot). Ces capsules ou têtes, bouillies dans l'eau, sont employées en tisanes, gargarismes, lavements, lotions; mais la variabilité de leur richesse en principes actifs, suivant l'état de leur maturité, les rend dangereuses ou inutiles, et devrait toujours leur faire préférer l'*opium*. Le sirop de pavot blanc est remplacé par le sirop diacode, dont chaque cuillerée à bouche, au lieu de 20 cen-



tigrammes d'extrait de pavot, renferme 1 centigramme d'extrait d'opium.

**Opium et morphine.** — L'opium, suc épaissi qu'on obtient par incision des capsules encore vertes du *Papaver somniferum*, vient de Smyrne, de Constantinople, d'Égypte, de Perse, de l'Inde. Sa qualité (richesse en morphine) varie avec sa provenance: l'opium officinal est celui de Smyrne, qui contient 10 p. 100 de morphine; il est en pains arrondis ou aplatis, pesant 150 à 300 grammes, d'un brun noirâtre à l'extérieur, rougeâtres à l'intérieur, d'odeur forte et nauséuse, de saveur amère. En plus de la résine, de la gomme, etc., et de la *morphine*, l'opium renferme un grand nombre d'alcaloïdes (codéine, narcotine, narcéine, thébaine, papavérine, laudanosine, codamine, cryptopine, opianine, porphyrosine, apomorphine, etc.), combinés avec l'acide méconique (sans intérêt physiologique): les 5 premiers seuls sont étudiés physiologiquement.

**Morphine:** Prismes incolores, inodores, amers, solubles dans 500 parties d'eau bouillante, 1000 parties d'eau froide, 4 parties d'alcool froid; on emploie de préférence son *chlorhydrate*, soluble dans 25 parties d'eau froide, ou son *sulfate*, soluble dans 15 parties.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — I. *Chlorhydrate de morphine.* — Chez l'adulte, 1 à 5 et 40 centigrammes par jour; chez l'enfant, 1 à 3 milligrammes. En *pilules* (de 1 centig.); *sirop* (1 centigr. par cuillerée à bouche ou 20 gr.); *suppositoires* (1 centigr. pour 4 gr. de beurre de cacao); par la *méthode endermique* (vésicatoire pansé matin et soir avec 1 centigr. de sel); en *injection sous-cutanée* (40 à 20 gouttes d'une solution au 50°), quand on veut agir rapidement, ou localement, ou que l'administration par la bouche est impossible (vomissements, rétrécissement de l'œsophage, etc.).

II. *Opium.* — 1° *Opium brut:* 5 à 30 centigrammes par jour (progressivement), en poudre ou pilules.

2° *Extrait d'opium [extrait gommeux, thébaïque]:* deux fois plus actif que l'opium brut, doses moitié moindres; il entre dans la préparation des *pilules de cynoglosse*, dont chacune contient 2 centigrammes d'extrait d'opium et autant de jusquiame (1 à 2 pilules le soir); du *sirop thébaïque* et du *sirop diacode*, dont une cuillerée à bouche contient 4 centigrammes d'extrait d'opium pour le premier, 1 centigramme pour le second.

3° *Poudre de Dower:* sur 10 parties, 1 d'extrait d'opium, 1 d'ipéca, 4 de sulfate de potasse, 4 de nitrate de potasse. 5 à 50 centigrammes à 1 gramme.

4° *Thériaque:* mélange d'opium et de substances amères et digestives, 4 grammes avant chaque repas.

5° *Diascordium:* mélange d'opium et de substances astringentes, 4 grammes.

6° *Teinture d'opium [teinture thébaïque]:* elle contient 1 gramme d'extrait d'opium pour 42 d'alcool; 30 gouttes (1 gram.) représentant 8 centigrammes d'extrait d'opium, 10 centigrammes d'opium brut. 5 à 15 gouttes dans une potion.

7° *Laudanum de Sydenham [vin d'opium]:* macération d'opium (16), safran (8), cannelle (1,2), girofle (1,2), dans le vin de Malaga (128). 27 gouttes (80 centigr.) représentent 5 centigrammes d'extrait d'opium. Par la bouche ou en lavement, 5 à 15 gouttes; à l'extérieur (cataplasmes, fomentations, etc.), *ad libitum*.

8° *Laudanum de Rousseau:* fermentation de l'opium et du miel avec de l'eau chaude et la levure de bière. Deux fois plus actif que le précédent.

9° *Elixir parégorique:* solution d'extrait d'opium, d'acide benzoïque, de camphre, d'essence d'anis, dans l'alcool. 5 à 10 grammes (représentant 0,025 à 0,05 d'extrait d'opium).

1 centigramme de morphine répond à :

5 centigr.	d'extrait d'opium.
10 —	d'opium brut.
50 —	de poudre de Dower.
60 —	de teinture thébalaïque (17 gouttes).
80 —	de laudanum de Sydenham (27 gouttes).
40 —	de laudanum de Rousseau (13 gouttes).
8 gram.	de thériaque.
8 —	de diascordium.
10 —	d'elixir parégorique.
20 —	de sirop thébalaïque.
80 —	diacode.

**Narcotine.** — Prismes droits amers, insolubles dans l'eau froide, solubles dans l'alcool et l'éther bouillants. L'opium en contient 1 à 6 p. 100 (en raison inverse de la morphine).

**Narcéine.** — Aiguilles blanches, amères, solubles dans l'alcool, peu dans l'eau froide, davantage dans l'eau bouillante. L'opium en contient 0.02 p. 100.

Soporifique à la dose de 3 à 6 centigrammes (d'Arsonval, Laborde). Le sirop est administré par cuillerées à dessert, contenant chacune 1 centigramme du principe. Dose maxima pour enfant : 5 centigrammes.

**Méco-narcéine.** — Combinaison (Duquesnel) rendant la narcéine plus soluble, et reproduisant (Laborde) les effets particuliers de la narcéine, trouvés en 1864 par Claude Bernard, et qu'on ne peut reproduire avec la narcéine commerciale.

**Codéine.** — Octaédres amers, solubles dans 80 parties d'eau froide, 17 parties d'eau bouillante, très solubles dans l'alcool. L'opium en contient 0,5 p. 100.

En sirop, pilules, il s'emploie, à la dose de 1 à 3 centigrammes et en augmentant, dans le diabète jusqu'à guérison.

**Sirop de codéine :** codéine pulvérisée 0<sup>gr</sup>,20 ; alcool à 60°, 5 grammes ; sirop de sucre, 95 grammes.

**Thébaine.** — Cristaux insipides, insolubles dans l'eau, solubles dans l'alcool chaud.

**Papavérine.** — Cristaux très blancs, insolubles dans l'eau, peu solubles dans l'alcool et l'éther froids, très solubles à chaud.

**Apomorphine.** — Alcaloïde qui prend naissance quand on chauffe la morphine à 150° avec de l'acide chlorhydrique concentré. Poudre blanc grisâtre, soluble dans l'alcool et l'éther.

**Chlorhydrate d'apomorphine.** — Il s'emploie à la dose de 10 à 15 centigrammes.

**Coquelicot (*Papaver rhæas*).** — Papavéracée indigène, dont le suc laiteux renferme un alcaloïde particulier, la *rhéadine*, mais pas de morphine. Ses pétales servent à préparer une tisane (5 grammes par litre d'eau) et un sirop, dont l'effet narcotique et calmant est très peu prononcé.

**Diagnose.** — Les pétales de la rose de Provins sont rouges, violets, coriaces et plus petits.

**Rhizome de sanguinaire (*Sanguinaria canadensis*).** — Ce rhizome, renflé, rouge sombre, contenant de la *sanguinarine* (Dana), de la *puccine* et de la *porphyroxine* (Gibb) est inscrit à la pharmacopée américaine. On l'emploie en poudre, à l'intérieur (0,5 à 1 gr.) et à l'extérieur.

**Argémone (*Argemone mexicana*).** — Utile par son latex irritant, et l'huile de la graine, aussi active, dit-on, que le croton tiglium.

**Eschscholtzia californica.** — Originaire de l'Amérique du Nord, elle s'administre par dose de 2,50 à 10 grammes d'extrait, en pilules, sirop ou potion (Zakariantz).

**Fumeterre.** — Branches et feuilles du *Fumaria officinalis*, plante d'Europe. Contenant de la fumarine

(Peschier), de l'acide fumarique; elle est prescrite en extrait (2 à 10 gr.), en sirop (2 à 4 cuillerées à bouche), en infusion (30 p. 100), et entre dans la composition du sirop de chicorée composé, du vin antiscorbutique, etc.

#### 11. — Crucifères.

**Cresson de fontaine** (*Nasturtium officinale*). — Il s'administre par ses feuilles, son suc. Il entre dans la composition du vin et du sirop antiscorbutiques.

**Erysimum ou herbe aux chantres** (*Erysimum officinale*). — Les feuilles s'emploient en infusion, et avec les sommités font partie du sirop d'erysimum composé.

**Moutarde noire** (*Brassica nigra*). — Les semences, brunâtres extérieurement, jaunes à l'intérieur, contiennent de la *myrosine* (ferment albumineux) et du *myronate de potasse*: quand on humecte d'eau tiède ces semences réduites en poudre (*farine de moutarde*), la myrosine décompose le myronate, il se forme du sucre, du sulfate acide de potasse, et de l'*essence allylique de moutarde*, liquide incolore, miscible avec l'alcool, peu avec l'eau, qui ne pré-existe pas dans les semences, mais auquel celles-ci doivent leurs propriétés.

**DIAGNOSE.** — Les *graines de colchique* sont plus petites, globuleuses avec pointe excentrique et sans saveur piquante; celles du *pavot noir* sont plus petites et plus pâles.

**DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION.** — I. *Semences de moutarde.* — Avec la farine fraîche, délayée dans l'eau tiède, on fait une bouillie épaisse qu'on applique comme les cataplasmes (*sinapisme*); ou on saupoudre le cataplasme ordinaire d'une couche de farine (*cataplasme sinapisé*); ou on humecte un papier enduit de moutarde (*sinapisme Rigollot*): l'eau

très chaude et le vinaigre, empêchant la formation de l'essence, ne doivent pas être employés.

*Bain de pieds sinapisé*: 50 à 100 grammes de farine. *Bain général*: 120 à 250 grammes.

II. *Essence de moutarde.* — En badigeonnages sur la peau, pure, ou mêlée d'alcool ou d'huile.

**Moutarde blanche** (*Brassica alba*). — Les graines sont les parties employées.

**COMPOSITION.** — Leur composition diffère de celle des précédentes par le remplacement du myronate de potasse par la *sinalbine*, composée de sulfocyanate d'acrinyle, de sulfate de sinapine et de sucre, mais à propriétés semblables.

**DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION.** — Les mêmes que pour la moutarde noire, à laquelle elle se trouve souvent mêlée. Les semences de moutarde blanche ont jadis été employées à l'intérieur.

**Cochléaria officinal** (*Cochlearia officinalis*). — Les feuilles, parties employées, font partie du vin et du sirop antiscorbutiques, de l'esprit ardent de cochléaria, de l'eau de la Vrillière.

**Racine de raifort sauvage** (*Cochlearia armoracia*). — Plus active que le cochléaria officinal, elle donne à la distillation avec l'eau une huile essentielle, produit probable de l'action de la sinigrine et de la myrosine. Elle entre dans l'alcool de cochléaria, dans le sirop et le vin antiscorbutiques. Condiment des Allemands (*moutarde des Allemands*).

#### 12. — Saxifragacées.

**Hamamelis virginica.** — Utile par ses feuilles et son écorce, s'emploie en extrait fluide, à la dose d'une cuillerée à café toutes les deux heures, en décoction (30 p. 500), en pommade (1 partie de teinture pour 10 d'axonge).

**Styrax.** — Baume fourni par le *Liquidambar orientalis*.

*tale*. Inusité à l'intérieur. Sert à préparer un onguent (styrax, 10; huile d'olive, 13; colophane, 18; résine élémi et cire jaune, 10).

13. — *Pipéracées*.

**Poivre noir.** — Fruit du *Piper nigrum*, plante indienne; contenant de la pipérine, alcaloïde, avec résine, une huile essentielle, etc.

**DIAGNOSE.** — Le cubèbe a une odeur camphrée. Les baies de nerprun sont ridées et colorent la salive en vert.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — Peu usité. La pipérine (Melli) est préconisée à la dose de 0,20 à 0,70 centigrammes, en pilules ou dans du pain azyme. Les pilules asiatiques contiennent du poivre noir pulvérisé.

**Poivre blanc.** — Fruits précédents, mûrs et dépouillés d'une partie de l'enveloppe par frottement après macération. Cette forme, moins active, est préférée en Chine.

**Poivre long.** — Baies multiples du *Piper longum* des Indes et du *Piper officinarum* de Java. Usité en cuisine et dans la médecine vétérinaire. On peut cependant prescrire dans certains cas (Ainslie) l'infusion (5 gram. pour 100 gram. d'eau).

**Cubèbe.** — Fruit desséché du *Piper cubeba*. Il contient de l'essence de cubèbe, analogue à celle de copahu, et de la cubébine, corps indifférent, inodore et insipide.

**DIAGNOSE.** — On doit le distinguer du poivre noir (voir ci-dessus), des baies de nerprun, et du piment de la Jamaïque, non ridé et à cicatrice entourée des restes du calice.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — 2 à 4 grammes de cubèbe par jour, 10 au plus, en poudre, pilules, lavement, opiat (voy. Copahu, p. 59), ou 5 grammes d'extrait éthéré de cubèbe, en capsules.

**Kava-kava.** — Racine du *Piper methysticum*, d'odeur et de saveur aromatiques. Ce médicament renferme la kavaine et la jankonine, et deux résines actives, l'une noire, l'autre jaune.

**DOSES.** — Infusion (10 gram. pour 1 litre d'eau). Pilules (Alf. Fournier), contenant 10 centigrammes d'extrait alcoolique et de poudre de kava (10 à 12 par jour).

**Matico.** — Nom des feuilles du *Piper angustifolium* (Pipéracées). Elles sont aromatiques, amères, renferment une résine, une essence, un acide cristallisable, du tannin.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles de digitale sont amères, ont un limbe plus mince, une nervure médiane forte et blanchâtre.

**PHARMACOLOGIE ET DOSES.** — S'associe avec le copahu (copahu, 4 gram.; essence de matico, 0,03 centigr., et magnésie calcinée, q. s.), en bols (5 à 20 par jour), ou en électuaires, avec le cubèbe et le copahu (20 à 30 gram. par jour).

**Feuilles de bétel** (*Piper betel*). — En Océanie, elles servent à enrober un masticatoire et colorent les dents et les excréments en rouge. Astringentes.

14. — *Urticacées*.

**Pariétaire.** — Sont employées, les parties aériennes de la plante (*Parietaria officinalis*). Actives par le mucilage et le nitrate de potasse contenus, elles ont servi en infusion (Ricord) (15 à 30 gram. pour 4000), actives peut-être par l'eau chaude seule, excellent diurétique (Dujardin-Beaumez). L'eau distillée est inactive (Bouchardat).

15. — *Bivacées*.

**Rocouyer** (*Bixa orellana*). — Sert par ses racines et ses graines astringentes. La pulpe des graines

donne le *rocou*, matière colorante rouge, servant à teindre les matières alimentaires (chocolat, beurre, etc.).

**Papaine.** — Substance azotée extraite du *Carica papaya*, arbre des Moluques, dont la tige donne un suc laiteux, amer, riche en substance azotée, qui attendrit les viandes qui y macèrent. Précipitée de ce suc par l'alcool, la papaine agit comme ferment sur la fibrine : ses solutions dissolvent et digèrent la chair musculaire (Wurtz et Bouchut). De là son emploi : 10 à 20 centigrammes en vin, sirop, élixir.

Le suc contenu dans tous les tissus du *Carica*, sert aussi comme vermifuge, mélangé à deux cuillerées d'eau et de miel, à la dose d'une cuillerée à bouche.

**Huile de chaulmoogra.** — Solide, brune, extraite des semences de *Gynocardia odorata*.

**MODES D'EMPLOI.** — A l'extérieur, onguent avec la poudre de graines et, pour frictions, mélange de l'huile avec du camphre et du chloroforme. A l'intérieur, 30 à 40 centigrammes d'huile avant les repas, dans du lait.

#### 16. — *Cistacées.*

**Ladanum.** — Résine exsudant brusquement des branches et feuilles de variétés de *Cistus* (*C. creticus*, *C. ladaniferus* d'Espagne, etc.). Récoltée surtout à Chypre, pendant la saison chaude, par les labdanistes, au moyen d'un râteau spécial (*ergastiri*), ou par les bergers, qui peignent les poils de leurs chèvres enduits de la résine ; elle est purifiée par la fusion, ou obtenue directement, en Espagne, par la décoction des feuilles de la plante. Le ladanum renferme de la résine, de l'huile essentielle et des matières étrangères (falsification fréquente).

**DIAGNOSE.** — La *scammonée* n'est pas aromatique.

**USAGES.** — Usité chez nous en parfumerie ; en Orient, médicament interne et externe ; frictions avec la solution huileuse.

#### 17. — *Violacées.*

**Fleurs de violette.** — Fournies par *Viola odorata* et surtout par la variété double cultivée, qui doit être préférée ; elles renferment un principe amer, la *violine* (Boulay, 1837), et s'emploient en infusion.

**Pensée sauvage.** — Fleurs de *Viola tricolor*, contenant, en dehors du mucilage et du sucre, de la *violine* ; on en fait aussi usage en infusion.

#### 18. — *Malvacées.*

**Cacao.** — Produit de plusieurs *Theobroma*, et notamment du *T. cacao*, plante de l'Amérique équatoriale. Les graines, arrachées du fruit, avec la pulpe, sont mises à fermenter dans la terre, ou brassées dans des cuves, puis séparées et séchées au soleil ou au feu. On extrait du cacao une matière grasse, le *beurre de cacao*, et un alcaloïde, la *théobromine*, voisin de la caféine. Le *beurre de cacao*, cassant, jaunâtre, est obtenu par la pression des graines grillées.

**PHARMACOLOGIE.** — Le *chocolat*, préparé en broyant les graines torréfiées et décortiquées, et en ajoutant du sucre et de la cannelle ou de la vanille, est un aliment ; il sert encore à enrober des médicaments (chocolats à la magnésie, à la scammonée, ou pastilles pectorales).

Le *beurre de cacao*, rarement employé à l'intérieur, sert à préparer des bougies, des suppositoires. Suppositoires morphinés (beurre de cacao, 40 grammes ; cire blanche, 10 grammes ; chlorhydrate de morphine, 0 gr. 10 ; eau, q. s. pour 10 suppositoires).

**Noix de kola** (*Sterculia acuminata*). — Originaires de l'Afrique tropicale, ce sont des graines rouges et blanches, récoltées deux fois dans l'année, en mai et octobre, entourées de feuilles de bal, en grand usage

en Afrique. Falsifiées quelquefois par le kola-bitter, elles renferment de la caféine, de la théobromine (Heckel) et doivent être prescrites en poudre, en infusion de la poudre, en extrait alcoolique (0,50 à 1 gram. 50 par jour).

**Boa-tam-payang.** — Graines du *Sterculia scaphigera*, mucilagineuses, administrées en poudre, en infusion (3 pour 1000).

**Fleurs de mauve.** — De trois espèces (*Malva silvestris* ou grande mauve; *M. rotundifolia* ou petite mauve; *M. glabra*), elles développent du mucilage.

**DIAGNOSE.** — Les fleurs de violette sont plus petites, pédonculées.

**PHARMACOLOGIE.** — Administration en infusion (4 pour 1000) à l'extérieur comme à l'intérieur, en cataplasmes.

**Feuilles de mauve.** — Feuilles de la grande mauve, contiennent un mucilage.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles d'aconit ont une nervation palmée; celles de morelle et de *datura* sont presque glabres et non crénelées.

**PHARMACOLOGIE.** — Les feuilles de mauve s'emploient en bains, lotions, cataplasmes (30 pour 1000).

**Fleurs de guimauve.** — Proviennent de l'*Althæa officinalis*; mucilagineuses, elles sont employées à l'intérieur, en décoction et en infusion (15 pour 1000); à l'extérieur en gargarismes, lotions, cataplasmes.

**Racine de guimauve.** — Généralement de deux ans, elle contient du mucilage, une substance spéciale, l'*althéine* (Bacon).

**DIAGNOSE.** — La racine d'iris a des renflements aplatis, et une odeur de violette; celle de chicorée, coupée en cubes, est amère.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — A l'intérieur, en infusion (15 pour 1000), en poudre (16 à 25 gram.), en sirop. A l'extérieur, en lavements, lotions, etc.

La pâte de guimauve n'est faite aujourd'hui qu'avec de la gomme et du sucre.

**Coton.** — Poils des graines de *Gossypium* variés, originaires des régions chaudes, employés en chirurgie, mêlés aux acides phénique, salicylique, etc.

L'huile de coton, extraite par expression des graines, nous vient d'Italie et d'Espagne, après diverses manipulations, sous le nom d'*huile d'olive*.

19. — *Tiliacées, Diptérocarpées et Ternstræmiacées.*

**Tilleul.** — Fleurs de plusieurs *Tilia*. Renfermant de la gomme, du tannin, du sucre, une huile essentielle, elles s'emploient en infusion (10 pour 1000), en décoction, en bains.

**Baume de Gurjun.** — Produit de *Dipterocarpus*, c'est un liquide visqueux, fluorescent.

Mêmes indications que le copahu, et employé à la dose de 2 à 4 grammes, trois fois par jour, en électuaire ou en émulsion.

**Camphre de Bornéo.** — Encore appelé *bornéol*, c'est un produit du *Dryobalanops aromatica*.

L'huile de camphre de Bornéo ou essence de Bornéo, jaune, s'obtient par incision de l'arbre jeune, et contient une huile essentielle, la *bornéenne*.

**Thé vert.** — Feuilles de *Thea chinensis*, de l'Asie orientale, de plusieurs sortes commerciales (thés perlé, impérial, songlo, etc.). Récoltées deux à trois fois l'an (chaque récolte donne une variété commerciale), elles sont séchées en deux heures au soleil, puis sur plaques chaudes.

Renfermant de la *théine*, alcaloïde analogue à la caféine, et toxique comme elle (Mitscherlich).

Le thé se donne en infusion (5 à 10 gram. par litre), en collyres.

**Thé noir.** — De même provenance que le thé vert, et de variétés commerciales nombreuses (thés pé-

*chao, soukong, bouy, congo, etc.*), il en diffère par la préparation: il n'a été desséché qu'après avoir subi une espèce de fermentation.

Moins estimé que le thé vert, il a les mêmes usages.

20. — Rutacées.

**Rue officinale** (*Ruta graveolens*). — Plante herbacée, d'odeur forte et agréable, qui contient une huile essentielle et un glycoside appelé *rutine* ou *acide rutique*. On donnait l'infusion de feuilles fraîches (2 gram. pour 500 gram. d'eau), et l'huile essentielle (2 à 10 gouttes). A l'extérieur, irritant, on l'emploie en poudre associée à la sabine. La rue faisait partie de préparations variées (onguent de rue, vinaigre des 4 voleurs, etc.).

**Racine de fraxinelle ou dictame blanc** (*Dictamnus albus*). — Renferme des matières amères, volatiles, amylicées, etc.

**DIAGNOSE.** — Les racines de saponaire ont une surface extérieure brun foncé. Les racines de persil ont une écorce adhérente, épaisse.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — Succédané de thé en Sibérie, la souche s'employait en poudre (5 gr.), en infusion (20 à 30 p. 1000), en vin, en extrait, en préparation (baume de Fioravanti, opial de Salomon, etc.).

**Angusture vraie.** — L'écorce d'angusture (*Galipea febrifuga*), de Venezuela, contient un principe amer, la *cusparine*.

**DIAGNOSE.** — L'écorce de fausse angusture a une surface externe grisée et granuleuse, une surface interne brune et poudreuse, et rougissant par l'acide azotique; la cassure est compacte.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — L'angusture vraie se prescrit en poudre (0,30 à 1 gr.), en teinture.

**Buchu.** — Feuilles crénelées, rigides, glabres, de *Barosma betulinum, crenulatum, serratifolium*.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — Poudre (1 gr. à 50 centigr.). Infusion (50 p. 1000), à la dose de 30 à 120 grammes, deux à trois fois par jour. Teinture, à la dose de 4 à 8 grammes.

**Jaborandi et pilocarpine.** — On nomme *jaborandi* les feuilles du *Pilocarpus pennatifolius*, Rutacée de l'Amérique du Sud. Elles ont pour principe actif un alcaloïde, la *pilocarpine*, masse visqueuse, incolore, amère, donnant un *chlorhydrate* cristallisable, soluble dans l'eau.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles de coca sont plus minces et n'ont pas de ponctuations pellucides. Ce dernier caractère permet aussi de différencier les feuilles de noyer, de laurier-cerise.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. Feuilles de *jaborandi*: infusion (5 gram. p. 100 à 200 d'eau).

II. *Pilocarpine*, à l'intérieur, 2 à 3 centigrammes dans un sirop. La *pilocarpine* est préférable au *jaborandi*: ses effets sont plus sûrs, plus rapides, elle a moins d'action sur le tube digestif.

III. *Chlorhydrate de pilocarpine*. — 4 à 5 centigrammes par jour, en solution, par ingestion ou en injection hypodermique.

*Injections sous-cutanées*: chlorhydrate de *pilocarpine*, 2 centigrammes; eau distillée, 1 gramme.

**Citron** (*Citrus limonum*). — Originaire de l'Inde, fruit ovoïde, il donne, par expression de la pulpe, le *suc de citron*, et par expression du zeste et compression avec une éponge, ou par frottement sur pointe d'épingles, l'*essence de citron*.

L'*essence de citron*, décantée, est jaune clair, d'une odeur suave.

L'*acide citrique*, extrait de la pulpe, en cristaux prismatiques, s'emploie directement ou en solution

ou en jus de citron, en limonade ou en sirop, ou en préparations composées (limonade citro-magnésienne, citrate de fer ammoniacal).

**Orange** (*Citrus aurantium*). — Fruit usité comme aliment, en limonade, en alcoolé, et donnant par les procédés de l'extraction, de l'essence de citron ou de Portugal.

**Feuilles d'oranger.** — Feuilles du bigaradier ou oranger amer (*Citrus bigaradia*). Elles renferment de l'essence de petit grain, qui fait partie de l'eau de Cologne, et s'administrent en infusion (15 gr. p. 1000).

**Fleurs d'oranger.** — Fleurs blanches du bigaradier, elles servent à préparer l'eau de fleur d'oranger et l'essence de néroli.

**Écorce d'oranges amères.** — En bandes ou quartiers vert jaunâtre extérieurement, elle contient de l'hespéridine, de l'essence de petit grain, extraite des jeunes fruits, de l'essence d'oranges amères, extraite des fruits mûrs, toujours par les procédés de l'éponge et de l'éenelle. Elle fait partie d'alcoolats, de teintures, de l'eau de Cologne, du curaçao de Hollande et du sirop (1 partie d'écorces, 7 parties d'eau bouillante, 10 parties de sucre blanc).

**Quassia amara.** — Encore appelé bois amer de Surinam, en copeaux ou en bûches, il provient d'une rutacée de l'Amérique équatoriale. Il renferme du tannin et un glycoside, la quassine, son principe actif (Adrian et Moseaux), préparée, cristallisée ou amorphe.

**DIAGNOSE.** — Les bois de santal et de sassafras ne sont pas amers.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Quassia.* — Macération vineuse ou aqueuse des copeaux (20 gr. par litre). Poudre de quassia (1 à 2 gr.). Gobelets amers.

II. *Quassine.* — En dragées, granules, pilules; la forme amorphe s'emploie à la dose de 25 milligrammes à 10 centigrammes; la forme cristallisée de 2 milligrammes à 2 centigrammes.

**Quassia de la Jamaïque.** — En bûches ou en copeaux, produit du *Picrana excelsa*, est plus actif, mais à les mêmes doses et usages que le précédent.

**Noix de cédron.** — Cotylédons de la graine du *Quassia cedron*, du Venezuela, renfermant une matière grasse et la cédrine et s'employant en teinture (15 à 20 gouttes, 2 fois par jour).

**Écorce de simarouba.** — Produit de la racine du *Simarouba amara*, plante de l'Amérique méridionale, renfermant de la quassine, et préconisé en poudre (0,60 à 2 gr.), en infusion (15 p. 1000).

**Ailante ou faux-vernis du Japon** (*Ailantus glandulosa*). — L'écorce s'emploie en Amérique, en extrait fluide (1 ou 2 grammes).

**Bois de gaïac.** — Fourni par le *Guaiacum officinale*, arbre des Antilles et de l'Amérique du Sud, et par le *G. sanctum* d'Haiti. Actif par la résine de gaïac, on l'emploie en décoction (50 à 300 gr. p. 1000). La résine s'emploie à la dose de 2 centigrammes, en pastilles (*pastilles de Mackenzie*), en teinture. Le bois de gaïac entre dans le remède des Caraïbes.

*Pilules de Dupuytren* (extrait de gaïac, 0,80; extrait d'opium 0,40; sublimé, 0,20) pour 20 pilules, 1 à 3 par jour.

21. — *Geraniacées, Linacées, Polygalacées.* (R)

**Geranium maculatum.** — Le rhizome, cylindrique, avec cicatrices, est employé surtout en Amérique du Nord; il est prescrit en poudre (30 centigr. à 2<sup>es</sup>, 50, en teinture alcoolique (2 à 8 gr.), en extrait fluide (2 gouttes à 6 gr.).

**Graines de lin.** — Provenant du *Linum usitatissimum*,



elles donnent un mucilage abondant au contact de l'eau, et par expression, une huile (30 p. 100), jaunâtre et âcre.

USAGES. — Employées en nature (1 à 2 cuillerées), ou en boisson; elles donnent, par leur farine, des cataplasmes, auxquels on peut ajouter des médicaments, mais qu'on abandonne presque partout aujourd'hui, ou par leur décoction, un liquide visqueux employé en lotions, fomentations, lavements.

**Coca du Pérou.** — Feuilles de l'*Erythroxylum coca*. Elles renferment de la résine, de la *cocaïne* (7 à 8 p. 100), qui s'obtient par le traitement à l'alcool, et donne des sels, sulfate et chlorhydrate.

**Cocaïne.** — Alcaloïde, cristallisable en prismes incolores, amers, peu solubles dans l'eau, très solubles dans l'alcool, qui, chauffés avec l'acide chlorhydrique, se décomposent en acide benzoïque et un nouvel alcaloïde, l'*ecgonine*.

PHARMACOLOGIE ET DOSES. — I. *Coca*. On fait aujourd'hui de nombreuses préparations (vin de coca, élixir de coca, gargarismes, extraits). L'infusion s'emploie à 10 p. 100; le vin à 1 ou 2 verres à bordeaux.

II. *Cocaïne*: 1° *Usage externe*. — Badigeonnages ou injections sous-cutanées ou sous-muqueuses, avec une solution de 2 à 5 p. 100 (20 à 25 gouttes): une plus grande concentration est rarement utile. — Pommade (2 p. 30 de vaseline), et suppositoires (moins employés).

2° *Usage interne*. — Solution à 1 p. 100, poudre, pilules: 3 à 10 centigrammes par doses répétées quatre à cinq fois d'heure en heure.

**Polygala de Virginie.** — Racine du *Polygala senega*, originaire du Canada, renfermant de la *séné-gine*, voisine de la saponaire, de la résine, etc.

DIAGNOSE. — Le *rhizome de cabaret* a des fissures transversales, et n'a ni cicatrices, ni nœuds.

**Ratanhia** (*Krameria triandra*). — Sa racine, très riche en tannin, est un des plus forts astringents.

DIAGNOSE. — La racine de garance n'est pas astringente et a une surface écaillée. La racine de *cainca* n'est ni astringente, ni décorticable, et a une surface grise.

DOSES ET PHARMACOLOGIE. — On l'emploie en poudre (2 à 10 gram. par jour), en infusion ou décoction (20 à 30 gram. par litre d'eau), en extrait aqueux (1 à 2 gram.), en teinture (20 à 40 gouttes), en lavements, suppositoires, pommades.

## 22. — Euphorbiacées.

**Euphorbia pilulifera.** — S'emploie par sa racine pivotante, sa tige rougeâtre, ses sommités à fleurs petites, ses feuilles trapézoïdiformes, en extrait (3 à 10 centigr.), en teinture alcoolique (10 à 30 gouttes), en décoction.

**Résine d'euphorbe.** — Latex de l'*Euphorbia resinifera*, du Maroc, obtenu pendant l'été par des incisions transversales et contenant une résine, du mucilage, une matière ternaire, l'*euphorbon*.

DIAGNOSE. — La gomme ammoniacque, en larmes, n'est jamais creuse et a une odeur spéciale.

USAGES. — La résine d'euphorbe, peu active, rend les emplâtres plus énergiques.

**Épurge.** — Fruits et graines d'*Euphorbia lathyris*. On obtient une huile âcre par expression de graines (30 à 40 p. 100).

DIAGNOSE. — Les pignons d'Inde sont plus volumineux. Les ricins ne sont pas rugueux. Les crotons ne sont pas arcolés à leur surface.

DOSES. — A l'intérieur, 1 à 2 graines suffisent, ou de 5 à 20 gouttes d'huile.

**Ricin** (*Ricinus communis*). — Plante méditerranéenne.

néenne, dont les *graines*, exprimées à froid, donnent une *huile* grasse, incolore, d'odeur et de saveur désagréables, miscible à l'alcool et à l'éther : les graines sont plus purgatives que l'huile. Celle-ci contient de l'*acide ricinique*, solidifiable à + 30°, blanc, brillant, âcre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther; et de l'*acide ricinoléique*, solidifiable au-dessous de 0°, miscible à l'alcool.

**DOSES.** — *Huile de ricin*. Par la bouche, 15 à 20 grammes, suivant l'âge et la constitution, dans du bouillon ou en émulsion. En lavement, une à deux cuillerées à bouche.

**Pignons d'Inde.** — Encore appelées *seves d'enfer*, *graines de curcas*, ce sont les semences du *Jatropha curcas*, plante de l'Afrique occidentale et de l'Amérique tropicale; elles renferment 25 p. 100 d'huile.

**DIAGNOSE.** — Voir *Épurga*, p. 87.

**DOSES.** — Graines, 2 à 3. Huile, 10 à 15 gouttes.

**Manioc.** — Produit des racines des *Manihot edulis* et *dulcis*, de l'Amérique méridionale. Les racines râpées et pressées dans un sac de crin donnent un suc contenant beaucoup d'amidon. Celui-ci, séché lentement au soleil, donne le *moussache*; séché rapidement sur plaques chaudes, il donne le *tapioca*. Le résidu des opérations précédentes est le *mandoc*, qui torréfié s'appelle *couaque*, ou mis en galettes porte le nom de *cassave*.

**DIAGNOSE.** — Le tapioca, avec ses grains allongés et brillants, se distingue aisément du *sagou*, de l'*arrow-root*, de l'*amidon de blé*, de *pomme de terre*.

**USAGES.** — Le tapioca sert à faire des potages, des pains et des gâteaux en Amérique.

**Kamala.** — Poudre fine, rouge, veloutée, à peu près insipide et incolore, qui couvre les fruits de l'*Echinus philippinensis*.

La teinture alcoolique ( $\frac{1}{3}$ ) se prend à la dose de 4 à 8 grammes.

**Mercuriale.** — Toutes les parties des *Mercurialis annua* et *perennis* contiennent un alcaloïde, la *mercurialine* (Reichart), et s'emploient à l'intérieur en infusion (30 gr. pour 1 litre d'eau), en mellite de mercuriale; à l'extérieur, en lotions.

**Croton** (*C. tiglium officinale*). — Euphorbiacée (originnaire du Malabar) dont les graines fournissent par expression une huile grasse, jaune brunâtre, très âcre, se séparant en présence de l'alcool en deux parties, l'une soluble dans l'alcool, l'autre insoluble. Elle contient des acides volatils (butyrique, valérianique, tiglique), des acides gras (stéarique, palmitique), et l'*acide crotonique* auquel elle doit ses propriétés.

**DIAGNOSE.** — Voir *Épurga*, p. 87.

**DOSES.** — *Huile de croton*. Par la bouche, 1 goutte dans 30 grammes d'huile de ricin. En lavements, 1 à 2 gouttes.

**Cascarille.** — L'écorce du *Croton eleuteria*, arbuste des îles Bahama, contient de l'huile volatile, une résine et un principe amer, la *cascarilline* (Duval).

**DIAGNOSE.** — Elle se distingue par son odeur aromatique, sa cassure fibreuse et sa minceur des *quinâs de Loja* et *gris de Lima*.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — Se prescrit en infusion (4 gr.), en teinture ( $\frac{1}{4}$ ) à la dose de 4 à 8 grammes, et fait partie de diverses préparations (*élixir de Chaussier*, etc.).

### 23. — Térébinthacées.

**Tacamaque.** — Cette résine encore appelée *animé* (Monardés), avec ses deux variétés (jaune huileuse,

jaune terreuse), paraît provenir de plusieurs variétés de *Bursera* américaines.

**DIAGNOSE.** — En général, les produits des Térébinthacées, mélangés de substances variées, non distinctes les unes des autres, se reconnaissent des résines de Conifères, par la pâte qu'ils fournissent par mastication.

**USAGES.** — Externes seulement. Base de différents emplâtres.

**Élémi.** — Variable d'aspect, en pains ou en larmes, c'est une résine encore mal connue de *Bursera*, obtenue par incision et servant de base à des emplâtres, onguents et baumes (baume d'Arcéus, baume de Fioravanti, onguent styrax, emplâtre vésicatoire, etc.).

**Bdellium.** — Le seul commercial est le bdellium d'Afrique, donné par le *Balsamea africana*. Gomme résine et base d'emplâtres.

**DIAGNOSE.** — La myrrhe est rougeâtre et crevassée; l'encens est cireux et opaque; les gommés du Sénégal ont une cassure vitreuse; le *sagapenum* colore la salive en blanc et se trouve en larmes plus petites.

**Myrrhe.** — Gomme résine, en partie soluble dans l'eau, exsudant spontanément de plusieurs *Balsamea*, mal connus.

**DIAGNOSE.** — L'élémi du Brésil et le galipot sont en masses volumineuses et ont une odeur spéciale.

**DOSES ET APPLICATIONS.** — Parfum oriental. Poudre (0.20 à 2 gr.), associée au fer (Bouchardat).

Teinture alcoolique ( $\frac{1}{4}$ ) à la dose de 15 grammes.

**Baume de la Mecque.** — Oléo-résine fluide, recueillie du *Balsamodendron* en Arabie et inusitée en Europe.

**Encens.** — 2 variétés : *Encens des Indes* et *Encens d'Afrique*; c'est une gomme térébenthine, extraite par

incisions au printemps du *Boswellia Carterii*, arbuste des rives de la mer Rouge.

**DIAGNOSE.** — Le mastie et le sandarague sont en larmes plus petites et translucides; les gommés arabiques sont transparentes; le bdellium a une cassure rougeâtre.

**USAGES.** — Parfum et ingrédient de drogues anciennes.

**Noix d'acajou.** — Fruit sec de l'*Anacardium occidentale*, originaire d'Amérique et contenant une huile active.

**Rhus aromatica.** — L'écorce de la racine donne un extrait fluide, administré en Amérique, à la dose de 5 à 15 gouttes matin et soir.

**Térébenthine de Chio.** — Oléo-résine, s'échappant de crevasses ou incisions du *Pistacia terebinthus*, de la région méditerranéenne.

**Galles des pistachiers.** — Productions siliquiformes ou globuleuses, dues à la piqure de l'*Aphis pistaciae*; elles servent de masticatoires en Orient.

#### 24. — Sapindacées et Méliacées.

**Guarana.** — En boules ou en cylindres, produit des graines du *Paullinia sorbilis*, du Brésil. On prépare le pain de guarana ou chocolat du Brésil, en dépouillant les graines de leur arille, les écrasant et en en faisant une pâte qu'on fait sécher au soleil. Le guarana renferme de la saponine et un alcaloïde, la *guaranine*, identique à la caféine. Il est mis en pastilles, en cachets (Moisan) et s'emploie à la dose de 1 à 2 grammes par jour.

**Azadirichta indica.** — L'écorce de cet arbre des Indes est employée en poudre (5 à 20 gr. par jour) ou en décoction (8 p. 100).

**Naregamia alata.** — La racine tordue, active par la présence d'un alcaloïde, la *naregamine* (Hooper),

s'emploie chez les adultes à la dose de 1 gramme et de 1<sup>er</sup>,5.

25. — *Rhamnacées.*

**Baies de nerprun.** — Drupes du *Rhamnus catharticus*, arbuste européen. Renfermant 2 principes isomères (Schützenberger), la *rhamnine* et la *rhamnégine*; elles se prescrivent surtout en sirop et sont usitées surtout en médecine vétérinaire et en industrie.

**Jujubes.** — Drupes du *Zizyphus vulgaris*, originaire de Syrie, employées pour leurs principes mucilagineux et leurs sels, en infusion et engargarismes. La pâte de jujubes, remède fort innocent (Bouchardat) n'en contient pas.

**Évonymine.** — Résine extraite de la racine d'*Evoynymus atropurpureus* (fusain), 10 à 30 centigrammes en pilules (Blondeau).

**Cascara sagrada.** — Écorce du *Rhamnus Purshianus*, usitée en poudre (23 centigrammes), en extrait fluide, en potion laxative.

**Buxine.** — Alcaloïde de l'écorce du *Buxus sempervirens*, employée de 50 centigrammes à 1<sup>er</sup>,50 en doses fractionnées.

26. — *Thymélacées et Ulmées.*

**Écorce de garou.** — Le garou (*Daphne gnidium*) est un arbrisseau dont l'écorce a des propriétés vésicantes, dues à une résine très acide et à un glycoside, la *daphnine*. Rarement appliquée en nature sur la peau; fraîche et ramollie dans le vinaigre, cette écorce sert à préparer un papier et une pommade épispastiques.

L'écorce du *mézéréon* (*Daphne mezereum*) a les mêmes propriétés.

**Laque.** — Produit d'origine animale (*Carleria*

*lacca*, hémiptère), ou d'origine végétale, d'après Laboulhène (*Rhamnus*, *Butea*, etc.). Dans le commerce, on la trouve en écailles ou en bâtons. La laque renferme 90 p. 100 de résine et était jadis la base de drogues nombreuses. Elle ne sert aujourd'hui qu'en industrie.

**Caoutchouc.** — Latex, obtenu par incisions du *Castilloa elastica*, plante mexicaine, et de l'*Hevea guianensis*. Associé au soufre, il se vulcanise.

**Figues.** — Réceptacle charnu du *Ficus carica*, originaire de l'Asie. De différentes sortes (blanches, violettes, grasses), les figues font partie des espèces dites des quatre fruits pectoraux.

**Chanvre indien** (*Cannabis indica*). — Variété de notre chanvre indigène (*C. sativa*), plus active que celui-ci, cultivée dans l'Inde, en Perse, etc., ayant pour principes actifs une résine (*cannabinine* ou *hachischine*) et une essence (*cannabène*). En faisant bouillir les sommités fleuries avec de l'eau et du beurre, on a le *hachisch*, qui, additionné de sucre et d'aromates, donne un électuaire (*dawamesk*).

**DOSÉS ET MODÉS D'ADMINISTRATION.** — En Orient, on fume la plante, on avale le hachisch et le dawamesk, pour avoir l'ivresse et la gaieté. Les essais physiologiques et thérapeutiques ont été faits avec l'extrait alcoolique, qui contient la résine (20 à 50 centigrammes par jour, en pilules), et la teinture, préparée avec l'extrait (5 à 20 gouttes).

**Houblon** (*Humulus lupulus*). — Ses cônes (fleurs femelles) s'emploient en décoction ou infusion (15 à 30 gram. par litre d'eau). Ils sont couverts, à la maturité, d'une poussière jaunâtre (*lupulin*), qui passe pour narcotique et anaphrodisiaque (50 centigrammes à 2 grammes par jour).

27. — *Castanéacées.*

**Écorce de chêne.** — Provient du *Quercus robur* et renferme 5 à 20 p. 100 d'un tannin particulier, l'acide quercitanique.

**DIAGNOSTIC.** — L'*angusture vraie* est beaucoup plus amère. Les *quinquinas* n'ont point un liber compact, ni des crêtes saillantes sur la face interne.

**PHARMACOLOGIE ET DOSES.** — L'écorce de chêne s'emploie à l'extérieur en poudre, en décoction (80 à 100 grammes pour 1 litre d'eau), soit pour gargarismes, lavements, injections, ou encore à l'intérieur, toujours en décoction (10 à 30 grammes p. 1000).

**Glands de chêne.** — Ces fruits contiennent 5 p. 100 de tannin, et servent à préparer une sorte de café (*café de glands doux*), qui ne peut remplacer le café ordinaire.

**Noix de galle.** — Excroissance produite sur les jeunes bourgeons du *chêne des teinturiers* (*Quercus infectoria*) par la piqûre du *Diplolepis galla tinctoria*. Elle renferme du tannin et de l'acide gallique et peut s'employer dans les mêmes cas que le tannin, en décoction (10 à 25 p. 100).

Les *noix de galle blanches* diffèrent des *noix de galle noires*, en ce qu'elles ne contiennent plus l'insecte, cause de leur formation.

**Créosote.** — Liquide jaunâtre, d'odeur pénétrante, peu soluble dans l'eau, facilement dans l'alcool, qui est un mélange de gaiacol, de créosol et de phénol, et qui se trouve parmi les produits de la distillation du goudron ; la créosote employée à l'intérieur est tirée du goudron de bois (hêtre ou pin).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — A l'intérieur, pilules contenant 10 grammes de créosote et 25 grammes de poudre de savon amygdalin ; pour 100 pilules, huit à dix par jour ; ou une à deux cuillerées, matin

et soir, d'huile de foie de morue ou de faines contenant 50 grammes de créosote par litre (Bouchard). On peut employer les *injections sous-cutanées* avec une solution huileuse à  $\frac{1}{25}$ , pratiquées très lentement

avec un appareil à pression d'air, dans les cas urgents et quand l'estomac est intolérant ; ou une *pulvérisation incessante* d'une solution à 20 p. 100 dans de l'eau alcoolisée.

A l'extérieur, antiseptique, en pulvérisations, en applications dentaires. — *Pommade créosotée* (créosote, 1 gramme ; xonge, 100 grammes).

**Gaiacol.** — Éther monométhylque de catéchol (*catéchine*). Se retire de la créosote (60 à 90 p. 100). Incolore, aromatique, soluble dans l'alcool, il se prescrit à l'intérieur, avec l'huile de foie de morue, ou en vapeurs (Schaller), ou mêlé au vin (Frœntzel), ou en pilules (Hornes). — On en fait des *injections sous-cutanées*. Mêmes doses que créosote.

28. — *Myrtacées, Hypéricacées et Clusiacées.*

**Myrtol.** — Essence retirée du *Myrtus communis*, recommandée en capsules de 15 centigrammes (6 par jour).

**Piment ou poivre de la Jamaïque.** — Fruits du *Myrtus pimenta*, arbre des Antilles et du Venezuela. Récoltés avant leur maturité, au commencement de l'automne, ils contiennent une huile essentielle (*oleum pimenta*) et du tannin et servent en cuisine. ®

**DIAGNOSE.** — Le *poivre noir*, plus petit, a une surface ridée. La *coque du Levant* est plus grosse, réniforme, et ne contient qu'une graine. Le *nerprun* contient 3 ou 4 graines.

**Clous de girofle.** — Fleurs du giroflier (*Caryophyllus aromaticus*), originaire des Moluques, cueillies avant l'épanouissement et séchées au soleil.

Les pédoncules isolés de ces fleurs s'appellent des *griffes*, leurs baies des *anthostes* ou *mères de giroflés*.

Contenant une essence, mélange d'eugénol et d'essence légère de clous de girofle, un corps cristallisable, *eugénine*, et de l'acide salicylique, c'est surtout un produit d'usage culinaire.

**Essence de cajeput.** — Produit de distillation des feuilles du *Melaceuca minor*, arbuste de l'Archipel indien.

Liquide aromatique, bleuâtre, employé par les Chinois à l'extérieur et à l'intérieur (4 à 5 gouttes sur du sucre).

**Feuilles d'eucalyptus.** — Feuilles chargées de glandes à essences, de l'*Eucalyptus globulus*, arbre d'Australie, renfermant du tannin, de l'*eucalyptol*, etc.

L'*eucalyptol* est une essence oxygénée, liquide, incolore, d'odeur camphrée, de saveur amère et brûlante, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — A l'intérieur, 8 à 15 grammes de *poudre de feuilles*; ou *teinture d'eucalyptus* (3 à 4 cuillerées à café par jour); ou *eucalyptol* en capsules de 20 centigrammes. — Pour le *pansement des plaies*, décoction ou infusion de feuilles. — Dans la *tuberculose*, inhalation de vapeurs d'*eucalyptol*, ou injections avec une solution à  $\frac{1}{3}$

dans la pétrovaseline (Bouvet). — On prépare des cigarettes avec les feuilles; l'essence brute, sous forme d'émulsion, sert en injections uréthrales.

**Écorce de grenadier** (*Punica granatum*). — On emploie de préférence l'écorce de la racine, à l'état frais. Elle a pour principe actif la *pelletière*, liquide oléagineux, incolore, qui est un mélange de quatre alcaloïdes.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — 1° L'*écorce de grenadier* se donne en *décoction*: 40 à 50 grammes dans deux litres d'eau, qu'on réduit de moitié, à prendre en deux ou trois fois, avec addition de jus de citron ou de rhum.

2° *Pelletière*. — Le meilleur mode d'administration est le *tannate de pelletière*, ainsi formulé: sulfate de pelletière, 40 à 50 centigrammes; tannin, 1 gramme à 1<sup>er</sup>,50; eau, 100. Un quart d'heure après, purgatif (infusion de séné de préférence).

**Millepertuis.** — Sommités fleuries de l'*Hypericum perforatum*, herbe de nos bois. Récolté en juillet, ce produit renferme du tannin, une huile essentielle, 2 matières colorantes. Infusion (15 à 30 p. 1000), suc frais (15 à 30 grammes), teinture (1 à 2 grammes). Prescrit aussi à l'extérieur, il fait partie de préparations pharmaceutiques (baume du Commandeur, baume tranquille, etc.).

**Gomme-gutte.** — La véritable gomme-gutte est celle de Siam, vendue sous 2 formes, en canons et en masses. Provenant de plusieurs Clusiacées, de *Garcinia* (surtout *G. Handbury*), elle est généralement recueillie par une incision en spirale, dans des morceaux de bambou. Contenant de la gomme et de la résine, utilisée en peinture par émulsion avec l'eau, elle est prescrite en poudre (30 à 60 centigrammes), rarement à hautes doses (Rasori), et fait partie des pilules écossaises, de Bontius, etc.

#### 29. — Ombellifères.

**Asa foetida.** — Gomme-résine d'odeur repoussante, de saveur amère et âcre, obtenue en incisant le collet du *Peucedanum asa foetida*, Ombellifère de Perse. Elle renferme de la *gomme*, une *essence sulfurée*, et une *résine*, qui, fondue avec la potasse, donne de la *résorcine*.

On récolte, en juin, le suc obtenu par une section transversale au niveau de la racine (Kæmpfer), par de larges incisions sur la racine (Bellev).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *Pilules* de 20 centigrammes chacune (jusqu'à 1 gram. par jour). *Teinture* (20 à 25 gouttes). *Lavement* (1 à 5 gram. en émulsion avec 1 jaune d'œuf).

**Sumbul.** — Racine du *Peucedanum sumbul*, plante du Turkestan. En tronçons desséchés, ou gorgés de suc laiteux, fétide; riche en résines balsamiques, en huile volatile et en acides.

**Gomme ammoniacque.** — Produit donné par les *Peucedanum ammoniacum* et *Aucheri*, herbes de Perse, exsudant en larmes par de petits trous de la plante, dus aux insectes.

**DIAGNOSE.** — Cette gomme résine se distingue facilement de la résine d'euphorbe, plus cassante et jaune.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — A la dose de 1 à 4 grammes, en pilules ou en émulsion. A l'extérieur, on l'emploie sous forme d'emplâtre fondant (avec la cire jaune, la poix, la térébenthine du mélèze).

Elle fait partie des pilules de Morton.

**Galbanum.** — Produit qui exsude spontanément des tiges du *Peucedanum galbanifolium*, du nord de la Perse.

**DIAGNOSE.** — Cette gomme résine se distingue de l'asa fétida et du sagapenum, par l'odeur; de la gomme ammoniacque, par sa couleur et sa consistance plus accentuée, par sa cassure irrégulière.

**Sagapenum.** — Gomme-résine, produite probablement par le *Ferula persica*.

**DIAGNOSE.** — L'asa fétida a une odeur plus forte, une cassure rouge.

**MODS D'ADMINISTRATION.** — Le galbanum et le sagapenum ne servent plus qu'à la préparation de

quelques emplâtres, du diachylon, de la thériaque, du diascordium.

**Opoponax.** — Produit probablement par l'*Opoponax chironium*; c'est une gomme-résine, inusitée, base de quelques emplâtres et préparations oubliées.

**Fruits d'aneth.** — Appartenant au *Peucedanum anethum*, herbe de l'Asie et de l'Europe méridionale; ils sont inusités aujourd'hui en médecine.

**Angélique** (*Angelica archangelica*). — Commune dans toute l'Europe. La racine et les fruits renferment des résines, une huile volatile, du tannin, etc.

La racine seule s'administre en infusion (20 p. 1000), en vin, en teinture ( $\frac{1}{6}$ ) et fait partie du baume du Commandeur, de l'eau de mélisse composée, etc.

**Fenouil** (*Feniculum officinale*). — Herbe européenne, qui renferme un camphre, l'anéthol. Les fruits faisaient partie des 5 semences chaudes majeures, ainsi que de préparations, thériaque, etc.

**DIAGNOSE.** — La racine, une des racines apéritives (sirop des 5 racines), diffère de la racine de persil, par sa consistance plus ferme et l'absence de bourrelets transversaux.

**Fruits de carvi.** — Produits du *Carum carvi*, cultivé dans toute l'Europe.

Peu employés, sont alimentaires et entrent dans la composition du kummel.

**Amni.** — Fruits du *Carum copticum*, couverts de tubercules et usités surtout aux Indes.

**Persil** (*Carum petruselinum*). — La racine est employée comme les baies de genièvre. Ses feuilles s'appliquent, comme résolatives.

**DIAGNOSE.** — L'ache a une odeur forte et des glandes rougeâtres. La racine d'aunée est plus dure. La racine de belladone est sans odeur et n'est jamais piquée par les vers. La racine de fenouil se décortique facilement.

Des feuilles de persil on retire l'apiol, liquide huileux, jaunâtre, incolore, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, 30 à 60 centigrammes par jour, en capsules.

**Anis vert.** — Fruits du *Pimpinella anisum*, cultivé dans les régions chaudes et donnant l'essence d'anis par distillation.

Rarement utilisé seul, il se prescrit en teinture au  $\frac{1}{4}$  (4 à 5 gram.), en infusion (8 à 15 gram.). Semence chaude, il entre dans la composition de la thériaque, des pilules de Morton, etc.

**Ciguë.** — La ciguë officinale ou grande ciguë (*Conium maculatum*), Ombellifère, a pour principe actif la cicutine (conine ou conicine), alcaloïde liquide, volatil, d'odeur désagréable, de saveur âcre, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, donnant des sels (bromhydrate et chlorhydrate) difficilement cristallisables.

La ciguë vireuse, la petite ciguë, la ciguë ou phellandre aquatique, ont des propriétés qui les rapprochent de la première.

**DIAGNOSE.** — Des feuilles tripinnatiséquées de ciguë, on doit distinguer les feuilles d'armoise et d'absinthie, pubescentes à leur face inférieure.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — I. Ciguë. — A l'intérieur, extrait alcoolique (5 à 50 centigr. par jour); alcoolature (1 à 5 gram.). — A l'extérieur, emplâtre, cataplasmes, pommades, infusion (5 à 10 gram. p. 200 d'eau), pour fomentations ou injections.

II. Cicutine. — 1 à 3 milligrammes en granules, potion, injection hypodermique.

III. Bromhydrate de cicutine. — Se prescrit en sirop (1 p. 1000) (Dujardin-Beaumetz), 2 à 4 cuillerées à café en vingt-quatre heures.

**Fruits de phellandrie.** — La phellandrie (*Oenanthe*

*phellandrie*) est commune en Europe dans les marais. Active par la phellandrine, liquide nauséabond, elle est prescrite en teinture ( $\frac{1}{6}$ ), 2 à 5 grammes.

**Racine de thapsia.** — La souche du *Thapsia garganica*, abondant dans l'Afrique méditerranéenne, est extirpée entière, vers l'âge de sept ans, et aussitôt découpée en rondelles, ou décortiquée (écorce de racine de thapsia). Le thapsia est actif par une résine âcre abondante et une huile essentielle.

**DIAGNOSE.** — Le thapsia en rondelles se distingue du colombo, plus jaune et amer, de la bryone, blanche et mince.

**MODÈS D'ADMINISTRATION.** — Le thapsia est surtout employé à l'extérieur (*sparadrap révsulf au thapsia*).

**Fruits de cumin.** — Proviennent du *Cuminum cyminum*, commun en Europe et Asie. Actifs par leur résine et leur huile volatile, ils s'emploient en infusion (10 p. 100), en poudre (1 à 5 gram.), en teinture

éthérée ( $\frac{1}{8}$ ), 50 centigrammes à 1 gramme, et servent à faire des cataplasmes (emplâtre de cumin), des pâtes et des liqueurs.

**Fruits de coriandre.** — Du *Coriandrum sativum*, ils agissent par leur huile fixe et leur essence, et servent en poudre (1 à 4 gram.).

**Racine d'ache.** — Récoltée dans la deuxième année, elle provient de l'*Apium graveolens* de l'Europe tempérée; le céleri n'en est qu'une forme cultivée.

**DIAGNOSE.** — Voir diagnose de la racine de persil (p. 99).

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — Employée quelquefois à haute dose (180 gram. du suc frais), elle fait partie des 5 racines apéritives et de panacées inusitées aujourd'hui.

**Hydrocotyle asiatique.** — Herbe, contenant la



*vellarine* (Lépine) et prescrite en poudre de feuilles sèches (30 à 50 centigram., 3 fois par jour).

30. — *Rubiacées.*

**Racine de garance** (*Rubia tinctorum*). — Racine renfermant la *rubiane*, principe amer, des matières colorantes (*alizarine*) etc. Inusitée aujourd'hui.

**DIAGNOSE.** — Le *ratanhia* est plus volumineux et astringent; l'*orcanelle* est en masse fibreuse.

**Café.** — Graine sans enveloppes du *Coffea arabica*. Le *café vert* contient de l'albumine, de la gomme, une huile grasse, deux huiles essentielles, de l'acide cafétannique, de la *cafféine* (1 à 2 p. 100). Cet alcaloïde cristallisable, isomère de la théine et de la guaranine, retiré des feuilles sèches du café, du thé, du guarana, incolore, amer, peu soluble dans l'eau froide, facilement soluble dans l'eau bouillante, donnant des sels cristallisables (citrate, lactate, etc.), dont l'un le chlorogénate de potasse et de caféine; se dédouble par la torréfaction (café torréfié) en caféine et en *cafféone*, substance brune et amère, communiquant au café ses propriétés excitantes.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — 1° *Café vert.* — Infusion (20 gram. par litre).

2° *Caféine* (25 centigram. à 2 gram.), prescrit en granules, en cachets, en pilules, et plutôt en sirop, potion, en injection hypodermique.

3° *Composés de la caféine.* — Citrate de caféine (5 centigram. à 1 gram.); valérianiate de caféine (10 à 20 centigram.); saccharate, salicylate, lactate, benzoate (10 à 20 centigram.) etc. L'éthoxycatéine (25 centigram.) se donne en injections sous-cutanées, en potions.

**Ipécacuanha.** — Racines d'aspect et d'origine variés; cinq sortes commerciales (ipécacuanhas annelés, majeur et mineur; ipécacuanhas striés, majeur et mineur;

ipécacuanha ondulé de Colombie), fournies par des *Uragoga*; une sixième sorte est donnée par *Richardia scabra*. Ces racines, d'origine américaine, contiennent 1 p. 100 d'*émétine*, alcaloïde blanc jaunâtre, cristallisable, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et le chloroforme.

**DIAGNOSE.** — Ces divers ipécacuanhas, que l'on peut distinguer les uns des autres par leur apparence striée, annelée ou ondulée, se reconnaissent de la racine de caïnça, qui est toujours plus volumineuse.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — L'ipécacuanha annelé est seul officinal.

I. *Usage interne.* — Comme vomitif, 30 centigrammes à 1<sup>er</sup>,50, en poudre ou en sirop, seul chez les enfants, avec le tartre stibié chez les adultes. Dans la bronchite et le catarrhe intestinal, doses fractionnées: 50 centigrammes dans 150 grammes d'eau, à prendre par cuillerées toutes les heures. Dans la dysenterie, 4 à 6 grammes dans 150 grammes d'eau (méthode brésilienne).

*Poudre vomitive* (ipéca 1<sup>er</sup>,50; tartre stibié, 0<sup>er</sup>,05). L'ipéca est encore la base de la poudre de Dower, des pilules de Segond, du sirop de Desessartz.

*Émétine.* — Peu usitée, se prescrit à la dose de 5 à 10 milligrammes, ou en sulfate pour injections hypodermiques (2 à 4 gram. d'une solution au  $\frac{5}{1000}$ ).

II. *Usage externe.* — Pommade d'Hannag: poudre d'ipéca, 8; huile d'olive, 8; axonge, 15.

**Racine de caïnça.** — Fournie par le *Chiococca anguifuga*, elle renferme l'acide caïnçique, en cristaux et des traces d'émétine.

**DIAGNOSE.** — La racine de *jusquiame* est creuse et pâle; l'*ipécacuanha strié* porte des étranglements annulaires de distance en distance.

DOSES. — Avec les mêmes propriétés, mais moins actives que les ipécas, le caïnça s'emploie en tisane (15 gram. p. 500), en teinture au  $\frac{1}{8}$  (10 à 40 gram.), en via. Acide caïnçique en pastilles (20 à 60 centigr.).

**Quinquinas et quinine.** — Les quinquinas sont les écorces de plusieurs *Cinchonas*, Rubiacées de l'Amérique du Sud, des Indes, etc. On les a divisés en : jaune, fourni par le *C. calisaya*; gris, *C. officinalis*; rouge, *C. succirubra*. Mais un même arbre fournit le quinquina gris (écorce des jeunes rameaux), surtout astringent, riche en tannin et cinchonine, pauvre en quinine; le quinquina jaune (branches moyennes), amer et fébrifuge, riche en quinine; le quinquina rouge (grosses branches), mixte, astringent et amer.

DIAGNOSE. — 1° *Quinquina calisaya*. — Il se distingue des autres quinquinas gris par la finesse des fibres de sa cassure, et par sa couleur, et des quinquinas calisaya dits légers, par la structure microscopique seulement.

2° *Quinquina rouge*. — Le *calisaya plat* est orangé; le *calisaya roulé* est plus épais.

3° *Quinquina gris de Lima*. — Le *calisaya roulé* est plus épais, moins compact; dans le quinquina gris de Loja, les fissures transversales sont plus profondes, plus fréquentes et plus régulières.

COMPOSITION CHIMIQUE. — L'écorce contient : 1° Acide quinique, combiné aux alcaloïdes;

2° Quinine, substance blanche, amorphe à l'état anhydre, cristallisable en prismes au contact de l'eau, très amère, peu soluble dans l'eau, même bouillante, soluble dans l'alcool et l'éther; on emploie les sels suivants :

a. Sulfate neutre, aiguilles blanches, soyeuses, très amères, très peu solubles dans l'eau (700 parties à froid, 25 à chaud), se transformant, en présence de

l'eau acidulée par l'acide sulfurique, en sulfate acide (bisulfate), qui, avec 11 parties d'eau et 32 d'alcool, donne une solution d'un bleu fluorescent;

b. Chlorhydrate, très soluble, plus riche en quinine que le sulfate, mais plus altérable;

c. Bromhydrates, neutre et acide (bibromhydrate), solubles, plus actifs que les sulfates, plus sédatifs (à cause du brome);

d. Tannate, valérienate, ferro-citrate, borate, salicylate, peu solubles, moins usités.

3° Cinchonine, peu soluble dans l'eau, voisine de la quinine chimiquement et physiologiquement, mais moins active, donnant un sulfate neutre soluble;

4° Quinidine et cinchonidine, alcaloïdes isomères de la quinine et de la cinchonine;

5° Quinovine, glycoside amer, qui, chauffé avec l'acide chlorhydrique, se dédouble en sucre et en acide quinovique;

6° Acide quinotannique, tannin du quinquina, dont l'écorce renferme 1 à 3 p. 100.

La quinoidine (quinine amorphe) est une résine brune, résidu de la fabrication du sulfate de quinine, mélange variable d'alcaloïdes du quinquina altérés.

La quinicine et la cinchonidine sont des alcaloïdes artificiels, qui se forment quand on chauffe le sulfate de quinine ou de cinchonine avec un peu d'eau et d'acide sulfurique.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Quinquina*. — 1° A l'extérieur, poudre, décoction (15 à 20 gr. pour 200 d'eau), injections, dentifrices, gargarismes;

2° A l'intérieur, comme tonique; poudre (2 à 6 gr.); extrait aqueux, alcoolique, ou mou (3 à 4 gram.); macération de 20 grammes par litre d'eau (2 à 4 tasses);

teinture à  $\frac{1}{5}$  (20 à 50 gouttes); vin à  $\frac{1}{16}$  avec le quin-

quina gris, à  $\frac{4}{32}$ , avec le jaune (1 à 4 cuillerées à bouche);

3° *Comme fébrifuge*, 8 à 10 grammes de poudre en une fois, immédiatement avant l'accès (Torti), ou 30 grammes en 12 doses, à un quart d'heure d'intervalle, le plus longtemps possible avant l'accès (Sydenham); cette seconde méthode vaut mieux; mais la quinine, plus active, moins nuisible au tube digestif, est préférable.

II. *Quinine*. — Dans la fièvre intermittente, les doses varient suivant la forme de la maladie : dans les formes simples, les quotidiennes ou tierces, 50 centigrammes ou 1 gramme en une ou deux fois, douze ou six heures avant l'accès (Jaccoud); dans les formes malignes, 2 à 4 grammes pendant l'accès. Dans la fièvre typhoïde, doses massives (2 gr. en une demi-heure à une heure). A l'intérieur, on emploie le sulfate ou le bromhydrate de quinine et pour les injections sous-cutanées, le sulfate.

III. *Cinchonine et cinchonidine*. — Comme tonique (10 à 20 centigr.), trois ou quatre fois par jour; en solution ou pilules, comme antipériodique (1 à 3 gr.).

La *cinchonidine*, qui agit comme la quinine, n'a les mêmes effets qu'avec des doses quatre fois plus fortes.

*Gambir*. — Produit des *Ouroparia gambir et acida*, de la Malaisie, constitué surtout par la *catéchine*, une matière colorante, la quercitrine, et des sels, il est extrait par décoction des feuilles et bourgeons. — Astringent comme le cachou, il s'emploie aussi en injection (4 pour 250), en lotion, en lavement (4 p. 1000), en gargarisme (8 pour 1000), en potion à l'intérieur (0,50 à 1 gr.).

*Danaïs fragrans*. — Sa racine contient la *danaïne*, principe actif; elle sert en décoction, teinture ou par son suc frais.

*Écorce de coto*. — Écorce rougeâtre, âcre et longue, d'origine inconnue. Active par la cotoïne, elle sert en vin, en teinture alcoolique ( $\frac{1}{3}$ ), à la dose de 15 à 20 gouttes; la cotoïne se donne aussi seule (15 à 20 centigr. p. jour).

*Fleurs de sureau*. — Fleurs du *Sambucus nigra*.

DIAGNOSE. — Les pensées sauvages sont plus grandes et sont pourvues à leur corolle d'un éperon.

DOSES. — Se prescrivent, à l'extérieur en cataplasmes, lotions, collyres et bains; à l'intérieur, en décoction (40 à 60 gr. pour 1 litre d'eau), en extrait, en eau distillée.

### 31. — Composées.

*Chicorée*. — Le *Cichorium intybus*, ou chicorée sauvage, est une plante vivace, commune dans toute l'Europe, renfermant un principe amer seulement dans les feuilles adultes. Les jeunes feuilles servent en salade.

DIAGNOSE. — 1° Les feuilles de chicorée se distinguent de celles de *jusquiame* par leur forme plus allongée; 2° les racines peuvent se confondre avec la *guimauve* à saveur douce, la *bryone*, en minces et larges rondelles, l'*iris*, parfumé, farineux et chargé de nombreuses cicatrices.

DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION. — Infusion ou décoction (15 gr. pour 1000); extrait (8 gr.); sirop simple, composé. La racine de chicorée torréfiée est un succédané très usité du café; sa poudre dans l'eau la colore et tombe au fond, tandis que celle du café surnage et ne cède point de matière colorante.

*Laitue*. — Genre de *Synanthérées*, dont trois espèces sont médicinales :

1° *Laitue cultivée* (*Lactuca sativa*), dont les feuilles et les tiges comprimées fournissent un extrait brun, amer, la *thridace*;

2° *Laitue géante* (*L. altissima*), cultivée en Auvergne pour l'obtention du *lactucarium*, suc qui s'écoule des tiges incisées, et qui, séché au soleil, devient brun, amer, d'odeur vireuse (les autres laitues le fourniraient également);

3° *Laitue vireuse* (*L. virosa*), à suc amer, d'odeur nauséabonde.

Le *lactucarium* et le suc de laitue vireuse ont pour principe actif la *lactucine*, corps cristallisable, amer, peu soluble dans l'eau bouillante et l'alcool.

DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION. — Avec les feuilles de laitue on prépare des cataplasmes, et une eau distillée, qui sert de véhicule aux collyres et potions. — *Thridace* : 4 grammes par dose, répétée plusieurs fois par jour. — *Lactucine* : 50 centigrammes à 2<sup>es</sup>, 50. — *Extrait de laitue vireuse* : mêmes doses. — *Lactucarium* : 30 centigrammes à 1 gramme, en pilules; sirop d'Aubergier (exempt d'opium), 20 à 100 grammes; sirop du Codex (contenant 5 centigr. d'opium p. 20 gram.), 15 à 20 grammes.

**Guaco.** — Substances provenant de plusieurs *Eupatorium* et appelées *guaco*, en Amérique pour leur emploi contre les morsures de serpent. Les feuilles, renfermant la *guacine*, s'emploient en teinture ou infusion.

**Rhizome et racine d'année** — *L'Inula helenium*, plante européenne, contient un camphre cristallisable, l'*hélénine*, une essence, un amidon particulier, l'*inuline*, etc.

DIAGNOSE. — Le *colombo* est jaune et amer; la *bryone* est large, blanche et farineuse; le *colchique* est échancré, farineux et couvert d'aspérités sur sa coupe.

DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION. — I. *Année*. — Se prescrit à l'extérieur, en lavements, décoction, pommade (1 pour 5); à l'intérieur, en infusion,

(15 à 30 gr.), en vin, extrait, poudre (2 à 10 gr.).

II. *Hélénine*. — Se dissout dans l'huile d'amandes douces, pour l'extérieur, et à la dose de 10 centigrammes à l'intérieur.

**Arnica.** — Capitules de l'*Arnica montana*, renfermant une huile essentielle, de l'*arnicine*.

A l'extérieur, teinture ( $\frac{1}{3}$ ); à l'intérieur, infusion (10 à 30 gr.), poudre (30 centigr. à 2 gr.), eau distillée, etc.

**Racine de pyrèthre.** — Provient du *Matricaria pyrethrum*, des régions chaudes et tempérées. La racine de pyrèthre d'Allemagne provient de l'*Anacyclus officinarum*. Le principe actif est la *pyréthrine*, âcre et rubéfiante.

DIAGNOSE. — La saveur brûlante du pyrèthre permettra de le distinguer du *cynoglosse*, de la *bardane*.

DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION. — A l'extérieur, décoction (60 gr. pour 500), en poudre, huile, teinture éthérée, en vinaigre odontalgique, en gargarismes, en collutoires, etc. A l'intérieur : rarement employé en poudre (25 centig. à 1 gr.), en teinture alcoolique au  $\frac{1}{4}$  (2 à 4 gr.).

**Fleurs de camomille.** — Inflorescences du *Matricaria nobilis*, vivace dans l'Europe tempérée. Prescrites à l'extérieur, en lotions, cataplasmes, etc., et à l'intérieur en infusion (10 à 15 gr.), en poudre (0.50 centigr. à 5 gr.), en teinture, vin, sirop, eau distillée.

**Tanaisie** (*Tanacetum vulgare*). — Plante européenne, à odeur forte. Les sommités fleuries sont employées en poudre (2 à 4 gr.) ou en infusion (8 à 16 gr.).

**Absinthe** (*Artemisia absinthium*). — Plante herbacée des régions tempérées, renfermant une huile essentielle, une résine amère, de l'acide absinthique, un principe azoté, l'*absinthine*, etc.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles, partie employée, se distinguent par l'odeur de celles d'*armoïse*, à face inférieure pâle et pubescente.

**DOSES ET MODÉS D'ADMINISTRATION.** — Rarement appliquées à l'extérieur, en cataplasmes, lavements, les feuilles servent en infusion aqueuse (10 à 30 gr.), en teinture au  $\frac{1}{8}$  (2 à 10 gr.), en poudre (1 à 15 gr.), en huile essentielle, etc. La liqueur d'absinthe contient surtout du *genipi*.

L'*absinthine* a été préconisée par deux doses par jour de 10 centigrammes.

**Armoïse** (*Artemisia vulgaris*). — Plante commune en Europe. La racine a été employée en infusion (15. gr. par jour). Les *sommités* servent en poudre, 2 à 4 grammes, en infusion, 8 à 15 grammes par litre d'eau, en macération dans le vin blanc, 30 grammes par litre.

**Semen-contra et santonine.** — On nomme *semen-contra* les fleurs non épanouies de plusieurs plantes du genre *Artemisia*. Elles sont vert rougeâtre, amères, un peu âpres, d'odeur forte et aromatique. Elles doivent leurs propriétés à la *santonine*, corps cristallisable, jaunâtre, amer, insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau bouillante, soluble dans l'alcool et l'éther.

**DOSES ET MODÉS D'ADMINISTRATION.** — I. *Semen-contra* en poudre (1 à 4 gr.) incorporée à du miel ou du sirop, ou en extrait (10 à 30 centigr.).

II. *Santonine* en poudre, en dragées, ou mieux en solution dans l'huile de ricin, les solutions huileuses tuant rapidement les ascarides : 5 à 30 centigrammes suivant l'âge. *Santonate de chaux* (3 centigr.) ou de *soude* (10 à 30 centigr.).

**Fleurs de carthame.** — Encore appelées *safran bâtard*, elles proviennent du *Carthamus tinctorius*,

originaires de l'Inde. Contiennent deux matières colorantes, jaune et rouge, et servent en teinture et à la falsification du safran.

**DIAGNOSE.** — Le *safran* est formé de styles trifides. Les *fleurs de souci* sont ligulées et d'une coloration jaune clair.

**Fleurs de souci.** — Fleurs du *Calendula officinalis*, plante commune dans la zone chaude européenne, utilisées surtout à la falsification du safran.

**Grindelia robusta.** — Ses capitales, utiles par leur matière résineuse, se donnent en extrait fluide (50 centigr. à 2 gr.), en teinture (15 à 20 gouttes), en pilules (de 10 à 15 centigr.).

**Huamanripa.** — Plante résineuse, aromatique, originaire du Brésil, se prescrit en infusion (25 pour 1000).

**Racine de bardane** (*Arctium lappa*). — Commune dans nos champs.

**DIAGNOSE.** — La *belladone* est moins compacte; la *cynoglosse*, d'un tissu moins résistant, a une surface extérieure rougeâtre; le *persil* est aussi moins consistant et a une surface chargée de côtes transversales; l'*aunée* est piquetée sur sa coupe.

**DOSES ET MODÉS D'ADMINISTRATION.** — Décoction (15 à 60 gr. pour 1000), poudre (1 à 4 gr.), teinture

au  $\frac{1}{5}$  (1 à 10 gr.). Les feuilles et les fruits sont préconisés en préparations externes (cataplasmes, teinture).

**Pissenlit** (*Leontodon taraxacum*). — Le suc de ses feuilles est diurétique et laxatif, et passe pour dépuratif. Il entre dans la composition des *jus* ou *sucs d'herbes* avec la fumeterre, la chicorée, le cochléaria, le cresson, la saponaire, le chiendent, etc. Ses sucs, préparés par expression, se donnent à la dose de 100 à 150 grammes par jour.

**Fleurs de pied-de-chat** (*Gnaphalium dioicum*). — Herbe des parties montagneuses de l'Europe. Ses fleurs sont prescrites en infusion (15 à 30 gr. p. 1000), en sirop, et font partie des quatre fleurs.

**Fleurs de tussilage**. — Le *Petasites farsfara* est une plante commune, usitée à l'extérieur en décoction, en injection; à l'intérieur, en infusion (15 à 30 pour 1000), en sirop, en extrait.

**Tréhala ou trikala**. — Coques ovales, construites par la larve d'un insecte, le *Larinus nidificans*, sur un *Echinops*; contenant un suc, la *tréhalose* (Berthelot), elle sert d'aliment en Orient.

**Siegesbeckia orientalis**. — Plante de l'Asie centrale et de l'Australie. A l'analyse, elle donne un corps cristallisable, la *daturyne* (Auffray), et s'emploie par l'extrait de ses feuilles, en sirop, en pilules, de 30 centigrammes d'extrait, à deux par jour.

32. — *Valérianacées, Cucurbitacées, Aristolochiacées et Campanulacées.*

**Valériane** (*Valeriana officinalis*). — Plante indigène dont le rhizome doit ses propriétés à une essence, mélange de *valérène* (terpène qui en forme le quart), de *valérol* (principe oxygéné), de *camphre valérianique* et d'*acide valérianique*. Celui-ci est liquide, monobasique, et donne les *valérianates d'ammoniaque, de zinc, de quinine, de bismuth*.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Rhizome*. — *Poudre* : 3 à 4 grammes par jour. *Infusion* : 10 à 15 grammes par litre. *Teinture alcoolique* : 5 à 10 grammes. *Teinture étherée* : 2 grammes. *Extrait alcoolique* : 2 à 4 grammes. *Essence* : 6 à 10 gouttes. L'acide valérianique entre dans la composition de la liqueur de Pierlot (1 à 3 cuillerées à café par jour, pour adultes).

II. *Huile essentielle*. — 0,20 à 0,50.

III. *Valérianate d'ammoniaque*. — 0,05 à 0,50. C'est une préparation inactive (Rabuteau).

IV. *Valérianates de zinc, de bismuth, de fer, de quinine*. — Inusités.

V. *Valérianate de caféine*. — 0,10.

**Semences de courge**. — La citrouille vulgaire (*Cucurbita pepo*) est cultivée en Europe et en Asie tempérée. Les graines contiennent du mucilage, de l'acide citrullique et surtout la *péporésine*, résine active (Heckel).

Avec 30 à 40 grammes de semences mondées, et autant de sucre, on fait une pâte, qu'on avale délayée dans l'eau. Une heure après, huile de ricin. 75 centigrammes de péporésine agissant comme 250 grammes de semences décortiquées.

**Coloquinte**. — Fruit d'une Cucurbitacée (*Citrullus colocynthis*), jaunâtre, gros comme une orange, renfermant une pulpe blanche, très âcre et amère, qui est la partie usitée, et qui a pour principes actifs : la *colocynthine*, poudre fine, jaune grisâtre, très amère; et la *citrulline*, substance résinoïde, jaune brunâtre.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Coloquinte*. — *Extrait* : 5 à 25 centigrammes. *Teinture* : 1 à 4 grammes. *Vin* (1 partie p. 6 de vin blanc), 10 à 30 grammes. *Pommade* au  $\frac{4}{30}$ . La coloquinte fait partie des pilules de Morison, d'Abernelthy, de Charas et autres préparations.

II. *Colocynthine*. — Granules de 1 milligramme.

III. *Citrulline*. — 5 à 10 milligrammes par la bouche ou la voie sous-cutanée.

**Racine de bryone**. — La *Bryonia dioica* est une herbe commune en France. Sa racine renferme un glycoside amer, la *bryonine* ou *bryonicine*, et s'emploie à l'extérieur en cataplasmes résolutifs, lave-

ments; à l'intérieur, en décoction (10 à 20 p. 1000); en sirop, en vin, en alcoolature. La poudre se donne à la dose de 0,50 à 2 grammes.

**Elaterium.** — Extrait verdâtre, retiré d'une Cucurbitacée originaire de Perse, l'*Ecballium elaterium*. Actif par l'*élatérine*, substance cristallisée, il se prescrit à la dose de 3 milligrammes à 3 centigrammes. L'*élatérine* (1 à 6 milligrammes) se prescrit en poudre avec la crème de tartre (Bright), en teinture alcoolique (Morris).

**Rhizomes d'aristoloche.** — Les aristoloches indigènes (*Aristolochia rotundifolia*, *longa*, *elemtitilis*, *pistolochia*) donnent des rhizomes différents de forme, renfermant un principe amer, l'aristolochine, une essence, de l'acide aristolochique, et prescrits en extrait alcoolique (2 à 4 gr.), en infusion (15 p. 1000), en poudre (4 gr.), etc.

**Rhizome de cabaret.** — Provient de l'*Asarum europæum*, Aristolochiacée des régions chaudes et tempérées de l'Europe. Renfermant un principe cristallisable, l'asarone, il est prescrit à l'intérieur, en poudre (0,60 à 2 gr.), en extrait, comme à l'extérieur (poudre sternutatoire de Saint-Ange). Peu employé.

**Rhizome de serpentaire de Virginie.** — L'*Aristolochia serpentaria* appartient aux régions orientales des États-Unis, et se prescrit par son rhizome, en poudre (0,50 à 4 gr.), en infusion (8 gr. p. 500), en teinture (0,25).

**Lobelia inflata.** — Campanulacée de l'Amérique du Nord, active par la *lobéline*, liquide et volatile; prescrite en poudre de 5 à 30 centigrammes (expectorant), de 50 centigrammes à 2 grammes (émétique), en infusion (4 p. 1000), en teinture au  $\frac{1}{5}$ .

33. — *Caryophyllacées, Salicacées et Chénopodiacées.*

**Saponaire** (*Saponaria officinalis*). — Plante herbacée de l'Europe tempérée. Ses différentes parties, surtout la racine, et les sommités employées dans le commerce, font mousser l'eau. La *saponaire d'Égypte* (*Gypsophila struthium*) est souvent substituée à la saponaire officinale. Celle-ci renferme (ainsi que le *Polygala senega*) un glycoside, la *saponine*, amorphe, inodore, de saveur douceâtre d'abord, puis âcre et amère. La saponine fait mousser l'eau comme le savon.

**DIAGNOSE.** — La racine de saponaire, partie la plus usitée de la plante, se distingue par son écorce rougeâtre extérieurement des racines de *jusquiame* et de *fraxinelle*, dont l'écorce s'isole aisément.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Feuilles.* — On en fait des cataplasmes. Leur suc frais est usité à l'intérieur à la dose de 150 à 200 grammes.

II. *Racine.* — Est employée à l'intérieur surtout en infusion (60 à 100 p. 1000), ou en teinture alcoolique.

**Écorce de saule** (*Salix alba*). — Petits fragments à surface externe grise et peu ridée, à surface interne fauve rosé et lisse, à cassure fibreuse. Astringente, amère, l'écorce contient la *salicine*, principe actif, cristallisant en aiguilles brillantes, très amères, très solubles dans l'eau, dans l'alcool, et se dédoublant par les acides en glucose et en *saligénine*.

La salicine s'emploie à la dose de 1 à 3 grammes.

**Bourgeons de peuplier.** — On utilise les bourgeons de *Populus nigra*, et quelquefois des *Populus balsamifera* et *pyramidalis*. Riches en *salicine*, en populine, en chrysrine, en *blastocolle*, partie utile, et matière qui unit ensemble les écailles du bourgeon, ils sont prescrits en infusion (5 à 15 gr. p. 500), en teinture,

et sont la base de l'onguent populéum (bourgeons, 800 gr.; feuilles de pavot, 500; feuilles de belladone, 500; feuilles de jusquiame, 500; feuilles de morelle, 500; axonge, 4,000 gr.).

**Camphrée de Montpellier.** — Inflorescences d'une Chénopodiacée, du midi de l'Europe, le *Camphorosma monspeliacum*, administrées en vin (30 p. 1000), en tisane (20 p. 1000).

**Vulvaire** (*Chenopodium vulvaria*). — Plante des décombres, à odeur fétide, due à la présence de la *propylamine*, alcaloïde volatil, et à odeur de poisson pourri (voir *Triméthylamine*, p. 213).

#### 34. — Solanacées.

**Douce-amère** (*Solanum dulcamara*). — Arbuste grimpant des régions tempérées de l'hémisphère nord. Ce sont les tiges qui sont employées; elles renferment de la *solanine*, alcaloïde, et de la *dulcamarine* ou *piroglycion* (Geissler), glycoside, donnant à la plante sa saveur. La *solanine* se retire des baies de morelle noire, de la douce-amère, des germes de pommes de terre et d'autres Solanées, et cristallise en aiguilles soyeuses.

**DIAGNOSE.** — La *salsepareille* n'a pas de nœuds à double cicatrice du bourgeon axillaire et du pétiole.

**PHARMACOLOGIE ET DOSES.** — I. *Douce-amère*: Infusion (10 à 40 p. 1000); poudre (2 à 8 gr.); extrait aqueux (0,50 à 10 gr. progressivement).

II. *Solanine*: 5 à 30 centigrammes, en 3 ou 4 fois dans la journée, soit en pilules, soit en cachets.

**Feuilles de morelle.** — Proviennent du *Solanum nigrum*, herbe de l'Europe tempérée. Peu actives et renfermant peu de *solanine*, principe abondant surtout dans les baies, elles s'emploient par le suc des feuilles fraîches en applications externes, et entrent dans la formule du baume tranquille, de l'onguent populéum.

**Fécule de pomme de terre.** — Produit obtenu en râpant les tubercules du *Solanum tuberosum*, herbe originaire de l'Amérique du Sud, et en recevant la pulpe sur un tamis, et les grains d'amidon, dans une cuve, après le passage à travers le tamis.

Avant toutes les réactions de l'amidon, il donne l'empois avec l'eau tiède, et chauffé entre 160° et 200°, ou à 100° avec l'eau acidulée, il se transforme en *dextrine*, puis *glucose*.

**USAGES.** — Cataplasmes; appareils inamovibles avec l'empois d'amidon, seul ou additionné au plâtre. Iodure d'amidon, administré à l'intérieur aux mêmes effets que l'iode.

**Dextrine.** — Produit industriel de transformation de l'amidon de pomme de terre ou de céréales, par la chaleur, la diastase, les ferments, ou les acides dilués.

**USAGES.** — Appareils inamovibles de Velpeau (100 parties de dextrine, 60 d'eau chaude, 60 d'eau-de-vie camphrée).

Base de la poudre contre dyspepsie (Becker).

**Belladone et atropine.** — Plante herbacée (*Atropa belladonna*), dont on emploie surtout les feuilles, d'un vert foncé, d'odeur vireuse, de saveur amère et nauséuse; racine charnue, grisâtre; fruits douceâtres, de la couleur et de la grosseur d'une cerise. Toutes les parties de la plante renferment de l'*atropine*, son principe actif, et un autre alcaloïde, la *belladonine*, sans intérêt.

L'*atropine* est en prismes amers, très solubles dans l'alcool, peu dans l'eau (300 parties à froid, 58 à chaud). On emploie son *sulfate*, très soluble.

**DIAGNOSE.** — I. *Feuilles.* Celles de *tabac* sont couvertes de poils; celles de *datara* sont lobées sur leurs bords; celles de *bourrache* sont rugueuses au toucher; celles de *jusquiame* ont leur deux faces chargées de poils blancs et visqueux.



II. *Racine*. 1° Si elle est entière, la racine d'*ache*, comme de *persil*, se distinguera par son odeur spéciale; celle de *jusquiam* par sa coupe transversale à stries radiales, à cylindre ligneux continu; celle du *caïna*, par sa coupe transversale, montrant des stries radiales très régulières. 2° Si la racine de belladone est coupée, la racine de *mandragore* s'en distinguera par son écorce épaisse, par sa grande consistance; celle de *bardane*, plus dure, par le cercle brun-diffus de sa surface de section; celle de *persil*, plus molle, par ses bourrelets transversaux.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Usage interne*. — 1° *Belladone*: poudre de racine (5 à 30 centigr.) ou de feuilles (5 à 60 centigr.), extrait (5 à 20 centigr.); teinture (20 à 50 centigr.).

2° *Sulfate d'atropine*: 1 à 5 milligrammes en granules de  $\frac{1}{2}$  milligramme ou en solution à  $\frac{1}{100}$  pour injection hypodermique: celle-ci cause parfois des accidents, même à dose minime (Grasset, Hallopeau).

II. *Usage externe*. — 1° *Belladone*: décoction de feuilles sèches (10 gram. par litre), pour injections, lotions; cigarettes anti-asthmatiques (1 gramme de

feuilles sèches); pommade à  $\frac{1}{6}$  ou  $\frac{1}{8}$  de poudre ou d'extrait; baume tranquille (belladone, tabac, etc., bouillis dans l'huile), pour frictions contre le rhumatisme; onguent *populeum* (belladone et bourgeons de peuplier chauffés avec l'axonge), sur les hémorroïdes.

2° *Sulfate d'atropine*: collyre (5 centigr. dans 10 à 20 gram. d'eau), 1 à 2 gouttes.

*Fruits de piment*. — Ce sont les fruits du *Capsicum annuum*, du piment des jardins ou annuel, herbe originaire de l'Amérique. La *capsicine*, principe actif, est un mélange de matières grasses et de matières résineuses (Buchholz).

Le piment s'emploie à l'intérieur, en poudre (0,3 à 1 gr.) en pilules, en teinture, vinaigre, etc.; à l'extérieur, en poudre mêlée au cataplasme (15 à 20 gr.), en gargarisme.

*Piment de Cayenne*. — Fruit du *Capsicum fastigiatum*, originaire d'Amérique. Même composition et mêmes usages que le précédent, mais plus d'acreté.

*Tabac et nicotine*. — Les feuilles desséchées et fermentées du *Nicotiana tabacum* contiennent de la *nicotianine*, cristallisable, volatile, d'odeur faible de tabac, de saveur amère, et 2 p. 100 (Havane) à 8 p. 100 (tabac commun) de *nicotine*, liquide oléagineux, brunissant et s'épaississant à l'air, volatil, d'odeur de tabac, de saveur acre et brûlante, très soluble dans l'eau, donnant avec les acides des sels solubles.

DIAGNOSE. — Les feuilles de *belladone* et celles de *datura* ne sont point couvertes de poils; celles de *jusquiam* ont des poils plus longs et plus blancs, une nervure plus blanche et un long pétiole.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — Le tabac a été proposé en lavements sous forme de fumée, ou mieux d'infusion (1 gr. de feuilles sèches pour 120 d'eau). Son usage interne se fait à la dose de 10 à 50 centigrammes en poudre ou infusion.

La *nicotine* n'est pas employée.

*Scopolia japonica*. — La racine contient 2 alcaloïdes (Lauggard), *scopoline* et *atropine*. Le premier a les mêmes effets que l'atropine.

*Feuilles et fruits de stramoine*. — Ce sont les produits utilisés en médecine du *Datura stramonium*. La *daturine*, alcaloïde et principe actif est en prismes, peu solubles dans l'eau, et s'extrait des semences (0,50 p. 1000 de daturine seulement dans les feuilles).

DIAGNOSE. — Les feuilles de *mauve* sont nettement

digitinerves; celles de *jusquiame*, de *tabac*, de *digitale*, de *bourrache* se distinguent des feuilles de *datura* par la présence de poils.

PHARMACOLOGIE ET DOSES. — Les feuilles servent en cigarettes, en cataplasmes, en poudre (0,05), en infusion (20 à 50 centigr. pour 125 gr. d'eau). Les fruits sont préférés pour la teinture alcoolique (2 à 40 gouttes), et le vin de stramonium. Les feuilles entrent dans la formule du baume tranquille.

**Jusquiame** (*Hyoscyamus niger*). — Plante très vénéneuse, dont on emploie les feuilles, les semences, la racine. Son principe actif, *Hyoscyamine*, est en aiguilles, peu solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther.

DIAGNOSE. — I. *Feuilles*. — Celle du *tabac* sont plus cassantes et ont des nervures plus obliques; celles de *bourrache* sont rugueuses; celles de *belladone* sont peu chargées de poils à la face inférieure; celles de *digitale* sont très amères.

II. *Racine*. — Celle de *belladone*, comme celle du *persil*, n'a pas un cercle ligneux coloré en jaune; celle de *cainca* n'a pas une moelle aussi bien limitée que la *jusquiame*; celle de *fenouil* a une coupe transversale qui, humectée, devient nettement grise.

III. *Semences*. — Les graines de *pavot* sont réniformes.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — A l'intérieur: *hyoscyamine*, mêmes doses que pour l'atropine; *poudre de feuilles et extrait de jusquiame*, 10 à 60 centigrammes jusqu'à 1 gramme par jour.

A l'extérieur: *collyre d'hyoscyamine* (comme celui d'atropine); *huile de jusquiame*, en frictions contre les douleurs.

**Duboisia myoporoides**. — Arbuste d'Australie, dont le principe actif, la *duboisine*, en fines aiguilles peu solubles dans l'eau, agit comme l'atropine.

DOSES ET PHARMACOLOGIE. — La *duboisine* s'emploie progressivement de  $\frac{1}{4}$  de milligramme à 1 milligramme. Son sulfate est prescrit en injection hypodermique (Dujardin-Beaumetz), en collyre (Galezowski).

**Pituri** (*Duboisia Hopwoodii*). — Plante d'Australie, contenant la *piturine*, qui a les mêmes effets que la *duboisine*.

**Noix vomique**. — On appelle ainsi les graines de *Strychnos nux vomica*, plante des Indes et d'Australie. Les graines contiennent, comme principes actifs:

1° La *strychnine*, alcaloïde cristallisable, incolore, inodore, très amer, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, donnant des sels cristallisables et solubles (surtout le nitrate); la solution alcoolique, chauffée avec l'acide azotique, dégage des vapeurs rouges, et se convertit en une masse résineuse, soluble dans l'eau bouillante.

2° La *brucine*, alcaloïde cristallisable, plus soluble dans l'eau que la *strychnine*, soluble dans l'alcool; l'acide azotique lui donne une couleur rouge de sang, que le chlorure d'étain fait passer au violet; elle est surtout contenue dans l'écorce.

3° L'*igasurine*, alcaloïde cristallisable, soluble dans l'eau et l'alcool. Ces trois alcaloïdes sont combinés à l'*acide igasurique*, qui, isolé, est amorphe, brunâtre. La noix vomique contient 0,25 à 0,50 p. 100 de *strychnine*, 0,12 à 0,50 de *brucine*.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Noix vomique*. — *Poudre*, 5 à 20 centigrammes en nature ou en pilules. *Extrait alcoolique*, 5 à 45 centigrammes en pilules. *Teinture*, 30 à 40 gouttes par jour (3 à 5 chez les enfants).

II. *Strychnine*. — On emploie surtout le *sulfate*, en pilules, granules, sirop, injections sous-cutanées:

1 milligramme deux fois par jour d'abord; aller progressivement à 3 centigrammes par jour.

La noix vomique par son extrait entre dans la composition des pilules de Wilson, comme la strychnine, dans la formule des granules du Codex, et du *collyre d'Anderson* (10 centigr. de strychnine; 30 grammes d'eau distillée; acide acétique, q. s.).

**Écorce de fausse angusture.** — De même origine que la noix vomique, elle contient aussi ses alcaloïdes, parmi lesquels la brucine y existe le plus abondamment (2,5 pour 100). Elle n'est jamais utilisée, mais est importante par la confusion que l'on peut en faire avec la *vraie angusture* (voir *Rutacées*, p. 82).

**Fèves de Saint-Ignace.** — Graines du *Strychnos Ignatii*, arbuste grimpant de la Cochinchine. Elles renferment, 0,50 de brucine, 1,50 pour 100 de strychnine, des traces d'igasurine. C'est du reste de ces graines que l'on retire la strychnine.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — Teinture (1 à 5 gouttes); poudre (0,80, à 0,05). C'est la base des *pilules aperitives* (poudre de fèves de Saint-Ignace, 0,50 centigrammes; extrait alcoolique de noix vomique, 0,50 centigrammes; pour 50 pilules; une au commencement du repas); des *gouttes amères de Baumé* (macération de fèves de Saint-Ignace et de carbonate de potasse dans l'alcool, 2 à 8 gouttes par jour).

**M'boundou.** — Racine du *Strychnos icaja*, en cônes lisses et rougeâtres, active par la strychnine contenue; employée au Gabon comme poison d'épreuve.

**Hoang-nan.** — Écorce du *Strychnos Gaultieria*, contenant plus de brucine que de strychnine et administrée en poudre (5 à 15 centigr.), en extrait alcoolique, par injections hypodermiques.

**Curare.** — Substance toxique dont se servent certaines peuplades américaines pour empoisonner

leurs flèches, et qui est fournie par plusieurs *Strychnos*. Masse résineuse, noire, à cassure brillante, amère, peu soluble dans l'eau, d'une richesse variable en principes actifs, dont le plus important est la *curarine*, alcaloïde cristallisable, incolore, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — On s'en sert surtout en injections hypodermiques (1 centigr. par injection), jusqu'à 15 par jour, avec un intervalle d'une demi-heure après chaque injection.

**Spigélies.** — Deux espèces : 1° Spigélie du Maryland (*Spigelia marilandica*); 2° Spigélie anthelminthique (*Sp. anthelmintica*); ce sont des plantes herbacées des forêts américaines, utilisées surtout par le rhizome.

**DIAGNOSE.** — Le rhizome de spigélie du Maryland est plus petit, plus sillonné, que la *racine de serpentaire*; sa saveur le distingue de la *racine d'arnica*.

### 35. — Scrophulariacées.

**Digitale et digitaline.** — On n'emploie que la *Digitalis purpurea*, ou espèce pourprée, plante européenne des terrains secs incultes et siliceux.

La partie usitée est la *feuille radicale*, née du collet : elle est lancéolée, vert foncé, d'odeur de thé, de saveur amère; elle doit être recueillie sur les pieds de deux ans, récemment récoltée, pulvérisée au moment du besoin. Si ces précautions ne sont pas observées, l'effet varie d'intensité : d'où les divergences d'opinions relatives aux doses utiles (Hayem).

Les feuilles de digitale renferment, comme principes actifs, plusieurs glycosides, dont les plus importants sont : la *digitonine*, voisine de la saponine (V. *Saponaire*, p. 115); la *digitaline*, insoluble dans l'eau; la *digitaléine*, soluble; la *digitoxine*, qui a l'ac-

tion la plus énergique ; la *digitalivésine*, produit de décomposition de la digitaline. Les produits qu'on appelle *digitalins amorphes* (Homolle et Quévenne) et *digitaline cristallisée* (Nativelle) sont des mélanges des principes précédents : c'est la première qui est officinale, et qu'on emploie faite d'agent entièrement pur ; la seconde est deux fois plus active.

DIAGNOSE. — Les feuilles de *jusquiame*, de *mauve*, de *tabac* sont couvertes d'un duvet spécial.

Les feuilles de *belladone* ont une face supérieure verdâtre, marquée de taches jaunes.

Les feuilles de *bourrache*, de *pulmonaire* sont rugueuses.

Les feuilles de *stramoine* ont leurs faces glabres.

Les feuilles de *conyze* sont rudes au toucher et, froissées, sont fétides.

Les feuilles de *bouillon blanc* sont recouvertes d'un duvet laineux et abondant.

DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION. — La digitale étant un médicament qui s'accumule (1), il faut en surveiller attentivement les effets, en interrompre l'usage pendant quelques jours de temps à autre, le cesser dès que paraissent les signes d'intolérance (vomissements, irrégularités du pouls).

*Poudre de feuilles.* — Dans l'adynamie cardiaque, 30 à 50 centigrammes en infusion, en deux ou trois fois dans la journée. Comme diurétique, 50 à 75 centigrammes. Comme antithermique, 50 centigrammes à 1<sup>re</sup>, 50, en infusion, dans une potion prise par cuillerées d'heure en heure (Hayem). La macération de 25 à 30 centigrammes de poudre dans 200 grammes d'eau froide, pendant douze heures, filtrée et administrée en cinq ou six fois dans la journée, est aussi une bonne préparation. Les pilules de

(1) Voy. Paul Lefert, *Aide-mémoire de thérapeutique : Accumulation des médicaments.*

poudre peuvent provoquer des vomissements, ou traverser l'intestin sans agir.

*Extrait.* — Mêmes doses que la poudre en potion.

*Teinture.* — 40 à 30 gouttes par jour, en une ou deux fois dans de l'eau ou en potion.

*Digitaline.* — 1 à 5 milligrammes par jour, par granules de 1 milligramme.

Pour les injections hypodermiques, il faut utiliser la *digitaléine* (c'est la digitaline allemande), soluble dans l'eau (solution de 10 centim. cubes d'eau distillée pour 20 milligr. de digitaléine); administrer 5 à 10 gouttes et augmenter progressivement.

*Leptandra virginica.* — Plante des parties orientales des États-Unis. Le rhizome, partie employée, muni de nombreuses radicelles grêles, à saveur nauséuse, contient un glucoside (Wayne, de Cincinnati), qui cristallise en aiguilles, la *leptandrine*.

PHARMACOLOGIE ET DOSES. — Poudre (1<sup>re</sup>, 50 à 4 gr.). Teinture (3 à 6 gram.). *Leptandrine* du commerce (15 à 25 centigr.).

*Bouillon blanc.* — Les fleurs de *Verbascum thapsus*, herbe bisannuelle de l'Europe tempérée, sont les parties employées; elles servent journellement à l'extérieur en infusion (10 à 30 gram. pour 1 litre d'eau), en macération (10 à 15 gram. p. 1000).

*Gratiolle* (*Gratiola officinalis*). — Plante de la médecine populaire, nauséuse et énergique, prescrite en poudre comme émétique (0,50 à 1 gram.), en infusion comme purgative (2 à 3 gram.).

### 36. — Labiées.

*Fleurs de lavande.* — La lavande officinale (*Lavandula vera*) se récolte pour ses fleurs au commencement de juillet. Toute la plante contient une huile essentielle, très odorante (1  $\frac{1}{2}$  p. 100, dans les

fleurs), se prescrit en infusion (5 à 10 gr. p. 1000), en teinture, en eau distillée, en préparation (baume tranquille, baume nerval, eau de Cologne, alcoolat de lavande).

L'huile a été employée à l'extérieur en frictions.

**Fleurs de stœchas.** — Le *Lavandula stœchas* fleurit abondamment dans la région méditerranéenne. Renfermant aussi une huile essentielle, il a les mêmes propriétés que la lavande officinale.

**Hysope.** — Les feuilles et inflorescences sont les parties usitées de l'*Hyssopus officinalis*, plante méditerranéenne. Actif par une huile volatile jaunâtre, il sert en infusion (10 à 15 p. 1000), ou extérieurement en cataplasmes résolutifs.

**Menthe poivrée** (*Mentha piperita*). — Plante des régions tempérées, elle est surtout cultivée pour l'extraction de l'essence, composée d'une essence liquide et d'un camphre, qui se dépose à une basse température, le *menthol*. Les feuilles de menthe se prescrivent en infusion (5 p. 1000), en alcoolat, en sirop, en tablettes (*pastilles de menthe anglaise*), en huile essentielle (6 à 10 gouttes dans une potion). Le *menthol* est recommandé en potion (5 p. 100), et surtout préparé en cônes, il sert à l'extérieur contre la migraine, ou les douleurs de dents en mélange odontalgique (2 parties de menthol, 3 parties de croton chloral).

**Thym et thymol.** — Du *Thymus vulgaris*, plante de jardins, récoltée dans le Midi; en mai et en automne, on retire par distillation une essence. Celle-ci, traitée de nouveau par distillations fractionnées, donne un mélange liquide de cymène et de thymène, et du thymol.

Le *thymol* ou *acide thymique* est en cristaux prismatiques, peu solubles dans l'eau (1 p. 1000), solubles dans l'alcool et l'éther; il est moins toxique que le phénol.

**Serpolet.** — On se sert de toutes les parties du *Thymus serpyllum*. Son essence donne aussi du thymol. Le serpolet se prescrit en poudre (2 à 4 gr.), en infusion (10 à 15 gr. p. 1000).

**Feuilles de mélisse.** — Le *Melissa officinalis* est abondant dans le midi de la France. Il se prescrit en infusion (5 à 10 gram. p. 1000) et fait partie de l'eau de mélisse des Carmes.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles de *mauve* n'ont pas une nervation pennée; celles de *menthe*, plus grandes, sont pourvues de dents aiguës sur les bords.

**Sauge.** — Le *Salvia officinalis* donne à la pharmacie ses sommités fleuries et ses feuilles; la variété de Provence est considérée comme plus active. La sauge se prescrit en infusion (15 à 30 gram. p. 1000), en vin, en eau distillée, etc.

**Romarin.** — Les feuilles du *Rosmarinus officinalis*, cultivé dans les régions méditerranéennes, sont actives par leur huile essentielle; elles sont prescrites en infusions (5 à 20 p. 1000), comme en cataplasmes, et entrent dans la composition de vulnéraires.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles d'*hysope* sont plus longues et plus larges.

**Lierre terrestre** (*Nepeta hederacea*). — Plante commune prescrite en infusion, sirop, extrait, etc.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles ont un pétiole plus long, et sont moins aromatiques que celles de *mélisse*.

**Ortie blanche** (*Lamium album*). — Les fleurs sont prescrites à l'intérieur en infusion (15 p. 1000), à l'extérieur en injections (30 p. 1000).

**Petit chêne.** — Toutes les parties aériennes du *Teucrium chamaedrys* servent en médecine et s'emploient en poudre (5 à 10 gram.), en infusion (25 à 50 p. 1000, etc.).

**Monarde ponctuée** (*Monarda punctata*). — Plante de l'Amérique du Nord, utile par ses feuilles et ses

sommités. Plus active que la menthe, contenant une essence rougeâtre, elle est remplacée souvent par le basilic sauvage.

37. — *Convolvulacées.*

**Scammonée.** — Gomme-résine extraite du *Convolvulus scammonia*. La scammonée d'Alep est en masses couvertes d'une poussière blanche, à cassure brillante et noire, d'odeur et de saveur de beurre cuit. Son principe actif est la scammonine, identique à la jalapine.

**DIAGNOSE.** — Les gommes-résines d'Ombellifères, comme le *ladanum*, s'en distingueront par leur odeur propre.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — Mêmes que celles du jalap. La scammonée entre dans la composition de l'eau-de-vie allemande, de biscuits purgatifs, et de nombreuses spécialités.

**Racine de turbith.** — Fournie par l'*Ipomœa turpethum*. Active par sa résine spéciale, elle agit mieux et aux mêmes doses que le jalap.

**Kaladana.** — Semences de l'*Ipomœa nil*, des régions tropicales. Actives par une résine jaune pâle, elle s'administre en pilules (30 à 40 centigr.), en teinture (6 à 8 gram.), en poudre (3 à 4 gram.).

**Jalap.** — Racine d'une Convolvulacée du Mexique (*Convolvulus purga*), gris foncé, d'odeur nauséabonde, de saveur âcre, dont on extrait la résine de jalap, qui a pour principe actif la convolvuline, amorphe, incolore, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, transformée par les alcalis en acide convolvulique, bien moins actif. La jalapine, très analogue à la convolvuline, est le principe actif du *Convolvulus orizabensis*.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — Poudre de racine : 50 centigrammes à 1 et 2 grammes. — Ré-

sine : 30 à 60 centigrammes en poudre ou pilules.

Teinture de jalap composée ou eau-de-vie allemande (racine de jalap, 8; racine de turbith, 1; scammonée, 2; alcool, 90) : 15 à 30 grammes (drastique).

38. — *Apocynacées et Asclépiadacées.*

**Laurier-rose** (*Nerium oleander*). — Arbrisseau commun dans le midi de l'Europe. Il contient 2 alcaloïdes (Lukomski), la pseudo-curarine et l'oléandrine, substance jaune et semi-cristalline. Comme succédané de la digitale, il s'administre avec l'extrait alcoolique de l'écorce (25 à 75 centigr. dans les vingt-quatre heures), en pilules, en potion.

**Strophanthus ou inée.** — Arbuste grimpant des régions tropicales, dont les graines renferment la strophanthine, glycoside amer, très soluble dans l'eau, que les acides dédoublent en glycose et en strophanthinine.

On emploie le strophanthus en teinture (25 centigr. à 2 gram.), en extrait (1 à 5 milligr.), ou en injection hypodermique (solution renfermant 1 milligr. par gram. d'eau).

**Feuilles de pervenche.** — Les feuilles officinales sont celles de la petite pervenche (*Vinca minor*), herbe de nos régions. Elles contiennent du tannin et un principe amer.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles de pervenche conservent leur forme malgré la dessiccation et sont petites.

On les distinguera facilement de l'*Uva ursi*, rougeâtre et à limbe épais.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — A l'extérieur, cataplasmes. A l'intérieur, décoction (15 à 30 p. 500).

**Alstonia** (*A. scholaris* et *constricta*). — Plantes des Indes et d'Australie. On utilise leur écorce, sous le nom d'écorce de Dita, en poudre (1 gr. à 1<sup>er</sup>, 50) en

teinture au  $\frac{1}{5}$  (3 à 6 gram.), en infusion (10 p. 100),

100 à 200 grammes par jour.

**Geissospermum laeve.** — L'écorce de cet arbre du Brésil renferme 2 alcaloïdes, la *geissospermine* cristallisée, la *percirine*, amorphe, et sert en décoction (60 p. 1000), à la dose de 1 à 2 verres par jour.

**Aspidosperma quebracho.** — Arbre, originaire de la République Argentine, dont l'écorce est employée contre les fièvres intermittentes dans son pays d'origine, et qui a pour principe actif l'*aspidospermine*, alcaloïde cristallisable, amer, très peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et dans l'éther.

On emploie l'*extrait* ou la *teinture de quebracho* (50 centigr. à  $\frac{1}{2}$  gram. par jour), ou l'*aspidospermine* (5 à 10 centigr.).

**Gelsemium sempervirens.** — De cette plante du Mexique et des États-Unis, on emploie surtout un mélange de la racine et du rhizome, qui renferme un alcaloïde, la *gelsémine*, toxique et formant avec les acides des sels employés. Son chlorhydrate est une poudre cristalline, blanc jaunâtre, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — Chlorhydrate de *gelsémine*, 1 à 2 milligrammes par jour. — *Teinture de gelsemium*, 10 à 40 gouttes, deux à trois par jour. — *Extrait fluide*, 5 à 20 centigrammes, trois fois par jour.

**Écorce de mudar.** — Écorce de la racine du *Calotropis procera*, Asclépiadacée de l'Asie et de l'Afrique tropicale. Active par sa résine, elle se prescrit en poudre comme altérant (20 à 40 centigr.), comme émétique (2 à 4 gram.).

**Argel.** — Feuilles du *Solenostemma argel*, plante vivace de la haute Égypte. Elles sont employées, mêlées au séné, par les indigènes de Nubie.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles de *Cassia angustifolia*, *acutifolia*, sont vertes sur les deux faces et moins amères.

39. — *Borraginacées, Gentianacées, Ericacées.*

**Bourrache** (*Borago officinalis*). — Herbe annuelle de nos pays, qui donne ses fleurs, ses feuilles, actives par leur mucilage et le nitrate de potasse; usitées en infusion (30 à 60 p. 1000) et en cataplasmes.

**DIAGNOSE.** — Les feuilles de *pulmonaire* ont des poils moins longs et des nervures secondaires peu nettes.

**Racine de consoude.** — Donnée par le *Symphytum officinale*, herbe de notre pays, elle sert par son mucilage, en infusion (15 à 30 p. 1000).

**DIAGNOSE.** — La racine d'*aconit* montre des cicatrices et irrite la langue; celle de *cynoglosse* laisse aisément arracher son écorce; celle de *bardane* est de plus grande consistance.

**Racine de cynoglosse.** — Produit du *Cynoglossum officinale*, herbe vivace des terrains incultes ou sablonneux; usité en pilules, mais actif par l'opium et la jusquiame ajoutés.

**DIAGNOSE.** — Les fragments de *saponaire* ont un bois jaune; le *pyrethre* brûle la langue et a une odeur spéciale; l'*aconit* a une coupe farineuse.

**Racine d'orcanette.** — Souche de l'*Alkanna tinctoria*, des bords méditerranéens, utile par l'acide alkannique, matière colorante usitée en pharmacie pour colorer la pommade rosat, etc.

**DIAGNOSE.** — La *garance* est entourée d'un suber gris, qui se soulève facilement; le *ratanhia*, ligneux, a une saveur spéciale.

**Feuilles de pulmonaire.** — Appartenant au *Pulmonaria officinalis*, commun dans le nord de la France, rugueuses comme la bourrache, elles ont les mêmes usages.

**Gentiane** (*Gentiana lutea*). — Sa racine a pour principe actif un glycoside cristallisable, la *gentiopyrine* ou *gentianine*. Elle se donne en macération ou décoction (8 à 15 gram. p. 500 d'eau); teinture alcoolique (1 à 3 gram.), extrait (10 à 50 centigr.).

DIAGNOSE. — L'amertume de la gentiane permet de distinguer sa racine de celles de la réglisse et du pyréthre.

**Petite centaurée** (*Erythraea centaurium*). — Plante commune en Europe et en Asie. On emploie toutes les parties aériennes.

Contenant de la *centaurésine* et un principe amer, elle s'emploie en lavements, et à l'intérieur en infusion (10 à 30 p. 1000), en teinture, extrait, vin, etc.

**Ményanthe** (*Menyanthes trifoliata*). — Les feuilles, renfermant un glycoside amer, la *ményanthine*, se prescrivent sous les mêmes formes que la centaurée et font partie du sirop antiscorbutique.

**Gaultheria procumbens**. — Arbuste de l'Amérique du Nord, utile par ses feuilles.

DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION. — I. Feuilles. — Elles se prescrivent en infusion (1 à 4 gram.).

II. *Essence de Wintergreen* ou *huile de gaulthérie*. — Liquide incolore, d'odeur forte et agréable, peu soluble dans l'eau, miscible à l'alcool et à l'éther, extrait des feuilles: c'est un salicylate de méthyle.

Antiseptique plus énergique que l'acide salicylique, presque aussi actif que l'acide phénique, ni toxique, ni irritant. On l'a employée pour le *pansement des plaies*, en solution hydro-alcoolique, 2<sup>sr</sup>,50 p. 100 d'eau et autant d'alcool, ou 5 grammes p. 100 d'alcool et 50 d'eau.

À l'intérieur, on l'a essayée dans le *rhumatisme articulaire aigu*: 3 à 5 gouttes en solution alcoolique, en renouvelant souvent la dose.

**Busserole** (*Arbutus uva-ursi*). — Arbrisseau des régions montagneuses, utile par ses feuilles. Dans sa composition, entrent du tannin, un glycoside, l'*arbutine*, qui oxydé donne de la quinone et de l'acide formique.

DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION. — Les feuilles se prescrivent en poudre (2 à 10 gram.), en infusion (10 à 30 p. 1000).

L'*arbutine* se donne à la dose de 0<sup>sr</sup>,50 à 1 gramme, dans les vingt-quatre heures.

**Airelle ponctuée** (*Vaccinium vitis idæa*). — Les feuilles ont été appliquées en cataplasmes et sont souvent mêlées à celles de l'*uva-ursi*.

DIAGNOSE. — L'*airelle ponctuée* a des feuilles plus larges que la busserole (p. 133), chargées de punctuations noires et de côtes saillantes à la face inférieure, se déchirant sans se briser, comme l'*uva-ursi*.

40. — *Oléacées, Sapotacées, Ilicinées.*

**Manne**. — Suc concret, sucré, qui découle d'un frêne (*Fraxinus ornus*) de Sicile.

On distingue la *manne en larmes*, en stalactites blanches, douces, sucrées, sèches; et la *manne en sortes*, en grumeaux irréguliers, un peu mous, moins agréable, mais plus active.

Purgatif doux: 10 à 20 grammes chez les enfants, 50 grammes chez les adultes. Son principe actif (*mannite* ou *sucré de manne*), est purgatif à la dose de 30 grammes.

**Huile d'olive**. — Les olives, fruits de l'*Olea europæa*, cueillies avant maturité pour la table, donnent par leur péricarpe 70 p. 100 d'huile. Cette huile, que solidifie une température de 6° à 8° au-dessus de 0°, contient de la margarine (Chevreul), un mélange de glycérine et d'acides gras (Collet, Heintz), et de l'*oléine*. On distingue d'après le mode d'extraction plusieurs

LEFERT. — Pharmacologie.



variétés commerciales d'huile d'olive : huile vierge, obtenue par expression à froid ; huile ordinaire, extraite à chaud ; huile lampante, tournante, d'enfer, résultat du traitement par la chaleur ou les alcalis des tourteaux des opérations précédentes. L'huile d'olive, qu'on falsifie avec les huiles de pavot, de colza, de navette, d'arachide, etc., sert de base à des préparations pharmaceutiques et entre dans les usage externes.

**Écorce de frêne** (*Frazinus excelsior*). — Plaques minces, grises, avec quelques verrues blanchâtres à la surface. La *frazine*, glycoside en prismes incolores, se donne de 1 gramme à 1<sup>er</sup>,5, par jour, comme fébrifuge.

**Gutta-percha**. — Latex recueilli par des incisions de 1 à 2 centimètres de profondeur (40 à 50 kilogr. de gutta par arbre) sur le *Palaquium gutta*, arbre originaire de Singapoor. Produit en masses, extensible en lames, se ramollissant vers 100°, utile pour la fabrication d'instruments, pour les pansements humides, comme imperméable, et même, associé à l'acide chrysophanique et dissous dans le chloroforme, prescrit dans certaines maladies de peau.

**Écorce de monésia ou écorce de Guaranhem**. — Elle provient du *Lucuma glycyphlœa*, arbre du Brésil. Active par le tannin (7 à 8 pour 100), elle contient aussi de la *monésine*, substance analogue à la saponine, et se prescrit à l'intérieur en extrait (0,5 à 1<sup>er</sup>,50), en sirop, etc., ou à l'extérieur, en poudre ou en pommade.

**Maté ou thé du Paraguay**. — C'est une poudre des feuilles grillées et broyées de l'*Ilex paraguayensis*. Appelée *caa-cuy*, *caa-mirim*, *caa-guaçu*, selon sa qualité, elle doit ses propriétés à la caféine, et se prescrit en infusion (30 à 40 gr. pour 1000).

#### 41. — Santalacées et Primulacées.

**Santal**. — Substance ligneuse provenant du *Santalum album* (Santalacées). L'essence de santal, liquide jaune clair, se donne dans les mêmes cas que le copahu, et est mieux supportée par le tube digestif : 1 à 2 grammes en capsules.

**Benjoin**. — Mélange de nombreuses résines et renfermant de l'acide benzoïque (14 p. 100), de l'acide cinnamique, et une huile parfumée, le *styrrol*, il provient du *Styrax benzoin*, arbre d'Océanie. Les incisions se font sur des arbres de huit à vingt ans et laissent échapper des larmes, réunies plus tard en pains. Le benjoin se prescrit rarement à l'intérieur (1 à 2 gr.), plutôt à l'extérieur en teinture, fumigations. La teinture (1 partie pour 5 d'alcool) fait partie de mixtures odontalgiques, et de liquides cosmétiques (lait virginal, etc.).

**Storax ou styrax calamite**. — Produit de l'aliboufier (*Styrax officinale*), arbuste originaire d'Asie mineure. Il contient de l'acide cinnamique et de l'acide benzoïque. Mêmes propriétés que le benjoin.

**Embellia ribes**. — Myrsinacée, qui donne un acide, l'acide embélique (Warden), dont les sels d'ammonium sont anthelminthiques et se prescrivent à la dose de 0<sup>er</sup>,18 à 0<sup>er</sup>,40, en sirop ou avec du miel.

#### 42. — Polygonacées et Juglandacées.

**Rhubarbe**. — Racine de plusieurs Polygonées du genre *Rheum*. La *rhubarbe officinale* ou de *Moscovie* est d'un jaune pur, de saveur amère. Son principe actif est un acide amorphe, probablement identique à l'acide cathartique (voy. Séné, p. 59), et non l'acide chrysophanique ou *rhéique*, trop peu abondant pour expliquer les effets purgatifs. Elle contient, de plus, de l'acide rhéotannique, de l'émodin et des principes colorants.

variétés commerciales d'huile d'olive : huile vierge, obtenue par expression à froid ; huile ordinaire, extraite à chaud ; huile lampante, tournante, d'enfer, résultat du traitement par la chaleur ou les alcalis des tourteaux des opérations précédentes. L'huile d'olive, qu'on falsifie avec les huiles de pavot, de colza, de navette, d'arachide, etc., sert de base à des préparations pharmaceutiques et entre dans les usage externes.

**Écorce de frêne** (*Frazinus excelsior*). — Plaques minces, grises, avec quelques verrues blanchâtres à la surface. La *frazine*, glycoside en prismes incolores, se donne de 1 gramme à 1<sup>er</sup>,5, par jour, comme fébrifuge.

**Gutta-percha**. — Latex recueilli par des incisions de 1 à 2 centimètres de profondeur (40 à 50 kilogr. de gutta par arbre) sur le *Palaquium gutta*, arbre originaire de Singapoor. Produit en masses, extensible en lames, se ramollissant vers 100°, utile pour la fabrication d'instruments, pour les pansements humides, comme imperméable, et même, associé à l'acide chrysophanique et dissous dans le chloroforme, prescrit dans certaines maladies de peau.

**Écorce de monésia ou écorce de Guaranhem**. — Elle provient du *Lucuma glycyphlœa*, arbre du Brésil. Active par le tannin (7 à 8 pour 100), elle contient aussi de la *monésine*, substance analogue à la saponine, et se prescrit à l'intérieur en extrait (0,5 à 1<sup>er</sup>,50), en sirop, etc., ou à l'extérieur, en poudre ou en pommade.

**Maté ou thé du Paraguay**. — C'est une poudre des feuilles grillées et broyées de l'*Ilex paraguayensis*. Appelée *caa-cuy*, *caa-mirim*, *caa-guaçu*, selon sa qualité, elle doit ses propriétés à la caféine, et se prescrit en infusion (30 à 40 gr. pour 1000).

#### 41. — Santalacées et Primulacées.

**Santal**. — Substance ligneuse provenant du *Santalum album* (Santalacées). L'essence de santal, liquide jaune clair, se donne dans les mêmes cas que le copahu, et est mieux supportée par le tube digestif : 1 à 2 grammes en capsules.

**Benjoin**. — Mélange de nombreuses résines et renfermant de l'acide benzoïque (14 p. 100), de l'acide cinnamique, et une huile parfumée, le *styrrol*, il provient du *Styrax benzoin*, arbre d'Océanie. Les incisions se font sur des arbres de huit à vingt ans et laissent échapper des larmes, réunies plus tard en pains. Le benjoin se prescrit rarement à l'intérieur (1 à 2 gr.), plutôt à l'extérieur en teinture, fumigations. La teinture (1 partie pour 5 d'alcool) fait partie de mixtures odontalgiques, et de liquides cosmétiques (lait virginal, etc.).

**Storax ou styrax calamite**. — Produit de l'aliboufier (*Styrax officinale*), arbuste originaire d'Asie mineure. Il contient de l'acide cinnamique et de l'acide benzoïque. Mêmes propriétés que le benjoin.

**Embellia ribes**. — Myrsinacée, qui donne un acide, l'acide embélique (Warden), dont les sels d'ammonium sont anthelminthiques et se prescrivent à la dose de 0<sup>er</sup>,18 à 0<sup>er</sup>,40, en sirop ou avec du miel.

#### 42. — Polygonacées et Juglandacées.

**Rhubarbe**. — Racine de plusieurs Polygonées du genre *Rheum*. La *rhubarbe officinale* ou de *Moscovie* est d'un jaune pur, de saveur amère. Son principe actif est un acide amorphe, probablement identique à l'acide cathartique (voy. *Séné*, p. 59), et non l'acide chrysophanique ou *rhéique*, trop peu abondant pour expliquer les effets purgatifs. Elle contient, de plus, de l'acide rhéotannique, de l'émodin et des principes colorants.

A petites doses, eupeptique (10 à 20 centigr. par jour).

A dose de 2 à 5 grammes, purgative. Elle se donne en poudre, pilules, extrait (25 centigr. à 1 gr. suivant l'effet cherché), teinture (10 à 20 gouttes), vin (3 à 20 gram.).

L'acide chrysophanique, extrait de la rhubarbe, en aiguilles jaune doré, peu solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther, est employé en pommade

$\left(\frac{1}{8}\right)$ .

**Racine de patience** — Dans le commerce, on se sert des racines de plusieurs rumex, jadis du *Rumex patientia*, aujourd'hui plutôt du *Rumex obtusifolius*. La *rumicine*, matière colorante mal connue, paraît identique à l'acide chrysophanique de la rhubarbe. La patience s'emploie surtout en décoction (200 pour 1000).

**DIAGNOSE.** — La *gentiane* est amère et plissée longitudinalement; la *reglisse* est sucrée, et ne présente point d'anneaux à sa surface.

**Bistorte** (*Polygonum bistorta*). — Plante des prairies bourbeuses, elle donne son rhizome, prescrit à l'intérieur en décoction (30 à 60 p. 1000), poudre, extrait; à l'extérieur, en injection, gargarisme (13 p. 1000).

**DIAGNOSE.** — La *tormentille* présente des points déprimés cicatriciels; le *fraisier* a une coupe rouge au centre, rose au niveau du bois.

**Sarrasin** (*Polygonum fagopyrum*). — Utile par ses graines, chargées d'amidon, qui servent à l'alimentation dans certaines provinces et dont on a fait des cataplasmes.

**Homeriana.** — Plante de Russie, prescrite par Laskoff, contre la tuberculose, en infusion (30 p. 1000).

**Feuilles de noyer et brou de noix.** — Produits provenant du *Juglans regia*, originaire de Perse, et actifs par la grande quantité de tannin contenu. Le brou de noix, portion charnue du péricarpe, est en morceaux noirâtres, irréguliers. L'infusion de feuilles (10 p. 1000) est employée à l'intérieur, à l'extérieur, les feuilles et le brou sont prescrits en décoction, injection, lavement, collyre.

#### 43. — Conifères.

**Térébenthine et terpène.** — Liquide glutineux, odorant, qui découle de plusieurs Conifères, particulièrement du *Pinus pinaster* (*térébenthine commune de Bordeaux*). La térébenthine est soluble dans l'alcool, solidifiable par la magnésie, d'odeur désagréable et de saveur amère. Distillée avec l'eau, elle laisse pour résidu une résine transparente (*colophane*), et laisse dégager l'essence de térébenthine, liquide incolore, mobile, d'odeur forte, de saveur acre et brûlante, lévogyre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, attirant l'oxygène de l'air qui la résinifie.

La térébenthine, ou essence de térébenthine rectifiée, est le produit de distillation, dans le vide, au bain-marie, de l'essence de térébenthine en présence d'un carbonate alcalin. C'est un liquide incolore, mobile, d'odeur spéciale. Son monochlorhydrate solide est le camphre artificiel.

La terpène est un bihydrate de térébenthine; c'est un corps cristallisable, incolore, soluble dans l'alcool, dans 22 parties d'eau bouillante et 200 d'eau froide, qui prend naissance par action de l'acide azotique sur un mélange d'alcool et d'essence de térébenthine. Bouillie avec l'eau acidulée d'acide chlorhydrique, elle donne le *terpinol*, liquide inco-

lore, d'odeur de jasmin, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION. — I. Térébenthine.** — Elle s'emploie, à l'extérieur, en pommade, liniments, etc.

**II. Essence de térébenthine.** — 1° *Usage interne.* — 1 à 4 grammes par jour, en capsules, dans les catarrhes; 4 à 8 grammes dans les névralgies; 30 grammes, comme taénifuge. En inhalations, 5 à 20 grammes par litre d'eau.

2° *Usage externe.* — Frictions d'essence pure ou mêlée d'huile (liniments); pommade à  $\frac{1}{4}$ ; émulsions pour lotions et lavements.

**III. Terpène.** — 30 à 60 centigrammes par jour, en cachets, pilules, ou solution faiblement alcoolique.

**IV. Terpinol.** — Pris en capsules dosées à 10 centigrammes (Dujardin-Beaumetz).

**Galipot ou barras.** — Suc résineux du *Pinus pinaster*. C'est une térébenthine privée de sa partie fluide par dessiccation lente sur l'arbre qui le produit, soit aussi parce que la température est trop basse pour maintenir le produit liquide, soit enfin qu'à certaines époques, le végétal soit plus pauvre en essence (Guibourt). Il entre comme base dans certains emplâtres.

**Colophane.** — Produit obtenu en chauffant le galipot (*colophane de galipot*), en distillant les térébenthines (*colophane de Bordeaux, d'Amérique*). Hémostatique, fait partie de l'onguent de styrax, est employée à l'extérieur.

**Poix résine ou résine jaune.** — Obtenue en brassant dans l'eau bouillante le résidu de la préparation de l'essence de térébenthine, mélange de colophane et d'acide abiétique vrai; elle fait partie d'emplâtres (de Vigo, d'althæa).

**DIAGNOSE.** — La résine de jalap ne se réduit pas en fine poussière, et possède une saveur âcre.

**Térébenthines d'Amérique.** — Elles sont produites par le *Pinus palustris* (*térébenthine de Boston*), par le *Pinus taeda* (*térébenthine de la Caroline*), sont visqueuses, jaunâtres, à saveur chaude, à odeur agréable, et tiennent de l'australène dans leur composition.

**Térébenthine de Strasbourg.** — Produit du *Pinus abies*, citronné, fluide, à odeur suave, à saveur peu amère; c'est la térébenthine officinale du Codex, base des pilules solidifiées par la magnésie, mais elle est fort chère et souvent remplacée par la térébenthine du pin maritime.

**Baume du Canada.** — C'est une térébenthine, et non un baume, produite par le *Pinus balsamea*, arbre de l'Amérique septentrionale, toujours obtenue par incisions; c'est un mélange de résine et d'huile essentielle; utile à l'intérieur et surtout en histologie.

**Térébenthine de Venise.** — Suc oléo-résineux du mélèze (*Abies larix*), arbre de l'Europe centrale, obtenu par des trous profonds faits à la tarière. Moins siccatif que les autres térébenthines, elle est la base de nombreux onguents (baume de Fioravanti, savon de Starkey, etc.).

**Bourgeons de pin.** — Donnés par le *Pinus silvestris* et non par un sapin, récoltés surtout en Bourgogne et en Champagne, actifs par l'oléo-résine qui unit les écailles entre elles, ils sont prescrits à l'intérieur, en infusion (20 à 30 p. 1000), en sirop; à l'extérieur, en bains, lotions, injections.

**Goudron végétal.** — Produit de distillation des axes de plusieurs Conifères, et même du hêtre et du bouleau, soit en faisant chauffer des bois résineux dans des alambics de fonte, soit en obtenant les parties liquides qui s'écoulent d'amas de bûches brûlant par le sommet. Le goudron végétal contient peu

de créosote, mais en revanche il donne par la distillation un mélange solide d'anthracène, de paraffine, de naphthaline. La *pyrocatechine* est l'ensemble des principes que le goudron abandonne à l'eau.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — A l'extérieur, pommade (4 p. 30) ou glycére. A l'intérieur, capsule (0,25 à 4 gr. par 24 heures), eau de goudron (préparée en laissant en contact pendant vingt-quatre heures 3 parties de goudron, 15 de sciure de bois de sapin, et 1 litre d'eau distillée); *émulsion de goudron* (goudron, 20; alcool à 90°, 100; teinture de quillaja, 100; eau chaude, 880).

**Genévrier** (*Juniperus communis*). — Les baies de genévrier, fruits du genévrier commun, font partie du vin diurétique. Seules, on les emploie, à l'intérieur, sous forme d'infusion (15 gr. p. 300 d'eau), d'essence (1 à 4 gouttes), d'extrait (4 à 8 gr.) : évaporé en consistance de miel et sucré, cet extrait donne le *rob de genévrier*, qui se prend par cuillerées à café — A l'extérieur, elles s'emploient en fumigations.

**Sabine** (*Juniperus sabina*). — Arbrisseau, dont les rameaux renferment une essence isomère avec celle de térébenthine (2 à 10 p. 100), à laquelle sont dus ses effets et son odeur spéciale. Son action sur l'utérus la fait employer à l'intérieur, en poudre (50 centigr. à 2 gr. en plusieurs fois), ou en infusion (4 à 5 gr. p. 1000), en teinture, extrait, huile volatile (4 à 10 gouttes). A l'extérieur, comme révulsif, on s'en sert en poudre ou pommade (1 partie d'extrait de sabine pour 9 de vaseline).

**Huile de cade.** — Liquide épais, inflammable, d'odeur forte, de saveur brûlante, obtenue par distillation du genévrier oxycedre (*Juniperus oxycedrus*). On l'emploie pure, ou mélangée de vaseline ou d'huile.

**If, thuya.** — Plantes dont les effets emménagogues sont douteux. On employait les feuilles de la première, les sommités de la seconde.

**Dammar.** — Résine provenant des *Dammara orientalis* et *australis* (Conifères) et d'une Diptérocarpée, le *Shorea robusta*. Les produits des dammara sont de trois à quatre variétés (des Indes, de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calédonie); ils découlent des arbres sous forme de stalactites et se présentent dans le commerce en masses irrégulières, transparentes, résistantes et colorées en jaune plus ou moins foncé.

**Sandaraque.** — Produit qui s'écoule en larmes, soit spontanément, soit par des incisions, probablement du *Callitris quadrivalvis*, plante du nord de l'Afrique. C'est une oléo-résine privée de son essence, soluble dans l'alcool et hémostatique à l'extérieur.

#### 44. — Graminées.

**Amidon, son et gluten.** — *Amidon.* — Matière blanche, inodore, fine, douce au toucher, formée de grains à couches concentriques, circonscrivant un point central ou hile, colorée en bleu par l'iode, insoluble dans l'eau, l'alcool, se transformant en *empois* au contact d'une eau à température de 55° à 85°, se dédoublant en *dextrine* et *glucose*, sous l'action de la diastase et des acides étendus, enfin se dissolvant dans les acides et alcalis concentrés. Extrait surtout du blé (*Triticum sativum*), il provient aussi du riz, du maïs, de la pomme de terre, et peut, en outre, être falsifié avec des matières étrangères, craie, plâtre, etc.

L'amidon s'emploie en lavements (15 à 30 gr. pour 1000); et sur la peau irritée, en poudre, cataplasmes, glycéres (voir *Glycérine*, p. 191).

**Son.** — Formé des enveloppes des grains des diverses espèces de blés, divisés par la meule, et de

quelque peu d'amidon. S'il est laxatif, il le doit à une substance azotée, la *céréatine*.

**Gluten.** — Obtenu par le lavage de l'amidon, c'est de l'albumine végétale; substance collante, insoluble dans l'eau, il se compose de glutine, de caséine végétale et de matière grasse.

**Chiendent.** — Il est de deux variétés dans le commerce :

Le *petit chiendent* (*Triticum repens*), en paquets de stolons souterrains, racornis par la dessiccation et contenant une matière gommeuse (7 à 8 p. 100), la *triticine*, très soluble dans l'eau.

Le *gros chiendent* (*Cynodon dactylon*), formé de racines à surface vernissée et dure.

Tous les deux sont diurétiques. Infusion (15 à 30 p. 1 litre d'eau).

**Orge.** — On emploie le fruit de l'*Hordeum vulgare*. Il est dit *mondé*, s'il est débarrassé de ses glumes, *perlé*, s'il a passé entre deux meules horizontales. Tous deux contiennent de l'amidon (60 à 70 p. 100), du gluten, de la dextrine, des matières grasses, dont l'orge perlé est plus pauvre, etc., et servent en tisanes et bouillies.

**Gruau d'avoine.** — Donnée par l'*Avena sativa*, herbe annuelle, originaire d'Asie; ce sont des fruits dépouillés de leur enveloppe par le battage et le passage entre deux meules horizontales. Renfermant de l'amidon (20 à 24 p. 100), de la gomme, etc., il est prescrit en tisane (30 gr. pour 1 litre d'eau), en cataplasmes.

**Diastase et malt.** — La *diastase* est une matière azotée, un ferment soluble, qui existe dans l'orge, l'avoine, le blé, les pommes de terre en voie de germination, et qui transforme l'amidon en dextrine et en glycose. La salive mixte renferme une substance azotée (*diastase animale* ou *salivaire*, *ptyaline*) qui a la même propriété.

Quand la digestion des féculents se fait mal, on peut remédier à l'insuffisance salivaire par le *malt*, orge germé. Mêmes doses, même formes pharmaceutiques que la pepsine (p. 218).

**Riz.** — C'est dans les régions chaudes et marécageuses de l'Europe, de l'Asie, de l'Amérique septentrionale, que s'élève le riz (*Oryza sativa*). Les grains renferment 80 à 85 p. 100 d'amidon, et servent à l'intérieur en décoction; à l'extérieur, en lavements, poudres, cataplasmes.

**Maïs** (*Zea mais*). — Les *stigmates* sont fortement diurétiques et employés en infusion (15 gr. p. 300 d'eau).

**Sucre de canne** — Extrait jadis seulement de la canne à sucre (*Saccharum officinarum*), aujourd'hui de palmiers, de graminées, de la betterave, de l'érable, etc., il est contenu dans la région médullaire de la plante. C'est un produit soluble dans la moitié de son volume d'eau, dans l'alcool chaud et souvent falsifié avec le glucose.

**Vétiver.** — Racines de l'*Andropogon muricatus*, grêles, dures, d'une coloration jaune pâle, de saveur amère, d'odeur forte de myrrhe. Stimulant et parfum.

**Canne de Provence** — Plus souvent en rondelles qu'en longueur, c'est le rhizome du grand roseau (*Arundo donax*), plante des régions humides. Contenant de la gomme, du mucilage, des sels de potasse; on la prescrit beaucoup en infusion.

#### 43. — Liliacées et Palmiers.

**Aloès** — Suc épais des feuilles de diverses Liliacées du genre *Aloès*.

L'*aloès succotrin*, le plus estimé, est en masses brun foncé, de cassure brillante, rouges et translucides sur les bords, d'odeur balsamique, de saveur amère, solubles dans l'eau bouillante et l'alcool. Ses prin-

cipes actifs sont : l'*aloïne*, cristaux incolores, de saveur amère et douceâtre, solubles dans l'eau bouillante, difficilement dans l'eau froide et l'alcool; et l'*aloétine*, modification amorphe de l'aloïne, plus abondante et plus purgative que celle-ci.

L'*aloès des Barbades*, produit comme le précédent; surtout par l'*Aloe vera*, s'écoule des feuilles coupées à leur base et disposées sur deux plans inclinés, est chauffé et écumé à une douce température, et conservé dans des calebasses.

L'*aloès caballin* est un mélange impur de suc de plusieurs variétés d'aloès.

DIAGNOSE. — Les *aloès* se distinguent par l'odeur; les *cachous* sont brun chocolat, lorsqu'on les met en poussière.

DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION. — *Pilules*, 20 centigrammes à 1 gramme. — *Extrait*, 10 à 50 centigrammes. — *Teinture*, 5 à 30 gouttes. L'aloès fait partie du baume du Commandeur, de l'élixir de longue vie, de Garus, des grains de santé du Dr Franck, des pilules angéliques, antecibum, de Morison, etc. — *Pilules écossaises* ou *d'Anderson* (aloès des Barbades, 24 gr., gomme-gutte, 24 gr.; essence d'anis, 4 gr.; miel blanc, q. s.). F. s. a. pilules de 0,20, prendre de 2 à 6 pilules.

**Scille.** — Liliacée, dont on emploie les *squames* ou écailles du bulbe. On rejette les tuniques superficielles et centrales, et on ne fait usage que des tuniques intermédiaires, épaisses, d'un blanc rosé, pleines d'un suc visqueux, amer, âcre et corrosif. Son principe actif est la *scillaine*, glycoside amer, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool; le produit nommé *scillitine* paraît être un extrait de composition variable.

DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION. — *Bulbe*, 10 à 30 centigrammes, en poudre, pilules, infusion. — *Teintures*, 10 à 20 gouttes. — *Vinaigre scillitique*

à  $\frac{1}{12}$ ; 1 à 3 grammes en potion. — *Oxymel scillitique* (1 partie de vinaigre p. 4 de miel): 5 à 10 grammes (excitant bronchique et diurétique). — *Vin scillitique* ou *diurétique amer de la Charité* (scille, baies de genièvre, écorce de quinquina ou de citron, etc., macérées dans le vin blanc); 20 à 40 grammes. — *Vin diurétique de Trousseau* ou de l'*Hôtel-Dieu* (6 gr. de digitale et 1 gr. de scille, pour 400 gr. de vin blanc et 50 d'alcool): 20 à 40 grammes représentant 25 à 30 centigrammes de digitale.

**Rhizome d'asperge.** — Improprement appelé *racine* dans les droguiers, il appartient à l'*Asparagus officinalis*, herbe européenne. Il contient une amide, l'*asparagine*, de la *mannite*, des sels de potasse, etc.; est une des cinq racines apéritives du Codex et se prescrit en infusion (5 à 10 gr. p. 1000).

Les *turions*, ou *pointes d'asperges*, ont les mêmes effets.

**Salsepareille.** — Genre d'Asparaginées des pays chauds, dont plusieurs espèces fournissent à la thérapeutique leur *racine*. Elle contient une essence, un principe âcre, et une substance cristallisable, la *smilacine*, insoluble dans l'eau froide, peu soluble dans l'eau chaude, soluble dans l'alcool, et qui paraît être son principe actif.

DIAGNOSE. — La *douce-amère* présente un cylindre de bois net, et n'a pas de nœuds foliaires; les *racines d'asperges* sont molles et parcheminées à leur surface.

DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION. — Décoction de 60 à 90 grammes pour 4500 d'eau, que l'on réduit au tiers. On l'associe souvent au gâlec et au sassafras. Elle fait partie du *sirup de Cuisinier*, de la *tisane de Feltz* (dépuratifs).

**Colchique** (*Colchicum autumnale*). — Plante dont on emploie le *bulbe*, ovoïde, brun foncé extérieurement,

blanc et farineux à l'intérieur, de la grosseur d'un marron; et les *semences*, dont les effets sont plus constants. Le principe actif est la *colchicine*, alcaloïde amorphe, blanc jaunâtre, amer, soluble dans l'eau et dans l'alcool.

DIAGNOSE. — Les *graines de moutarde noire* diffèrent de celles de colchique par la tache blanche du hile, leur moindre résistance, et leur enveloppe brune, lisse et sèche.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Colchique*. — Poudre de semences, 5 à 30 centigrammes. Extrait alcoolique, même dose, en pilules. Teinture de semences, 1 à 8 grammes. Vin de bulbes, 4 à 16 grammes.

II. *Colchicine*. — 1 à 3 milligrammes, en granules ou en injection sous-cutanée.

Rhizome d'*ellébore blanc*. — C'est la tige souterraine du *Veratrum album*, des montagnes de l'hémisphère boréal, du *Veratrum viride* d'Amérique. Le produit contient deux alcaloïdes, la *jervine* et la *vératrine* (voir *Cévadille*, p. 146), un principe amer, la *vératramarine*, de l'acide jervique, etc.

DIAGNOSE. — La souche de l'*ellébore noir* est pourvue de collerettes transversales et n'a point un axe de bois isolable; celles de l'*ache* et de l'*angélique* sont spongieuses d'odeur pénétrante.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — A l'intérieur, 50 centigrammes à 1 gramme par jour, par doses de 3 à 20 centigrammes, en poudre, pilules, infusion, décoction. — A l'extérieur, pommade à  $\frac{1}{6}$ .

*Cévadille*. — Graines du *Schœnoaulon officinale*, herbe vivace du Mexique et du Venezuela. C'est un produit important par ses trois alcaloïdes: la *vératrine*, la *sabatrine* et la *sabadilline*.

La *vératrine* est un alcaloïde cristallisable, inodore, acre non soluble, dans l'eau froide, très peu dans

l'eau bouillante, facilement dans l'alcool et l'éther, donnant des sels solubles dans l'eau.

DIAGNOSE. — Les *graines de coings*, mucilagineuses dans la bouche, sont aplaties et plus larges; l'*ergot de seigle*, d'odeur spéciale, présente une fente ventrale.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Semences de cévadille*. — Décoction à  $\frac{5}{200}$  pour lotions, contre les poux de la tête, seulement si la peau est intacte.

II. *Vératrine*. — A l'intérieur, 1 à 3 milligrammes, jusqu'à 3 centigrammes par jour, en granules de 1 milligramme (la poudre et les solutions irritent la gorge). — A l'extérieur, pommade à  $\frac{1}{25}$ .

*Squine*. — Portions de la souche du *Smilax china*, plante de Chine et du Japon. Renfermant de l'amidon, du tannin, une matière colorante, elle se prescrivait en tisane ou en sirop, et était un des quatre bois sudorifiques.

Rhizome de *petit houx*. — Produit du *Ruscus aculeatus*, arbuste commun en Europe, actif par ses sels de potasse, il se prescrit en tisane (30 p. 1000) et fait partie des cinq racines apéritives mineures.

*Muguet* (*Convallaria maialis*). — Plante indigène, dont les racines et les feuilles contiennent la *convallamarine*, glycoside cristallisable, agissant comme purgatif drastique; et dont les fleurs renferment la *convallarine*, glycoside incristallisable, extrêmement amer, très soluble dans l'eau, d'action analogue à celle de la digitale.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — Extrait aqueux (de feuilles ou de toute la plante): 1 à 2 grammes par jour en pilule ou en potion. *Convallamarine*: 10 centigrammes en solution dans l'eau légèrement alcoolisée (G. Sée).



**Sagous.** — Fécule donnée par deux palmiers, les *Metroxylon Rumphii* et *M. sago* et quelques espèces voisines. La moëlle de l'arbre abattu avant la floraison est écrasée, délayée dans l'eau et jetée sur un tamis. L'amidon décanté forme des granules que l'on dessèche au soleil ou sur des plaques chauffées. Il y a trois espèces de sagou (Guibourt) : *sagou ancien* en grains arrondis isolés, *sagou des Moluques* rosé, en grains petits, soudés ensemble, *sagou-tapioca* en masses irrégulières. C'est un aliment.

**DIAGNOSE.** — L'*arrow-root* est moins dur ; le *tapioca* est formé de parcelles allongées et cristallines.

**Sang-dragon.** — Sous quatre formes, en globules, en baguettes, en masses, en galettes, c'est le produit résineux des fruits du *Calamus draco*, palmier d'Océanie. Il est obtenu en battant ou grattant les fruits mûrs, et en faisant fondre la résine purifiée au soleil ou au feu. Base d'onguents et emplâtres.

**Dattes.** — Fruits du *Phoenix dactylifera*, renfermant des matières sucrées, albuminoïdes, pectiques, de l'acide gallique, etc. Emollients et analeptiques.

**Noix d'arec.** — Fruits d'*Areca catechu*, arbre indien, donnant une variété de cachou et contenant une matière tannique rouge, qui fournit de la *pyrocatechine* par distillation sèche. Administrés à la dose de 6 à 10 grammes dans du lait.

46. — *Amaryllidacées* et *Iridacées*.

**Narcisse des prés** (*Narcissus pseudo-narcissus*). — Le bulbe administré de 2 à 4 grammes, les fleurs de 30 centigrammes à 1<sup>re</sup>, 50, en poudre ou en extrait, contiennent la *narcitine* (Jourdan), substance blanche, aromatique et soluble dans l'eau.

**Rhizome d'iris.** — Produit de plusieurs iris, récolté en août, coupé en tronçons et séché. Avec la

dessiccation se développe l'odeur de violette. Renfermant beaucoup d'amidon et une matière cristalline, camphre d'iris, le rhizome sert en parfumerie et à fabriquer des pois à cautère.

**DIAGNOSE.** — L'*acore vrai*, en cylindre, est jaunâtre, a une saveur chaude, n'a nullement l'odeur de violette.

**Safran.** — Styles du *Crocus sativus*, plante d'Europe et d'Asie, récoltés en automne et desséchés au feu sur tamis. Le safran du commerce renferme un glycoside colorant et amorphe, la *polychroïte*, une substance rouge, la *crocine*, une huile essentielle jaune, etc.

**DIAGNOSE.** — La *carthame* est sans odeur de violette et est formée de corolles tubuleuses.

**DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION.** — Poudre (5 à 50 centigr.), infusion (60 centigr. p. 1000). Fait partie du sirop de Delabarre, du laudanum de Sydenham, de l'élixir de Garus, de l'électuaire de safran composé, etc.

47. — *Zingibéracées*, *Orchidacées*, *Aroïdées*.

**Gingembre** (*Zingiber officinale*). — Herbe des pays chauds, dont la racine, de saveur âcre et brûlante, d'odeur forte et aromatique, s'emploie en poudre (50 centigr. à 2 gram. dans du pain azyme), en infusion (4 à 8 gr. dans 500 d'eau), en teinture alcoolique (2 à 4 gr.).

**DIAGNOSE.** — La *zélodaire longue* a une saveur moins irritante et n'est jamais ramifiée.

**Galanga.** — De diverses espèces commerciales (*G. mineur*, *majeur*, *léger*) ; c'est le rhizome de l'*Alpinia officinarum*, herbe du midi de la Chine, et de l'*Alpinia galanga*, plante des Indes. Il renferme des substances cristallisables, kampféride, galangine et alpinine, avec de l'amidon, de l'huile essentielle, etc.

**DIAGNOSE.** — L'*ellebore noir* a des collerettes transversales noires et est chargé de racines adventives fines et nombreuses.

**USAGES.** — Condiment en Russie et base de drogues anciennes.

**Curcuma.** — Portions souterraines de divers *Curcuma*, plantes originaires des Indes. Par son huile volatile et sa matière colorante jaune et cristallisable, la *curcumine*, le curcuma est aromatique et surtout employé en histologie et en pharmacie pour la coloration de formes médicamenteuses.

**Arrow-root.** — Féculé extraite des rhizomes du *Maranta arundinacea*, originaire de l'Amérique centrale. Les rhizomes sont écrasés à la meule, jetés au tamis, et l'amidon (15 à 20 p. 100) est recueilli par un filet d'eau. On en fait des bouillies.

**Cardamome.** — De diverses origines (Siam, Malabar, Java, Ceylan, Bengale, etc.), on appelle ainsi les fruits d'*Elettaria* et d'*Amomum*, utiles par leur amidon et leur huile essentielle, comme condiment et produit aromatique.

**Maniguette.** — Graines de l'*Amomum melegueta*, herbe de la côte occidentale de l'Afrique, entrant dans certaines opérations et usitées en médecine vétérinaire.

**DIAGNOSE.** — Les *semences de colchique* sont acres, prismatiques et gluantes.

**Zédoaire.** — Portion du rhizome du *Curcuma zedoaria*, des Indes, base de certaines préparations (baume de Fioravanti, élixir de longue vie, etc.).

**DIAGNOSE.** — Le *colombo*, la *canne de Provence*, le *gingembre*, etc., s'en distinguent par l'odeur et la saveur.

**Salep.** — Bulbes de plusieurs *Orchis*, desséchés par le feu ou le soleil, après avoir été lavés et enfilés. Rempli d'un mucilage (50 p. 100) et d'amidon, le

salep sert en potages, en tisane (10 p. 1000), en chocolat et en gelée.

**Vanille.** — Fruit du *Vanilla claviculata*, plante mexicaine. Cueillies avant maturation, séchées et mises en botte, ces fausses gousses, qui renferment du sucre, de la gomme et une matière cristallisable, parfumée, la *vanilline*, servent surtout en parfumerie et en confiserie.

**Acore vrai.** — Tige souterraine du roseau odorant, *Acorus calamus*, aroidacée originaire des bords de la mer Noire. Riche en amidon, en gomme, en huile essentielle; c'est un aromatique.

#### 48. — *Cryptogames.*

**Rhizome de polypode commun.** — Donné par le *Polypodium vulgare*, commun en Europe et dans l'Asie tempérée, il fait partie des anciennes compositions (confection Hamech, etc.).

**Rhizome de fougère mâle** (*Aspidium filix mas*). — Cette racine contient une essence, une résine, du tannin et de l'*acide flicique*. On peut l'administrer, à dose de 5 grammes, en poudre ou en décoction. Mais la préparation la plus usitée est l'*extract éthéré de fougère mâle*, demi-fluide, verdâtre, insoluble dans l'eau, obtenu en épuisant par l'éther la poudre du rhizome: 2 à 4 grammes, en capsules, en électuaire ou en émulsion.

**Capillaires.** — En France, on emploie surtout les capillaires du Canada (*Adiantum pedatum*), de Montpellier (*Ad. capillus Veneris*), du Mexique (*Ad. tenerum*). Actifs par leur tannin et leur mucilage, ils sont prescrits en tisane (15 gram. pour 1 litre), en sirop.

**Lycopode.** — Spores du *Lycopodium clavatum*, herbe de l'hémisphère boréal. Riche en huile essentielle (47 p. 100), en matière azotée ou pollénine.

**DIAGNOSE.** — Le *lupulin* est rougeâtre, très amer, à odeur forte; la *dextrine* est sucrée et d'une coloration jaune sale.

**USAGES.** — C'est un topique pour les maladies de peau, et une poudre utile au pharmacien pour enrober les pilules.

**Piligan** (*Lycopodium saururus*). — Actif par la *piliganine*, alcaloïde (Adrian et Bardet), il s'emploie en infusion dans son pays d'origine (République Argentine), par le chlorhydrate de piliganine, à la dose de 1 à 2 centigrammes.

**Lichen d'Islande.** — Il renferme un acide amer (*cétrarique*), un acide gras (*lichenstéarique*), et une fécule (*lichénine*). C'est un analeptique, autant qu'un amer : employé en décoction (15 à 30 gram. par litre d'eau) ou en gelée (100 à 200 gram., par jour). Une décoction de lichen *non lavé* contient la partie amère et est stomachique; le lichen *lavé* à l'eau bouillante est mucilagineux et calmant; débarrassé complètement de la partie amère par une solution alcaline, il n'est plus que nourrissant.

**Manne céleste.** — C'est probablement la manne des Hébreux. Elle est formée de corps durs, petits et mucilagineux, trouvés sur le sol des provinces du Caucase, comme en Algérie, et dus à un lichen, *Lecanora esculenta*.

**Amanita muscaria.** — Champignon qui a pour principe actif la *muscarine*. Leurs effets physiologiques sont les mêmes que ceux de la fève de Calabar et de l'ésérine. Celle-ci est préférable en thérapeutique oculaire. L'amanite et son alcaloïde n'ont pas d'emplois thérapeutiques.

**Polypore du mélèze** (*Polyporus officinalis*). — Encore appelé *agaric blanc*, il renferme de l'*agaricine* (72 p. 100), résine blanche et acide, de l'acide *agaricique* et de la *fongine*; prescrit en poudre (0,25 à

1 gram.), en extrait (5 à 20 centigr.), en tisane (3 à 12 gram. p. 1000).

**Amadou** (*Polyperus fomentarius*). — Encore appelé *agaric de chêne*, c'est le champignon lui-même, dépouillé de son enveloppe dure, de sa portion inférieure, macéré dans l'eau, battu, desséché et battu de nouveau. Constitué par une cellulose spéciale, la *fongine*, c'est un hémostatique.

**Ergot de seigle.** — Corps allongé, arqué, long de 1 à 5 centimètres, épais de 1 à 4 millimètres, prismatique et triangulaire, marqué d'un sillon sur chaque face, noir violacé, d'odeur forte et désagréable, de saveur astringente, surmonté d'un corps grisâtre, peu adhérent (*sphacélie*). C'est un mycélium, un état transitoire de l'évolution d'un champignon, le *Claviceps purpurea*, qui se développe, pendant les années humides, à la place du grain de seigle, plus rarement sur d'autres céréales : l'ergot de blé, plus gros, plus court, peut le remplacer médicalement.

Ses principes actifs sont : 1° *Acide sclérotique*, gris brunâtre, insipide, hygroscopique, soluble dans l'eau, dont l'ergot contient 4 à 5 p. 100 ;

2° *Scléromucine*, substance azotée, amorphe, gommeuse, inodore, insipide, se gonflant dans l'eau ; l'ergot en contient 2 à 3 p. 100 ;

3° *Ergotinine* (Tanret), alcaloïde azoté, qui peut cristalliser en aiguilles blanches, solubles dans l'alcool et l'éther, mais qui est plus soluble dans l'eau à l'état amorphe que cristallisé.

De plus, l'ergot contient plusieurs matières colorantes (*scléroréthyne*, *sclérogéodine*, *scléroxanthine*), de la *méthylamine* et de la *triméthylamine*, des sels de potasse et de chaux, etc.

L'*ergotine Bonjean* (extrait aqueux d'ergot), l'*ergotine de Wiggers* (extrait alcoolique), l'*écboline* et l'*ergotine de Wenzell* (regardées à tort comme des

alcoïdes), ne sont que des mélanges des principes actifs précédents.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Ergot de seigle.* — S'altérant facilement, il doit être pulvérisé au moment du besoin. On l'emploie surtout en poudre: en obstétrique, 1 à 3 grammes, divisés en paquets de 50 centigrammes, qu'on fait avaler dans de l'eau à intervalles de quinze minutes; les effets se manifestent en dix minutes. Pour un usage prolongé, 10 à 50 centigrammes, plusieurs fois par jour. Plus rarement, *infusion* de 3 grammes d'ergot pour 250 grammes d'eau, par cuillerées à bouche toutes les heures.

II. *Ergotine Bonjean.* — A l'intérieur, 10 à 50 centigrammes en pilules ou en potion. Les *injections hypodermiques* ont une action plus sûre, plus rapide, sont légèrement douloureuses, mais ne produisent pas d'abcès si la solution est pure. La solution dans l'eau ou la glycérine est à  $\frac{1}{15}$ . Une seringue de Pravaz contient 6 à 7 centigrammes d'ergotine, ce qui répond à plus de 10 fois la même dose donnée par la bouche.

**Laminaire** (*Laminaria Cloustoni*). — Algue récoltée sur les bords de la Manche, utile par les pétioles cylindriques, contractés à l'état de sécheresse, et augmentant de volume au contact de l'eau. Emploi en chirurgie.

**Agar-agar.** — On désigne ainsi des algues gélatineuses exotiques, ou leur extrait gélatineux. Sous forme de filaments blonds, rameux, cassants, c'est une matière qui, au contact de l'eau, augmente de 13 fois son volume, et devient translucide.

Condiment et support de culture en bactériologie.

**Colle du Japon.** — Substance importée de Cochinchine, produit d'algues, autre forme de l'agar-agar, en baguettes comprimées en bandes longues et ri-

dées (Handbury), elle augmente encore de volume au contact de l'eau et contient, comme l'agar-agar, un principe gélatineux, la *gélase* (Payer), et sert à faire des gelées et des confitures.

**Carrageen** (*Chondrus crispus*). — Algue de tous les rivages; contenant un mucilage spécial, gonflant avec l'eau, il sert pour cette raison à faire des cataplasmes, et à dilater les trajets fistuleux; à l'intérieur, en tisane (10 p. 1000), en gelée et en sirop.

**Coralline blanche.** — Algue commune sur tous les rivages d'Europe, renfermant des matières celluloides et des sels calcaires (69 p. 100), et jadis employée comme anthelminthique.

**Mousse de Corse.** — Mélange d'algues, dont doit faire surtout partie l'*Asidium helminthocorton*. Renfermant des matières muqueuses et calcaires, c'est un anthelminthique prescrit en poudre (2 gram.), en décoction (5 à 10 gram), en gelée, en sirop, etc.

## CHAPITRE IV

### PRODUITS CHIMIQUES

#### ARTICLE I. — MÉTALLOÏDES.

**Chlore et eau chlorée.** — Gaz de couleur jaune, d'odeur suffocante, d'une grande affinité pour l'hydrogène. L'eau chlorée contient deux fois son volume de chlore.

Le chlore s'obtient par la réaction de l'acide chlorhydrique sur le peroxyde de manganèse. On a de l'eau chlorée, en faisant passer dans de l'eau distillée, le chlore obtenu par le procédé précédent.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — 1° *Chlore Fumigations* par les procédés de Cottereau ou de Guyton.

alcoïdes), ne sont que des mélanges des principes actifs précédents.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Ergot de seigle.* — S'altérant facilement, il doit être pulvérisé au moment du besoin. On l'emploie surtout en poudre: en obstétrique, 1 à 3 grammes, divisés en paquets de 50 centigrammes, qu'on fait avaler dans de l'eau à intervalles de quinze minutes; les effets se manifestent en dix minutes. Pour un usage prolongé, 10 à 50 centigrammes, plusieurs fois par jour. Plus rarement, *infusion* de 3 grammes d'ergot pour 250 grammes d'eau, par cuillerées à bouche toutes les heures.

II. *Ergotine Bonjean.* — A l'intérieur, 10 à 50 centigrammes en pilules ou en potion. Les *injections hypodermiques* ont une action plus sûre, plus rapide, sont légèrement douloureuses, mais ne produisent pas d'abcès si la solution est pure. La solution dans l'eau ou la glycérine est à  $\frac{1}{15}$ . Une seringue de Pravaz contient 6 à 7 centigrammes d'ergotine, ce qui répond à plus de 10 fois la même dose donnée par la bouche.

**Laminaire** (*Laminaria Cloustoni*). — Algue récoltée sur les bords de la Manche, utile par les pétioles cylindriques, contractés à l'état de sécheresse, et augmentant de volume au contact de l'eau. Emploi en chirurgie.

**Agar-agar.** — On désigne ainsi des algues gélatineuses exotiques, ou leur extrait gélatineux. Sous forme de filaments blonds, rameux, cassants, c'est une matière qui, au contact de l'eau, augmente de 13 fois son volume, et devient translucide.

Condiment et support de culture en bactériologie.

**Colle du Japon.** — Substance importée de Cochinchine, produit d'algues, autre forme de l'agar-agar, en baguettes comprimées en bandes longues et ri-

dées (Handbury), elle augmente encore de volume au contact de l'eau et contient, comme l'agar-agar, un principe gélatineux, la *gélase* (Payer), et sert à faire des gelées et des confitures.

**Carrageen** (*Chondrus crispus*). — Algue de tous les rivages; contenant un mucilage spécial, gonflant avec l'eau, il sert pour cette raison à faire des cataplasmes, et à dilater les trajets fistuleux; à l'intérieur, en tisane (10 p. 1000), en gelée et en sirop.

**Coralline blanche.** — Algue commune sur tous les rivages d'Europe, renfermant des matières celluloides et des sels calcaires (69 p. 100), et jadis employée comme anthelminthique.

**Mousse de Corse.** — Mélange d'algues, dont doit faire surtout partie l'*Asidium helminthocorton*. Renfermant des matières muqueuses et calcaires, c'est un anthelminthique prescrit en poudre (2 gram.), en décoction (5 à 10 gram), en gelée, en sirop, etc.

## CHAPITRE IV

### PRODUITS CHIMIQUES

#### ARTICLE I. — MÉTALLOÏDES.

**Chlore et eau chlorée.** — Gaz de couleur jaune, d'odeur suffocante, d'une grande affinité pour l'hydrogène. L'eau chlorée contient deux fois son volume de chlore.

Le chlore s'obtient par la réaction de l'acide chlorhydrique sur le peroxyde de manganèse. On a de l'eau chlorée, en faisant passer dans de l'eau distillée, le chlore obtenu par le procédé précédent.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — 1° *Chlore Fumigations* par les procédés de Cottereau ou de Guyton.

2° *Eau de chlore.* — Potion (chlore liquide, 45 à 20 gouttes; eau, 125 gram.; sirop simple, 32 gram.).

Pommade au  $\frac{1}{5}$ .

**Acide chlorhydrique.** — Gaz incolore, d'odeur vive et suffocante, fumant à l'air, très soluble dans l'eau: le liquide est incolore, plus lourd que l'eau ordinaire, fume à l'air.

Le gaz est obtenu en décomposant le chlorure de sodium par l'acide sulfurique à 66°; le gaz, passant à travers l'eau, donne l'acide chlorhydrique liquide.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *Acide chlorhydrique purifié* (contenant 25 p. 100 d'acide anhydre): 5 à 10 gouttes à la fin du repas, dans l'eau sucrée ou un véhicule mucilagineux.

*Acide fumant pur*, 4 grammes dans un litre d'eau, dont on boit quelques gorgées au milieu du repas ou un verre à la fin; on peut en donner jusqu'à 750 grammes en dehors des repas (Bouchard).

À l'extérieur, on peut l'employer en collutoire, ou comme caustique, dans les mêmes cas que l'acide nitrique: ses effets sont plus faibles que ceux de cet acide et de l'acide sulfurique; il est moins usité.

**Brome.** — Liquide rougeâtre, d'odeur et de saveur très désagréables, qui se trouve dans l'eau de mer, les salines, quelques eaux minérales.

Il se retire des eaux mères des marais salants, qui contiennent du bromure de potassium.

Comme topique, en solution alcoolique à  $\frac{1}{10}$ . À l'intérieur, il a été employé à la dose de 5 à 20 gouttes. Actuellement inusité.

**Iode.** — L'iode existe, libre ou en combinaison, dans l'eau de mer, diverses eaux minérales, l'air atmosphérique. Solide, gris bleu, peu soluble dans

l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, il émet des vapeurs violettes à la température ordinaire, forme avec l'amidon un composé bleu d'iodure d'amidon, donne avec des corps simples ou des radicaux alcooliques plusieurs combinaisons médicinales. L'iode se retire des cendres de varechs.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — À l'intérieur, *teinture* (1 partie d'iode pour 12 d'alcool à 90°): 10 à 40 gouttes par jour chez l'adulte, 4 à 20 chez l'enfant (Grancher), à prendre en deux fois, au début des repas, dans un peu de vin sucré; — à l'extérieur, *badigeonnages*, teinture pure; *injections*, la teinture étant trop irritante, l'addition d'eau simple laissant précipiter l'iode, on maintient celui-ci dissous dans la *solution iodo-iodurée*; eau distillée, 200; teinture d'iode, 20; iodure de potassium, 4.

**Acide fluorhydrique.** — Gaz d'odeur forte et suffocante, soluble dans l'eau. Les inhalations d'air en renfermant  $\frac{1}{25000}$  ont été proposées dans la *phthisie* (Dujardin-Beaumetz).

**Oxygène.** — Gaz incolore, insipide, liquéfiable, très répandu dans la nature (air atmosphérique, tissus animaux et végétaux), entretenant la combustion du soufre, du phosphore, etc., s'unissant à l'hydrogène pour former de l'eau, se transformant sous diverses influences (électricité, etc.), en *ozone*, dont 2 volumes représentent 3 volumes d'oxygène condensé, et qui se combine avec les autres corps plus facilement que l'oxygène ordinaire.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — L'oxygène se transporte facilement dans des ballons de caoutchouc, dont la contenance ordinaire est de 30 litres. Le ballon communique par un tube muni d'un robinet avec un flacon plein d'eau, duquel part un second tube dont l'embouchure arrive à la bouche du malade: le robinet étant ouvert, le gaz passe

dans l'eau du flacon, où il s'épure et pénètre dans la poitrine à chaque mouvement d'aspiration. La dose quotidienne est de 10 à 60 litres; en cas d'asphyxie, cette quantité peut être considérablement augmentée.

**Eau oxygénée** (*bioxyde ou peroxyde d'oxygène*). — Liquide incolore, inodore, de saveur piquante, de consistance sirupeuse, très dense (1,45), blanchissant la peau et l'épiderme.

On l'a employée, à l'extérieur, en compresses imbibées d'eau oxygénée diluée et recouvertes de baudruche, et aussi en injections vaginales et utérines.

**Soufre**. — Corps jaune, tantôt cristallisé, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool et l'éther, facilement dans le sulfure de carbone; tantôt amorphe et insoluble. On se sert, en médecine, du *soufre sublimé et purifié* ( *fleur de soufre* ), poudre jaune inodore, insipide. Le soufre en canons, ou bâtons cylindriques, est une variété commerciale. Jadis, sous le nom de *magistère de soufre*, on employait un précipité blanc jaunâtre, obtenu en traitant le persulfure de potassium par l'acide chlorhydrique. Enfin, les deux formes allotropiques du soufre, le *soufre brun* ou *amorphe* et le *soufre mou*, sont peu employées.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *A l'extérieur*, pommade (soufre 50 gram.; axonge 300 gram.; sous-carbonate de potassium, 25 gram.), ou simplement au  $\frac{1}{3}$ ; pommades sulfo-savonneuse, hydro-sulfurée

de Jadelot, au soufre brun précipité; cérat au soufre brun précipité (soufre brun, 2 gram.; cérat simple, 8 gram.; baume de Tolu, 1 gram.).

*A l'intérieur*. — A la dose de 50 centigrammes à 2 grammes, comme expectorant ou en pastilles, ou en pilules de soufre obtenu par fusion ou précipité (5 par jour).

**Hydrogène sulfuré** (*acide sulfhydrique*). — Gaz incolore, d'odeur fétide, soluble dans l'eau, obtenu en traitant le sulfure d'antimoine par l'acide chlorhydrique. Proposé en inhalations pour tuberculeux, et en injections rectales gazeuses, d'un mélange d'acide carbonique et d'hydrogène sulfuré (Bergeon), pour utiliser les vertus antiseptiques de ce gaz.

**Eaux sulfureuses**. — Odeur d'œufs pourris. Rarement elles ont l'hydrogène sulfuré pour unique principe minéralisateur (*Uriage. Allevard*). Le plus souvent, c'est du sulfure de sodium ou de calcium.

Les *sulfureuses sodiques* sont ordinairement chaudes, peu chargées de sels, alcalines: *Aix-la-Chapelle, Barèges, Cauterets, Saint-Sauveur, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Amélie-les-Bains, Bagnères de Luchon*.

Les *sulfureuses calciques* sont froides, très chargées: *Enghien*.

On les emploie en boisson, bains, douches, inhalations, pulvérisations.

**Acide sulfureux**. — Gaz incolore, d'odeur vive, soluble dans l'eau, obtenu en brûlant du soufre à l'air, ou en traitant une solution de sulfite par quelques gouttes d'acide sulfurique (Ley, Darieix).

Employé en fumigations.

**Acide sulfurique**. — Liquide incolore, inodore, oléagineux, bouillant à 325°, conservant encore un peu d'eau dans son plus grand état de concentration, très avide de ce liquide, avec lequel il se combine en dégageant une grande quantité de calorique.

Produit industriellement par la réaction de l'air et de l'eau sur les produits de la combustion d'un mélange de soufre et d'azotate de potasse.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *A l'intérieur*, en solution à  $\frac{1}{1000}$ , en limonade sulfurique (sirop de

sucré, 100 gram; eau, 900; acide sulfurique, 2 gram.); en *eau de Rabel* (alcool, 300 gram.; acide sulfurique pur à 66°, 100 gram.); en élixir acide. A l'extérieur sous forme de caustique sulfo-safrané, (Velpeau) (parties égales d'acide sulfurique et de poudre de safran), ou de caustique carbo-sulfurique (le charbon remplace le safran); enfin en liqueurs variées (eau d'arquebusade, eau antiputride de Beaufort).

**Ammoniaque.** — Gaz incolore, d'odeur vive et piquante, liquéfiable et solidifiable, très soluble dans l'eau (*ammoniaque liquide, alcali volatil*). Elle est très répandue dans la nature, surtout à l'état de carbonate et d'azotate. C'est un des produits de la putréfaction des matières azotées. Elle existe dans l'intestin (à l'état de phosphate ammoniacomagnésien), dans le sang, dans les tissus. Elle n'existe pas normalement dans les urines, mais apparaît souvent dans la vessie par l'alimentation (Bouchard).

**DOSES ET MODS D'ADMINISTRATION.** — I. *Ammoniaque liquide* (le gaz n'est plus employé). — 1° A l'intérieur; en inhalations; — en applications sur la peau; — en injections sous-cutanées (30 gram. d'ammoniaque liquide avec partie égale d'eau), au voisinage des morsures; — en frictions, on emploie alors le liniment ammoniacal (4 partie d'ammoniaque liquide pour 3 d'huile d'olive ou d'huile camphrée), ou le baume opodeldoch (ammoniaque liquide, savon médicinal, alcool, glycérine, camphre, essences de thym et de romarin).

2° A l'intérieur, 2 à 10 gouttes dans l'eau.

**Chlorhydrate d'ammoniaque** (*sel ammoniac*). — Poudre cristalline, blanche, soluble dans 3 parties d'eau froide, 2 à 10 grammes par jour, en solution. Il entre dans la composition du vin antiscorbutique, et s'emploie, à l'extérieur, en sachets résolutifs, com-

posés de chaux éteinte et de sel ammoniac en quantités égales.

**Carbonate d'ammoniaque.** — Blanc, soluble dans 2 fois son poids d'eau, il fait partie des gouttes céphaliques anglaises, de l'alcool aromatique de Sylvius, du cérat de Rochoux, au  $\frac{1}{8}$ .

**Acide nitrique.** — Liquide incolore, fumant à l'air, d'odeur désagréable et suffocante, très caustique. Employé en *collutoire* (0,2 p. 100), en caustique; on touche les parties avec un morceau de bois, une baguette de verre, un pinceau d'amiante, imbibé d'acide fumant.

A l'intérieur, limonade azotique (acide, 2 gram; eau, 100 gram.; sirop de sucre, 100 gram.); potion azotique (Bouby); tisane azotique.

**Protoxyde d'azote** (*gaz hilarant*). — Gaz incolore, inodore, de goût douceâtre, plus lourd que l'air (1,527), liquéfiable à 0° sous une pression de 30 atmosphères, irrespirable et n'entretenant pas les combustions, quand il est chimiquement pur.

Anesthésique général; employé seul ou mêlé à l'air ou à l'oxygène.

**Eau régale** (*acide chloro-nitrique*). — Mélange de 3 parties d'acide chlorhydrique et de 1 partie d'acide azotique. A l'intérieur, regardée quelquefois comme antisypilitique; à l'extérieur, employée en pédiluves, en fumigations, etc.

**Hydroxylamine.** — Formée par l'action de l'hydrogène naissant sur l'acide azotique, elle est employée surtout, par son chlorhydrate, en pommade au  $\frac{1}{15}$ .

**Phosphore.** — Deux formes allotropiques: *phosphore ordinaire* (*officinal*), cristallin, blanc jaunâtre, translucide, mou, insipide, d'odeur alliécée, phos-



phorescent, inflammable à 60°, très peu soluble dans l'eau, davantage dans l'alcool, l'éther, les huiles, le sulfure de carbone, très toxique; *phosphore rouge*, amorphe, non toxique, inflammable à 260°.

Combiné à l'oxygène, il donne l'*acide phosphorique*, cristallisable, inodore, soluble dans l'eau, qui forme les *phosphates de chaux et de magnésie*.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Phosphore*. — 3 milligrammes à 5 centigrammes par jour (10 au plus), en solution dans l'alcool, l'éther, les huiles grasses; sous forme de pilules, d'*huile phosphorée* à  $\frac{1}{50}$  (en capsules contenant 1 milligr. de phosphore), de *phosphure de zinc* (même dose).

II. *Acide phosphorique*. — 4 à 5 gouttes de la solution officinale, toutes les deux ou trois heures, dans une boisson aromatique; ou, étendu de six à huit fois son poids d'eau, 4 à 8 grammes par jour.

**Arsenic.** — Sous ce nom, les anciens désignaient l'oxyde blanc ou un phosphure. L'arsenic est solide, fragile, à cassure métallique, insipide; il se transforme à une température élevée en acide arsénieux, en dégageant une forte odeur d'ail, et est obtenu en chauffant en vase clos un mélange d'arsenic et d'acide arsénieux. L'arsenic métallique est inusité en médecine, mais existe dans les eaux minérales, à la dose de 0,008 (La Bourboule), de 0,002 (Bussang), de 0,00043 (Mont-Dore), etc.

**Chlorure d'arsenic** (*beurre d'arsenic*). — Liquide blanc, oléagineux, volatil et très vénéneux. Caus-tique.

**Iodure d'arsenic.** — De couleur rouge de laque, soluble dans l'eau, employé en pommades (5 centigr. d'iodure pour 4 gram. d'axonge), en pilules (50 centigr. d'iodure pour 1 gram. d'extrait de ciguë; pour 30 pilules).

**Acide arsénieux.** — Blanc, cristallin et opaque, ou amorphe et transparent, de saveur métallique, très peu soluble dans l'eau, obtenu par le grillage des minerais de cobalt arsenifère.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Usage interne*. — 2 milligrammes à 2 centigrammes par jour, en poudres; granules (ceux de Dioscoride sont dosés à 2 milligr.); solution (la solution de Boudin est à  $\frac{1}{1000}$ , 20 gouttes contiennent 1 milligr.).

II. *Usage externe*. — Poudre du frère Cosme (acide arsénieux  $\frac{1}{8}$ , cinabre, sang-dragon), ou de Ant. Dubois ( $\frac{1}{25}$ ): on la délaye dans l'eau, et on étend la pâte sur les ulcères, lupus, etc.

**Sulfures d'arsenic.** — Le *bisulfure* (*réalgar*), d'un beau rouge, est peu usité.

Le *trisulfure* (*orpiment*), jaune, friable, volatil, plus pur en lamelles qu'en masses opaques, qui contiennent beaucoup d'acide arsénieux, sert en poudres et en pâtes épilatoires.

*Pâte épilatoire* (orpiment, 4 partie; chaux vive, 16; amidon, 10).

**Arsénites et arséniates.** — L'*arsénite de potasse*, soluble dans l'eau, base de la *liqueur de Fowler*.

L'*arséniate de soude*, soluble dans l'eau, base de la *liqueur de Pearson*; de saveur acre, il est en prismes hexagonaux réguliers.

L'*arsénite de zinc*, précipité grisâtre, soluble dans l'eau distillée additionnée de quelques gouttes d'ammoniaque.

L'*arséniate d'ammoniaque*, efflorescent, soluble dans l'eau plutôt chaude.

L'*arséniate de fer*, blanc, insoluble, se décomposant à l'air.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *Arsénite de potasse*, même dose que l'acide arsénieux: la *liqueur de Fowler* contient: acide arsénieux, 1; carbonate de potasse, 4; eau distillée, 100; 2 gouttes représentent 1 milligramme; 2 à 20 gouttes par jour.

*Arséniate de soude*, même dose, en granules ou en solution dans l'eau: la *liqueur de Pearson* est à  $\frac{1}{300}$ ,

40 gouttes contiennent 1 milligramme.

*Arsénite de zinc* se donne en granules (Constantin Paul, en pilules d'arsénite et d'aconit (arsénite, 0 gr. 05; extrait d'aconit, 1 gram. pour 25 pilules).

*Arséniate d'ammoniaque*, en soluté.

*Arséniate de fer*, en pilules (Bielt), de 3 milligrammes d'arséniate (arséniate, 0 gr. 15; extrait de houblon, 8 gram.; poudre de guimauve, 1 gram.; pour 50 pilules).

**Antimoniaux.** — Le principal est le *tartre stibié* (voyez p. 204). Les autres sont:

1° Le *kermès minéral* (mélange d'oxyde et de sulfure d'antimoine et d'antimonite de soude), poudre brun marron, inodore, insipide, insoluble dans l'eau et dans l'alcool;

2° Le *soufre doré d'antimoine* (pentasulfure d'antimoine), jaune orangé, insoluble;

3° L'*oxyde blanc d'antimoine* (antimoine diaphorétique, bi-antimoniate de potasse), blanc, insoluble.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *Kermès et soufre doré*, 5 à 50 centigrammes en pastilles, dans un julep ou un looch. — *Oxyde blanc*, 1 à 3 grammes.

**Bismuth.** — Le *sous-nitrate*, le *salicylate*, le *valérianate* sont insolubles dans l'eau. A l'intérieur, ils sont employés comme anti-acides, (1 à 5 ou 10 gram. par jour). A l'extérieur, le sous-nitrate s'emploie en poudre, en insufflation, ou en suspension dans une injection.

**Acide borique.** — Écailles nacrées, incolores, solubles dans 25 parties d'eau froide, 3 d'eau bouillante, 15 d'alcool. Insufflation de poudre dans l'oreille; solution aqueuse à 4 p. 100, ou pommade à  $\frac{1}{4}$ , pour pansements, injections, lotions, etc.

Le *borate de soude* ou *borax* est un antiseptique faible, employé en collutoires (parties égales avec le miel).

**Charbon végétal.** — On le prépare en calcinant des bois légers, comme ceux du peuplier et du tilleul. On ne prend que les jeunes pousses de 3 ou 4 ans, des arbres bien exposés au soleil. La récolte faite au moment de la sève ascendante, l'écorce arrachée, le bois est chauffé au rouge blanc dans des vases de fonte clos. Sec, il absorbe jusqu'à cent fois son volume de gaz; donc absorbant, employé de 2 à 40 grammes et plus par jour dans les dyspepsies flatulentes et comme désinfectant intestinal, à la dose de 100 grammes par jour seul, ou mieux associé au salicylate de bismuth, à l'iodoforme, au naphthol (Bouchard). A l'extérieur, on en fait aussi des cédrats carbonés antiseptiques.

**Acide carbonique.** — Gaz incolore, presque inodore, de saveur piquante, liquéfiable et solidifiable par pression et refroidissement, soluble dans l'eau, plus lourd que l'air (1,529), impropre à la combustion, existant dans l'air (3 à 6 dix-millièmes), dans toutes les eaux naturelles, dans l'organisme où il excite la respiration et la circulation: formé dans les tissus, il passe dans le sang (30 p. 100 en volume dans les artères, 33 p. 100 dans les veines), et s'élimine par les poumons.

**DOSES ET MODES D'EMPLOI.** — I. *Usage externe.* — Siphon d'eau de Seltz, muni d'un tube en caoutchouc qui porte le gaz sur l'utérus ou aboutit à un

manchon entourant le membre atteint de plaie ou d'ulcère.

II. *Usage interne.* — *Eau de Seltz* artificielle: 20 grammes de bicarbonate de soude et 18 grammes d'acide tartrique pour 2 litres d'eau. — *Potion de Rivière* (antivomitif): 2 grammes de bicarbonate de potasse dans 50 grammes d'eau et 15 grammes de sirop de sucre; on la boit par cuillerées à bouche, et on prend aussitôt après, chaque fois, une cuillerée à café de suc de citron. — *Poudre effervescente*: bicarbonate de soude, acide tartrique et sucre; on en avale une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau, et aussitôt une cuillerée à café de jus de citron. — *Soda water*: 1 gramme de bicarbonate de soude dans 650 grammes d'eau chargée de gaz carbonique. — *Eaux minérales*: Seltz, Vichy, Spa, Saint-Alban, Schwalheim.

**Sulfure de carbone.** — Liquide incolore, très fluide, très volatil, d'odeur fétide (choux pourris), produisant des accidents chez les ouvriers qui respirent ses vapeurs.

Inusité en nature. On emploie: 1° *L'eau sulfo-carbonée*, qui s'obtient en versant du sulfure de carbone dans un flacon de 700 grammes dont on ne remplit qu'une petite partie, complétant avec de l'eau, laissant déposer, et remplaçant par de l'eau pure, à mesure qu'on soustrait de l'eau ainsi sulfo-carbonée (Dujardin-Beaumont). Elle se donne à la dose de 8 à 12 cuillerées par jour, avec du lait ou l'eau vineuse. — 2° *La teinture de sulfure de carbone* (alcoolat de menthe, 90 gram.; sulfure, 10 gram.). Elle se prescrit à la dose de 5 à 10 gouttes dans du lait, 3 à  $\frac{1}{2}$  fois par jour.

**Silicate de potasse liquide.** — Préparée avec du sable de Fontainebleau, blanc et sec, du carbonate de potasse et de l'eau débarrassée des sels calcaires.

Séchant et durcissant rapidement, elle sert à faire des appareils contentifs pour fractures.

Le *silicate de soude* dessèche trop lentement, mais il est antifermentescible (Rabuteau).

#### ARTICLE II. — MÉTAUX.

**Potasse.** — On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau le carbonate de potasse avec la chaux (*potasse à la chaux*); pour la débarrasser des sulfates, silicates, etc., que contient le carbonate de potasse du commerce, on la traite par l'alcool à 90° qui ne dissout que la potasse pure (*potasse à l'alcool*): celle-ci est solide, blanche, inodore, onctueuse, très avide d'eau et d'acide carbonique. Fondue et coulée en crayons, elle donne la *Pierre à cautères*.

Inusitée à l'intérieur. Très usitée à l'extérieur comme caustique.

Pour la cautérisation des plaies, on se sert de la *potasse caustique en crayons*. Pour les autres usages, on applique sur le point à cautériser un morceau de diachylon percé d'un trou, au niveau duquel on place, soit un fragment de potasse, soit de la *poudre de Vienne* (mélange de 5 parties de potasse et de 6 parties de chaux vive), qu'on délaye dans l'alcool pour en faire une pâte, qui produit une escarre limitée. Le *caustique Filhos* est un mélange de 2 parties de potasse et de 1 partie de chaux, qui, fondu et coulé en crayons, sert à cautériser les parties situées profondément, comme le col de l'utérus.

**Chlorure de potassium.** — Sel blanc, cristallisé en cubes, soluble dans l'eau, existant dans tous les liquides de l'économie, jadis employé sous le nom de *sel fébrifuge de Sydenham*, de *sel digestif*, et faisant partie du sel de Guindre, dont le sulfate de potassium est la base.

**Iodure de potassium.** — Sel blanc, cristallisé en

manchon entourant le membre atteint de plaie ou d'ulcère.

II. *Usage interne.* — *Eau de Seltz* artificielle: 20 grammes de bicarbonate de soude et 18 grammes d'acide tartrique pour 2 litres d'eau. — *Potion de Rivière* (antivomitif): 2 grammes de bicarbonate de potasse dans 50 grammes d'eau et 15 grammes de sirop de sucre; on la boit par cuillerées à bouche, et on prend aussitôt après, chaque fois, une cuillerée à café de suc de citron. — *Poudre effervescente*: bicarbonate de soude, acide tartrique et sucre; on en avale une cuillerée à café dans un demi-verre d'eau, et aussitôt une cuillerée à café de jus de citron. — *Soda water*: 1 gramme de bicarbonate de soude dans 650 grammes d'eau chargée de gaz carbonique. — *Eaux minérales*: Seltz, Vichy, Spa, Saint-Alban, Schwalheim.

**Sulfure de carbone.** — Liquide incolore, très fluide, très volatil, d'odeur fétide (choux pourris), produisant des accidents chez les ouvriers qui respirent ses vapeurs.

Inusité en nature. On emploie: 1° *L'eau sulfo-carbonée*, qui s'obtient en versant du sulfure de carbone dans un flacon de 700 grammes dont on ne remplit qu'une petite partie, complétant avec de l'eau, laissant déposer, et remplaçant par de l'eau pure, à mesure qu'on soustrait de l'eau ainsi sulfo-carbonée (Dujardin-Beaumetz). Elle se donne à la dose de 8 à 12 cuillerées par jour, avec du lait ou l'eau vineuse. — 2° *La teinture de sulfure de carbone* (alcoolat de menthe, 90 gram.; sulfure, 10 gram.). Elle se prescrit à la dose de 5 à 10 gouttes dans du lait, 3 à  $\frac{1}{2}$  fois par jour.

**Silicate de potasse liquide.** — Préparée avec du sable de Fontainebleau, blanc et sec, du carbonate de potasse et de l'eau débarrassée des sels calcaires.

Séchant et durcissant rapidement, elle sert à faire des appareils contentifs pour fractures.

Le *silicate de soude* dessèche trop lentement, mais il est antifermentescible (Rabuteau).

#### ARTICLE II. — MÉTAUX.

**Potasse.** — On l'obtient en faisant bouillir dans l'eau le carbonate de potasse avec la chaux (*potasse à la chaux*); pour la débarrasser des sulfates, silicates, etc., que contient le carbonate de potasse du commerce, on la traite par l'alcool à 90° qui ne dissout que la potasse pure (*potasse à l'alcool*): celle-ci est solide, blanche, inodore, onctueuse, très avide d'eau et d'acide carbonique. Fondue et coulée en crayons, elle donne la *Pierre à cautères*.

Inusitée à l'intérieur. Très usitée à l'extérieur comme caustique.

Pour la cautérisation des plaies, on se sert de la *potasse caustique en crayons*. Pour les autres usages, on applique sur le point à cautériser un morceau de diachylon percé d'un trou, au niveau duquel on place, soit un fragment de potasse, soit de la *poudre de Vienne* (mélange de 5 parties de potasse et de 6 parties de chaux vive), qu'on délaye dans l'alcool pour en faire une pâte, qui produit une escarre limitée. Le *caustique Filhos* est un mélange de 2 parties de potasse et de 1 partie de chaux, qui, fondu et coulé en crayons, sert à cautériser les parties situées profondément, comme le col de l'utérus.

**Chlorure de potassium.** — Sel blanc, cristallisé en cubes, soluble dans l'eau, existant dans tous les liquides de l'économie, jadis employé sous le nom de *sel fébrifuge de Syllivius*, de *sel digestif*, et faisant partie du sel de Guindre, dont le sulfate de potassium est la base.

**Iodure de potassium.** — Sel blanc, cristallisé en

cubes, de saveur amère, soluble dans l'eau et l'alcool et dissolvant l'iode (*iodure de potassium ioduré*)

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *A l'intérieur*, 1 à 3 grammes par jour, dans l'eau ou le vin (de peur d'irritation gastrique); — *à l'extérieur*, pommade à

$\frac{1}{10}$

**Bromure de potassium.** — Cristaux cubiques, incolores, inodores, de saveur salée et amère, solubles dans 2 parties d'eau, 200 parties d'alcool, contenant souvent de l'iode de potassium, qu'on reconnaît en dissolvant le bromure dans dix fois son poids d'eau, en ajoutant de l'empois d'amidon et quelques gouttes d'eau chlorée; le chlore mettant l'iode en liberté, la liqueur prend la coloration bleue de l'iode d'amidon.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.*

— N'employer que des solutions et des sirops à  $\frac{1}{20}$

les étendre à  $\frac{1}{100}$ , les administrer au moment des

repas, pour éviter l'irritation du tube digestif. Comme sédatif mental, 3 grammes chez l'adulte, 50 centigrammes chez l'enfant. Comme sédatif du mouvement, 3 grammes (chorée, spasmes, hystérie), à 8, 10 et 12 grammes (épilepsie, tétanos).

II. *Usage externe.* — Solution aqueuse à parties égales, pour badigeonner le pharynx.

**Foie de soufre** (*sulfure de potasse*). — Mélange de trisulfure de potassium et d'hypochlorite de potasse; solide, brun, de saveur caustique et amère, très soluble dans l'eau. Sa solution est d'un jaune foncé. Les fragments de foie de soufre se recouvrent vite à l'air d'une couche jaune verdâtre de carbonate et d'hyposulfite de potassium.

Employé surtout à l'extérieur (*bains de Barèges*

*artificiels*): 125 grammes pour un grand bain. Peu usité à l'intérieur, où on l'a employé dans les mêmes cas, à la dose de 1 à 2 grammes, en pilules ou sirops.

**Chlorate de potasse.** — Cristaux brillants, de saveur fraîche, solubles dans 3 parties d'eau bouillante, 16 d'eau froide, 130 d'alcool, formant avec le soufre, le charbon et autres substances combustibles des mélanges explosibles par pression, percussion, etc.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *A l'intérieur*, 2 à 5 grammes par jour (les doses élevées sont dangereuses), en solution, et non en poudre ou pilules (à cause de ses propriétés explosibles).

*A l'extérieur*, en *collutoire* (5 à 10 grammes pour 50 à 100 grammes d'eau pure ou mélangée de miel); en *solution saturée* sur les tumeurs.

**Azotate de potasse** (*nitre*). — Prismes incolores, de saveur fraîche et piquante, solubles dans 4 parties d'eau froide, 1 partie d'eau bouillante; obtenus en traitant par du chlorure de potassium l'azotate de sodium abondant au Pérou et au Chili. Comme diurétique, 1 à 4 grammes par jour, en poudre ou solution; comme antiphlogistique, à la dose de 10, 20 et 30 grammes par jour, mais dangereux.

**Carbonate de potasse** (*sous-carbonate de potasse*). — Sel blanc, déliquescent, existant dans les cendres de la plupart des végétaux et employé en injection, en bain (125 à 250 gr.), en tisane (tisane de Mascagni)

à  $\frac{8}{1000}$

**Bicarbonate de potasse.** — En prismes rhomboïdaux, inaltérable à l'air, soluble dans 4 parties d'eau froide; base de la *potion de Rivière* (voir *Acide carbonique*, p. 165), de la *potion alcaline* (bicarbonate, 2 gr.; eau, 50 gr.; sirop de sucre, 15 gr.). S'emploie aux mêmes doses que le bicarbonate de soude.

**Soude.** — Inusitée en médecine.

**Chlorure de sodium.** — Sel cristallisé en cubes incolores, transparents, solubles dans trois fois leur poids d'eau (chaude ou froide); il se trouve dans tous les liquides et tissus de l'économie, particulièrement dans le sérum sanguin, dont il représente 57 parties sur 100; dans les hématies et les cellules musculaires, il est remplacé par le *chlorure de potassium*, bien plus toxique (Bouchard).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — Solution de une à trois cuillerées dans l'eau, ou le lait salé, pour ingestion; de une cuillerée à café ou à bouche pour lavement; concentrée pour lotions, 125 grammes pour un bain de pieds, 1 à 2 kilogrammes pour un grand bain. Il fait partie de l'eau de mer et des sources de Salins, Bourbonne, Balaruc, Saint-Gervais, Challes, Hombourg, Kissingen.

**Sulfure de sodium.** — Le monosulfure et le pentasulfure remplacent souvent le foie de soufre pour la préparation des eaux sulfureuses et des bains de Bâges artificiels.

**Chlorate de soude.** — Déliquescents, plus soluble dans l'eau que le chlorate de potasse, dont il a les propriétés à un moindre degré.

**Sulfate de soude** (*sel de Glauber*). — Gros cristaux transparents, efflorescents, salés et amers, solubles dans trois parties d'eau froide, dans un tiers de leur poids d'eau chaude, 15 à 20 grammes dans de l'eau, en une ou deux fois, à une demi-heure d'intervalle. *Eaux minérales de Carlsbad, Marienbad, Franzensbad.*

**Phosphate de soude.** — Cristaux incolores, transparents, efflorescents, de saveur salée et fraîche, solubles dans 2 parties d'eau chaude et 6 d'eau froide. Purgatif doux : 30 à 60 grammes.

**Borate de soude** (voir *Acide borique*, p. 165).

**Carbonate de soude.** — Cristaux rhomboïdaux, incolores, efflorescents, de saveur âcre et irritante,

très solubles dans l'eau. Employé à l'extérieur dans les maladies de la peau : 250 à 300 grammes pour un grand bain; 50 à 100 grammes pour un bain de pieds; 10 à 30 grammes pour 250 d'eau, pour lotions; pommade à  $\frac{1}{8}$ . La *pommade épilatoire des frères Mahon*

contre la teigne se compose de : axonge, 15; carbonate de soude, 3; chaux éteinte, 2.

**Bicarbonate de soude.** — Sel blanc, en prismes rectangulaires, de saveur moins alcaline que le sel neutre, se dissolvant dans 13 parties d'eau; obtenu en soumettant le carbonate de soude ordinaire à une atmosphère d'acide carbonique.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — 1 à 4 grammes par jour, dans les maladies du tube digestif; 2 à 10 grammes dans les autres maladies. En poudre, en solution dans l'eau, en tablettes (pastilles de Vichy), sous forme de poudre effervescente, de soda-water (voy. *Acide carbonique*, p. 165).

**Eaux minérales alcalines.** — *Vichy*: Grande-Grille, Hôpital, Lardy, Célestins, Sainte-Marie, 5 à 6 grammes par litre. — *Vals*: Saint-Jean, Rigolette, Précieuse, Désirée, Madeleine, 3 à 6 grammes. — *Royal*, 1<sup>er</sup>, 80. — *Châteauneuf*, 3 grammes. — *Saint-Nectaire*, 3 grammes. — *La Bourboule*, 1<sup>er</sup>, 90. — *Ems*, 4<sup>er</sup>, 50.

**Azotate de soude.** — En cristaux incolores, transparents, de saveur fraîche et salée, soluble dans l'eau. Effets moins toxiques, mais plus incertains que ceux de l'azotate de potasse (p. 169), auquel il doit être préféré, comme tous les sels de soude, chez les urémiques (Bouchard).

**Hypochlorite de soude.** — Employé en solution (*eau de Labarraque*), pour arroser les locaux contaminés ou pour panser les plaies et ulcères.

**Sulfites et hyposulfites alcalins.** — Corps qui, arrivés dans l'estomac, dégagent une partie de leur

acide sulfureux, qui agit comme antifermentescible.

On a employé surtout l'*hyposulfite de soude*, sel incolore, inodore, amer, très soluble dans l'eau; à l'*extérieur*, en solution ou en injection ou pour badigeonner le pharynx; — à l'*intérieur*, 2 à 8 grammes, en solution ou pastilles.

**Bromure de sodium.** — Très soluble dans l'eau, déliquescent, de saveur moins désagréable que le bromure de potassium. Aussi actif que lui, quarante fois moins toxique (Bouchard). S'emploie dans les mêmes cas, aux mêmes doses (Grasset).

**Bromures d'ammonium et de lithium.** — Même action, mêmes doses que les précédents. Moins toxiques que le bromure de potassium. Le bromure de lithium agit plus rapidement que ce dernier (Grasset).

**Sels de lithine.** — *Carbonate de lithine.* — Poudre blanche, inodore, soluble dans 150 parties d'eau froide ou bouillante, insoluble dans l'alcool.

*Citrate de lithine et iodure de lithine.* — Moins usités, mêmes effets.

*Bromure de lithine.* — Il aurait certains avantages sur le bromure de potassium, tout en étant prescrit aux mêmes usages.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — 1 à 3 grammes de carbonate par jour, en poudre ou dans de l'eau chargée d'acide carbonique.

Les *eaux minérales de Vichy, Vals, Royat, Contraxeville, Vittel, Carlsbad*, contiennent de la lithine, mais en proportions très minimes.

**Thallium.** — Le docteur Gall a utilisé le nitrate et le sulfate de thallium contre la blennorrhagie, en injections à  $\frac{2}{100}$ , en bougies à  $\frac{5}{100}$ .

**Chlorure de chaux.** — Mélange d'hypochlorite de chaux et de chlorure de calcium. Sec, il est pulvérulent, blanc, d'odeur de chlore, partiellement solu-

ble dans l'eau; une partie de cette poudre dans 45 d'eau donne le *chlorure de chaux liquide*.

Usité comme désinfectant (chambres de malade, etc.); placer une tasse contenant du chlorure de chaux et un peu d'eau dans la chambre ou laver avec une solution étendue. En lotions, solution de 2 à 5 pour 100. En injection, à 0,1 pour 100.

**Chaux.** — En masses blanches ou grisâtres, de saveur âcre; peu soluble, extraite du sous-carbonate de chaux par une forte calcination; elle retourne à l'état de sous-carbonate, si elle est exposée à l'air. Dans l'eau, elle donne de l'hydrate de chaux, et la bouillie formée est le *lait de chaux*.

L'*eau de chaux médicinale* se prépare en agitant une partie de chaux hydratée avec 40 p. d'eau, décantant le liquide et versant sur la poudre qui reste 100 fois son poids d'eau; la solution, incolore, inodore, alcaline, se trouble à l'air par formation de carbonate de chaux.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Chaux.* — Caustique, base de poudres et pâtes épilatoires, de la pommade des frères Mahon, de la poudre de Vienne (voir *Soude*, p. 169 et *Potasse*, p. 167).

II. *Eau de chaux.* — A l'*intérieur*, 25 à 100 grammes par jour, pure ou coupée de lait; — à l'*extérieur*, en gargarismes (pure ou étendue), en applications sur les brûlures, les ulcères, etc. (*liniment oléo-calcaire*, composé de 9 parties d'eau de chaux pour 1 partie d'huile).

**Carbonate de chaux (craie, marbre).** — Il est blanc, à peine soluble dans l'eau, soluble dans l'eau chargée de gaz carbonique. Il est en petite proportion dans les os des vertébrés (où le phosphate domine), et en grande quantité dans la coquille d'œuf, les enveloppes des mollusques, crustacés, etc. On ne se sert plus des *écailles d'huître, des coquilles de limaçon*, des

*yeux d'écrevisse* (concrétions stomacales), ni de la *craie préparée*, mais seulement du carbonate de chaux pur, obtenu en traitant le chlorure de calcium par le carbonate de soude.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — *A l'intérieur*, 2 à 10 grammes par jour, pur ou délayé dans l'eau (en cas d'empoisonnement, quantité beaucoup plus forte); — *à l'extérieur*, en poudre sur les ulcères et éruptions humides, ou, mêlé à l'huile, sur les brûlures.

**Sulfure de calcium.** — Le *sulfure de chaux sec* (*foie de soufre calcaire*) est en masses rougeâtres, friables, se dissolvant en partie dans l'eau. Il donne des pommades antidartreuses; associé à la colle de Flandre, il s'emploie pour bains et sert contre la gale sous le nom de *poudre de Pihorel* (2 gr. dans un peu d'huile). Le *sulfure de chaux liquide* jaune sert à faire des bains alcalins.

**Phosphate de chaux.** — Sel blanc, amorphe, insoluble, qui se trouve dans tous les tissus et humeurs de l'économie.

Il existe trois phosphates de chaux : *tribasique, neutre* ou *bibasique, acide* ou *monobasique*. Le phosphate tricalcique est dissous dans le sang et autres liquides organiques, à l'aide de l'acide carbonique; la plus grande partie est déposée dans les os, qui en sont principalement composés. De plus, il constitue la charpente minérale de tout élément anatomique, qui ne peut exister sans lui (Bouchard). Les phosphates terreux de l'organisme proviennent surtout de l'alimentation; les aliments végétaux et animaux en contiennent une quantité à peu près égale (1 sur 100 en moyenne), et suffisante pour remplacer celle qui est éliminée (1 gramme par jour).

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — 50 centigrammes à 2 grammes par jour, en poudre ou sous forme de

préparation soluble: solution de *lacto-phosphate de chaux*, de *chlorhydro-phosphate de chaux*.

**Composés du baryum.** — La *baryte* grisâtre, poisseuse, soluble dans 3 parties d'eau, s'emploie à l'extérieur en solution, en liniment à  $\frac{1}{3}$ .

— L'*iodure de baryum*, en aiguilles très solubles dans l'eau, est employé en pommade (20 centigr. pour 30 d'axonge). — Le *carbonate* et le *chlorhydrate* ne sont plus en honneur.

**Oxyde et carbonate de plomb.** — Le *massicot* et la *litharge* (protoxydes de plomb), le *minium* (composé de protoxyde et de peroxyde de plomb), la *céruse* (carbonate de plomb), servent de bases à la préparation d'emplâtres et d'onguents (onguent de la mère Thècle, emplâtre simple, de Vigo, diachylon gommé, pommade de Rhazès, emplâtre de céruse, etc.).

**Iodure de plomb.** — En lames jaune d'or, peu soluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante. On le donne à l'intérieur en pilules de 25 à 30 centigrammes, à l'extérieur en pommades résolutives *Pommade d'iodure de plomb* (iodure, 4 à 8 gr.; axonge benzoïnée, 30 gr.).

**Bromure de plomb.** — Peu employé, et seulement en pilules (bromure, 2 à 5 centigr.; extrait de belladone, 2 à 5 centigr.; lupuline, 5 centigr.; pour 6 pilules, en prendre 2 à 3 par jour).

**Magnésie et carbonate de magnésie.** — La *magnésie calcinée*, obtenue en calcinant le carbonate de magnésie jusqu'à ce que, après refroidissement, elle se dissolve dans l'eau acidulée par l'acide sulfurique, sans effervescence, est une poudre blanche, légèrement alcaline, inodore, insipide, insoluble dans l'eau, à laquelle elle se combine pour former un hydrate.

Le *carbonate de magnésie* est une poudre blanche,



amorphe, très légère, soluble dans l'eau chargée d'acide carbonique, obtenue par action du carbonate de soude sur le sulfate de magnésie, à chaud.

Les deux substances s'emploient, comme *absorbantes* et *anti-acides*, à la dose de 60 centigrammes à 4 grammes au moment des repas, délayées dans de l'eau ou en tablettes; comme *purgatives* (2 à 12 gr.).

Dans les *empoisonnements*, on donne la magnésie à très haute dose.

La *magnésie anglaise*, préparée en tassant fortement dans des creusets et calcinant à une température élevée du carbonate de magnésie imbibé d'eau, est compacte et peu absorbante; on l'emploie comme *purgative* (3 à 10 gram.).

Le *bicarbonate de magnésie* donne l'eau magnésienne (magnésie blanche, 6 gram.; eau pure, 1 litre; acide carbonique, 6 litres).

**Sulfate de magnésie** (*sel de Sedlitz* ou *d'Epsom*). — Prismes transparents, de saveur amère, moins désagréable que le précédent; soluble dans trois parties d'eau froide.

15 à 20 grammes dans de l'eau, en une ou deux fois, à une demi-heure d'intervalle. On peut enlever l'amertume du sulfate, en jetant la solution saline sur 40 grammes de café torréfié et pulvérisé, et en faisant bouillir quelques minutes.

Le sulfate de magnésie entre dans la composition des eaux de *Friedrichshall*, *Pullna*, *Sedlitz*, *Hunyadi-Janos*, *Epsom*, etc.

**Oxyde de zinc.** — Corps blanc, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. Antispasmodique, et employé à l'intérieur (20 centigram. à 1 gram par jour); fait partie des pilules antinévralgiques de Méglin (voy. *Jusquiamé*, p. 120). Plus utile comme succédané du bismuth, 4 à 5 grammes.

À l'extérieur, employé comme absorbant en poudre ou pommade à  $\frac{1}{5}$  ou  $\frac{1}{10}$ .

**Chlorure de zinc.** — Obtenu en dissolvant du zinc dans un mélange d'acides chlorhydrique et azotique. Masse déliquescante, très soluble dans l'eau.

On l'applique, sous forme de *pâte de Canquoin* (1 partie de chlorure de zinc p. 2 de farine de froment, délayées dans l'eau); en solutions de 2 à 8 p. 100, ou en crayons (3 parties de chlorure de zinc et 1 de nitrate de potasse). On l'incorpore à la gutta-percha pour en faire des plaques caustiques, des flèches, etc.

Le chlorure de zinc a aussi été employé à l'intérieur, comme antispasmodique.

**Sulfate de zinc.** — En prismes incolores; soluble dans l'eau, de saveur styptique.

Employé surtout à l'extérieur, en injection (1 à 2 gram. p. 100 gram. d'eau); en collyres dans la conjonctivite chronique (15 centigr. p. 100 gram. d'eau).

À l'intérieur, on l'a employé comme *antispasmodique*, à dose de 5 à 30 centigrammes par jour, en pilules. Comme *vomitif* (50 à 60 centigram. en solution), on lui préfère le sulfate de cuivre.

**Iodure de zinc.** — Obtenu par la combinaison directe de l'iode et du zinc en présence de l'eau, c'est un sel très stable, qui s'emploie en pommade au

$\frac{1}{20}$ , associé à la morphine, en pilules de 1 centigramme ou associé à la strychnine.

**Sulfate de cuivre.** — En cristaux bleus, efflorescents; soluble dans 3 parties d'eau froide. À l'intérieur, on l'emploie comme vomitif 10 à 40 centigrammes chez l'adulte, 5 à 10 chez l'enfant. À l'extérieur employé comme astringent ou en injections uréthrales ou vaginales (10 à 20 centigram. pour 100 gram.

d'eau dans le premier cas, 25 à 50 centigram. dans le second; en collyre (10 à 15 centigram. pour 100 gram. d'eau); sous forme de crayon.

Comme *antiseptique*, employé en obstétrique (Charpentier); en injection (solution à 5 p. 100) dans les kystes hydatiques du foie, après évacuation du contenu (Debove), etc.

**Mercuriaux.** — Le mercure est liquide à la température ordinaire, très dense (13,59), insoluble dans l'eau. Il se solidifie à  $-40^{\circ}$ , bout à  $+350^{\circ}$ , émet des vapeurs à  $+20^{\circ}$ , forme les combinaisons suivantes avec l'oxygène, le chlore, etc. :

I. *Protoxyde (oxyde mercurieux)*, employé autrefois dans la syphilis, actuellement inusité;

II. *Bioxyde (oxyde mercurique)*, cristallin et rouge brique (*précipité rouge per se*) quand on le prépare *par voie sèche* en calcinant l'azotate de mercure; amorphe et jaune quand on le prépare *par voie humide*, en traitant une solution de bichlorure de mercure par une solution de potasse; le précipité rouge est seul employé;

III. *Protochlorure (mercure doux, calomel)*, qu'on obtient tantôt en dissolvant du mercure dans de l'acide azotique, précipitant le mercure par l'acide chlorhydrique et lavant le dépôt (*précipité blanc*); tantôt en triturant quatre parties de bichlorure avec trois parties de mercure pur, humectant le mélange, le séchant et l'introduisant dans un matras où on le sublime; pour l'avoir très divisé, on fait arriver les vapeurs du calomel sublimé dans un ballon où elles se condensent (*calomel à la vapeur*): solide, blanc, insipide, insoluble dans l'eau; la lumière le noircit; l'eau bouillante, les chlorures et les carbonates alcalins le transforment en bichlorure; le *calomel à la vapeur* s'emploie de préférence à l'intérieur, le *précipité blanc à l'extérieur* (pommades);

IV. *Bichlorure (sublimé corrosif)*, produit de la sublimation d'un mélange de sulfate mercurique et de chlorure de sodium: poudre blanche, cristalline, lourde, inodore, de saveur âcre, soluble dans 15 parties d'eau froide et 2 d'eau bouillante, très soluble dans l'alcool et l'éther, transformé par l'ammoniaque en calomel;

V. *Protoiodure*, obtenu en triturant du mercure et de l'iode avec une petite quantité d'alcool: poudre jaune verdâtre, insoluble dans l'eau et dans l'alcool;

VI. *Büodure*, obtenu par double décomposition de l'iodure de potassium avec le bichlorure: rouge vif, insoluble dans l'eau ordinaire, soluble dans l'eau additionnée d'iodure de potassium et dans l'alcool;

VII. *Sulfure*, qui existe sous deux formes: *sulfure noir* ou *éthiops minéral*, amorphe, obtenu par trituration de 1 partie de mercure avec 2 parties de soufre sublimé; *sulfure rouge* ou *cinabre*, cristallin, qu'on obtient en distillant le premier, et qui, pulvérisé, est le *vermillon*;

VIII. *Azotate mercurieux*, gros cristaux transparents qui, au contact de l'eau, laissent précipiter une poudre jaune verdâtre de *sous-nitrate (turbithe nitreux)*;

IX. *Azotate mercurique (nitrate acide de mercure)*, liquide incolore, très caustique;

X. *Sulfate mercurique*, poudre cristalline, blanche, peu soluble dans l'eau, laissant déposer en présence de l'eau une poudre jaune de *sous-sulfate (turbithe minéral)*;

XI. *Bromure et cyanure de mercure*, inusités.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Mercurie métallique.* — A l'intérieur, *pilules bleues, de Belloste, de Sedillot* (contenant chacune 5 centigram.), 1 à 3 par jour; — à l'extérieur, *pommade mercurielle double* ou

onguent napolitain (parties égales de mercure et d'axonge), pommade mercurielle simple ou onguent gris (une partie de la première pour 3 d'axonge), emplâtre de Vigo cum mercurio (une partie de mercure pour 5 d'emplâtre simple, styrax, térébenthine, et autres substances excitantes).

II. Bioxyde de mercure. — Pommade au précipité rouge à  $\frac{1}{100}$  : blépharo-conjonctivite.

III. Calomel. — A l'intérieur : comme purgatif et vermicide, 50 centigrammes à 1 gramme (1 à 10 centigram. chez les jeunes enfants) ; produit des selles vertes, dont la coloration n'est pas due à un excès de bile, puisqu'il n'est pas cholagogue ; — comme désinfectant, 40 centigrammes par jour, par doses de 2 centigrammes d'heure en heure ; — comme antiphlogistique, doses fractionnées (5 centigram. en 12 pilules, une par heure) ; — dans la syphilis, peu employé, parce qu'il fait saliver et agit sur la bouche beaucoup plus que le sublimé. Ne pas le prescrire avec l'eau de laurier-cerise ou l'émulsion d'amandes qui forment un cyanure de mercure très toxique, ni avec les substances salines et alcalines, qui le transforment en bichlorure.

A l'extérieur, pommade au précipité blanc à  $\frac{1}{10}$ , ou en poudre.

IV. Sublimé. — A l'intérieur, 5 milligrammes, à 2 centigrammes par jour (syphilis) : en pilules (celles de Dupuytren contiennent 1 centigramme de sublimé 2 d'extrait d'opium, 5 d'extrait de gayac) ; en solution aqueuse (additionnée d'alcool pour favoriser la dissolution), ou sous forme de liqueur de Van Swieten à  $\frac{1}{1000}$  (10 gram. contiennent un centigram. de sublimé), à prendre avec du lait dont l'albumine

empêche l'irritation digestive. — Injections hypodermiques : solution aqueuse à  $\frac{1}{100}$  additionnée de chlorure de sodium et de morphine, ou mieux peptonate mercurique (solution aqueuse de peptone, 50 ; sublimé, 1). — Inhalations : sublimé, 0<sup>sr</sup>,50 ; laudanum, 10 gram. ; eau distillée, 1000 contre la tuberculose.

A l'extérieur : bains, 10 à 30 grammes dissous dans l'alcool (syphilis) ; solution à  $\frac{1}{50}$  (caustique), à  $\frac{1}{250}$

(parasiticide), à  $\frac{1}{500}$  (antiprurigineuse), à  $\frac{1}{1000}$  (injections vaginales, gargarismes, etc.). — Antisepsie obstétricale : liqueur de Van Swieten étendue de deux ou trois fois son poids d'eau (injections intra-utérines).

— Antisepsie chirurgicale : solution à  $\frac{1}{1000}$  ou  $\frac{1}{500}$ .

V. Protoiodure. — 5 à 10 centigrammes par jour en pilules (syphilis). Les pilules de Ricord contiennent 5 centigrammes de protoiodure, 10 de thridace et d'extrait de gaiac, 1 d'extrait d'opium.

VI. Biiodure. — A l'intérieur : mêmes doses que le sublimé. Fait partie du sirop de Gibert, dont une cuillerée à bouche contient 5 milligrammes de biiodure et 50 centigrammes d'iodure de potassium.

A l'extérieur, désinfectant très puissant, employé en solution à  $\frac{1}{2000}$  pour antisepsie obstétricale : aussi antiseptique que le sublimé, mais très irritant.

VII. Sulfure noir. — 10 à 12 grammes par jour comme désinfectant intestinal (fièvre typhoïde, choléra).

VIII. Cinabre. — Projeté sur une pelle rougie, pour fumigations (syphilis, rhumatisme).

IX. Nitrate mercurieux. — Entre dans l'onguent citrin : frictions contre la gale, la teigne.

X. *Nitrate acide de mercure.* — Caustique : végétations, bourgeons charnus.

XI. *Turbith minéral (sulfate de protoxyde de mercure).* — Pommade au précipité jaune.

**Nitrate d'argent.** — Sel obtenu en dissolvant l'argent métallique dans l'acide azotique pur. Cristaux blancs; soluble dans l'eau, de saveur amère et caustique (*nitrate d'argent cristallisé*). Fondus et coulés dans une lingotière, les cristaux donnent le *nitrate d'argent fondu*, en crayons (*Pierre infernale*).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — Nitrate d'argent cristallisé, 2 à 10 centigrammes par jour, en pilules de 1 centigramme, en potion, en lavement (5 centigram. pour 100 gram. d'eau).

II. *Usage externe.* — Pour *badigeonner les muqueuses*, solutions de nitrate cristallisé de 1 à 5 p. 100. Pour *injections uréthrales*, solution à 10 ou 20 centigrammes p. 200 grammes d'eau. Pour *collyres*, 5 à 10 centigrammes p. 100 grammes d'eau, dans la conjonctivite simple; 20 à 30, dans la conjonctivite granuleuse; 30 à 50 dans la conjonctivite purulente. Pour *cautérisation*, solution de 2 à 10 p. 100, ou atouchements avec le crayon de nitrate d'argent fondu. Pour *instillations uréthrales*, solution de 2 à 5 p. 100.

**Chlorure d'argent.** — Appelé encore *argent corné*, blanc, soluble seulement dans l'acide chlorhydrique, l'ammoniaque et les chlorures alcalins, il s'obtient en décomposant un sel d'argent par l'acide chlorhydrique, et s'administre en pilules de 10 centigrammes chacune.

**Iodure d'argent.** — A les mêmes usages.

**Hyposulfite de soude et d'argent.** — Sous forme de cristaux solubles dans l'eau, est moins irritant que l'azotate d'argent et s'emploie dans les mêmes cas en solution à  $\frac{1 \text{ ou } 2}{100}$ .

**Oxyde d'or.** — Brun à l'état sec, jaune à l'état d'hydrate, insoluble dans l'eau, se réduisant à la lumière; base des *pilules de Pierquin* (oxyde d'or, 0<sup>gr</sup>,50; extrait de garou, 8 grammes; pour 60 pilules).

**Chlorure d'or.** — Jaune, en prismes, déliquescent; la solution se dissout dans l'éther en le colorant (or potable). *Caustique de Récamier* (chlorure, 0<sup>gr</sup>,30; eau régale, 32 gram.).

Le *chlorure d'or et de sodium*, jaune, soluble dans l'eau, a été employé (2 à 5 centigram.), sans résultats appréciables.

**Fer.** — Gris bleuâtre, d'éclat métallique, dur, ductile, malléable, tenace, magnétique, très répandu dans la nature à l'état d'oxyde et de carbonate. Inaltérable à l'air sec, à la température ordinaire, il se couvre de *rouille* (mélange d'hydrate, d'oxyde et de carbonate de fer) à l'air humide et dans l'eau.

Le fer est employé, en médecine, en poudre, obtenue par la lime, la porphyrisation, ou la réduction du peroxyde. Il se dissout dans les acides du suc gastrique.

I. *Limaille de fer.* — Blanche, d'un éclat métallique, dissoute par l'acide chlorhydrique, conservée dans des flacons bien bouchés; elle s'obtient en divisant le fer doux à l'aide de la lime dite à main bâtarde.

II. *Limaille porphyrisée.* — Moins brillante, s'oxydant plus facilement, obtenue par la porphyrisation de la limaille précédente, à sec et par petites portions.

III. *Fer réduit par l'hydrogène.* — D'un gris fer, très fin, préparé en faisant passer un courant d'hydrogène sur l'oxyde ferroso-ferrique chauffé au rouge dans un tube de porcelaine, soluble dans l'acide chlorhydrique.

IV. *Fer réduit par l'électricité.* — Obtenue par le passage d'un courant dans une solution de sel de fer.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Limaille de fer*, 5 à 50 centigrammes, employée en pilules, en dragées, en tablettes de chocolat.

II. *Limaille porphyrisée*, 10 à 15 centigrammes (produit des éruptions par dégagement d'hydrogène dans l'estomac).

III. *Fer réduit par l'hydrogène*, 5 à 25 centigrammes (pas de dégagement d'hydrogène).

IV. *Fer réduit par l'électricité*, même dose. — Ces préparations sont les plus riches en fer et les plus solubles dans l'estomac.

V. *Fer en poudre*, fait partie de nombreuses préparations: *Tablettes martiales* (fer porphyrisé, 17 grammes; sucre blanc, 180 grammes; poudre de cannelle, 2 grammes; mucilage de gomme adragante, q. s.; en tablettes de 50 centigrammes contenant chacune 5 centigr.). — *Pilules martiales de Sydenham*. Dragées, pastilles au chocolat, chocolat au fer réduit. — *Pilules à base de pepsine* (pepsine pure, 2 gram.; fer réduit, 1 gram.; extrait d'absinthe, 1 gram.; excipient, q. s.; pour 20 pilules; 2 pilules 1 heure après le repas).

**Oxyde de fer.** — Le *protoxyde* n'est employé que par ses combinaisons avec les acides. Le *sesquioxyde* ou peroxyde, abondant dans la nature (hématide, fer oligiste) d'un rouge violet, porte différents noms, suivant son mode de préparation: *colcotar*, ou rouge d'Angleterre, *safran de Mars astringent*, *safran de Mars apéritif*, *peroxyde de fer hydraté*, *éthiops martial*.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — *Oxyde noir* ou *magnétique* (*éthiops martial*) et *oxyde rouge* ou *hydraté* (*safran de Mars apéritif*), 50 centigrammes à 1 gramme, bonnes préparations. — *Peroxyde hydraté*: 3 cuillerées à bouche comme antidote des arsenicaux.

Ces oxydes entrent dans certaines préparations, *tablettes d'éthiops martial*, *pilules de fer de Swediaur* (oxyde de fer noir et extrait d'absinthe), *emplâtre*

*de Canet* à base de colcotar, *poudre cachectique d'Hartmann*, à base de safran de Mars apéritif.

**Carbonate de fer.** — Sel blanc terne, inodore, soluble dans l'eau, surtout en présence d'un excès d'acide carbonique et se transformant à l'état humide en hydraté de peroxyde.

Encore appelé *proto-carbonate*, *sous-carbonate* ou *carbonate ferreux*, il est très usité: 10 à 50 centigrammes; base des pilules de Bland et de Vallet; bonne préparation.

**Sulfate de fer.** — Solide, cristallisé en prismes rhomboïdaux, d'un vert bleuâtre, à saveur styptique prononcée, soluble dans son poids d'eau froide, insoluble dans l'alcool. Base de préparations nombreuses: sirop chalybé de Willis, eau chalybée, sel de Mars, de Rivière, etc. A l'extérieur, en lotions à  $\frac{6}{100}$  (Velpeau), en mixture, en glycérolé à  $\frac{60}{100}$ . Le *sulfate*

*de fer et de potasse* (alun de fer) est un excellent astringent. Le *sulfate de fer et de quinine* est un tonique.

**Protoiodure de fer** (*iodure ferreux*). — En plaques fragiles, brunâtres, à cassure cristalline, à dissolution verdâtre, se formant directement par la présence de l'iode, de l'eau et d'un excès de fer, très altérable à l'air; 20 à 40 centigrammes, en pilules (Blancard), en solution ou en sirop.

**Chlorure de fer.** — I. *Protochlorure* ou *chlorure ferreux*, trop instable et par suite inusité.

II. *Perchlorure de fer.* — Rougeâtre, déluescent, de saveur styptique, très soluble dans l'eau, l'alcool, l'éther, dont on prépare une *solution officinale* (*perchlorure de fer liquide*), liquide brun, qui contient 9 p. 100 de fer et 26 p. 100 de perchlorure anhydre, et qui marque 30° Baumé.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Usage externe.* — Comme *hémostatique* (plaies, ulcères, etc.),

solution officinale pure, ou mieux coupée de moitié ou du quart, pour lotions sur la surface saignante. Comme *coagulant* (anévrisme, etc.), injection de 2 à 4 gouttes dans la poche.

On en prépare aussi des pommades au  $\frac{1}{15}$ , des injections à 8 p. 1000, un collodion ferrugineux, en glycéré à  $\frac{4}{10}$ .

II. *Usage interne.* — 40 à 30 gouttes par jour, dans une boisson mucilagineuse. On prépare des potions (perchlorure, 1 gramme; eau distillée, 120; sirop de cannelle, 30 gram.), un sirop (solution officinale de perchlorure, 15 grammes; sirop de sucre, 985 grammes), à prendre par cuillerées, contre les diarrhées.

**Pyrophosphate de fer.** — Sa dissolution dans la liqueur citro-ammoniacale se conserve longtemps sans altérations; très soluble dans l'eau, le pyrophosphate de fer citro-ammoniacal sert en sirop, en dragées, à la dose de 0,50 à 1 gramme.

**Eaux ferrugineuses.** — Ce sont celles dont le fer est l'élément dominant (beaucoup d'autres eaux minérales en contiennent). La plupart sont froides (+20 au plus); beaucoup sont gazeuses. A l'air, elles donnent un dépôt ocracé. Le fer y est à l'état de protoxyde, combiné à l'acide carbonique, à l'acide crénique ou à l'acide sulfurique.

Les ferrugineuses *bicarbonatées* les plus répandues (Orezza, Bussang, Contrexéville, Vittel, Labauche, Pyrmont, Spa) sont à la fois digestives et reconstituantes.

Les *crénatées* (Forges, Saint-Allyre, Provins, Porla) sont également bien supportées.

Les *sulfatées* (Passy, Auteuil, Cransac) ont une action astringente sur l'estomac.

Les eaux ferrugineuses se donnent dans les mêmes

cas que les préparations de fer, et valent mieux, quand on les boit à la source (6 à 8 verres par jour).

**Permanganate de potasse.** — Prismes brillants, presque noirs, d'un rouge pourpre par transparence, solubles dans 15 parties d'eau qu'ils colorent en rouge violet.

La solution est très instable et se décolore facilement au contact de corps auxquels elle cède de l'oxygène. Elle s'emploie (1 à 5 pour 1000) en lotions, en injections.

On prescrit peu les autres sels, *carbonate de manganèse* (pilules de carbonate ferro-manganeux), *sulfate de manganèse*, *iodure manganéux*, pilules (iodure de potassium, 20 gram.; sulfate manganeux, 20 gram.; diviser avec le miel en pilules de 20 centigrammes d'iodure, de 1 à 6 par jour).

**Acide chromique.** — Corps solide, brun noir, rouge de rubis en solution dans l'eau, cristallisable en petites aiguilles. On se sert d'une solution à 40 ou 20 pour 100, et contre les végétations des organes génitaux, d'une solution contenant 15 grammes d'eau distillée et 5 grammes d'acide chromique. Cette dernière solution, moins douloureuse que le nitrate d'argent, s'applique à l'aide d'un tube de verre.

**Bichromate de potasse.** — En cristaux d'un beau rouge, soluble dans 40 parties d'eau froide. A été employé comme vomitif et antisyphilitique. Il n'est plus usité qu'à l'extérieur, dans les mêmes cas que l'acide chromique, en solution concentrée, ou en onguent composé de 10 centigrammes de bichromate et de 15 grammes d'axonge et employé contre les verrues (Blaschko).

**Bromure de nickel.** — Cristaux verts, sans odeur, d'une saveur âcre, peu solubles dans l'eau, l'alcool, l'éther. Dose de 30 à 40 centigrammes. Prescrit en pilules, en potion (Da Costa).

**Alun** (sulfate d'alumine et de potasse). — Cristallisé, il est en octaèdres volumineux, transparents, incolores, légèrement efflorescents, de saveur styptique, peu solubles dans l'eau froide, facilement dans l'eau chaude. A une température élevée, il perd son eau de cristallisation, se boursoufle, se transforme en une poudre blanche peu soluble dans l'eau : alun calciné. L'alun dit de Rome se prépare en grandes quantités, en chauffant l'alunite (mélange de sulfate d'aluminium, d'alumine et de sulfate de potassium) trouvé dans certaines localités d'Italie. Lessivée, l'alunite calcinée donne de beaux cristaux. L'alun de Paris est le plus pur.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — *A l'intérieur*, alun cristallisé (25 centigram. à 2 gram. par jour), en poudre, pilules, potion.

*A l'extérieur*, alun cristallisé en poudre ou en solution (1 à 5 p. 100), pour gargarismes et injections; alun calciné en nature, sur les plaies fongueuses.

**Étain.** — Corps mou, d'un blanc argentin, employé en limaille, poudre, et jadis prescrit en électuaire, bols. L'oxyde et le persulfure d'étain (*or mussif*) sont aujourd'hui inusités.

**Platine.** — Le tétrachlorure de platine et le chloroplatinate de sodium ont été employés : le tétrachlorure, en potion, en pommade à  $\frac{1}{30}$ , en pilules; le

chloroplatinate, en potion, en injection à  $\frac{2}{250}$ .

**Acide osmique.** — Longs prismes, à odeur de raifort, de saveur brûlante, à vapeurs toxiques, oxydant énergique, employé en injections hypodermiques, à la dose de 3 à 10 centimètres cubes de la solution au  $\frac{1}{100}$ .

## ARTICLE III. — PRODUITS ORGANIQUES.

**Essence de térébenthine.** Voy. *Conifères*, p. 137.

**Benzine** (*benzol*). — Se trouve dans les huiles de goudron qui se forment dans la fabrication du gaz d'éclairage; pour l'usage médical, on la prépare en distillant l'acide benzoïque avec la chaux. Liquide, incolore, d'odeur forte et aromatique, cristallisable à 0°, bouillant à 80°, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther.

Employée, à l'extérieur, en pommade à  $\frac{1}{2}$ ; — à l'intérieur, en capsules (6 centigram. à 1 gram.).

**Naphtaline.** — Prend naissance dans la combustion du bois, du charbon. Cristaux incolores, très brillants, d'odeur spéciale, de saveur brûlante; insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool froid, davantage à chaud; soluble surtout dans l'éther et les huiles essentielles. S'emploie à l'intérieur à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme dans un looch, ou en prise (5 gram. et autant de sucre, avec 2 gouttes d'essence de bergamote en 20 paquets, 1 toutes les heures). — *A l'extérieur*, même emploi que l'iodoforme et contre les affections parasitaires de la peau.

**Huile de naphte.** — Liquide bitumineux, jaune clair, d'odeur forte, inflammable, soluble dans l'alcool, l'éther et les huiles fixes et volatiles. Employée comme antispasmodique, de 1 à 2 gouttes; contre les catarrhes, de 10 à 20 gouttes.

**Anthracène.** — Dérivé aromatique douteux, de deux sortes commerciales; il est proposé en pommade au  $\frac{1}{10}$ .

**Anthrarobine.** — Poudre jaunâtre, insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool, analogue à la chrysarobine de la poudre de Goa, employée en

glycéré au  $\frac{1}{3}$  ou en pommade au  $\frac{1}{10}$ , à l'extérieur.

**Créoline.** — Liquide noirâtre, à odeur de goudron, produit de la distillation sèche de la houille; employé à l'extérieur, en inhalations (créoline, 0<sup>sr</sup>, 1 à 0<sup>sr</sup>, 5; eau distillée, 500; essence de menthe poivrée, 10 à 20 gouttes), en insufflations, associé à l'acide borique, ou au tannin, ou à l'alun, etc., en badigeonnage (25 à 50 centigr. pour 10 gr. d'eau); — à l'intérieur, en pilules, en capsules, associé à l'huile de foie de morue, etc.

**Alcool.** — Liquide léger, volatil, inflammable, produit dans la fermentation du sucre et des matières sucrées, soluble dans l'eau, dissolvant des huiles, des résines, des camphres. Privé d'eau, d'acide acétique, etc., et marquant 95°, il est dit *absolu*. Retiré encore de la canne à sucre, de la pomme de terre, etc., il est l'élément fondamental des *boissons distillées* (eau-de-vie) et des *boissons fermentées* (vin, bière).

Les vins, dont le bouquet est d'autant plus prononcé qu'ils appartiennent à une région plus chaude, sont *astringents* ou *secs* (Bordeaux, Madère, Xères, etc.), *sucrés* (Malaga, Lunel, etc.), *mousseux* l'acide par carbonique (Champagne).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Alcool et eaux-de-vie.* — A l'extérieur, on les emploie purs, ou aromatisés, camphrés (V. *Camphre*, p. 65) pour frictions et pansements.

A l'intérieur, 60 à 100 grammes de cognac ou de rhum (représentant 30 à 50 gr. d'alcool pur), sous forme de grög ou de potion, par doses fractionnées toutes les deux heures, suffisent; cesser dès que l'adynamie disparaît, pour éviter les lésions de nutrition (Hayem).

II. *Vin.* — Employé surtout comme fortifiant

(Bordeaux, Bourgogne, Banyuls). Champagne frappé contre les vomissements. On prépare un *vin antiscorbutique* (raifort, cochlearia, cresson, moutarde noire); un *vin aromatique* ou alcoolat vulnéraire, pour frictions; un *vin diurétique* (voy. *Seille*, p. 144). Le gros vin rouge s'emploie en injections dans la blennorrhagie.

III. *Bière.* — Apéritive, nutritive, digestive, elle convient aux sujets maigres, anémiques, convalescents, trop excitables pour supporter le vin et l'eau-de-vie.

**Glycérine.** — Liquide sirupeux, incolore, inodore, de saveur sucrée, soluble dans l'eau et l'alcool; c'est un alcool. Elle est contenue dans le vin, la bière, la viande rôtie. Elle se forme dans le duodénum, par dédoublement des matières grasses (Bouchard).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — 40 à 12 grammes par jour, pure ou dans un liquide aromatisé; on peut lui incorporer la créosote (phtisie).

II. *Usage externe.* — En collyres, gargarismes, injections, pommades, etc. *Glycérolé d'amidon* (amidon, 10 grammes; glycérine, 150 grammes), pour pansements et applications sur la peau; ce glycéré peut servir de véhicule à un grand nombre de médicaments astringents, etc.

**Trinitrine (nitroglycérine).** — Produit huileux, incolore, inodore, aromatique, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool. Son mélange avec le silic donne la *dynamite*.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — 5 à 10 milligrammes par jour, sans dépasser 1 milligramme en une fois. On donne par jour 3 cuillerées à dessert d'abord, à soupe ensuite, de la solution suivante:

solution de nitroglycérine à  $\frac{1}{100}$ , XXX gouttes; eau distillée, 300 grammes (Huchard).



**Mannite.** — Voy. *Manne*, p. 133.

**Glucose** (*sucre de raisin*). — Blanc, inodore, d'une saveur sucrée, cristallisant en lamelles rhomboïdales, soluble dans l'eau, dextrogyre, formant avec la potasse, la chaux, de véritables combinaisons. Il est obtenu en traitant par les ferments ou les acides étendus le sucre de canne, l'amidon, etc.; il est extrait de l'urine des diabétiques. Les fruits, le miel en contiennent, comme le foie, le chyle et anormalement l'urine, la sueur, etc. Ses propriétés réductrices permettent de le reconnaître et de le doser.

La *levulose*, glucose lévogyre, se trouve souvent mêlée au glucose précédent (miel, fruit, etc.).

**Sucre de canne, lactose, amidon, dextrine.** — Voy. p. 38, 117, 141 et 143.

**Cellulose.** — Corps blanc, insipide, sans odeur, soluble seulement dans le réactif de Schweitzer (solution d'oxyde de cuivre ammoniacal), elle est surtout abondante dans les végétaux, dont elle forme les parois cellulaires. Préparée avec du coton, de vieux linges et papiers, elle donne, plongée dans l'acide nitrique, le *fulmi-coton* ou *pyroxyline*.

**Collodion.** — Liquide sirupeux, préparé en dissolvant 1 partie de fulmi-coton dans 16 parties d'éther et 1 partie d'alcool à 90°. Appliqué sur la peau, l'éther en s'évaporant laisse une pellicule mince, dont la rétraction deviendrait douloureuse, si on n'y ajoutait  $\frac{1}{10}$  d'huile de ricin (*collodion élastique*).

Mélangé à la cantharidine, la morphine, l'iodoforme, le tannin, il forme des topiques vésicant, calmant, antiseptique, hémostatique, etc.

**Coaltar** (*goudron de houille*). — Liquide noirâtre, sirupeux, d'odeur forte, contenant du phénol, du benzol, de la naphthaline, du toluène, etc. C'est un désinfectant plutôt qu'un antiseptique, il désodorise

les matières putrides ou gangreneuses. On l'emploie seulement à l'extérieur, pour lotions, injections, sous forme d'*émulsion* (parties égales de savon, de coaltar et d'alcool à 85°) qu'on ajoute à l'eau dans la proportion de 3 p. 100; ou de *coaltar saponiné* (12 parties de teinture de quillaya p. 10 de coaltar) qu'on additionne d'eau (3 à 20 de coaltar saponiné pour 100 d'eau).

**Acide phénique** (*phénol, carbol*). — C'est un alcool et non un acide. On le retire de l'huile lourde du goudron de houille. Longues aiguilles incolores ou rougeâtres, d'odeur spéciale, de goût piquant, solubles dans 16 parties d'eau froide. L'acide phénique liquide des pharmacies est un mélange à parties égales de phénol cristallisé et d'alcool dilué. Colore en bleu le perchlorure de fer.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage externe.* — Solution aqueuse ou alcoolique à 2,5 p. 100, pour pansements et injections; à 5 p. 100 pour nettoyer la peau et les instruments; à parties égales, comme révulsif et caustique.

II. *Usage interne.* — 5 à 6 centigrammes en pilules; 50 centigrammes à 1 gramme en lavements. Injections hypodermiques (Dujardin-Beaumez), pour abaisser la température des phthisiques et des typhiques, à la dose de 5 centigrammes de la solution (glycérine, 5 gr.; eau distillée, 94 gr.; acide phénique, 4 gr.).

**Phénate de mercure.** — En écailles transparentes et solubles dans l'eau, il se donne en pilules de 2 centigrammes, de 2 à 6 par jour progressivement.

**Méthacétine.** — Poudre cristallisée, rose, inodore, amère, soluble dans l'eau, donnée à la dose de 0<sup>gr</sup>, 30.

**Sozoiodol.** — Sous ce nom, on désigne des diiodo-phénylsulfites alcalins ou terreux, antiseptiques, non toxiques, employés à l'extérieur à 2 ou 3 p. 100,

en gaze, en solution, à 5 ou 10 p. 100, en pommade avec la lanoline. Le sozoïdol de soude ou de potasse, seul ou mélangé au sucre de lait, sert en insufflation.

**Acide picrique.** — Lames cristallisées en jaune clair, amères, administrées sous forme de picrate d'ammoniaque en pilules, à la dose de 3 à 6 centigrammes par jour.

**Thymol** (*acide thymique*). — Voy. *Thym*, p. 126.

**Résorcine.** — Résulte de l'action de la potasse en fusion sur le galbanum, le sagapénium, l'asa fœtida. Poudre cristalline, devenant rosée à l'air, d'odeur faible de phénol, de saveur douceâtre et amère, désagréable, soluble dans son poids d'eau, dans l'alcool. La solution devient vert foncé avec le perchlorure de fer, puis grenat, quand on ajoute du sulfate de soude.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — A la dose de 2 à 3 grammes, donné en cachets (en faisant boire après chaque prise), en lavements, ou en injections hypodermiques (solution de 5 à 20 p. 100). Comme *antiseptique*, on l'a employée dans les *uréthrites* (injection d'une solution de 1 à 5 p. 100); dans l'*érysipèle*, en faisant autour de la plaque des injections hypodermiques distantes de 1 centimètre et demi, avec une solution à 5 p. 100 (procédé pénible et peu efficace), ou en la couvrant d'une pommade à la vaseline ( $\frac{1}{4}$ ); dans la *diphthérie*, en badigeonnant

les membranes avec une solution dans la glycérine à 5 ou 10 p. 100.

**Hydroquinone et pyrocatechine.** — Substances isomères de la *résorcine*, et ayant des propriétés analogues aux siennes (voy. ci-dessus). La première s'obtient par distillation de l'acide quinique, la seconde par distillation du cachou et autres substances tanniques. De même emploi, mais d'une plus

grande activité que la *résorcine*; leurs solutions sont à 1 ou 2 p. 100.

**Saccharine** (*sucre de houille*). — En cristaux prismatiques, peu solubles dans l'eau froide, plus solubles dans l'eau bouillante, l'alcool et la glycérine, elle donne des sels bien définis. Grâce à son pouvoir sucrant considérable, 280 fois plus grand que celui du sucre de canne, elle a servi à frauder les produits alimentaires sucrés, et est donnée, tout en n'étant pas un aliment, aux diabétiques, en pilules (saccharine, 3 gr.; bicarbonate de soude, 2 gr.; mannite, 50 gr.; mucilage, q. s.; pour 100 pilules).

**Acide pyrogallique** (*pyrogallol*). — Cristaux incolores, en aiguilles, amers, solubles dans l'eau. Valeur antiseptique mal déterminée. Employé en pommade de 5 à 10 p. 100 dans le psoriasis, de 5 à 20 p. 100, dans le lupus et l'épithélioma.

**Naphtols.** — Phénols naphtyliques, dérivés de l'acide sulfo-naphtalique. Le phénol  $\alpha$ , quoique plus antiseptique et moins toxique que le naphtol  $\beta$  (Bouchard), est inusité. Le second, cristallisé en lames brillantes, peu solubles dans l'eau, solubles dans l'alcool et l'éther, se donne dans les mêmes cas que la naphtaline, dont il n'a pas les inconvénients : dans les cas ordinaires, 4<sup>sr</sup>, 50, associé à la moitié de salicylate de bismuth, par cachets de 50 centigrammes; 2<sup>sr</sup>, 50, dans la fièvre typhoïde, où les putréfactions sont intenses (Bouchard).

**A l'extérieur.** — *Eau naphtolée*, pour lavage de la bouche et de la peau, injections urétrales, vaginales, intra-utérines (40 centigr. pour 1 litre d'eau).

**Naphtol camphré.** — Liquide sirupeux, bon antiseptique, obtenu en traitant 1 partie de naphtol par 2 parties de camphre. En badigeonnages, précédés de l'anesthésie locale à la solution de cocaïne, à  $\frac{2}{100}$ .

**Acide oxynaphtoïque.** — Cristaux incolores, solubles dans l'eau, préparés par l'action de l'acide carbonique sous pression, à température de 120° à 140°, sur un sel alcalin du naphthol β. Meilleur antiseptique que l'acide salicylique; employé en collodion à 0,5 p. 100, en ouate de 1 à 10 p. 100, etc.

**Ichthyol.** — Produit de distillation des bitumes de Seefeld, soluble dans l'eau, employé en pommade au  $\frac{1}{10}$ , en solution (ichthyol, 20 gr.; huile de ricin, 20 gr.; alcool à 90°, 100 gr.).

**Acide formique.** — Liquide incolore, d'odeur piquante, soluble dans l'eau, qui existe dans les fourmis rouges, l'aiguillon de la guêpe, les poils creux des chenilles processionnaires, et chez certains végétaux, orties, tamarins, fruits de saponaire. On l'a aussi trouvé dans quelques organes (cerveau, foie, etc.) chez l'homme.

C'est un irritant cutané, qu'on a employé dans les mêmes cas que la moutarde, rarement en nature, mais sous forme de vapeurs dégagées par un mélange de fourmis et d'eau bouillante, ou de nids de processionnaires appliqués localement.

**Acide acétique.** — *Anhydre*, c'est un liquide volatil, incolore, d'odeur et de saveur piquantes, miscible à l'eau et à l'alcool. *Hydraté* ou *cristallisable*, il cristallise en lames, solubles dans l'alcool, se mêlant à l'eau avec une forte contraction du liquide. Il se forme dans l'oxydation de l'alcool, la distillation du sucre, la putréfaction organique, etc.

On le trouve, comme l'acide formique, dans différents organes chez l'homme, et dans les matières vomies, surtout chez les enfants. L'acide acétique donne des sels tous solubles.

Le *vinaigre*, produit de la fermentation acétique de l'alcool du vin et de beaucoup de liquides fer-

mentés sous l'influence d'un cryptogame (*Mycoderma aceti*), contient 6 p. 100 d'acide acétique.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — *Acide acétique dilué* (contenant 30 p. 100 d'acide anhydre), 50 centigrammes à 2 grammes par jour. — *Vinaigre*, 50 à 100 grammes pour 1 litre d'eau.

II. *Usage externe.* — *Acide acétique concentré*, pour cautérisation. *Vinaigre pur* pour inhalations; pur ou coupé d'eau, pour lotions et fomentations.

*Liqueur de Villate*: sous-acétate de plomb, 30 grammes; sulfate de zinc, sulfate de cuivre, à 15 grammes; vinaigre, 200 grammes. Liquide employé en injections dans les abcès fistuleux, les os cariés: dangereux, la pénétration directe du vinaigre dans le sang ayant produit plusieurs morts subites.

*Vinaigre aromatique*: mélange d'alcoolature vulnéraire, 125 grammes, et de vinaigre, 875 grammes, pour lotions astringentes, stimulantes et désinfectantes.

**Acétate de potasse.** — Sel blanc, en cristaux prismatiques, de saveur fraîche, très soluble dans l'eau, fortement déliquescent.

Il faut prescrire l'acétate neutre, le biacétate trop irritant provoquant des vomissements. Employé comme diurétique (1 à 4 gr.), comme fondant (3 à 15 gr.), en solution, à cause de sa déliquescence.

**Acétate de soude.** — Soluble dans l'eau, inaltérable à l'air et à l'humidité. Peut s'employer en poudre, dans les mêmes cas que l'acétate de potasse.

**Acétate de zinc.** — Lames nacrées, amères, inodores, préconisées en solution ou en pilules, à la dose de 1 à 6 grammes, et à l'extérieur, surtout en Angleterre, en collyres et injections astringentes.

**Acétate de cuivre.** — L'acétate neutre (*verdets cristallisés*, cristaux de Vénus), d'un vert foncé, peu so-

luble dans l'eau, peut s'employer aux mêmes usages que le sulfate de cuivre, qu'il surpasse en activité.

Le *sous-acétate* (*acétate basique*, vert-de-gris du commerce), d'un vert clair, forme quatre combinaisons, dont l'*acétate bibasique* ou verdet de Montpellier est le seul employé. Ce dernier se prescrit en poudre, en solution, ou en préparations (cire verte, onguent vert, onguent égyptien ou miel escarrotique, pilules anticancéreuses de Gerbier, etc.).

Le *vert de Schweinfurt*, couleur toxique, est un mélange d'arsénite et d'acétate de cuivre.

**Acétate d'ammoniaque.** — Obtenu en saturant l'acide acétique par le carbonate d'ammoniaque. Inusité à l'état solide. S'emploie liquide. On le nomme souvent *esprit de Mindereus* ; mais celui-ci, préparé en traitant l'esprit de corne de cerf par le vinaigre rectifié, contenait des produits pyrogénés qui le rendaient plus excitant que l'acétate d'ammoniaque pur. Celui-ci se prescrit à la dose de 10 à 20 grammes, dans une potion.

**Acétate de fer.** — Inusité. On lui préfère les citrates de fer.

**Acétate neutre de plomb** (*sel ou sucre de plomb*). — Prismes quadrilatères, efflorescents, de saveur d'abord sucrée, puis astringente, solubles dans l'eau et l'alcool.

A l'intérieur : 5 à 30 centigrammes par jour, en poudre ou pilules. Cesser l'usage du médicament dès qu'apparaissent des troubles digestifs intenses ou des signes de saturnisme. A l'extérieur, employé comme le sulfate de zinc : solution de 1 à 10 p. 100, en injections ou collyres.

**Acétate basique de plomb** (*sous-acétate de plomb, extrait de Saturne*). — Préparé en faisant bouillir trois parties du précédent avec une partie d'oxyde de plomb (litharge) et dix parties d'eau. Liquide in-

colore, faiblement alcalin, qui, évaporé à siccité, cristallise en une masse blanche.

On l'emploie à l'extérieur, comme astringent et résolutif, en lotions, injections, collyres.

L'*eau blanche* (*végéto-minérale* ou *de Goulard*), obtenue avec 20 grammes d'acétate liquide, 900 grammes d'eau commune et 80 grammes d'alcoolat vulnéaire, est la préparation la plus employée pour lotions, fomentations, injections. Les *collyres* sont à 1 ou 2 p. 100. Le *cérat saturné* (astringent) se compose de 1 partie d'extrait de Saturne et 9 de cérat simple.

**Savons.** — Produits de saponification des corps gras par la potasse ou la soude. Les savons de sodium sont plus durs.

Le *savon amygdalin* (*savon médicinal*), produit de réaction de la soude sur l'huile d'amandes douces, s'emploie à l'extérieur en emplâtres, en solution alcoolique, bains, suppositoires, etc., et à l'intérieur en solution ou en pilules (0<sup>gr</sup>,50 à 1 gr. par jour).

Le *savon animal* est le produit de réaction de la soude caustique sur la moelle de bœuf.

Enfin on fait encore un *savon calcaire* ou *oléocalcaire* contre les brûlures, et des *savons de résine*, de jalap, de gaïac, de Stackes (à la térébenthine). Le *savon d'huile de foie de morue* (huile, 600 gr. ; soude caustique, 80 gr. ; eau, 20 gr.) se prescrit en emplâtres, ou en pilules de 10 grammes.

**Acide benzoïque.** — Cristaux blancs, inodores, lorsqu'ils sont purs, en aiguilles par sublimation, en tables rectangulaires par refroidissement d'une solution chaude. Soluble dans l'eau bouillante, l'alcool, l'éther, donnant généralement des benzoates solubles, extrait du benjoin ou de l'urine des herbivores, il est la base des pilules balsamiques de Morton et dans la diathèse urique se prescrit, à la dose de 0<sup>gr</sup>,50

à 1 gramme, en mixture (acide benzoïque, 1 gr. ; phosphate de soude, 10 gr. ; eau distillée, 100 gr. ; sirop de sucre, 30 gr. ; à prendre en trois fois dans la journée).

**Benzoate de soude.** — Amorphe, pulvérulent, blanc, très soluble dans l'eau, moins dans l'alcool. Dose de 25 centigrammes à 2 grammes dans la goutte; de 10 à 20 grammes dans le rhumatisme articulaire aigu. A l'extérieur, antiseptique employé en badigeonnages, pulvérisations, etc.

**Benzoate d'ammoniaque.** — Sel, donné par saturation chaude de l'ammoniaque liquide par l'acide benzoïque pur, prescrit à la dose de 1 à 10 grammes en potion.

**Acide lactique.** — Liquide sirupeux, incolore, inodore, très acide, qui prend naissance pendant la fermentation du sucre de lait, de raisin, de canne, de l'amidon, de la gomme. Prescrit à l'intérieur, à la dose de 1 à 2 grammes, en pastilles ou en solution, et à la dose de 8 à 10 grammes, en lavement; à l'extérieur, en solution à 60 ou 70 p. 100.

**Lactates.** — Sels solubles dans l'eau, préparés par double décomposition ou par action de l'acide sur l'oxyde ou le carbonate métallique :

1° *Lactate de fer (lactate ferreux).* — Aiguilles vertes, s'oxydant et devenant brunes à l'air humide. Prescrit en pastilles, en pilules (*pilules de Gélis et Conté*) à la dose de 10 à 50 centigrammes ;

2° *Lactate de manganèse et de fer.* — Sel, base de nombreuses préparations, sirop, chocolat, pastilles, et prescrit à la dose de 5 à 30 centigrammes ;

3° *Lactate de zinc,* vanté contre l'épilepsie (Herpin), employé à la dose de 10 centigrammes 3 fois par jour, en poudre, en pilules. Le remède n'agit que lentement.

**Acide salicylique, salicylate de soude.** — L'acide

*salicylique* existe dans la reine-des-prés et l'essence de Wintergreen : poudre blanc jaunâtre, amorphe, ou cristaux blancs légers (c'est cette dernière forme qu'on doit employer) ; saveur sucrée et acide ; peu soluble dans l'eau froide (1 p. 300), davantage à chaud, facilement dans l'alcool et l'éther.

Le *salicylate de soude*, obtenu en traitant l'acide salicylique par le bicarbonate de soude, cristallise en aiguilles, de saveur moins désagréable que l'acide salicylique, soluble dans parties égales d'eau, dans 6 parties d'alcool. Donne avec le perchlorure de fer une coloration violette, qui fait reconnaître sa présence dans l'urine.

On se sert aussi des *salicylates de quinine*, et de *bismuth* (voy. *Quinine*, p. 104; *Bismuth*, p. 164).

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — A l'extérieur, l'acide salicylique s'emploie seul, en poudre, en solution aqueuse ou alcoolique, comme antiseptique ; associé au talc (acide salicylique, 6 parties ; talc, 100 parties), pour saupoudrer les plaies à mauvaise

odeur ; en solution au  $\frac{1}{100}$ , en badigeonnage dans la diphtérie. — A l'intérieur : Comme *fébrifuge*, on donne :

1° l'acide salicylique par paquets de 50 centigrammes à 4 ou 5 grammes, de deux à quatre heures du soir (faire boire après chaque cachet pour prévenir l'irritation gastrique) ; 2° le *salicylate de soude* par paquets de 1 gramme, jusqu'à 8 à 10 grammes ; ou en solution, avec le suc de réglisse pour correctif. Chez les enfants, 1 à 2 grammes d'acide, 2 à 4 de salicylate. Comme *analésique*, 3 à 4 grammes d'acide ; 7 à 8 grammes de salicylate en vingt-quatre heures par doses fractionnées (G. Sée).

**Dithiosalicylate de soude.** — Dérivé sulfoné de l'acide salicylique, corps blanc, soluble dans l'eau,

plus actif et mieux supporté que le salicylate, il se prescrit pour les mêmes usages, à la dose de 0<sup>sr</sup>,50 à 1 gramme dans les vingt-quatre heures.

**Acide oxalique.** — Cristaux prismatiques incolores, solubles dans l'eau, moins solubles dans l'alcool, de saveur forte. Sel retiré des Polygonacées, il est toxique et s'emploie en limonades (0<sup>sr</sup>,50 à 1 gr. par litre), en pastilles contre la soif. Les acides tartrique et citrique sont préférables à l'acide oxalique.

**Succinimide de mercure.** — Poudre blanche, soyeuse, soluble dans l'eau, ne précipitant pas l'albumine et prescrite en injections hypodermiques, avec une solution contenant 1<sup>sr</sup>,30 à 2 grammes pour 200 grammes d'eau.

**Malate de fer.** — Obtenu en faisant digérer de la limaille de fer porphyrisée avec du suc de pommes aigres, à la température de 25°; il se donne à la dose de 20 centigrammes à 2 grammes.

**Tannin (acide tannique ou digallique).** — Substance d'un blanc jaunâtre, amorphe, spongieuse, de saveur styptique et légèrement acide, soluble dans dix parties d'eau, moins soluble dans l'alcool, peu soluble dans la glycérine, presque pas dans l'éther; extraite de la noix de galle, traitée par quatre parties d'éther et une d'alcool. Sa solution aqueuse précipite les sels de peroxyde de fer en noir bleuâtre (*encre*), beaucoup de sels métalliques, et les alcaloïdes; aussi agit-il comme contrepoison de ces substances, et est-il incompatible avec elles dans les préparations médicinales.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — 10 centigrammes à 1 et 2 grammes, en poudre, pilules, solution (tenir compte des incompatibilités citées plus haut).

II. *Usage externe.* — En poudre, pour le pansement des plaies (hémostatique et antiputride) et les

insufflations dans la gorge (astringent). En solution, 1 à 2 p. 100 pour injections uréthrales; 2 à 4 p. 100 pour injections vaginales, 2 à 10 p. 100 pour inhalations; 1 à 4 p. 250 grammes d'eau, pour lavements.

En pommades, en suppositoires (astringents) à  $\frac{1}{5}$ .

Certaines substances végétales contiennent des tannins, qui diffèrent un peu du précédent et entre eux, mais qui ont pour caractère commun de coaguler l'albumine et la gélatine, et dont les propriétés sont analogues à celles du tannin ordinaire, mais plus faibles: telles sont la *noix de galle*, l'*écorce de chêne*, la *feuille de noyer*, etc.

**Tannates.** — Sels peu usités. Le *tannate de plomb*, obtenu en traitant une solution de tannin par l'acétate de plomb, a été préconisé à l'extérieur sur les ulcères gangreneux; le *tannate de zinc* a été employé dans la gonorrhée; le *tannate de bismuth* est encore astringent; le *tannate de peroxyde de fer* est prescrit en sirop, comme tonique.

**Acide tartrique.** — En prismes blancs, solubles dans l'eau, il se trouve dans le raisin à l'état de bitartrate de potasse; il sert à faire des limonades et a les mêmes usages que l'acide citrique.

**Tartrates alcalins.** — *Tartrate neutre de potasse*: prismes déliquescents, amers, solubles dans leur poids d'eau.

*Tartrate acide de potasse (bitartrate de potasse, crème de tartre)*: saveur aigrelette, soluble dans 15 parties d'eau bouillante, 60 d'eau froide; combiné à l'acide borique (*tartrate borico-potassique, crème de tartre soluble*), il devient soluble dans 3 parties d'eau froide et 2 d'eau bouillante.

*Tartrate de potasse et de soude (sel de Seignette)*: soluble dans 2 fois et demie son poids d'eau.

Tous trois sont laxatifs: 15 à 30 grammes.

**Tartre stibié** (*émétique, tartrate double d'antimoine et de potasse*). — Cristaux transparents, efflorescents, solubles dans 15 parties d'eau froide, 2 d'eau bouillante : les solutions sont décomposées par les alcalis et le tannin, qui forme un précipité d'oxyde ou de tannate d'antimoine.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage interne.* — Comme vomitif, 5 à 10 centigrammes, associé ordinairement à 1 gramme d'ipéca : en 3 fois, une par quart d'heure, dans de l'eau tiède. Comme contre-stimulant, 10 à 15 ou 20 centigrammes dans un litre de bouillon, de tisane de chiendent, de limonade tartrique, à boire par verre d'heure en heure : suspendre en cas de vomissements abondants.

Le vin émétique ou antimonie contient 10 centigrammes d'émétique pour 300 grammes de vin de Malaga.

II. *Usage externe.* — Pommade stibiée ou d'Autenrieth (tartre stibié, 1; axonge, 3) : pour frictions irritantes.

**Tartrate de potasse et de fer** (*tartrate ferrico-potassique*). — Sel rougeâtre, à saveur styptique, très soluble dans l'eau, supporté par le tube digestif (Mialhe), employé à la dose de 20 à 30 centigrammes et base de nombreuses préparations pharmaceutiques, sirop, pastilles, pilules et même solution contre

le chancre phagédénique au  $\frac{1}{10}$  (Ricord), à prendre à l'intérieur à la dose de 3 cuillerées à bouche par jour, et servant en même temps à panser l'ulcération avec de la charpie imbibée de la liqueur. — *Vin chalybé* (limaille de fer pur, 32 grammes; vin blanc, 1 litre); à prendre à la dose de 50 à 100 grammes par jour. — *Teinture de Mars tartarisée* (limaille de fer pur, 10 p.; crème de tartre, 25 p.; alcool à 33°, 5 p.). — *Tartrate martial soluble, boules de Mars, boules de Nancy, solution ferrugineuse de Lourcine*, etc.

**Tartrate de protoxyde de mercure.** — Sel blanc, insoluble, antisiphilitique, inusité aujourd'hui.

**Acide citrique.** — En prismes rhomboïdaux, soluble dans l'eau et surtout dans l'eau bouillante, moins dans l'alcool, à l'état de liberté dans les fruits rouges, surtout la groseille, d'où on peut l'extraire. Retiré du suc de citron, d'une saveur très acide, il forme la *limonade citrique* (1 gr. par litre d'eau aromatisée avec quelques gouttes d'alcoolat de citron), un sirop, et peut s'employer, à la dose de 20 grammes pour 250 grammes d'eau et 100 gr. de sirop, contre le rhumatisme aigu (Owen).

**Citrate de soude.** — Sel incolore, sans odeur, de saveur saline, cristallisant en pyramides. Purgatif, plus agréable que le citrate de magnésie : 40 à 55 grammes.

**Citrate de magnésie.** — Sel blanc, soluble dans l'eau, cristallisant difficilement, obtenu en saturant une solution d'acide citrique par du carbonate de magnésie; base de *limonades purgatives*, de *tablettes laxatives*.

Dose purgative : 40 à 50 grammes.

**Citrate de fer.** — I. *Citrate ferreux* (*citrate de protoxyde de fer*). — Sel blanc, pulvérulent, peu soluble, altérable à l'air, employé en pilules de 5 centigrammes, de 1 à 10 par jour, ou en pastilles.

II. *Citrate ferrique* (*citrate de peroxyde de fer*). — Paillettes de couleur grenat, solubles dans l'eau, agréables au goût, entrant dans la préparation de sirops, pilules, etc.

III. *Citrate de fer et d'ammoniaque* (Béral). — Obtenu en versant quelques gouttes d'ammoniaque dans une solution de citrate ferrique; en écailles transparentes, inaltérables à l'air; il est donné à la dose de 10 à 50 centigrammes, en sirop, pastilles, pilules, vin de quinquina ferrugineux (5 p. 1000).

IV. *Citrate de fer et de quinine.* — Paillettes solubles, amères; à administrer en pilules.

V. *Citrate de fer et de magnésie.* — Paillettes brillantes, solubles dans l'eau; ne déterminant pas de constipation, en sirop à 8 p. 200.

**Iodol.** — Poudre cristalline, brune, d'odeur de thymol, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther. Contient un peu moins d'iode que l'iodoforme (89 p. 100); moins toxique que celui-ci, d'odeur moins désagréable, mais plus faiblement antiseptique. Employé en poudre, sur les *ulcères*; en injections, dans les *cavités* et *abcès* (solution alcoolique à  $\frac{1}{20}$ , additionnée de glycérine); sous forme de gaze, pour le *pansement des plaies*.

**Aldéhyde** (*hydrate d'oxyde d'acétyle*). — Liquide très inflammable, bouillant à 21°, anesthésique, mais produisant facilement une asphyxie mortelle.

**Paraldéhyde.** — Résultat de la réaction de l'acide chlorhydrique sur l'aldéhyde, corps cristallisé, peu soluble dans l'eau, très soluble dans l'alcool, liquide à +10°, se dédoublant facilement à la lumière, c'est un hypnotique prescrit à la dose de 2 à 3 grammes en une seule fois, dans de l'eau aromatisée avec le sirop d'oranges amères, de groseilles, etc. Base d'une solution à 15 pour 250, de potion, d'élixir, de lavement, d'une solution pour injection hypodermique, de suppositoires à 1 gramme de paraldéhyde.

**Chloral** (*aldéhyde trichloré*). — Liquide incolore, d'odeur pénétrante, de saveur brûlante et amère, bouillant à 99°, qui, additionné d'eau, s'y combine en donnant des cristaux rhomboïdaux, solubles dans l'eau, l'alcool et l'éther: c'est cet *hydrate de chloral*, et non le chloral anhydre, qui est employé en médecine. L'*alcoolat de chloral*, combinaison de chloral et d'alcool, est inusité.

DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION. — I. *Par la bouche*: en moyenne, 2 grammes comme soporifique, 4 grammes comme anesthésique et analgésique, 8 grammes, comme hypocinétique, par prises de 1 à 2 grammes sous forme de solution aqueuse, sirop ou perles. Chaque cuillerée à bouche d'eau ou de sirop, contenant 1 gramme de chloral ( $\frac{1}{20}$ ), se - rait irritante, si on ne l'étendait pas de quatre à cinq cuillerées d'eau; les perles (0,25 centigr.) doivent être avalées avec de l'eau.

II. *Par le rectum*: mêmes doses, en lavements ou suppositoires.

III. *En injections sous-cutanées*: inusitées, souvent irritantes.

IV. *En injections intra-veineuses*: solution à  $\frac{1}{4}$  (10 gram. p. 40 d'eau), contenue dans une seringue adaptée à la canule d'un trocart fin qui ponctionne la veine; on injecte d'abord 4 grammes de solution (1 gram. de chloral); puis après cinq minutes, 2 grammes de solution par minute jusqu'à anesthésie complète, 7 grammes de chloral en tout ordinairement (Oré). Moyen exposant à la syncope, peu usité.

V. *Comme topique*: solution antiprurigineuse au  $\frac{1}{30}$ , parasiticide au  $\frac{1}{25}$ , désinfectante au  $\frac{1}{100}$ , caustique au  $\frac{1}{12}$ . Le chloral est aussi employé en poudre, en

solution glycinée, en crayons enveloppés de paraffine pour remplacer le nitrate d'argent (Dujardin-Beaumetz).

**Croton-chloral.** — Liquide huileux, obtenu en faisant passer un courant de chlore sur l'aldéhyde refroidi au-dessous de 0°. Il se combine avec l'eau en



formant un *hydrate* solide, cristallisé, peu soluble dans l'eau, soluble dans l'alcool.

10 à 30 centigrammes toutes les demi-heures, en poudre, pilules, potion.

**Métachloral.** — Poudre blanche, insoluble dans l'eau, l'alcool et l'éther, obtenue en déshydratant l'hydrate de chloral à l'aide de l'acide sulfurique.

S'emploie en poudre, dans le pansement des plaies et ulcères fétides, pour remplacer l'iodoforme, dont il n'a pas la mauvaise odeur (Dujardin-Beaumetz).

**Chloralamide.** — Cristaux amers, brillants, solubles dans 10 parties d'eau, dans 1 et demie d'alcool. Ce corps, qui se décompose facilement en présence des alcalis, se prescrit à la dose de 2 à 3 grammes par jour, en poudre, en mixture, en lavement (3 gouttes pour 100 grammes d'eau distillée).

**Hypnone** (*acétophénone*). — Produit de distillation d'un mélange de benzoate de chaux et d'acétate de chaux, liquide incolore, à odeur vive, se cristallisant en lames, à 4° ou 5°, soluble dans l'alcool, l'éther, etc., insoluble dans l'eau. Dose moyenne : 5 à 8 capsules de 5 centigrammes, en les titrant avec l'huile d'amandes douces. On en fait aussi un liniment (3 gr. pour 10 gr. d'huile d'amandes douces) (Vigier).

**Sulfonal.** — Produit de combinaison de l'acétone et de l'éthylmercaptan, en cristaux, inodore, incolore, insipide, peu soluble dans l'eau froide, administré en suspension dans l'eau ou en cachets à la dose de 1 à 4 grammes.

**Camphres.** Voy. p. 65.

**Bromure de camphre** (*camphre monobromé*). — Cristaux transparents, amers, insolubles dans l'eau. Doses : 1 à 4 grammes par jour en capsules gélatineuses. Cesser l'administration quand la température est inférieure à la normale.

**Chlorure de méthyle.** — Gaz à la température ordinaire; liquide sous l'influence du froid ou de la pression; il sert, à l'aide d'un siphon (Debove), à faire des pulvérisations sur la peau, pendant 4 à 5 secondes; quatre ou cinq séances suffisent pour guérir les névralgies sciatiques.

**Chloroforme.** — Liquide incolore, d'odeur éthérée, de saveur piquante et sucrée, très peu inflammable, bouillant à 61°, plus lourd que l'eau (1,49), dont il gagne le fond sans s'y mêler, décomposable par la chaleur. Pur (*chl. anesthésique*), il est sans action sur le tournesol, ne colore pas en vert un mélange d'acides sulfurique et chromique, ne précipite pas l'azotate d'argent, ne bleuit pas en présence de l'iodure de potassium amidonné.

**DOSES ET MODS D'EMPLOI.** — I. *Inhalations.* — Le chloroforme doit être pur (*Chl. anesthésique*); le malade à jeun, couché horizontalement, débarrassé de tout lien circulaire. Les cornets et appareils spéciaux n'ont pas d'avantages sur la compresse pliée, sur laquelle on verse 5 ou 6 grammes de chloroforme à la fois : la dose nécessaire pour produire l'anesthésie est de 5 à 15 grammes en moyenne (quelquefois 40 ou 50); l'anesthésie survient en cinq à six minutes (parfois 15 à 30). La compresse, d'abord tenue à 4 ou 5 centimètres pour habituer les muqueuses à l'action des vapeurs, est rapprochée graduellement, mais jamais au contact. Le cœur, les poumons, le système nerveux, explorés au préalable, doivent être continuellement surveillés : si le pouls et la respiration deviennent irréguliers, la face pâle, la pupille brusquement dilatée, éloigner le chloroforme, réveiller la respiration en pinçant la peau au niveau des attaches du diaphragme plutôt que par des aspersiones froides (Schwartz), tirer la langue au dehors si elle retombe en arrière, élec-

triser les nerfs phréniques. Pour les opérations de longue durée, interrompre souvent les inhalations ; ou les faire précéder d'injections sous-cutanées de morphine (1 à 3 centigr.), ou d'ingestion de chloral (2 gram.).

II. *Usage interne.* — *Par la bouche*, 5, 15, 20 gouttes (80 gouttes pèsent 1 gramme) dans une potion gommeuse ou de l'eau sucrée. — *En lavement*, 20 à 60 gouttes dans 125 grammes d'eau, plus 1 jaune d'œuf. — *En injection sous-cutanée*, 2 à 10 grammes (Dujardin-Beaumez, Besnier).

III. *Usage externe.* — Compresses imbibées d'eau chloroformique à  $\frac{1}{10}$ , contre les névralgies, le prurit ; tampon d'ouate, dans une dent cariée ; liniments et pommades à  $\frac{1}{10}$ .

**Bichlorure de méthylène.** — Liquide sirupeux, anesthésique, d'odeur de chloroforme ; il ne met pas plus que celui-ci à l'abri des accidents mortels, il paraît agir moins vite que le chloroforme, mais il semble moins exposer le malade à quelques-uns des inconvénients consécutifs à l'anesthésie, aux vomissements en particulier (Le Fort).

**Éther méthylique.** — Gaz produisant une anesthésie très rapide, mais fugace : inusité, à cause des difficultés de son emploi.

**Méthylal (diméthylate de méthylène).** — Liquide limpide, incolore, à saveur aromatique, soluble dans 3 fois son volume d'eau, volatil. Dose : 1 à 5 grammes et plus. Il s'emploie en potion (1 pour 150), contre les douleurs nerveuses de l'estomac, et à l'extérieur, en liniment (15 pour 85), en pommade (5 pour 30), en mixture odontalgique (2 pour 8).

**Iodoforme.** — Lames cristallines, jaune citron, d'odeur de safran, de saveur douceâtre, presque in-

solubles dans l'eau (1 p. 5000), solubles dans 50 parties d'alcool froid, 10 d'alcool bouillant, 6 d'éther. Il contient 96,7 p. 100 d'iode métallique.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — I. *Usage externe.* — *Poudre en nature.* Pommade à parties égales avec la vaseline. Gaze iodoformée.

II. *Usage interne.* — 1 gramme par jour, en pilules ou suivant la formule suivante : faites dissoudre 1 gramme d'iodoforme dans 10 grammes d'éther, et mêlez avec 100 grammes de charbon végétal pulvérisé ; laissez l'éther s'évaporer à l'air libre, et mélangez avec 100 grammes de glycérine ; à prendre en 10 ou 12 fois dans la journée, par grandes cuillerées délayées dans un peu d'eau (Boucharde).

**Éther chlorhydrique (chlorure d'éthyle).** — Liquide d'odeur agréable, ayant la même action que l'éther éthylique, mais encore plus volatil et produisant une anesthésie plus fugace. Employé, comme anesthésique local, en pulvérisations sur la peau, dans les opérations de petite chirurgie.

**Bichlorure d'éthylène.** — Liquide plus actif que le chloroforme, mais ayant sur le cœur et les poumons une action dépressive qui en interdit l'emploi.

**Bromure d'éthyle (éther bromhydrique).** — Liquide d'odeur éthérée, bouillant à 43° ; en inhalations, et comme anesthésique général, il n'est pas supérieur au chloroforme ; il est surtout utile comme anesthésique local, ses vapeurs ne s'enflammant pas au contact du thermocautère : les pulvérisations produisent au bout de 1 à 2 minutes une plaque blanche de congélation, qui montre que l'insensibilité est suffisante pour opérer un abcès, des végétations, un ongle incarné, etc. (Verneuil, Terrillon).

**Iodure d'éthyle (éther iodhydrique).** — Liquide, qui, inhalé à la dose de 6 à 10 gouttes, rend en

quelques secondes la respiration plus facile, dans les accès d'asthme; répéter pendant la durée de l'accès.

**Nitrite d'éthyle** (*éther azoteux*). — Liquide jaunâtre, à odeur de pomme de reinette, employé en dissolution dans l'alcool (*alcool nitrique, esprit de nitre dulcifié*, et pour dissoudre le copahu, *potion de Choppart*). Inusité comme anesthésique; c'est un bon désinfectant des locaux.

**Éther acétique** (*acétate d'éthyle*). — Liquide d'odeur agréable, soluble dans 7 parties d'eau, employé en inhalation, en friction. — *Baume acétique* (dissolution de savon animal et de camphre dans l'éther acétique).

**Nitrite d'amyle** (*éther amyl-nitroeux*). — Liquide huileux, vert jaunâtre, très volatil, d'odeur de pomme de reinette.

**Nitrite d'amyle tertiaire** (*éther nitroeux diméthyl-carbinolique*), liquide ambré, moins dangereux.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Nitrite d'amyle*. — Inhalations, 5 gouttes versées sur un mouchoir: on peut aller à 25 gouttes, progressivement et avec prudence (la susceptibilité des malades varie). L'ingestion et les injections sous-cutanées sont inusitées.

II. *Nitrite d'amyle tertiaire*. — Peut être inhalé sans danger, de 80 à 100 gouttes par jour.

**Acétphénéthydine** (*phénacétine*). — Paillettes blanches, sans odeur, ni saveur, insolubles dans l'eau, peu solubles dans l'alcool, l'éther, solubles dans les acides; administrées en poudre, cachets ou capsules.

**Salol.** — Acide salicylique, dans lequel un atome d'hydrogène est remplacé par un atome de phénol. Cristaux incolores, d'odeur aromatique, presque insipides, insolubles dans l'eau.

**DOSES ET PHARMACOLOGIE.** — A l'intérieur, 6 à 8 grammes par jour, par prises de 50 centigrammes toutes les heures, en cachets, tablettes, saccharure (sucre 80 gr., salol 20 gr.; chaque cuillerée à café contient 1 gr. de salol).

A l'extérieur, même emploi que l'iodoforme, dont il n'a pas l'odeur désagréable.

**Éther ordinaire** (*sulfurique, éthylique, vinique*). — Liquide incolore, d'odeur forte, de saveur brûlante, bouillant à 35°, très volatil à la température ordinaire, émettant des vapeurs très inflammables.

**DOSES ET MODES D'ADMINISTRATION.** — I. *Inhalations*. — Mêmes règles que pour la chloroformisation. Éloigner tout corps incandescent.

II. *Injections sous-cutanées*. — Éther pur: 20 à 40 gouttes (1 à 2 seringues).

III. *Usage interne.* — Par la bouche, 5 à 20 gouttes sur du sucre ou dans de l'eau sucrée; *sirap* et mieux *perles d'éther*. *Liqueur d'Hoffmann* (mélange à parties égales d'éther et d'alcool à 90°), 1 à 5 grammes dans une potion. — En lavement, 1 à 2 grammes.

IV. *Usage externe.* — *Pulvérisations* (appareil Richardson). *Applications* sur la peau. *Collodion*. (Voir p. 192.)

**Triméthylamine.** — Ammoniaque composée, d'odeur et de goût très désagréables, qui se forme dans la saumure du haréng. Conseillée à la dose de 1 gramme par jour, dans le rhumatisme aigu et la chorée. (R)

**Propylamine.** — Elle est la triméthylamine du commerce impure. (Voy. *Vulvaire*, p. 116.)

**Aniline** (*phénylaminé*). — Liquide incolore, de saveur âcre, d'odeur désagréable, brunissant à l'air, employé dans l'épilepsie, à la dose de 15 à 45 centigrammes par jour.

**Exalgine** (*méthylacétanilide*). — Aiguilles blanches, solubles dans l'eau, plus solubles dans l'eau chaude et l'eau alcoolisée. Sans goût, elle s'administre aisément en solution, cachets (25 à 75 centigrammes en 24 heures, et même jusqu'à 1<sup>er</sup>,50) (Desnos).

**Antifébrine** (*acétanilide*). — Dérivée de l'aniline. Poudre blanche, cristalline, inodore, de saveur cuisante, très peu soluble dans l'eau à froid, davantage à chaud, très soluble dans l'alcool. 20 à 50 centigrammes toutes les heures ou toutes les deux heures, en solution de préférence (antifébrine, 1; eau, 90; alcool, 10). Dans les affections névralgiques, il faut donner 2 grammes par jour, pour avoir un effet satisfaisant.

**Composés cyaniques.** — I. *Acide cyanhydrique* ou *prussique*. — Liquide incolore, d'odeur d'amandes amères, très volatil, s'obtient en décomposant le cyanure de mercure par l'acide chlorhydrique.

Quand on broie les amandes amères avec de l'eau, l'*amygdaline* (glycoside azotée) qu'elles renferment se décompose en acide cyanhydrique, essence d'amandes amères et glycose, sous l'influence de l'*émulsine*, ferment qu'elles contiennent également. Les feuilles de laurier-cerise (voir p. 56), les feuilles et graines de nombreuses Pomacées et Amygdalées, après broiement, donnent encore de l'acide cyanhydrique, au contact de l'eau.

II. *Cyanures*. — Les cyanures alcalins et terreux sont solubles dans l'eau; les autres sont insolubles, sauf le cyanure de mercure.

1° *Cyanure de potassium*. — Préparé par calcination du ferrocyanure de potassium, aussi toxique et autant employé que l'acide prussique, cristallise en cubes blancs, insolubles dans l'alcool et l'éther.

2° *Cyanure de zinc*. — Obtenu par double décomposition, est un précipité blanc.

3° *Cyanure mercurique*. — En prismes incolores; il sert à préparer le cyanogène, résultat de la décomposition du bleu de Prusse par l'oxyde mercurique.

4° *Cyanure d'or*. — Poudre jaune, donnée en versant du cyanure de potassium dans une solution de chlorure d'or peu acide.

**DOSES ET MODÈS D'ADMINISTRATION.** — I. *Acide cyanhydrique*. — A l'intérieur. L'acide dit *médicinal* est une solution de 1 partie d'acide anhydre dans 9 d'eau : 4 à 12 gouttes par jour. Pas plus efficace que d'autres médicaments moins dangereux. Il se donne en sirop, en collyre.

2° A l'extérieur, pour calmer les douleurs, lotions avec une solution de 2 grammes d'acide *médicinal* dans 200 grammes d'eau.

II. *Cyanures*. — 1° *Cyanure de potassium*. Dangereux à l'intérieur. A l'extérieur, application d'une solution aqueuse ou alcoolique à  $\frac{1}{60}$  sur le front.

2° *Cyanure de zinc*. — Utile dans le rhumatisme cérébral (Luton) : 5 à 30 centigrammes.

3° *Cyanure de mercure*. — Antisyphilitique, pas plus efficace et plus dangereux que les autres mercuriaux.

4° *Cyanure d'or et de potassium*. — Utile dans les affections réliniennes, concomitantes de l'ataxie : injections sous-cutanées de 1 à 10 milligrammes (Galezowski).

III. *Amandes amères*. — Contre les toux convulsives, eau distillée, 10 à 30 grammes dans une potion; émulsion d'amandes amères; sirop d'orgeat (150 gr. d'amandes amères, 500 d'amandes douces); looch blanc (2 gr. des premières, 30 des secondes).

IV. *Laurier-cerise*. — Voy. p. 56.

**Uréthane** (*carbonate d'éthyle*). — Corps blanc, en

lames inodores, incolores, à saveur fraîche, très soluble dans l'eau, employé à la dose de 0,50, à 3, à 4 grammes, en une seule fois (Huchard) et recommandée en solution à 20 p. 100, en potion, à base d'eau de tilleul et de sirop de fleurs d'oranger.

**Somnal** (*ethyl-chloral-wéthane*). — Cristaux très hygrométriques. Sa solution officinale alcoolique se donne à la dose de 2 à 4 grammes en potion.

**Urée**. — Produit constant dans l'urine, blanc, inodore, de saveur fraîche, soluble dans l'eau et l'alcool, possédant des propriétés diurétiques et employé à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme.

**Pyridine**. — Liquide incolore, à saveur brûlante, soluble dans l'eau, l'alcool, etc., employé en inhalations, en versant dans un local de 25 mètres cubes, 4 à 5 grammes, 3 à 4 fois par jour.

**Quinoline ou quinoléine**. — Huile fluide amère, d'odeur désagréable, à peine soluble dans l'eau, tirée du goudron de houille. La quinoline se donne en collutoire (2<sup>es</sup>, 15 p. 100), et en gargarisme (1 p. 100), dans la diphtérie.

Le *tartrate de quinoléine*, en cristaux, de saveur de menthe, d'odeur d'amandes amères, est employé, comme le salicylate, par sa grande solubilité, comme antiseptique en lotion et en injection antibleunorrhagique à la dose de 1 p. 500.

**Kairine**. — Nom sous lequel on désigne le *chlorhydrate de kairine éthylique*, dérivé de la quinoline. Cristaux jaune paille, de saveur salée, amère et aromatique, d'odeur faible d'huile de gaiac, solubles dans l'eau ( $\frac{1}{3}$ ). Avec 3 à 4 grammes, par paquets de 40 centigrammes, pris d'heure en heure, la température des fébricitants atteint la normale en trois à quatre heures.

**Kairoline**. — Son action, plus tardive, mais plus

durable que celle de la kairine, ne se produit qu'avec des doses de 1<sup>er</sup>,50 à 2 grammes à la fois. Inusitée.

**Thalline**. — Dérivée de la quinoline. Employée sous forme de *chlorhydrate* et de *sulfate*, sels solubles dans l'eau, de saveur amère et aromatique. Le sulfate se donne à la dose de 25 à 75 centigrammes par fractions de 15 à 20 centigrammes, toutes les 8 à 12 heures.

**Antipyrine** (*diméthyl-oxyquinizine*). — Dérivé de la quinoline. Poudre cristalline, blanche, inodore, amère, soluble dans l'eau et dans l'alcool. Avec le perchlorure de fer, elle prend une couleur rouge brun, disparaissant par addition d'acide sulfurique.

**PHARMACOLOGIE ET DOSES**. — L'antipyrine, très soluble, s'administre sous différentes formes. Potion (limonade citrique, 120 gr.; antipyrine, 1 gr.; à prendre en 4 fois). Lavement à 2 à 4 grammes pour 120 grammes d'eau tiède. Injection hypodermique (eau, 40 gr.; antipyrine, 2<sup>es</sup>,50); un centimètre cube de liquide contient 25 centigr. d'antipyrine). G. Sée ajoute 15 à 20 milligrammes de chlorhydrate de cocaïne à chaque injection pour éviter l'irritation.

1<sup>o</sup> Comme *antipyrétique*, 1 à 3 grammes par jour; 0<sup>es</sup>,50 centigrammes par prise. Dans la *fièvre typhoïde*, 2 à 4 grammes en poudre ou en solution (quelquefois 6 ou 8 gr.); d'abord 1 gramme ou 1<sup>er</sup>,50, en une fois; puis 75 centigrammes d'heure en heure, pour éviter les sueurs. S'il y a des vomissements, injections hypodermiques (douloureuses) : 50 centigrammes par centimètre cube d'eau. Dans la *fièvre tuberculeuse*, 1<sup>er</sup>,50 à 3 grammes par doses fractionnées pour éviter les sueurs.

2<sup>o</sup> Comme *analgésique*, 3 à 7 grammes fractionnés dans l'intervalle d'une journée, en injections plutôt que par la bouche (G. Sée).

3<sup>o</sup> Dans le diabète, 2 à 3 grammes par jour, pour suspendre la glycosurie.

**Alcaloïdes.** — Voir les produits végétaux correspondants.

**Hémoglobine.** — Matière des globules rouges, extraite du sang des vertébrés, renfermant du fer. Ses cristaux varient de forme avec l'animal dont on les a extraits. Produit difficile à conserver; on le prescrit en sirop (hémoglobine, 190 gr., sirop de sucre, q. s. pour un litre; 2 à 4 cuillerées à soupe pour un adulte, avant ou après le repas), en vin, en dragées, bonne préparation pour les enfants (25 centigr. par dragée; 3 à 6 par jour).

**Peptone artificielle.** — Produit jaunâtre, d'odeur de bouillon concentré, préparé en faisant macérer pendant douze heures, à 43°, de la viande de bœuf dans de l'eau acidulée par l'acide chlorhydrique et contenant de la pepsine, filtrant et évaporant: le produit représente trois fois son poids de viande. La peptone se donne à la dose de 50 à 200 grammes par jour, en lavements plutôt que par la bouche.

**Peptonates et peptones mercurielles.** — Les peptonates sont des produits préparés par la réaction des sels de fer sur la peptone. Le *peptonate de fer* (Jaillet) contient 3 milligrammes de fer métallique par centimètre cube. Les peptones mercurielles (auxquelles on ne peut donner la dénomination de sels, car la réaction des principes compris ne paraît pas être normale), sont prescrits en solution, injection hypodermique (peptone hydrargyrique ammoniacale, 1 gr.; eau distillée, 25 gr.; glycérine pure, 5 gr.; chaque seringue pleine contient 40 milligr. de sublimé), en pilules de 5 milligrammes de sublimé. La solution se donne à l'intérieur par cuillerées à café, contenant chacune 5 milligrammes de sublimé.

**Pepsine médicinale.** — Substance introduite dans

la médecine par Corvisart. On l'extrait de l'estomac du mouton, du veau, du porc, par des procédés variables, qui consistent en général à racler l'estomac, à traiter la pulpe par l'alcool ou l'éther, à filtrer et à évaporer le liquide. Cette *pepsine extractive* est jaunâtre, d'odeur spéciale: pour lui donner une action uniforme, on ajoute une proportion d'amidon telle, que 1 gramme du mélange digère 6 grammes de fibrine humide; on a ainsi la *pepsine amyglacée neutre*, poudre fine, presque blanche, à peu près inodore et insipide, incomplètement soluble dans l'eau, à laquelle on ajoute quelques gouttes d'acide chlorhydrique pour accroître son pouvoir digestif (*pepsine acide*).

**PHARMACOLOGIE ET DOSES.** — La pepsine se donne à la dose de 1 gr. dans du pain azyme, dans une cuillerée de soupe ou dans de la confiture. Dans les cas d'atonie musculaire, ou d'hyperesthésie d'estomac, on peut ajouter à chaque dose de pepsine 3 milligr. de strychnine ou 1 centigr. de morphine. Elle se prescrit encore en pilules, pastilles, élixir. *Élixir de Mialhe* (pepsine amyglacée, 6 gr.; eau distillée, 24 gr.; vin blanc, 5 gr.; sucre blanc, 30 gr.; esprit-de-vin à 33°, 12 gr.), une cuillerée à bouche après chaque repas.

**Pancréatine.** — La pancréatine naturelle (ferment du pancréas) digère l'amidon, les substances albuminoïdes et surtout les matières grasses; on a employé la pancréatine artificielle (obtenue par action de l'éther sur le pancréas). Utilité thérapeutique douteuse. ®

## CHAPITRE V

## DROGUIER

Ce droguier contient : 1° les substances animales et végétales ; 2° les préparations pharmaceutiques et les produits chimiques. Il renferme en outre l'indication des propriétés thérapeutiques (1).

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — PRODUITS ANIMAUX ET VÉGÉTAUX.

1. Castoréum. Substance résineuse rougeâtre, se cassant sous la dent, âpre au goût et d'odeur désagréable. *Antispasmodique*.

2. Musc. Produit brunâtre, grumelleux, de saveur âcre, à parfum pénétrant, souvent enfermé dans la poche qui l'a sécrété. *Stimulant et antispasmodique*.

3. Corne de cerf râpée. Copeaux blancs, translucides, à structure fibreuse, à saveur nulle, à odeur fade. Jadis usitée contre le *rachitisme*.

3 bis. Hyracéum. Masse brunâtre, molle, odeur désagréable, saveur astringente. *Inusité* aujourd'hui.

4. Sucre de lait. Cristaux durs, fixés autour d'une baguette ou d'une ficelle, à cassure nacréée, de couleur jaunâtre, sans odeur et à saveur peu sucrée. *Excipient* usité en pharmacie.

5. Blanc de Baléine. Morceaux aplatis, à surface rugueuse, d'un blanc bleuté, gras au toucher, sans saveur, à odeur de bougie. Jadis employé comme *expectorant*. Utilisé comme *excipient* en pharmacie.

6. Colle de Poisson. Matière blanchâtre, translucide, de différents aspects (lyre, cœur, feuilles), sans saveur ni odeur. Utilisé en *gelées* de viande.

7. Cantharides. Insectes desséchés, s'écrasant sous

(1) Complétez les renseignements donnés ici par le Droguier dans l'*Aide-mémoire d'Histoire naturelle* de PAUL LÉVANT.

le doigt, verdâtres, à odeur fétide, irritant la muqueuse linguale, mais à faible saveur. *Récusif* à l'extérieur sous forme de vésicatoires et *aphrodisiaque* à l'intérieur.

8. Cire. Substance grasse, jaune ou blanche, en disques ou en cubes, cédant à la pression, sans saveur, mais d'odeur agréable si elle est pure. Utilisée dans la fabrication des *onguents*.

9. Cochenille du Mexique. Insectes desséchés, à surface pulvérulente, du volume d'un grain de riz, gris, friables, légers, à face dorsale convexe, à face ventrale excavée, sans odeur, à goût de moisi et colorant la salive en rose. Employé successivement comme *lithontriptique*, comme *antispasmodique*.

10. Cochenille de Honduras. Comme ci-dessus. Cependant corps plus petits et non pulvérulents à la surface.

11. Cocons de Sangsue. Ovoïdes creux, légers, de couleur blonde, de saveur et odeur nulles, à surface externe douce au toucher, à coque interne résistante. Jadis usités contre les *hémorragies*.

12. Éponges. Masses légères, poreuses, de coloration blonde, taillées en cylindres entourés d'une ficelle (*éponges à la ficelle*) ou en lames minces imprégnées de cire jaune (*éponges à la cire*). Elles servent à la *dilatation de cavités naturelles ou artificielles*.

13. Racine d'Aconit napel. Pivots brunâtres, coniques, pourvus de plis longitudinaux, montrant à la surface des cicatrices blanches, à cassure peu colorée, peu d'odeur, mais irritant la langue. *Antinévralgique et décongestionnant*.

14. Feuilles d'Aconit napel. Feuilles vertes, très découpées, à surface glabre et peu granuleuse, à odeur et saveur faibles. Emploi plus infidèle que celui de la racine.

15. Staphisaigre. En semences irrégulières, dépri-

mées à surface réticulée, à coupe huileuse, de couleur brune, âcres et irritantes au goût. *Parasiticide.*

16. Racine d'Hellébore noir. Rhizome noirâtre, irrégulier, à coupe piquetée, pourvu de collerettes transversales, irritant au goût. Jadis usitée comme *purgatif drastique.*

17. Badiane. Brun, formé de 8 follicules disposés en étoile, à parois épaisses, odeur et saveur d'anis prononcées. *Stimulant.*

18. Cannelle blanche. Rouleaux d'écorce à surface externe blanche ou jaune clair, à surface interne un peu noirâtre, cassure nette, odeur agréable, saveur chaude. *Stimulant.*

19. Rose de Provins. Pétales d'un rouge vif passé, saveur astringente, odeur spéciale. *Astringent.*

20. Koussou. Fleurs mâles, petites, couvertes de poils, rousses, réunies en vaste inflorescence, odeur fade, saveur amère. *Bon vermifuge.*

21. Racine de Fraisier. Rhizome brun, rugueux, dur, à cassure fibreuse, peu d'odeur. *Astringent.*

22. Racine de Tormentille. Rhizome d'un brun sale, ponctué à la surface, à cassure granuleuse, à odeur faible. *Astringent.*

23. Amandes douces. Semences aplaties, allongées, ovales, aiguës, à enveloppe rouillée, à coupe huileuse, charnue, peu d'odeur, douces au goût. Utiles par l'huile et le lait d'amandes.

24. Amandes amères. Comme ci-dessus, mais amertume. *Antispasmodiques.*

25. Queues de Cerises. Pédoncules de fruit, bruns, de faible odeur, astringents et sucrés au goût. *Diurétique et astringent.*

26. Feuilles de Laurier-cerise. Rigides, cassantes, dentelées, de coloration vert brun, dégageant une odeur d'acide cyanhydrique quand on les broie, à saveur peu âpre.

27. Racine de Benoite. Rhizome brun, de la grosseur du petit doigt, irrégulier, dur, chargé de racines adventives et de pétioles, cassure fibreuse, odeur faible de girofle. *Astringent.*

28. Semences de Coings. Plats, ovales, brunes, sans odeur, mucilagineuses dans la bouche. *Emollient.*

29. Gomme arabique. Suc jaune pâle, en boules de la grosseur d'un pois, à surface irrégulière, cassant, sans odeur ni saveur appréciables. *Excipient de préparations pharmaceutiques.*

30. Gomme du Sénégal. Suc très dur, jaune foncé, en boules, sans fissures, sans odeur ni saveur. Même usage que ci-dessus.

31. Cachou de Pégu. Suc brun, en morceaux volumineux, léger, brun foncé, à surface irrégulière, cassure luisante, astringent, puis légèrement sucré au goût, sans odeur, colorant la salive. *Astringent.*

32. Cachou terreux. Comme le cachou de Pégu. Suc friable, à surface noirâtre, brun à l'intérieur, en pains cubiques lisses, colorant peu la salive.

33. Écorce de Moucenna. Lames aplaties ou en gouttières, épaisses, grises à l'extérieur, jaunes intérieurement, cassure fibreuse, goût acidulé, sans odeur. *Anthelminthique.*

34. Bois de campêche. Bois rougeâtre en blocs prismatiques ou en copeaux, veiné, assez résistant. d'un parfum de rose. *Astringent.*

35. Cassé en bâton. Gousses presque cylindriques, à surface brillante, à coque légère, à intérieur coupé de nombreuses cases, contenant chacune une graine ovoïde, aplatie, brillante. Pulpe appliquée sur les diaphragmes de séparation, molle, brunâtre, sucrée. *Purgatif doux.*

36. Séné de la Palte. Folioles d'un vert sale, ovales, asymétriques, rappelant l'odeur du thé, un peu âcres au goût. *Purgatif doux.*



37. Séné d'Alep. Folioles en forme de raquettes, asymétriques, à grosse extrémité supérieure munie d'un court acumen. *Purgatif doux.*

38. Follicules de Séné. Gousses plates, à parois minces, à bords arqués, brun pâle, enfermant quelques graines correspondant à des taches brunes extérieurement et intérieurement. *Purgatif doux.*

39. Tamarin. Fruits cylindriques à paroi cassante, à pulpe noirâtre, d'une saveur sucrée et acidulée. Graines plates et lisses. Jadis usité comme *laxatif.*

40. Baume de Copahu. Oléo-résine jaunâtre, visqueuse, brun clair, odeur de térébenthine, saveur nauséuse et persistante. Utilisé dans les *catarrhes des bronches et la blennorrhagie.*

41. Semences de Fenugrec. Cylindres aplatis, petits, avec encoche marquée sur l'une des arêtes, jaune foncé, à téguments coriaces, odeur de mélilot, saveur de pois sec. Jadis usitées comme *émollient.*

42. Gomme adragante en plaques. Rubans aplatis, onduleux, blancs, à bords relevés, d'aspect corné, gonflant dans la salive, odeur et saveur nulles. *Excipient pour formes pharmaceutiques.*

43. Gomme adragante vermiculée. Lanières étroites, tordues, de même nature que la précédente. *Excipient inférieur au précédent.*

44. Racine de Réglisse. Cylindres variables de volume, à surface brun marron, à cassure jaune et fibreuse, odeur agréable, mais faible, saveur sucrée, puis acre. *Diurétique et béchique.*

45. Fèves de Calabar. Gros haricots, à surface noirâtre, à sillon marqué sur l'un des bords, à coupe blanchâtre, odeur et saveur peu accentuées. *Contracte la pupille.*

46. Baume du Pérou liquide. Suc épais, jaune doré par transparence, huileux d'apparence, noirâtre en masse, odeur agréable, saveur d'abord faible, puis

acre. Employé contre les *catarrhes des voies aériennes et urinaires.*

47. Baume du Pérou en coques. Masses solides, de couleur marron, à cassure brillante, d'odeur plus agréable que le précédent, de même saveur. Propriétés des *balsamiques.*

48. Baume de Tolu. Substance visqueuse, de couleur jaune, d'odeur forte et agréable, de saveur d'abord douce, puis acre. *Stimulant local* et usité à l'intérieur contre les *catarrhes des bronches.*

49. Cannelle de Ceylan. Écorce en lames épaisses, enroulées les unes dans les autres, de coloration brune, odeur et saveur aromatiques. *Stimulant énergétique.*

50. Cannelle de Chine. Écorce en lames ou tubes, légère, cassante, brun terreux à l'extérieur, rougeâtre à l'intérieur; odeur et saveur moins délicates que celles de la précédente. *Stimulant énergétique.*

51. Camphre. Produit blanc, volatil, toucher onctueux, à cassure conchoïdale, odeur forte, saveur brûlante. *Analgesique, hyposthénisant, antiseptique.*

52. Fève Pichurim. Cotylédons plan-convexes, lisses, de couleur marron, denses et gris bleu sur la coupe, odeur et saveur de muscade et de clou de girofle. *Fébrifuge.*

53. Sassafras. Bois jaunâtre, strié longitudinalement, odeur et saveur désagréables, rappelant le fenouil. Jadis très usité comme *dépuratif.*

54. Baies de Laurier. Corps charnus noirâtres, à péricarpe dur, à coupe huileuse, odorants. À l'extérieur *résolutif*, à l'intérieur *stimulant.*

55. Muscades. Albumen, du volume d'un œuf de pigeon, apparence blanchâtre, surface ridée, dure, légère odeur aromatique, saveur brûlante. *Stimulant.*

56. Muscades en coque. Albumen précédent entouré de son enveloppe, à surface brune et marquée

de rides digitées, léger et donnant le bruit de grélot. *Stimulant.*

57. Macis. Arille du précédent, rubané, d'une consistance cirreuse, saveur du cerfeuil, odeur aromatique. *Stimulant.*

58. Beurre de Muscades. Masse compacte, à toucher gras, orangée, saveur persistante, odeur de muscade.

59. Racine de Colombo. Rondelles légères, souvent piquées de trous d'insectes; à surfaces de coupe déprimées, jaunes, pulvérulentes et marquées de zones concentriques. Cassure courte, odeur désagréable, saveur amère. *Tonique.*

60. Coque du Levant. Drupes agglomérées, dures, brunâtres, arrondies; odeur nulle pour le péricarpe, nauséabonde pour la graine; saveur âcre. Base de *pommades parasitocides*, vantées en Angleterre.

61. Racine de Podophylle. Rhizomes en cylindres brun grisâtre, montrant des renflements pourvus de racines adventives. Saveur amère, odeur nauséuse. *Purgatif.*

62. Opium de Smyrne. Masse, consistante comme de la cire, en pains, coloration d'un brun foncé, à cassure grumeleuse. Odeur vireuse, saveur amère. Propriétés diverses des opiums: *Analgésique, anæstomotique, congestionnante et tonique.*

63. Opium d'Égypte. Masse circulaire, à surface lisse, rousse, à cassure homogène; odeur de cacao, puis vireuse; saveur amère et finalement goût de moisi.

64. Opium indigène. De forme variable, masses rousses, lisses, sans bulles à l'intérieur.

65. Capsules de Pavot. Globuleuses, à pédoncule marqué d'un bourrelet annulaire, à surface coriace, à style rayonnant et large, à coupe cavitaire, contenant graines nombreuses; odeur nulle, saveur mucilagineuse. *Calmant.*

66. Semences de Pavot blanc. Ovoïdes ou plutôt reniformes, blanchâtres, à surface réticulée, petites, translucides, sans odeur, saveur huileuse. A l'étranger, utilisées dans l'alimentation.

67. Semences de Pavot noir. Comme les précédentes, mais plus volumineuses, grisâtres et non translucides. *Comestibles* et base de la préparation de l'huile d'œillette.

68. Fleurs de Coquelicot. Pétales en forme de raquettes, minces, entiers, coloration lie de vin, odeur faible, peu vireuse, saveur mucilagineuse. *Calmant.*

69. Fumeterre. Herbe entière; tronçons de racine, rugueux et d'un jaune terreux; tige et branches aplâties et tordues, pourvues de côtes à la surface; feuilles pennatifides d'un vert terne; fleurs en grappes roses ou violacées; odeur de foin, saveur amère. *Dépuratif.*

70. Graines de Moutarde noire. Ovoïdes, comprimées sur les côtés, de coloration brune, à coque cassante; odeur et saveur irritantes, si la graine écrasée est humectée. *Stimulant* et base de préparations externes *révulsives.*

71. Graines de Moutarde blanche. Comme les précédentes, mais doubles de volume, à coloration cirreuse. Mêmes usages que ci-dessus.

72. Styrax liquide. Baume épais, d'un gris verdâtre, piqueté d'impuretés noires; odeur balsamique, saveur faible. Propriétés des *balsamiques*.

73. Poivre noir. Baies, du volume d'un pois, rougeâtres ou noirâtres, à surface couverte de plis irréguliers, odeur faible, saveur brûlante. *Condiment, stimulant* et même *fébrifuge*.

74. Poivre blanc. Mêmes fruits, plus mûrs, dépourvus en partie de leurs téguments, un peu plus volumineux et jaunâtres. Mêmes propriétés que ci-dessus.

75. Poivre long. Fruit composé, cylindrique, brun rougeâtre, couvert d'une poussière terreuse, odeur faible, saveur brûlante.

76. Cubebe. Fruits sphériques, petits, surface ridée, noirâtre, saveur de camphre, odeur aromatique particulière. *Tonique des muqueuses.*

77. Matico. Feuilles ovales, oblongues, à bords crénelés; face supérieure rugueuse, vert sombre; face inférieure gaufrée, grisâtre. Vanté contre les hémorragies et contre la blennorrhagie.

78. Pariétaire. Rameaux aplatis, brun verdâtre, couverts de poils fins et blancs; feuilles ovales aiguës, vertes et alternes; fleurs petites, jaunâtres, en glomérules. *Émoullient et diurétique.*

79. Fleurs de Mauve. Corolle tordue, rose, veinée; pièces unies entre elles à la base et avec les étamines, saveur mucilagineuse. *Émoullient.*

80. Feuilles de Mauve. Chiffonnées, palmatilobées, à faces lisses, chargées de poils, jaunâtres, odeur des herbes sèches, saveur mucilagineuse. Mêmes usages que ci-dessus.

81. Fleurs de Guimauve. Comme les précédentes, mais calice vert pâle, corolle blanc terne, odeur assez agréable, saveur mucilagineuse. *Adoucissant.*

82. Racine de Guimauve. Cylindrique conique, d'un blanc jaunâtre, rugueuse, chargée de filaments courts, cassure granuleuse au centre, fibreuse sur les bords; odeur agréable, saveur mucilagineuse. *Émoullient.*

83. Cacao. Graines ovoïdes, aplaties, luisantes, rougeâtres, odeur faible, saveur fraîche, puis âcre. *Analeptique.*

84. Fleurs de Tilleul. Fleurs isolées, ou plutôt inflorescences, pourvues à la base d'une bractée bien développée; odeur agréable, saveur faible et mucilagineuse. *Calmant et diaphorétique.*

85. Thé vert. Feuilles sèches, enroulées, oblongues-ovales, odeur agréable, saveur faible astringente. L'infusion réduit les sels d'argent. *Tonique et stimulant.*

86. Thé noir. Mêmes feuilles chauffées sur la tôle après légère fermentation. Ne réduisent pas les sels d'argent. Moins estimé que le précédent.

87. Ladanum. Résine grisâtre, rugueuse, se ramollissant sous le doigt; saveur âpre, odeur balsamique. En blocs, en spirales ou bâtons. Jadis vanté contre les catarrhes.

88. Fleurs de Violettes. Petites, à corolle bleu violacé, irrégulières, avec éperon, odeur faible, saveur mucilagineuse et amère. *Émoullient et légèrement purgatif.*

89. Pensée sauvage. Fleurs semblables aux précédentes, mais corolle jaune sale, avec éperon moins net; odeur nulle. *Faible purgatif.*

90. Rue. Rameaux fleuris. Feuilles alternes, composées, pennées, d'un vert glauque; axes épais, lisses et rectilignes; fleurs régulières, jaunes; odeur forte, saveur légèrement amère. *Stimulant énergique.*

91. Dictame blanc. Souche en morceaux arqués, blanc jaunâtre, avec cicatrices; cassure courte, odeur aromatique, saveur amère et persistante. *Dépuratif et febrifuge.*

92. Feuilles de Jaborandi. Feuilles composées-imparipennées, à pétiole grêle et cannelé, à folioles cassantes, ovales-oblongues, à face supérieure luisante, glabre, vert foncé, à face inférieure jaune verdâtre; odeur aromatique, saveur faible, nauséuse. *Sudorifique et sialagogue.*

93. Écorces d'Oranges amères. Fuseaux à face externe vert foncé, rugueuse, à face interne lisse et jaunâtre, à bords relevés, à coupe compacte, odeur

aromatique, saveur amère brûlante. *Tonique et apéritif.*

94. Feuilles d'Oranger. Ovale-aiguës; pétiole brun et ailé; limbe coriace finement denté sur les bords, grisâtre supérieurement, vert clair inférieurement; odeur faiblement aromatique, saveur un peu amère. *Digestif.*

95. Bois de gaiac. Bûches ou copeaux. Bûches lourdes, droites, cœur dur, brun foncé avec zones concentriques et rayons médullaires nets; aubier mou, jaune. Copeaux de forme variable, durs, verdâtres. Odeur aromatique faible; saveur âcre, faible. *Sudorifique et diurétique.*

96. Quassia amara. Bûches ou copeaux. Bûches régulières; écorce jaunâtre, facile à détacher, bois léger, blanc sale. Copeaux de forme variable, de couleur chair. Odeur de réglisse, saveur amère. *Tonique, digestif et fébrifuge.*

97. Quassia de la Jamaïque. Bûches ou copeaux. Bûches trois fois plus grosses que les précédentes; écorce adhérente, bois plus léger, taché de jaune. Copeaux blancs, tachés de jaune. Odeur et saveur comme précédemment, mais propriétés plus accentuées.

98. Écorce de Simarouba. Lames cintrées ou roulées, à cassure fibreuse, grises extérieurement, brunes à l'intérieur; odeur nulle, saveur amère. *Tonique.*

99. Écorce d'Angusture. Plaques ou rouleaux, jaune verdâtre et pulvérulentes à l'extérieur, brunes et lisses à l'intérieur, cassure courte; odeur aromatique, saveur amère et lente. *Apéritif et stomachique.*

100. Noix de Cédron. Cotylédons plan-convexes, durs, jaunâtres; odeur de quassia et de cacao, si on râpe la substance; saveur très amère. *Tonique.*

101. Graines de Lin. Ovoïdes-aiguës, aplaties, sur-

face lisse et brune, coupe huileuse, odeur nulle, saveur oléagineuse; mucilage au contact de salive. *Émoullent.*

102. Coca du Pérou. Feuilles ellipsoïdes, minces, fragiles, face inférieure brune et pourvue d'une forte côte proéminente, face supérieure plus sombre; odeur aromatique, saveur engourdissante. *Anesthésique local et à l'intérieur, stimulant.*

103. Polygala de Virginie. Souche noueuse, sinuose, grosse comme une plume d'oie, tête irrégulière, surface ridée, grisâtre; odeur et saveur nauséuses. *Stimulant et vomitif.*

104. Racine de Ratanhia. Cylindrique, ramifiée, rougeâtre; coupe compacte, orangée; cassure fibreuse; odeur agréable. Excellent *astrigent; hémostatique.*

105. Résine d'Euphorbe. Larmes de gomme-résine, jaunâtres, contenant souvent des matières étrangères; odeur faible; saveur finalement irritante. *Purgatif drastique énergique.*

106. Fruits et graines d'Épurga. Fruits composés de 3 carpelles, rugueux, jaune sale. Graines comprimées, brunes, à surface rugueuse, réticulée, à coupe huileuse; saveur irritante. *Purgatif drastique violent.*

107. Graines de Ricin. Ovoïdes, un peu aplaties, rougeâtres, tachetées de noir, surmontées d'un arille, coupe huileuse, odeur et saveur douceâtres, puis âcres. Bon *purgatif.*

108. Tapioca. Grains irréguliers, grisâtres, sans odeur, saveur laiteuse. *Analeptique.*

109. Pignons d'Inde. Graines ovoïdes, un peu aplaties, noirâtres, à surface craquelée, surmontées d'un arille blanc, coupe huileuse; saveur finalement irritante. *Purgatif violent.*

110. Graines de Croton. Ovoïdes, jaunâtres, avec 2 à 4 côtes mousses. Arille blanc, coupe huileuse; saveur âcre et irritante. *Drastique énergique.*

111. Cascarille. Tubes d'écorce, grisâtre; cassure nette; odeur de girofle accentuée par la combustion; saveur acre. *Tonique* et légèrement *fébrifuge*.

112. Mercuriale. Tiges, feuilles et fleurs. Feuilles opposées, ovales, aiguës, crénelées, d'un vert foncé. Tige glabre chez M. annuelle; garnie de poils, chez M. vivace. Fleurs petites, vertes. Fruit gros comme le grain d'orge, vert sombre. Graines jaunâtres. Odeur et saveur nauséuses. *Laxatif*.

113. Encens. Gomme-résine en larmes, jaune pâle ou en marrons noirâtres; surface poussiéreuse, cassure nette et poudre blanche; odeur agréable; saveur acre. *Ingédient* de préparations pharmaceutiques.

114. Myrrhe. Gomme-résine en masses irrégulières ou encore plus inégales (M. en sortes); translucides, couvertes de poudre jaune, cassure facile et inégale. Odeur aromatique, saveur amère. *Tonique* et *expectorant*.

115. Bdellium. Larmes plus ou moins sphériques, à surface terne, grasses, à cassure rougeâtre. Odeur térébenthinée faible; saveur amère; donnant masse laiteuse avec salive. *Stimulant*.

116. Mastic. Larmes claviformes, transparentes, jaunes, couvertes d'une poussière grisâtre, donnant masse laiteuse à la mastication. Odeur nulle; saveur résineuse, jadis usité comme *tonique*.

117. Elémi. Résine granuleuse, en larmes ou pains, durcissant et jaunissant avec l'âge. Odeur citronnée. Saveur peu amère, aromatique. *Stimulant*.

118. Tacamaque. Boules ou bâtons à surface lisse; cassure nette, claire; odeur de colophane; saveur amère, puis nulle. *Stimulant*.

119. Baume de la Mecque. Oléo-résine, fluide, jaune sale; odeur et saveur aromatiques. *Stimulant*, employé dans l'Orient.

120. Térébenthine de Chio. Oléo-résine, de con-

sistance variant avec l'âge, jaune verdâtre, devenant pâteuse sous la dent. Odeur térébenthinée, saveur un peu amère. *Rubéfiant* à l'extérieur; *anticatarrhal*, *antihémorragique* et *antinévralgique* à l'intérieur.

121. Noix d'Acajou. Achaine, en forme de haricot, lisse, grisâtre, avec cicatrice pédonculaire. Graine arquée, sans albumen; saveur acre. *Caustique* et *purgatif*.

122. Guarana. Sphérique ou cylindrique, pâte à surface terne et mamelonnée; cassure irrégulière, sans odeur, saveur un peu astringente. *Tonique* et *antinévralgique*.

123. Baies de Nerprun. Drupes globuleuses, grosses comme un grain de poivre, noir verdâtre, montrant les pointes du style; pulpe abondante, brune. Odeur faible; saveur sucrée, puis nauséuse. *Purgatif drastique*.

124. Jujubes. Drupes ridées, d'un rouge brun, à surface luisante. Chair jaune et mucilagineuse. Noyau très dur. *Adoucissant*.

125. Ecorce de Garou. Lanières minces, repliées, à surface interne en dehors; cassure pénible; odeur de savon de Marseille, saveur très acre. *Vésicant* à l'extérieur et *dépuratif*.

126. Laque en écailles. Lames minces, jaunes, marron ou rouges, lisses, fragiles. Odeur et saveur nulles. Jadis vanté comme *tonique*.

127. Laque en bâtons. Même matière, entourant une branche de Ficus; surface mamelonnée, pulvé-  
rulente; coupe alvéolaire.

128. Cônes de Houblon. Fruits composés, ovoïdes, portant des bractées imbriquées sur un axe grêle, couverts de corpuscules de lupulin. Odeur aromatique, spéciale; saveur amère. *Apéritif* et *tonique*.

129. Lupulin. Poudre formée de glandes à essence des précédents. Grains bruns, rougeâtres avec l'âge, irréguliers; toucher poisseux, odeur désagréable, saveur amère. *Tonique* et *narcotique*.

130. Haschich. Inflorescences femelles à bractées effilées et colorées en vert foncé, à fleurs petites, à fruit (Chênevis) ovoïde et brun. Odeur nauséuse, saveur faible, aromatique. Action sur le système nerveux : *excitation suivie de torpeur*.

131. Glands de Chêne. Achaines lisses, ovoïdes, bruns, avec ou sans cupule, à graines composées de cotylédons charnus, saveur astringente, sans odeur. Remède vanté contre le *rachitisme*, les *gastro-entérites* et les *engorgements lymphatiques*.

132. Écorce de Chêne. Lamés ou gouttières, luisantes, brunes intérieurement, grises au dehors ; cassure fibreuse et blanchâtre ; saveur astringente, odeur de lan. *Tonique*.

133. Noix de galle noire. Masses globuleuses, grossies comme une noisette, grises, avec saillie obtuse ; cassure dure, centre brunâtre, renfermant un animal ou son œuf ; saveur astringente, sans odeur.

134. Noix de galle blanche. Comme les précédentes, mais ne renfermant point d'insecte, plus légères, plus grosses, jaune verdâtre, percées d'un trou.

135. Clous de Girofle. Boutons d'un brun foncé. Pédicelle épais et aplati ; calice à 4 sépales épais, recouvrant corolle et étamines. Odeur aromatique, saveur chaude. *Stimulant* excellent.

136. Feuilles d'Eucalyptus. Entières, plus ou moins régulières, coriaces, d'un vert pâle, contenant nombreuses glandes. Odeur aromatique, surtout en brisant le limbe. Saveur camphrée. *Antiseptique, balsamique, antispasmodique et fébrifuge*.

137. Piment de la Jamaïque. Fruits globuleux, desséchés, couronnés d'une cicatrice ou des débris du calice, bruns, à surface bosselée. Odeur faiblement aromatique, saveur chaude. *Stimulant*, inusité en médecine.

138. Écorce de racine de Grenadier. Plaques ou

tubes, à surface externe rugueuse et brune, à surface interne jaune cannelle. Cassure granuleuse. Sans odeur, saveur astringente. Salive colorée en jaune. Bon *vermifuge*.

139. Millepertuis. Sommités fleuries. Fleurs jaunes, régulières, en grappes de cymes. Feuilles opposées, ovales-lancéoles et ponctuées et d'un vert terne. Tige lisse, grêle, jaunâtre. *Béchuque*.

140. Feuilles de Saponaire. Ovale, glabres, entières, jaunâtres, opposées sur tige flexible, brune et noueuse. Odeur faible ; saveur amère et un peu visqueuse. *Résolutif et dépuratif*.

141. Racine de saponaire. Rameaux souterrains longs, cylindriques, gros comme le petit doigt, bruns, avec rides longitudinales. Cassure fibreuse au centre ; sans odeur ; saveur finalement âcre. *Caustique, stimulant et dépuratif*.

142. Racine de Saponaire d'Égypte. Gros et longs tronçons cylindriques, rugueux et bruns ; cassure fibreuse au centre ; odeur faible, poudre irritante ; saveur finalement âcre. Mêmes propriétés que ci-dessus.

143. Fruits et feuilles de Ciguë. Fruits ovoïdes, comprimés perpendiculairement à la cloison, couronnés des restes du calice et du style, brun verdâtre. Feuilles alternes, glabres, décomposées, imparipennées. Tige portant tâches vineuses. Odeur vireuse ; saveur nauséuse. *Résolutif et antispasmodique*.

144. Racine d'Ache. Épaisse, ridée, noirâtre à l'extérieur, blanche en dedans, grosse comme le pouce. Odeur voisine de celle du céleri ; saveur âcre. *Résolutif*.

145. Racine de Persil. Droite ou arquée, épaisse comme le petit doigt, grise, plissée longitudinalement, à écorce épaisse ; coupe claire au centre, cassure un peu fibreuse. Odeur de céleri ; saveur douceâtre. *Diurétique et stimulant*.

146. Fruits de Carvi. Méricarpes bruns, comprimés perpendiculairement à la commissure, à coupe presque circulaire et d'aspect huileux. Odeur et saveur aromatiques, voisines de celle du cumin. *Stimulant*.

147. Anis vert. Méricarpes, à surface couverte de plusieurs bandelettes dans les vallécules, verdâtres, coupe huileuse. Odeur aromatique, saveur finalement chaude. *Stomachique et emménagogue*.

148. Fruits de Fenouil. Dédoublés, comprimés parallèlement à la commissure, à contour elliptique, d'un vert pâle. Odeur aromatique; saveur agréable, voisine de celle de l'angélique. *Stimulant*.

149. Racine de Fenouil. Cylindres légers, striés, gris pulvérulent à la surface; coupe blanche et compacte. Odeur et saveur faibles. *Diurétique, diaphorétique*.

150. Fruits de Phellandrie. Diachaine ovoïde, comprimé perpendiculairement à la commissure, à face externe brune, glabre et pourvue de 3 côtes obtuses. Amande noire. Odeur vireuse; saveur nauséuse. *Tonique et légèrement fébrifuge, narcotique*.

151. Fruits d'Angélique. Diachaine à méricarpes séparés, ovalaires, plan-convexes, de couleur jaune paille; bandelettes nombreuses. Odeur musquée; saveur agréable. *Stimulant oublié*.

152. Racine d'Angélique. Base de la tige épaisse; pivot conique; racine brune, ridée, portant des racines adventives. Odeur musquée, saveur aromatique, finalement âcre. *Tonique énergique*.

153. Asa foetida. Masses ou larmes de gomme-résine, brune, tachetée surtout sur la coupe. Saveur âcre; odeur alliagée. *Stomachique et antispasmodique*.

154. Gomme ammoniac. Larmes blanches ou brunes, opaques, à cassure lisse, réunies souvent en pâte irrégulière, jaunâtre. Odeur faible, mais spéciale, saveur finalement irritante. Moins *stimulant* que le précédent.

155. Opopanax. Fragments de la grosseur d'une noix, légers, friables, bruns, à cassure granuleuse. Odeur forte, voisine de celle de l'ache; saveur amère. Jadis vanté comme *antispasmodique*.

156. Fruits d'Aneth. Fruits ovoïdes, à méricarpes souvent séparés, minces. Bandelettes larges. Odeur musquée, saveur de menthe et d'anis, mais plus douce. *Stimulant*.

157. Fruits de Coriandre. Globuleux, jaunes, à parois minces; à méricarpes concaves en dedans; coupe d'un gris sale. Saveur désagréable; odeur de punaise. *Stimulant*.

158. Fruits de Cumin. Fusiformes, comprimés latéralement, gris verdâtre, à méricarpes difficilement séparables. Albumen gris terne, d'apparence huileux. Odeur et saveur fortes. *Tonique*.

159. Racine de Thapsia. Rondelles, ou rouleaux souvent pourvus d'un collet pilifère; grise, épaisse; cassure granuleuse, blanchâtre et compacte. Contact prolongé irritant. Saveur âcre, sans odeur. *Réculsif, purgatif, drastique et stimulant violent*.

160. Sagapénium. Fragments petits, irréguliers, translucides, rougeâtres, mous, souvent agglutinés. Saveur âcre; odeur faible d'asa foetida. *Tonique*.

161. Galbanum. Mou ou sec, en larmes ou en masse, gomme-résine rougeâtre, lisse, pâteuse. Odeur du diachylon; saveur camphrée et térébenthinée. *Tonique*.

162. Fleurs de Sureau. Petites, jaunâtres, souvent groupées autour de l'axe de l'inflorescence; mucilagineuses. Saveur un peu amère; odeur forte, d'extrait de réglisse noir. *Emollient et faible purgatif*.

163. Racine de Garance. Rhizome chargé de racines adventives, flexible, sinueux, à liber rougeâtre; cassure compacte, coupe à zones concentriques et stries radiales; odeur nulle, saveur un peu amère. Inusité aujourd'hui.

164. Ipécacuanha ondulé (*mineur*). Cylindres ondulés, grêles, de couleur gris terreux; cassure blanche, compacte et farineuse. Odeur terreuse; saveur faible. Peu employé.

165. Ipécacuanha annelé (*mineur*). Fragments cylindriques, annelés, à surface brun grisâtre. Odeur irritante; saveur finalement nauséuse. *Réversif, vomitif, purgatif, expectorant, antispasmodique, anti-hémorrhagique.*

166. Ipécacuanha strié (*majeur*). Baguettes petites, étranglées par points, à surface grise, molle, à stries longitudinales; cassure creuse, courte. Sans odeur, ni saveur. Efficacité moins nette qu'avec le précédent.

167. Racine de Cainça. Volumineuse, ramifiée, rugueuse, à écorce épaisse et s'enlevant facilement, de couleur gris brun; bois léger, fibreux, blanchâtre. Odeur et saveur faibles. Propriétés des ipécacuanhas, mais moins accentuées.

168. Café. Graine sans enveloppes, plan-convexe elliptique, avec sillon médian longitudinal sur la face centrale. Coupe résistante. Odeur faible; saveur âpre. *Tonique, sédatif du système nerveux et modérateur cardiaque.*

169. Gambir. Sucs astringents, en cubes réguliers, rugueux, compacts, légers, agréables, de couleur de rouille. Odeur nulle. *Astringent.*

170. Écorce de Quinquina calisaya. Lames ou rouleaux jaunes, à cassure irrégulière. Odeur voisine de celle du tan, saveur amère, peu astringente. Les quinquinas sont *toniques et fébrifuges, excitent les muscles lisses, et modèrent l'action nerveuse.* Ce sont aussi des contrepoisons de l'alcool et de l'opium.

171. Écorce de Quinquina rouge. Lames ou gouttières épaisses, d'un rouge vif, subéreuses et dures extérieurement, lisses à la face interne; cassure

compacte. Saveur astringente, odeur faible. Action *eupeptique.*

172. Écorce de Quinquina gris de Lima. Rouleaux ou tubes, fissurés, à surface externe d'un blanc sale et pulvérulente, à surface interne brune et lisse. Odeur aromatique, saveur amère et astringente. Action *tonique et fébrifuge* plus marquée.

173. Écorce de Quinquina de Loxa. Tubes bruns tachetés de gris extérieurement, orangés et lisses à la face interne; présentant des fentes transversales. Odeur et saveur comme précédemment. Espèce réservée pour la préparation de *vins toniques.*

174. Noix vomique. Graine discoïde, aplatie, à surface grise et satinée, bordée d'un bourrelet. Coupe dure; sans odeur, saveur très amère. *Excitant des fibres lisses.*

175. Fève de Saint-Ignace. Graines irrégulières, à légument brun, tacheté de gris. Albumen corné. Sans odeur, mais saveur très amère. Même action que ci-dessus.

176. Écorce de Fausse angusture. Plaques irrégulières, épaisses, compactes, à surface interne brune, à surface externe granuleuse, rougeâtre ou verdâtre et tachetée, cassure nette. Sans odeur, mais saveur amère très prononcée. Même usage que la noix vomique, mais effets moins marqués.

177. Feuilles de Morelle. Ovoïdes, acuminées, à contour sinueux, à face supérieure un peu pubescente, à face inférieure plutôt glabre. Saveur d'herbe sèche; odeur vireuse. *Culmant et faible dilateur de la pupille.*

178. Tiges de Douce amère. Tronçons gros comme une plume, flexibles, de couleur jaune-brun, à renflements alternes. Odeur faible vireuse; saveur douceâtre. *Dépuratif et antispasmodique.*

179. Fécule de Pomme de terre. Blanchâtre, pulvérulente, un peu onctueuse et crépitante au toucher,



formée de grains inégaux. *Emollient*, employé surtout en *cataplasmes*.

179 bis. Dextrine. Blocs ou poudre, jaune, onctueuse, se dissolvant dans la salive, saveur sucrée. *Digestif et base d'appareils solidifiables*.

180. Fruits de Piment. De forme variable, légers, d'un rouge vif, luisants, à surface coriace. Coupe transversale montrant 2 loges garnies de semences réniformes. Sans odeur, saveur chaude et âcre. *Excitant énergique*.

181. Piment de Cayenne. Fruit allongé, à base enveloppée d'une cupule calcinale, d'un rouge vif, à surface lisse. Les 2 loges internes contiennent des graines réniformes, jaunâtres. Sans odeur, saveur chaude. Mêmes usages que ci-dessus.

182. Feuilles de Belladone. Pétiole cannelé. Limbe ovale-aigu atténué sur les côtés du pétiole, glabre, verdâtre avec taches jaunes à la face supérieure, franchement verte à la face inférieure. Odeur un peu vireuse, saveur un peu âcre. *Analgsique, mydriatique, modérateur des sécrétions et de l'irritabilité des muscles lisses*.

183. Fruits de Belladone. Baies sphériques, noîrâtres, à épicarpe luisant, à pulpe vineuse, à graines ovoïdes. Sans usage aujourd'hui.

184. Racine de Belladone. Portion souterraine jaunâtre, plissée longitudinalement, à intérieur blanchâtre, à cassure nette. Saveur douceâtre; odeur faiblement vireuse. Partie de la plante très employée.

185. Racine de Mandragore. Tronçons de rhizome; écorce se détachant facilement, dure; surface brune, plissée; axe ligneux et dur; cassure compacte. Sans saveur, odeur légèrement vireuse. Vanté, au moyen âge, comme *anesthésique et narcotique*.

186. Feuilles de Nicotiane. Peu ou pas de pétiole;

limbe obovale, mou, pilifère, couvert de glandes, à nervures secondaires réticulées. Saveur faible; odeur spéciale. *Excito-moteur de la moelle*.

187. Feuilles de Stramoine. Pétiolées, à lobes aigus, à nervation pennée, glabres, vertes. Desséchées, sans odeur, ni saveur. Mêmes propriétés que la belladone.

188. Fruits de Stramoine. Capsules ovoïdes, pourvues à la base d'un calice réfléchi, chargées d'aiguillons et de 4 sillons de déhiscence; graines petites, nombreuses, réniformes, à coupe huileuse. Usages de la belladone.

189. Feuilles de Jusquiame. Plus ou moins pétiolées, ovales-triangulaires, à lobes triangulaires, vert grisâtre, plissées autour de la nervure médiane; nervures saillantes à la face inférieure. Odeur et saveur vireuses. *Sédatif du système névro-musculaire*.

190. Semences de Jusquiame. Réniformes, rugueuses, d'un gris brun, à écrasement huileux. Sans odeur, ni saveur. Plus usitées que les feuilles.

191. Racine de Jusquiame. Pivot, quelquefois rameux, grisâtre, plissé, à cassure fibreuse, à coupe caractérisée par un cercle jaune ligneux et par une moelle abondante. Odeur et saveur faibles. Rarement employé.

192. Fleurs de Bouillon blanc. Jaunes, à calice cupuliforme, à corolle rotacée portant 5 étamines, dont 2 sont glabres. Odeur et saveur douces. *Emollient*.

193. Feuilles de Digitale. Ovals, sessiles, à nervure médiane concave supérieurement, à bords crénelés, couvertes d'un duvet mou, à nervures saillantes inférieurement. Odeur légère, saveur amère. *Stimulant des fibres lisses, diurétique et modérateur des battements cardiaques*.

194. Feuilles de Pervenche. Ovals-aiguës, vert

jaunâtre, entières, luisantes, coriaces, vert grisâtre à la face inférieure plus pâle, à nervures saillantes à la face supérieure. Sans odeur, saveur un peu amère. *Purgatif et diaphorétique.*

195. Argel. Feuilles coriaces, lancéolées, penninerves, d'un vert grisâtre, à nervures saillantes à la face inférieure. Sans odeur, saveur un peu amère.

*Purgatif.*

196. Racine de Jalap. Tubercules ovoïdes, bruns, rugueux, tachetés, plissés longitudinalement; cassure grisâtre, dure. Saveur acre, odeur de pommes cuites. *Purgatif hydragogue.*

197. Résine de Jalap. Blocs, baguettes, etc. Substance friable, brunâtre, piquetée, à surface vernissée, à cassure brillante. Se transforme en pâte dans la bouche. Odeur faible, nauséuse. Saveur douceâtre. Mêmes usages que ci-dessus.

198. Scammonée d'Alep. Pains ou larmes. Masse friable, lourde, à surface poussiéreuse, à cassure irrégulière, pâteuse dans la bouche. Odeur de brioche, saveur finalement acre. *Purgatif drastique*, plus agréable que le précédent.

199. Racine de Turbith. Cylindres tordus, légers, à surface plissée, grisâtre et chargée de cicatrices; cassure fibreuse. Saveur un peu nauséuse, sans odeur. *Purgatif hydragogue*, plus actif, mais plus lent que le jalap.

200. Fleurs de Bourrache. Régulières, hermaphrodites, à calice vert pilifère, à corolle bleuâtre, gamopétale, à pédicelle pubescent, à 5 étamines. Mucilagineuses, odeur faible. *Emollient.*

201. Feuilles de Bourrache. Ovale, penninerves à long pétiole, à bords sinués, à face supérieure verdâtre, à face inférieure plus pâle, à limbe couvert de verrues et de poils. Mucilagineuses, sans odeur. *Emollient*, usité surtout à l'extérieur.

202. Racine de Consoude. Cylindres noirs, déformés, à surface poussiéreuse, à coupe dure et cireuse. Mucilagineuse et sans odeur. *Adoucissant.*

203. Racine d'Orcanette. Épaisse d'un doigt à la base, surmontée de restes d'axes aériens; à écorce sèche, rouge, noire, soulevée par points; à bois semblable à un faisceau tressé. Colore le papier humide et la salive en rouge. Usité seulement en pharmacie.

204. Feuilles de Pulmonaire. Lancéolées, à surface rugueuse, souvent couvertes de tâches blanchâtres irrégulières, à nervures secondaires peu visibles. Sans odeur, ni saveur. Action *béchique* douteuse.

205. Racine de Cynoglosse. Tronçons, à écorce brune en dehors, jaune en dedans, avec bourrelet annulaire à la base, à surface couverte de restes de ramifications; cassure compacte. Mucilagineuse, saveur douceâtre, odeur un peu vireuse. Actif par l'opium ajouté.

206. Écorce de Monésia. Plaques épaisses, dures, compactes, à face externe rugueuse brune et déprimée par places, à face interne brune et plissée. Cassure rugueuse. Sans odeur; saveur de réglisse. Jadis usité comme *tonique*.

207. Gutta-percha. Pains en blocs irréguliers, volumineux, gris ou noirs, pesants, à coupe montrant des couches concentriques, à centre souvent mou et blanchâtre. Matière de fabrication d'instruments, et base de lames imperméables pour pansements humides. ®

208. Gomme-gutte. Cylindres ou masses, durs, de coloration orangée, à surface striée longitudinalement, à cassure nette. Sans odeur; saveur acre; jaunit la salive. *Drastique, diurétique et vermifuge.*

209. Benjoin. Larmes, sortes ou blocs. Résine jaune ou brune, tachetée; cassure cireuse. Odeur de vanille; saveur acre. *Stimulant*, faible *antiseptique*.

210. *Styrax calamite*. Masses rougeâtres ou verdâtres, opaques, granuleuses, cassantes. Odeur de benjoin ; saveur gluante. Propriétés du précédent, mais moins usité.

211. Manne en larmes. Blocs allongés, gros comme le doigt, jaunâtres, rugueux, cassants. Saveur sucrée, finalement âcre. Odeur du miel. *Purgatif* des enfants.

212. Manne en sortes. Larmes petites, jaunes, irrégulières, onctueuses, souvent agglutinées et impures. Odeur forte, saveur âcre. Action *purgative*, moins prononcée que ci-dessus.

213. Verveine. Portions aériennes. Axes quadrangulaires, rougeâtres et pilifères. Feuilles sessiles, opposées, vertes, oblongues, lobées. Fleurs petites et bleues en épis. Saveur amère, odeur de plante sèche. Inusité aujourd'hui.

214. Fleurs de Lavande. Sommités fleuries. Fleurs bleuâtres, du volume d'un grain de blé, rangées en épis de glomérules. Odeur aromatique ; saveur amère. Propriétés *stimulantes* des Labiées.

215. Fleurs de Stéchas. Inflorescence composée de glomérules. Fleurs petites, rougeâtres ou violacées. Odeur et saveur aromatiques. *Béchuque* et *stimulant*.

216. Feuilles de Menthe poivrée. Lancéolées, penninerves, d'un vert terne, à bords serrés. Odeur et saveur spéciales. *Digestif*.

217. Hysope. Feuilles entières, étroites, d'un vert pâle, à bords récurvées. Fleurs généralement bleues, en glomérules. Odeur camphrée, saveur de cassis et de menthe. *Béchuque*.

218. Feuilles de Mélisse. Ovale, d'un vert terne, rugueuses à la face supérieure, à pétiole grêle et duveté, à bords crénelés. Odeur faible ; saveur de menthe et de citron. *Antispasmodique* faible.

219. Romarin. Feuilles étroites, sessiles et d'un

vert pâle, cassantes, à nervure médiane saillante à la face inférieure. Odeur faible, saveur aromatique et amère. *Stimulant, digestif, fébrifuge* et en *cataplasmes, résolutif*.

220. Saugé. Parties aériennes. Feuilles ovales, blanchâtres, opposées. Fleurs blanches ou bleuâtres en épis de glomérules. Saveur chaude ; odeur spéciale. *Stimulant*.

221. Lierre terrestre. Feuilles obtus-ovales, opposées, d'un vert sale, à bords crénelés, à pétiole grêle et long, à nervures saillantes inférieurement. Odeur faible, saveur un peu amère. *Béchuque*.

222. Fleurs d'Ortie blanche. Irrégulières, blanches, groupées par 8 ou 10 en glomérules axillaires. Sans odeur ; saveur mucilagineuse, finalement amère. *Astringent*.

223. Petit-chêne. Parties aériennes. Feuilles lancéolées, opposées, vertes, crénelées, velues inférieurement. Fleurs roses ou violacées, groupées par deux ou trois en cymes axillaires. Sans odeur ; saveur amère. Sans emploi aujourd'hui.

224. Serpolet. Parties aériennes. Feuilles petites, opposées, sessiles, pubescentes, d'un vert pâle. Fleurs petites, roses, groupées en cymes. Odeur de thym, saveur chaude. Sans usage aujourd'hui.

225. Feuilles d'Airelle ponctuée. Obovales, coriaces, peu dentées, penninerves, rougeâtres et luisantes à la face supérieure. Sans odeur ; saveur astringente. Préconisé jadis comme *résolutif*.

226. Feuilles d'Uva-ursi. Obovales, coriaces, entières, penninerves, chagrinées, rougeâtres. Odeur faible, saveur astringente. *Astringent*, actif dans les *catarrhes des muqueuses*, surtout de l'*appareil urinaire*.

227. Rhizome de Valériane. Bosselé, d'un brun clair, chargé de racines adventives grises. Cassure com-

pecté, d'un gris jaunâtre; coupe cornée. Odeur désagréable, caractéristique; saveur aromatique et sucrée. *Antispasmodique* et *stimulant*.

228. Racine de Gentiane. Épaisse, brunâtre, creuse à la base, chargée de cicatrices et de divisions plus pâles; cassure courte. Odeur de miel, saveur amère. *Tonique, fébrifuge*.

229. Petite centauree. Parties aériennes. Axes verdâtres, anguleux et fistuleux. Feuilles opposées, ovales, entières, glabres et d'un vert sale. Fleurs violacées ou rosées, régulières, en cymes bipares. Odeur agréable; saveur amère. *Tonique, apéritif*.

230. Feuilles de Ményanthe. Trifoliolées, d'un vert glauque, à pétiole engainant. Odeur faible, saveur amère. Propriétés de la gentiane.

231. Bourgeons de Peuplier. Coniques, luisants, d'un brun clair, à écailles cassantes et adhérentes entre elles. Odeur aromatique, saveur amère et sucrée. *Diurétique, sudorifique* et *modificateur des muqueuses*.

232. Semences de Courge. Oblongues, aplaties, jaunâtres, lisses, à coupe huileuse. Saveur douceâtre. *Tanifuge*.

233. Coloquinte. Baie sans épicarpe, sphérique, satinée, blanche, pleine d'une pulpe blanche et de graines obovales. Saveur très amère. *Purgatif violent*.

234. Racine de Bryone. Cylindres, ou tranches transversales. Épaisse, jaunâtre, à surface plissée, à bois charnu. Saveur amère. Contact irritant. *Purgatif drastique*.

235. Rhizome d'Aristolochie longue. Cylindrique, gros comme le pouce, bosselé, à surface terreuse, plissée et chargée de cicatrices. Cassure courte et jaune pâle. Odeur de réglisse développée par la cassure. Saveur finalement amère. *Emménagogue*.

236. Rhizome d'Aristolochie ronde. Tuberculeux, irrégulier, plissé, à surface terreuse et marquée de cicatrices aux 2 pôles. Coupe jaune pâle. Action plus marquée que ci-dessus.

237. Rhizome de Cabaret. Fragments cylindriques, irréguliers, plissés à la surface, d'un jaune brun. Coupe polygonale. Cassure compacte. Odeur voisine de celle du poivre. Saveur piquante. *Stimulant, éméto-cathartique*.

238. Serpentaire de Virginie. Rhizome brun foncé, grêle, tortueux, peu volumineux, chargé de restes de tiges et de racines adventives. Cassure jaunâtre, courte. Odeur et saveur de camphre et de térébenthine. *Stimulant* et *sudorifique*.

239. Feuilles de Chicorée sauvage. Oblongues, sessiles, pinnatiséquées, d'un vert franc. Amères, surtout par le pétiole. Odeur faible. *Apéritif, laxatif*.

240. Racine de Chicorée. Fragments, à surface corticale jaunâtre et ridée, à coupe blanche et granuleuse. Cassure courte. Saveur mucilagineuse et amère. Mêmes propriétés que les feuilles.

241. Fleurs de Carthame. Rouges, à corolle tubuleuse, grêle, à 5 lobes. Anthères réunies, dépassées par le style. Odeur aromatique, saveur un peu amère. Sans effets physiologiques.

242. Racine de Bardane. Tronçons durs, légers, bruns, plissés, rugueux, fendus en longueur, s'ils sont volumineux, à coupe jaune. Odeur désagréable; saveur mucilagineuse, finalement amère. *Diurétique, sudorifique*.

243. Racine de Pyréthre. Cylindre rugueux, brunâtre, plissé longitudinalement, chargé de radicules. Cassure courte, jaune, radiée. Odeur faible; saveur brûlante. *Stimulant* et en applications externes, *révulsif*.

244. Fleurs de Camomille. Capitules aplatés, cir-

culaires, d'un blanc jaunâtre, à fleurs séparées les unes des autres par de fines paillettes blanches. Odeur aromatique, saveur amère. *Digestif, fébrifuge, antispasmodique.*

245. Feuilles d'Armoise. Sessiles, ovales-aiguës, profondément incisées sur les bords, à face supérieure d'un vert foncé, à face inférieure pâle. *Aromatique, tonique, emménagogue.*

246. Semen-contra. Capitules petits, ovoïdes, enveloppées de bractées imbriquées, d'un jaune verdâtre. Saveur térébenthinée, odeur spéciale. *Stimulant, diurétique et vermifuge.*

247. Feuilles d'Absinthe. Alternes, très divisées, ovales-aiguës, verdâtres, onctueuses. Odeur aromatique forte; saveur très amère. *Stimulant, apéritif, digestif, vermifuge et emménagogue.*

248. Fleurs de Souci. Ligulées, hermaphrodites, d'un jaune clair. Odeur forte, agréable, saveur un peu amère. *Stimulant, peu usité aujourd'hui.*

249. Racine d'Aunée. Rhizome volumineux et court, racines grises ou brunes, de la grosseur du doigt, plissées, coupe jaunâtre et cornée. Odeur camphrée; saveur un peu amère. *Tonique et diaphorétique.*

250. Fleurs de Pied-de-chat. Capitules petits, à bractées en deux séries, à corolles blanches ou roses. Odeur aromatique. *Emollient.*

251. Fleurs d'Arnica. Capitules à bractées verdâtres, disposées sur deux rangées, à fleurs femelles périphériques ligulées, à fleurs centrales hermaphrodiques et tubuleuses. Saveur faible, odeur spéciale. *Tonique, fébrifuge, sudorifique et vomitif.*

252. Fleurs de Tussilage. Capitules à fleurs jaunes, tubuleuses au centre, ligulées à la périphérie, entourées toutes d'un involucre tubuleux. Saveur un peu amère; odeur de cire jaune. *Emollient.*

253. Camphrée de Montpellier. Inflorescences compactes, verdâtres ou grisâtres. Saveur amère, odeur camphrée. *Stimulant.*

254. Rhubarbe de Moscovie. Portions souterraines et aériennes d'une partie de la tige. Fragments perforés, orangés, réticulés à la surface, à marbrures étoilées sur la coupe. Saveur amère, odeur spéciale. *Laxatif.*

255. Rhubarbe de France. Masses plus ou moins régulières, rougeâtres ou jaunâtres. Odeur faible, saveur amère. *Laxatif, moins actif que le précédent.*

256. Racine de Bistorte. Rhizome ramassé en S, gros comme le doigt, brun foncé, couvert de côtes annulaires, chargé de racines adventives. Coupe résistante, rougeâtre. Saveur finalement astringente. *Tonique.*

257. Semences de Sarrasin. Achaines ovoïdes, dures, luisantes, d'un gris perle, à coque s'élevant aisément, à intérieur blanc et farineux. *Condiment.*

258. Racine de Patience. Entière ou en morceaux. Surface rougeâtre, recouverte d'un enduit grisâtre, et striée transversalement. Coupe jaune. Odeur spéciale; saveur amère. *Vomitif et purgatif faible.*

259. Feuilles de Noyer. Sessiles, ovales aiguës, imparipennées, d'un vert sombre. Odeur spéciale, saveur astringente. *Tonique.*

260. Santal citrin. Bûches, rondelles ou copeaux. Bois léger, orangé pâle. Coupe présentant des couches concentriques. Saveur âcre, odeur spéciale. *Antiblemnorrhagique.*

261. Bourgeons de Pin. Cylindriques-coniques, d'un brun clair, formés d'écaillés imbriquées membraneuses et agglutinées par de la résine, réunies autour d'une branche rougeâtre. Odeur aromatique, saveur amère. *Modificateurs des muqueuses et excitant des sécrétions.*

262. Térébenthine de Bordeaux. Molle, d'un blond pâle, généralement trouble, poisseuse. Odeur spéciale, saveur amère. Remède des *névralgies*, des *carrhes*, des *hémorrhagies*; *rubéfiant* à l'extérieur et *contrepoison du phosphore*.

263. Galipot. Croûtes irrégulières, luisantes, jaunâtres, cassantes, translucides. Saveur amère, odeur faible de térébenthine. Usages industriels.

264. Colophane. Morceaux variables de forme. Résine jaune. Cassure vitreuse. Saveur amère, odeur faible de térébenthine. *Hémostatique* et *base d'emplâtres*.

265. Poix-résine. Masse dure, cassante, brunâtre, luisante. Cassure vitreuse. Saveur faible, odeur faible de térébenthine. *Base d'onguents et d'emplâtres*.

266. Goudron végétal. Demi-liquide, grumeleux, opaque. Odeur forte, spéciale; saveur chaude et amère. *Tonique, stimulant, modificateur des muqueuses, surtout respiratoires*.

267. Térébenthine de Venise. Liquide épais, louche, blond, poisseux. Odeur de muscade, saveur amère. Mêmes usages que la térébenthine de Bordeaux.

268. Baume du Canada. Térébenthine visqueuse, pâle. Odeur agréable et saveur amère. *Tonique, modificateur des sécrétions*.

269. Sandaraque. Larmes cylindriques, sinueuses, friables, translucides, d'un jaune pâle, à cassure vitreuse. Odeur faible, saveur résineuse. *Hémostatique* peu usité.

270. Baies de Genièvre. Fruits composés, entourés de bractées épaisses, noirs. Intérieur contenant pulpe desséchée et verdâtre et graines bosselées. Saveur spéciale sucrée; odeur aromatique. *Stimulant*.

271. Sabine. Rameaux divisés, fins, d'un vert

sombre, couverts de feuilles petites et imbriquées. Saveur amère; odeur forte et résineuse. *Stimulant* puissant, *emménagogue* dangereux.

272. Rhizome d'Iris. Formé de renflements globuleux et aplatis; d'un blanc mat, chargé de cicatrices des racines adventives. Centre gris jaunâtre et piqueté. Odeur de violette; saveur mucilagineuse. Usité surtout en parfumerie.

273. Safran. Styles grêles et rougeâtres, à trois branches creuses à l'extrémité. Odeur forte spéciale, saveur amère. *Condiment*; propriétés *emménagogues* douteuses.

274. Bulbes de Colchique. Pleins, sphériques déprimés, chargés à la base des traces de racines adventives, à surface grise. Saveur amère. *Purgatif drastique* violent.

275. Semences de Colchique. Petites, globuleuses, aplaties, d'un brun foncé, rugueuses et gluantes, chargées d'un arille spongieux. Coupe cornée et grise. Saveur amère. Préférées aux bulbes pour leurs effets plus constants.

276. Cévadille. Graines petites, brunâtres, luisantes, allongées, à côtes anguleuses. Coupe cornée et blanchâtre. Saveur finalement amère et persistante. *Modérateur cardiaque, analgésique, diurétique*.

277. Rhizome d'Ellébore blanc. Entier, cylindrique, droit, brun, de l'épaisseur du doigt, à surface chargée de cicatrices et de racines appliquées le long du rhizome, à base couronnée de feuilles imbriquées. Contact irritant. Propriétés de la cévadille.

278. Squames de Scille. Bases de feuilles. Ovoïdes, concaves, rougeâtres ou jaunâtres, coriaces, rugueuses, à bords minces. Coupe plus foncée. Contact irritant, par frottement; saveur amère. *Hydragogue* et *diurétique*.

279. Aloès succotrin. Suc d'un rouge foncé, opaque

seulement en masses, friable, à cassure luisante. Poudre d'un jaune d'or, odeur de bouc, saveur amère et spéciale. *Apéritif, purgatif irritant.*

280. Aloès des Barbades. Masse compacte, d'un brun noir, dure au toucher, un peu luisante, souvent fissurée. Poudre d'un jaune brun, odeur et saveur plus accentuées que l'Aloès succotrin.

281. Aloès caballin. Caractères inconstants. Brun ou noir, terne, opaque, dur. Poudre d'un jaune brun, odeur faible, saveur amère, mêlée d'un goût de caoutchouc.

282. Racine d'Asperge. Rhizome cylindrique, gros comme le doigt, à surface papyracée, jaune sale, couverte d'écaillés en collerettes, et de racines adventives de la grosseur d'une plume d'oie et molles. Axe ligneux entouré d'une zone spongieuse. Odeur et saveur faibles. *Diurétique.*

283. Salsepareille. Racines adventives rougeâtres ou jaunâtres, ridées longitudinalement; écorce lisse et facile à détacher; cylindre central rose ou blanc. Saveur douceâtre. Surtout *dépuratif.*

284. Squine. Fragments de racines adventives, cylindriques, bosselés, aplatis, d'un brun clair, lisses, à cicatrices circulaires. *Dépuratif* inusité aujourd'hui.

285. Rhizome de Petit houx. Irrégulier, de la grosseur du doigt, d'un jaune grisâtre, chargé de collerettes transversales et de restes d'axes aériens et de racines adventives. Coupe blanchâtre, compacte. Saveur douceâtre, odeur faible, térébenthinée. *Diurétique.*

286. Salep. Bulbes desséchés, pyriformes, cornés, brunâtres, rugueux, translucides, à extrémité supérieure excavée, à extrémité inférieure ramifiée. Coupe cornée. Saveur faible. *Analeptique.*

287. Vanille. Fruit allongé, grêle, mou, cylindri-

que ou aplati, strié longitudinalement, d'un brun foncé, couvert souvent de cristaux blancs et fins. Intérieur rempli de petits grains noirs. Saveur douceâtre. Odeur agréable, spéciale. Inusité en médecine aujourd'hui.

288. Gingembre. Rhizome allongé, ramifié, formé de divisions ovoïdes, aplaties, grises ou blanches, si elles sont privées de l'écorce. Saveur poivrée; odeur aromatique, spéciale. *Stimulant.*

289. Curcuma. Portion souterraine, ronde ou longue, dure, brunâtre, chargée de cicatrices. Coupe rougeâtre. Cassure courte. Odeur de macis, saveur âcre. Coloration en jaune de la salive. Usité plutôt en chimie.

290. Zédoaire ronde. Tranches de rhizome tuberculeux, à écorce d'un brun pâle, plissée. Cassure compacte, marmoréenne, à centre plus foncé. Odeur de camomille et de camphre; saveur térébenthinée et amère. *Stimulant.*

291. Zédoaire longue. Cylindrique, aplatie, un peu arquée, débitée souvent en tranches longitudinales à écorce ridée et d'un brun clair. Cassure blanchâtre et compacte. Encore moins employé que le précédent.

292. Galanga mineur. Rhizome, tortueux, irrégulier, cylindrique, d'un brun foncé, chargé de rides et de collerettes transversales. Cassure claire et fibreuse. Odeur camphrée, irritante, saveur poivrée. *Condiment* en Russie.

293. Arrow-root. Féculé blanche, brillante, sèche, crépitant entre les doigts, à toucher doux. *Analeptique.*

294. Maniguette. Graines ovoïdes, irrégulières, dures, luisantes, grenues, rougeâtres. Coupe blanche et farineuse. Odeur aromatique; saveur poivrée. *Stimulant.*

295. Cardamome du Malabar. Fruits ovoïdes,

oblongs, trigones, parcheminés, gris, capsulaires, remplis de graines rougeâtres. Odeur aromatique, saveur camphrée. *Condiment* usité à l'étranger.

296. Cardamome de Ceylan. Fruits plus petits, plus allongés, plus irréguliers, d'un jaune sale. Espèce moins aromatique et inférieure à la précédente.

297. Cardamome de Siam. Fruits globuleux, ridés, d'un brun chamois. Espèce rare.

298. Acore vrai. Rhizome cylindrique, aplati, à surface rougeâtre, chargée de côtes transversales et de cicatrices. Coupe spongieuse, grisâtre. Aromatique et âpre. Tonique.

299. Sagou gros. Amidon formé de grains opaques, gris ou rosés, rugueux, durs, isolés, se gonflant dans la salive. *Analeptique*.

300. Sagou petit. Grains petits, plus irréguliers, cornés, d'un gris brun, réunis en masses.

301. Fruit du sagoutier. Oyoïde, régulier, à coque ligneuse, à surface dure et chargée d'écaillés, à noyau volumineux et mobile à l'intérieur. Saveur douceâtre. Médicament oublié.

302. Sang dragon en roseaux. Baguettes ou boules, entourées d'une feuille jaunâtre de palmier. Résine rougeâtre, lisse, strié, à cassure compacte. Saveur finalement âcre. Inusité aujourd'hui.

303. Sang dragon en masses. Blocs. Résine rugueuse; cassure granuleuse. Sorte inférieure à la précédente.

304. Chiendent. Tronçons prismatiques, à surface lisse, dure, d'un jaune paille, chargée de côtes longitudinales, de nœuds annulaires bruns. Centre creux; saveur un peu sucrée. *Diurétique* douteux.

305. Canne de Provence. Fragments durs, d'un jaune paille, luisants, à surface chargée de côtes longitudinales, de lignes transversales, de cicatrices. Cassure brune, courtement fibreuse. Odeur douce; saveur sucrée. *Diurétique* et *sudorifique*.

306. Gruau d'avoine. Fruit sans tégument, allongé, cylindrique, jaunâtre, lisse, onctueux, portant un sillon et un écusson. Saveur faible. *Émollient*.

307. Orge mondé. Fruit sans glumes, elliptique, aplati, ridé, jaune, montrant sillons et écusson. Saveur faible. *Émollient*.

308. Orge perlé. Fruit sans glumes et sans téguments, plus arrondi, gris.

309. Amidon. Poudre fine, blanche, onctueuse, formant bouillie avec la salive. *Adoucissant*, utilisé à l'extérieur.

310. Riz. Grains réduits, à l'amande, oblongs, aplatis latéralement, gris, translucides, avec côtes latéralement. Structure cornée. *Émollient* et *anti-diarrhéique*.

311. Rhizome de fougère mâle. Masse cylindrique, noirâtre, ridée, couverte de bases de pétioles et de racines adventives grêles. Cassure compacte jaune verdâtre. Saveur finalement astringente et amère; odeur de moisi. *Vermifuge*.

312. Rhizome de polypode commun. Masse cylindrique, grêle, tortueuse, aplatie, rougeâtre, couverte de plis, de traces de pétioles et de racines adventives. Cassure courte, d'un jaune brun. Saveur finalement âcre; odeur spéciale. *Laxatif faible*.

313. Capillaire du Canada. Frondes; pétiole rouge, grêle, fistuleux; folioles d'un vert grisâtre, en forme d'éventail. Odeur assez agréable; saveur douceâtre. *Émollient*.

314. Lycopode. Poudre de spores, fine, onctueuse, d'un jaune sale, surnageant dans l'eau froide, et s'enfonçant dans l'eau chaude. *Topique* dans les maladies de peau.

315. Lichen d'Islande. Thalle coriace, à lobes irréguliers, à face supérieure lisse et jaunâtre, à face inférieure dure et blanche. Saveur faible; odeur amère. *Émollient*.



316. Agaric blanc. Masses oblongues, grosses comme le poing, jaunâtres, avec anneaux colorés. Saveur finalement âcre. *Drastique*.

317. Agaric de chêne. Lames épaisses, brunâtres, molles, légères, à intérieur velouté. *Hémostatique*.

318. Ergot de seigle. Masses cylindriques, arquées, lisses, dures, noirâtres, marquées d'un sillon. Cassure nette, blanche. Odeur et saveur désagréables. *Excitateur des fibres musculaires lisses*.

319. Coralline blanche. Touffes obconiques, aplaties, à écorce calcaire, flexibles. Odeur marine. Sans emploi aujourd'hui.

320. Mousse de Corse. Masses irrégulières, brunes, à filaments anastomosés. Saveur salée, odeur de varech. *Anthelminthique et résolutif*, douteux.

321. Carrageen. Masse aplatie, divisée, cornée, d'un jaune sale, lisse. Saveur mucilagineuse; odeur de varech. *Emollient* et utile en chirurgie pour dilater certaines cavités.

322. Capillaire de Montpellier. Frondes bipinnatiséquées, à folioles aussi longs que larges. Odeur douce. Les capillaires sont de faibles *astringents* et mucilagineux.

323. Capillaire rouge. Frondes pinnatiséquées; à folioles ovales, dentelées. Saveur faible.

324. Rue des murailles. Frondes pinnatiséquées, à lobes obovales. Saveur et odeur faibles. Inusité.

325. Capillaire noir. Frondes lancéolées, triangulaires bi-tripinnatiséquées, à lobules dentés au sommet. Odeur et saveur faibles. Inusité.

326. Scolopendre. Frondes oblongues, glabres, rigides, d'un vert clair, à base cordée, à sores parallèles aux nervures secondaires. Faible *astringent*.

327. Écorce de Winter fausse. Arquée, épaissie, brune ou rougeâtre, à surface déprimée, à cassure granuleuse, à surface interne noirâtre. Odeur aromatique; saveur piquante. *Stimulant*.

328. Boldo. Feuilles elliptiques, entières, rudes, ponctuées. Aromatiques. *Condiment, digestif*.

329. Jquirity. Graines pisiformes, rouges, tachées de noir, lisses, dures. Saveur désagréable. Utilisé en *oculistique*.

330. Mélilot. Parties aériennes, à feuilles alternes et trifoliolées, à fleurs petites, jaunes et irrégulières. Odeur spéciale. *Résolutif*.

331. Genêt à balais. Portions aériennes. Feuilles à un ou trois folioles. Fleurs jaunes, et irrégulières. Acres. Médicament *cardiaque et diurétique*.

332. Viburnum prunifolium. Écorce en plaques, mince, légère, subéreuse en dehors, jaunâtre claire en dedans. Saveur et odeur faibles; indiqué dans les cas d'accouchement prématuré.

333. Cascara sagrada. Écorce fragile, rigide, lisse, grise en dehors, brune en dedans. Saveur amère. *Laxatif*.

334. Cajeput. Huile volatile transparente, mobile, verte ou décolorée. Odeur voisine de celle de rose. *Stimulant*.

335. Petite ciguë. Feuilles tripinnées, d'un vert foncé, et luisantes au-dessus, pâles au-dessous. Fruits ovoïdes, à dix côtes. Odeur fétide. A distinguer du persil et du cerfeuil.

336. Curare. Substance opaque, brune, d'aspect résineux. Poudre jaunâtre, soluté rouge foncé. *Abolit activité nerveuse*, sans atteindre le système musculaire.

337. Tabac rustique. Feuilles ovales, molles, pilifères, épaissies, d'un vert foncé, pétiolées. Odeur vireuse faible. Entre dans la composition du *baume tranquille*.

338. Plantain. Feuilles ovales, coriaces, épaissies, glabres. Saveur amère et mucilagineuse. *Base de collyres*.

339. Iné. Graines ovoïdes, allongées, jaunâtres et

portant une aigrette blanchâtre. *Abolit contractilité du muscle cardiaque.*

340. Laurier-rose. Feuilles entières, lancéolées, coriaces, glabres, penninerves. Saveur irritante. Amène *paralysie du cœur.*

341. Séné de l'Inde. Folioles lancéolées, aiguës, généralement glabres, à face supérieure d'un vert clair, à face inférieure glauque. *Purgatif* estimé en Angleterre.

342. Camphre de Bornéo. Masse blanche, cristal line, à cassure granuleuse. Saveur chaude; odeur spéciale. *Excitant nerveux; abaisse la température.*

343. Duboisia. Feuilles oblongues, entières, penninerves, à court pétiole. *Mydriatique.*

344. Caoutchouc. Pure, c'est une masse molle, flexible, blanchâtre, très élastique. Préconisé dans la *phthisie*, contre *diarrhée* et *sueurs*.

345. Menthe japonaise. Feuilles ovales aiguës, dentées. Odeur fine. *Stomachique.*

346. Thym. Portions aériennes. Feuilles petites, lancéolées, opposées, couvertes de poils. Fleurs petites, irrégulières, blanches ou rosées en cymes. Odeur spéciale. Le thymol qui en est retiré est *antiseptique.*

347. Santal blanc. Bois dur, jaune. Coupe montrant zones concentriques brunes. Saveur forte. Odeur voisine de celle des roses, persistante. *Anti-blennorrhagique.*

348. Vigne. Feuilles palmatilobées, sinuées, dentées, pétiolées, vertes ou rouges, à face inférieure blanchâtre. Saveur acidule.

349. Maïs. Grains arrondis, peu aplatis, luisants, jaunes. Coupe dure. Base de tisanes *émollientes.*

350. Fausse orange. Champignon à base bulbeuse, à stipe blanc, à chapeau rouge au-dessus, blanc au-dessous, et marqué des débris de volves. Saveur douceâtre. Espèce dangereuse, par la confusion faite avec l'orange vraie comestible.

351. Polytric. Frondes pennées, à folioles obovées, crénelées, alternes. Odeur faible. Inusité.

352. Laminaire digitée. Pétioles cylindriques, irréguliers, d'un brun noirâtre, d'aspect corné. Utilisé pour la *dilatation de trajets fistuleux.*

#### ARTICLE II. — PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET CHIMIQUES.

371. Pommade mercurielle simple (*onguent gris*). Graisse grise, de consistance molle, à saveur d'hydrargyre. *Antiparasitaire.*

372. Pommade mercurielle double (*onguent napolitain*). Graisse d'un gris foncé, possédant les autres caractères du corps précédent. *Résolutif, antisiphilitique.*

373. Vaseline (*pétroléine*). Substance demi-solide, grasse, blanche, blonde ou rougeâtre, inodore, insipide, translucide, un peu moins ferme que l'axonge. *Adoucissant, base de préparations pharmaceutiques.*

374. Poudre de ciguë. D'un beau vert, d'odeur très prononcée, voisine de celle des oignons brûlés. *Antispasmodique.*

375. Pommade populeum. Substance grasse d'un beau vert, d'une odeur très aromatique de bourgeons de peuplier. *Calmant.*

376. Poudre de Rousselot. Poudre rouge, sans saveur. *Résolutif.*

377. Liqueur de Fowler. Incolore, d'odeur d'alcool de mélisse. Efficace dans *affections cutanées, dans fièvres intermittentes.*

378. Liqueur de Van Swieten. Incolore ou colorée en bleu vif, inodore, de saveur légèrement alcoolique. *Antiseptique, antisiphilitique.*

379. Poudre de jalap. De couleur jaune terne, d'odeur légèrement nauséuse, de saveur âcre. *Purgatif drastique.*

380. Poudre de quinquina jaune. De couleur jaune, de saveur amère, légèrement astringente. Projetée

portant une aigrette blanchâtre. *Abolit contractilité du muscle cardiaque.*

340. Laurier-rose. Feuilles entières, lancéolées, coriaces, glabres, penninerves. Saveur irritante. Amène *paralysie du cœur.*

341. Séné de l'Inde. Folioles lancéolées, aiguës, généralement glabres, à face supérieure d'un vert clair, à face inférieure glauque. *Purgatif* estimé en Angleterre.

342. Camphre de Bornéo. Masse blanche, cristal line, à cassure granuleuse. Saveur chaude; odeur spéciale. *Excitant nerveux; abaisse la température.*

343. Duboisia. Feuilles oblongues, entières, penninerves, à court pétiole. *Mydriatique.*

344. Caoutchouc. Pure, c'est une masse molle, flexible, blanchâtre, très élastique. Préconisé dans la *phthisie*, contre *diarrhée* et *sueurs*.

345. Menthe japonaise. Feuilles ovales aiguës, dentées. Odeur fine. *Stomachique.*

346. Thym. Portions aériennes. Feuilles petites, lancéolées, opposées, couvertes de poils. Fleurs petites, irrégulières, blanches ou rosées en cymes. Odeur spéciale. Le thymol qui en est retiré est *antiseptique.*

347. Santal blanc. Bois dur, jaune. Coupe montrant zones concentriques brunes. Saveur forte. Odeur voisine de celle des roses, persistante. *Anti-blennorrhagique.*

348. Vigne. Feuilles palmatilobées, sinuées, dentées, pétiolées, vertes ou rouges, à face inférieure blanchâtre. Saveur acidule.

349. Maïs. Grains arrondis, peu aplatis, luisants, jaunes. Coupe dure. Base de tisanes *émollientes.*

350. Fausse orange. Champignon à base bulbeuse, à stipe blanc, à chapeau rouge au-dessus, blanc au-dessous, et marqué des débris de volves. Saveur douceâtre. Espèce dangereuse, par la confusion faite avec l'orange vraie comestible.

351. Polytric. Frondes pennées, à folioles obovées, crénelées, alternes. Odeur faible. Inusité.

352. Laminaire digitée. Pétioles cylindriques, irréguliers, d'un brun noirâtre, d'aspect corné. Utilisé pour la *dilatation de trajets fistuleux.*

#### ARTICLE II. — PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET CHIMIQUES.

371. Pommade mercurielle simple (*onguent gris*). Graisse grise, de consistance molle, à saveur d'hydrargyre. *Antiparasitaire.*

372. Pommade mercurielle double (*onguent napolitain*). Graisse d'un gris foncé, possédant les autres caractères du corps précédent. *Résolutif, antisiphilitique.*

373. Vaseline (*pétroléine*). Substance demi-solide, grasse, blanche, blonde ou rougeâtre, inodore, insipide, translucide, un peu moins ferme que l'axonge. *Adoucissant, base de préparations pharmaceutiques.*

374. Poudre de ciguë. D'un beau vert, d'odeur très prononcée, voisine de celle des oignons brûlés. *Antispasmodique.*

375. Pommade populeum. Substance grasse d'un beau vert, d'une odeur très aromatique de bourgeons de peuplier. *Calmant.*

376. Poudre de Rousselot. Poudre rouge, sans saveur. *Résolutif.*

377. Liqueur de Fowler. Incolore, d'odeur d'alcool de mélisse. Efficace dans *affections cutanées, dans fièvres intermittentes.*

378. Liqueur de Van Swieten. Incolore ou colorée en bleu vif, inodore, de saveur légèrement alcoolique. *Antiseptique, antisiphilitique.*

379. Poudre de jalap. De couleur jaune terne, d'odeur légèrement nauséuse, de saveur âcre. *Purgatif drastique.*

380. Poudre de quinquina jaune. De couleur jaune, de saveur amère, légèrement astringente. Projetée

sur des charbons ardents, elle répand une odeur de vanille caractéristique. *Tonique, fébrifuge.*

381. Poudre de rhubarbe. Couleur d'un beau jaune, odeur prononcée sui generis, saveur amère. *Excitant laxatif.*

382. Poudre de scammonée. Couleur noire, grisâtre, odeur nauséuse, saveur légèrement amère. *Purgatif drastique.*

383. Farine de lin. Poudre grossière, de couleur roux grisâtre, d'odeur d'huile rance, de saveur mucilagineuse. Base de *cataplasmes.*

384. Farine de moutarde. D'odeur forte, de saveur d'abord amère, puis piquante, de couleur gris jaunâtre. *Revulsif.*

385. Sinapismes en feuilles. Couche de farine de moutarde comprimée et collée sur des feuilles de papier de 12 centimètres sur 8. *Revulsif.*

386. Sirop antiscorbutique (*sirop de raifort composé*). D'odeur de raifort, de couleur rouge à reflet verdâtre, de saveur un peu amère. *Tonique, apéritif, dépuratif.*

387. Sirop diacode. Couleur légèrement ambrée, amertume peu prononcée, d'odeur nulle. *Hypnotique.*

388. Sirop d'iodure de fer. Fraichement préparé, il est incolore, d'odeur de fleurs d'oranger, de saveur métallique agréable. *Tonique, antiscrofuleux.*

389. Sirop thébain. Couleur ambrée, odeur presque nulle, saveur amère. *Hypnotique.*

390. Sirop de quinquina. Couleur acajou, odeur légère, saveur amère. *Tonique et apéritif.*

391. Sirop de rhubarbe composé. Couleur grenat foncé, odeur et saveur de rhubarbe (voir Droguier nos 254 et 255). *Laxatif.*

392. Teinture de castoreum. De coloration rouge vin, de saveur âcre et amère, d'odeur pénétrante sui generis. *Antispasmodique.*

393. Teinture d'iode. Noire, âcre, d'odeur forte. *Revulsif, antiscrofuleux, etc.*

394. Teinture de quinquina. Couleur acajou foncé, odeur alcoolique, saveur amère. *Apéritif, tonique, fébrifuge.*

395. Teinture de jalap composée (eau-de-vie allemande). De couleur jaune foncée, d'odeur alcoolique légère de scammonée, de saveur amère. *Purgatif.*

396. Laudanum de Sydenham. Couleur d'un jaune brun en masse, teignant la paroi des vases en jaune d'or, odeur vireuse où domine l'arome de safran. Usages de l'opium.

397. Laudanum de Rousseau. Couleur rouge brun, odeur vireuse d'opium, très amer. Usages de l'opium.

398. Vin diurétique amer de la Charité. Couleur ambrée, odeur agréable de citron et d'écorce de Winter; saveur amère. *Diurétique.*

399. Tablettes de Vichy. Forme ovale, couleur blanche, odeur et saveur variables (menthe, anis, vanille, fleurs d'oranger). *Digestif.*

400. Tablettes de kermès. Rondes, de couleur marron, inodores, de saveur de fleurs d'oranger. *Expectorant.*

401. Tablettes de chlorate de potasse. Rondes ou octogones, rouges ou blondes, de saveur légèrement salée, sans odeur. Contre *angine simple.*

402. Collodion élastique. Liquide sirupeux, d'odeur éthérée, incolore. *Agglutinatif, basé de topiques.*

403. Créosote de hêtre. Liquide huileux, d'abord incolore, puis peu à peu prenant une coloration jaune, d'odeur pénétrante, de saveur brûlante et très caustique, peu soluble dans l'eau. *Antiseptique, antispasmodique.*

404. Boules de Nancy ou de Mars. Masses homogènes, ovoïdes, noires, sans odeur, de saveur métallique, légèrement aromatique. Contre *contusions.*

405. Coaltar. Liquide noir, de consistance siru-

peuse, d'une odeur empyreumatique très pénétrante. *Antiseptique.*

406. Acide sulfurique. Liquide oléagineux, incolore, sans odeur. *Caustique, stimulant, hémostatique.*

407. Acide chlorhydrique. Gaz incolore, d'une odeur piquante, répandant dans l'air d'épaisses fumées blanches, très soluble dans l'eau. *Antiseptique, digestif.*

408. Acide chloro-azotique (eau régale). Mélange d'acide chlorhydrique et azotique, liquide jaune. *Réulsif.*

409. Acide arsénique. Cristaux incolores, en aiguilles fines, très solubles dans l'eau, d'une saveur très acide. *Inusité.*

410. Acide arsénieux pulvérisé. Poudre blanche, semblable à du sucre pulvérisé, soluble dans l'eau, saveur douce. Calciné, il répand une odeur d'ail. *Fébrifuge, antiseptique, etc., toxique.*

411. Acide azotique. Liquide jaune, très puissant, corrodant la peau, répandant à l'air d'épaisses fumées blanches. *Caustique.*

412. Acide borique. Cristaux en paillettes nacrées, blanches, d'une saveur faible. *Antiseptique.*

413. Acide sulfurique alcoolisé (eau de Rabel). Liquide acide, incolore ou coloré en rose, d'odeur légèrement étherée. *Tonique, astringent, styptique.*

414. Acide chromique. Cristaux en aiguilles, d'un rouge rubis, déliquescents, de saveur acre et styptique, solubles dans l'eau. *Caustique et astringent.*

415. Sulfate d'alumine. Cristaux blancs en aiguilles et en lames minces et nacrées, incolores, acides, très hygrométriques; même saveur et mêmes usages que l'alun.

416. Alun pulvérisé. Poudre blanche, de saveur acide et styptique. *Caustique léger, antiputride.*

417. Carbonate d'ammoniaque. Masse blanche,

d'odeur ammoniacale très forte, de saveur piquante. *Stimulant, diaphorétique.*

418. Chlorhydrate d'ammoniaque. Cristaux blancs ou grisâtres, de saveur salée et piquante, peu odorants, de texture fibreuse, solubles dans l'eau. *Stimulant, fébrifuge, diurétique.*

419. Valérianate d'ammoniaque. Cristaux blancs, déliquescents, volatils, de saveur sucrée, d'odeur d'urine de chat, solubles dans l'eau. *Antinévralgique.*

420. Antimoine. Corps solide, blanc d'argent, à éclat métallique, cassant, de texture lamelleuse. *Émétique, purgatif.*

421. Chlorure d'antimoine. Solide, blanc jaunâtre, translucide, déliquescent, d'apparence onctueuse. *Caustique.*

422. Kermès de Clusel. Poudre légère, veloutée, d'un rouge foncé, se décolorant au soleil, inodore. *Stimulant, émétique, diaphorétique.*

423. Soufre doré d'antimoine. Poudre jaune orange, inodore. *Stimulant, émétique, diurétique, laxatif.*

424. Sulfure d'antimoine. Cristaux gris, d'un éclat métallique ou précipité orangé. *Inusité en médecine.*

425. Émétique. Cristaux octaèdres ou tétraèdres transparents, efflorescents, incolores, inodores, d'une saveur acre et désagréable. *Vomitif, rubéfiant.*

426. Verre d'antimoine. Masse vitreuse d'un jaune hyacinthe. *Usité en médecine vétérinaire.*

427. Nitrate d'argent cristallisé. Sel blanc très soluble dans l'eau, inodore, à saveur amère, astringente; noircissant la peau à la lumière. *Cathérétique, tonique, antispasmodique hydragogue.*

428. Nitrate d'argent fondu. En bâtons d'un noir brun, cassant, conservés dans flacons avec graines fines (coriandre, millet, etc.), ou amiante ou ponce pilée. *Cautérisant.*

429. Orpiment artificiel. Poudre d'un jaune d'or, inodore, insipide, insoluble, en masses demi-transparentes. *Fébrifuge*.

430. Réalgar. Cristaux rhomboïdaux obliques, d'un rouge orangé, inodores, insipides, cassants, insolubles dans l'eau; ou en masse rouge opaque. Inusité aujourd'hui.

431. Chlorure de baryum. Cristaux efflorescents, sous formes de tables hexagonales, incolores, de saveur amère, salée, nauséuse; solubles dans l'eau. *Antiscrofuleux*.

432. Bismuth métallique. Métal blanc rosé, brillant, à teinte irisée très vive, friable, lamelleux. Inusité en médecine.

433. Sous-nitrate de bismuth. Poudre fine, d'un blanc nacré, soyeuse, se colorant au contact de certaines matières organiques, inodore, insipide. *Astringent, antispasmodique, désinfectant*.

434. Chlorure de chaux. Poudre blanche, d'odeur de chlore, de saveur acre et piquante, déliquescence et un peu soluble dans l'eau; ou à l'état liquide. *Désinfectant*.

435. Os calcinés. Poudre blanche impalpable, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. Mêmes usages que le suivant.

436. Phosphate de chaux. Poudre blanche, légère, insoluble dans l'eau. *Antirachitique, antidiarrhèique, antiscrofuleux*.

437. Acétate de cuivre cristallisé. Cristaux en prismes rhomboïdaux d'un vert foncé, de saveur métallique, désagréable; solubles dans l'eau. *Astringent, résolutif*.

438. Acétate basique de cuivre. En pains ou poudre, d'un vert bleuâtre, inodore, de saveur métallique et styptique, peu soluble dans l'eau. Mêmes propriétés que le précédent.

439. Sulfate de cuivre. Cristaux bleu foncé, de

saveur styptique, désagréable, inodores, solubles dans l'eau. *Caustique, astringent, vomitif*.

440. Pierre divine. Plaques de 3 à 5 millimètres d'épaisseur, de couleur bleue, sans odeur, de saveur astringente, amère. *Astringent*.

441. Persulfure d'étain. En paillettes ou écailles brillantes, jaunes, onctueuses au toucher, inodores, insipides, insolubles dans l'eau. *Vermifuge*.

442. Bleu de Prusse. En fragments bleu foncé, à cassure cuivreuse, inodores, insipides, insolubles dans l'eau. *Astringent, antispasmodique*.

443. Chlorure de fer anhydre. Cristaux d'un brun jaune, déliquescents, inodores, de saveur styptique, très solubles dans l'eau. *Hémostatique, astringent*.

444. Protochlorure de fer. En écailles d'un blanc nacré lorsqu'il est anhydre, ou en masse déliquescence, ou en paillettes verdâtres. *Astringent, hémostatique*.

445. Solution officinale de perchlorure de fer. Liquide très limpide, d'un jaune de safran, de saveur astringente, mais non désagréable. *Hémostatique*.

446. Citrate de fer ammoniacal. En écailles transparentes, de couleur grenat, très solubles, un peu hygrométriques, non styptiques. *Tonique*.

447. Colcothar. Poudre rouge sang, inodore, insipide, insoluble. Inusité en médecine.

448. Éthiops martial. Poudre d'un noir foncé, velouté, très soluble, attirable à l'aimant. *Tonique, anthelminthique, emménagogue*.

449. Fer porphyrisé. Poudre très fine, d'un gris noir. *Tonique*.

450. Fer réduit par l'hydrogène. Poudre impalpable, d'un gris ardoisé, légère. *Tonique*.

451. Ferrocyanure de potassium. Cristaux prismatiques, efflorescents, jaunes, inodores, de saveur amère, solubles dans l'eau. Inusité en médecine.

452. Iodure ferreux. Matière brune, de saveur

styptique, amère, devenant insoluble par oxydation. *Tonique, antiscrofuleux.*

453. Solution d'iodure ferreux. Liqueur de coloration verdâtre très faible, possédant les autres caractères du corps précédent.

454. Lactate de fer. Cristaux d'un vert très clair réunis en plaques, de saveur atramentaire, solubles dans l'eau. *Tonique.*

455. Hydrate ferrique. Précipité gélatineux, floconneux, de la couleur de la rouille, de saveur ferrugineuse. *Antidote de l'arsenic.*

456. Safran de Mars apéritif. Poudre jaune rougeâtre inodore, de saveur légèrement styptique, insoluble. *Tonique, astringent.*

457. Sulfate ferreux. Cristaux hydratés, transparents, d'un vert émeraude, inodores, de saveur styptique, solubles dans l'eau ; desséché sous forme de poudre blanche. *Astringent, tonique.*

458. Tartrate ferrico-potassique. Ecailles d'un brun rougeâtre, de saveur styptique, très solubles. *Ferrugineux excellent.*

459. Magnésie blanche. Masses cristallines cubiques, douces au toucher, d'un beau blanc, inodores, insipides, très légères, insolubles dans l'eau. *Laxatif, absorbant des acides.*

460. Magnésie calcinée. Poudre blanche, légère, faiblement alcaline, inodore, insipide, très peu soluble dans l'eau. *Purgatif, antiacide, antilitique.*

461. Sulfate de magnésie. Petits cristaux brillants, blancs, transparents, de saveur très amère, solubles dans l'eau. *Purgatif.*

462. Bioxyde de manganèse. En masses cristallines et brillantes ou compactes et ternes, inodores, insipides, tachant les doigts en noir. *Emménagogue, antichlorotique.*

463. Calomel à la vapeur. Poudre blanche, d'ap-

arence cristalline, impalpable, insoluble dans l'eau. *Purgatif, vermifuge, antisiphilitique.*

464. Calomel sublimé. Cristaux porphyrisés, blancs, inodores, insipides, insolubles dans l'eau. Mêmes propriétés que ci-dessus.

465. Chlorure mercurique. En masses blanches, de saveur âcre et styptique, solubles dans l'eau, se réduisant facilement en poudre. *Antiseptique, antisiphilitique.*

466. Cinabre. En masses compactes d'un rouge sang, ou en cristaux rouges transparents, ou en poudre d'un rouge vermillon, insoluble dans l'eau. *Antispasmodique et excitant.*

467. Cyanure de mercure. Cristaux incolores, efflorescents, de saveur métallique, solubles dans l'eau. Mêmes usages que le sublimé.

468. Iodure mercurique. Poudre d'un beau rouge, insoluble dans l'eau ordinaire, se conservant dans des flacons noirs. *Antisiphilitique.*

469. Iodure mercurieux. Poudre d'un jaune verdâtre très peu stable, insoluble dans l'eau. Mêmes usages que le précédent.

470. Oxyde rouge de mercure. Poudre cristalline d'un rouge orangé, peu stable, peu soluble dans l'eau. *Cathartique, antisiphilitique.*

471. Éthiops minéral. Poudre noire, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. *Vermifuge et antiscrofuleux.*

472. Turbith minéral. Poudre d'un beau jaune, presque insoluble dans l'eau, inodore, insipide, altérable à la lumière. *Eméto-cathartique, antiherpétique.*

473. Acétate de plomb cristallisé. Masses cristallines, blanches ou incolores, opaques, efflorescentes, de saveur sucrée et styptique, très solubles dans l'eau. *Astringent, contre sueurs des phthisiques.*

474. Sous-acétate de plomb liquide. Solution in-

colore, souvent trouble, se précipitant dans l'eau ordinaire. *Astringent, résolutif, siccatif.*

475. Céruse. Poudre blanche, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. *Astringent.*

476. Iodure de plomb. Paillettes brillantes d'un beau jaune d'or, se ternissant à la lumière, pulvé-rulentes, très peu solubles dans l'eau froide. *Résolutif douteux.*

477. Litharge. Paillettes cristallines, micacées, d'un jaune plus ou moins rouge, insolubles dans l'eau. *Base d'emplâtres.*

478. Massicot. Poudre amorphe, d'un jaune sale. Inusité en médecine.

479. Minium. Poudre d'un rouge orangé très beau et d'autant plus vif qu'il est plus pur. *Base de pommades ou onguents.*

480. Nitrate de plomb. Cristaux blancs à reflets éclatants, très lourds, solubles dans l'eau. *Désinfectant et cicatrisant.*

481. Plomb métallique. Métal d'un gris bleuâtre, se ternissant rapidement à l'air, mou, pouvant être rayé par l'ongle, laissant des traces sur le papier. Inusité en médecine.

482. Alun de potasse. Cristaux blancs, transparents, de saveur acide et styptique, plus solubles dans l'eau chaude que dans l'eau froide. *Astringent, caustique, léger antiputride.*

483. Alun calciné. Masse spongieuse blanche, amorphe, de saveur acide et styptique, moins soluble que l'alun ordinaire. Mêmes usages que le précédent.

484. Antimoniâte de potasse. Poudre d'une blancheur parfaite, insoluble dans l'eau. *Émético-cathartique.*

485. Azotate de potasse. Cristaux prismatiques, fins, incolores, inodores, de saveur fraîche et amère, solubles dans l'eau. *Diurétique, antiphlogistique.*

486. Bicarbonate de potasse. Cristaux transparents

blancs, inodores, de saveur alcaline faible, solubles dans l'eau. *Alcalin, diurétique.*

487. Bichromate de potasse. Cristaux d'un rouge orangé, inodores, de saveur fraîche et amère, solubles dans l'eau. *Cicatrisant, antisyphilitique.*

488. Bromure de potassium. Cristaux cubiques blancs, inodores, de saveur piquante, très solubles dans l'eau. *Sédatif.*

489. Chlorate de potasse. Lames cristallines incolores, de saveur fraîche et acerbe, solubles dans l'eau. *Diurétique et altérant.*

490. Crème de tartre. Sel blanc, inodore, de saveur acidule, soluble dans l'eau, craquant sous la dent. *Purgatif.*

491. Crème de tartre soluble. Poudre blanche, de saveur aigrelette, soluble dans l'eau. *Purgatif.*

492. Cyanure de potassium. Sel blanc, déliquescent, de saveur caustique, avec goût d'amandes amères, très soluble dans l'eau. *Sédatif, toxique.*

493. Sulfure de potassium sec. Masse brune, verdâtre à l'extérieur, d'odeur d'œufs pourris, de saveur âcre et très caustique, très soluble dans l'eau. Utilisé contre *affections cutanées.*

494. Foie de soufre liquide. Solution d'un jaune brun, mêmes propriétés que le précédent. *Base des bains sulfureux.*

495. Iodure de potassium. Petits cristaux cubiques, blancs, opalins, déliquescents, de saveur âcre et salée, solubles dans l'eau. Efficace dans la *syphilis*, la *scrofule*, le *goître simple*.

496. Oxalate acide de potasse. Cristaux prismatiques blancs, très acides, solubles dans l'eau. *Astringent et rafraîchissant.*

497. Permanganate de potassium. Aiguilles prismatiques noires à reflets métalliques, solubles dans l'eau qu'elles colorent en pourpre. *Désinfectant et antiseptique.*



498. Potasse caustique en plaques. Matière blanche à cassure compacte, très soluble dans l'eau et même déliquescente. *Caustique*.

499. Potasse caustique en pastilles. Comme ci-dessus, mais grisâtre.

500. Sel de Seignette. Cristaux en tombeaux, efflorescents, incolores, inodores, de saveur amère, solubles dans l'eau. *Purgatif*.

501. Silicate de potasse liquide. Solution sirupeuse, incolore, inodore, insipide, durcissant rapidement à l'air. *Base d'appareils inamovibles*.

502. Benzoate de soude. Aiguilles cristallines, efflorescentes à l'air, blanches, amorphes, pulvérulentes, très solubles dans l'eau. *Antigoutteux, antiseptique faible*.

503. Boraté de soude. Cristaux un peu opaques, efflorescents, blancs, de saveur urineuse, solubles dans l'eau. *Astringent, résolutif, antiseptique*.

504. Bicarbonate de soude. Masses opaques blanches, de saveur alcaline un peu salée, solubles dans l'eau. *Antiacide, diurétique*.

505. Chlorure de sodium. Cristaux (cubes ou aiguilles) groupés pour former des pyramides creuses à l'intérieur, blancs, de saveur salée, très solubles dans l'eau. *Dépuratif, purgatif, fébrifuge, parasiticide*.

506. Phosphate de soude. Cristaux incolores, efflorescents, inodores, de saveur faible, solubles dans l'eau. *Purgatif*.

507. Salicylate de soude. Corps blanc, amorphe ou cristallisé, de saveur salée et douceâtre, très soluble dans l'eau. *Antirhumatismal, antiaphrodisiaque, antiseptique*.

508. Sulfate de soude. Cristaux incolores, efflorescents, de saveur fraîche et amère, solubles dans l'eau. *Purgatif*.

509. Sulfovinat de soude. Cristaux en tables hexa-

gonales, un peu onctueuses, blancs, presque insipides, très solubles dans l'eau. *Purgatif*.

510. Chlorure de zinc. Plaques ou cristaux octaédriques blancs, déliquescents, très solubles dans l'eau. *Caustique*.

511. Oxyde de zinc. Poudre floconneuse, très blanche, très légère, inodore, insipide, insoluble dans l'eau. *Astringent et antispasmodique*.

512. Sulfate de zinc. Cristaux prismatiques, blancs, inodores, de saveur styptique, très solubles dans l'eau. *Astringent, émétique, antispasmodique*.

513. Zinc métallique. Métal blanc bleuâtre, malléable, lamelleux. Inusité en médecine.

514. Iode sublimé. Paillettes micacées et miroitantes, grenues, fragiles, d'un gris de plombagine tirant sur le bleu, d'odeur forte et pénétrante, rappelant celle du chlore, de saveur âcre, peu soluble dans l'eau, tachant la peau en jaune, émettant des vapeurs violettes. *Topique, antisicrofuleux, antiasthmatique*, etc.

515. Phosphore ordinaire. Bâtons semi-transparents, mous, flexibles, de couleur de chair, d'odeur d'ail, insolubles dans l'eau, lumineux dans l'obscurité. Efficace dans le rachitisme et l'ostéomalacie, *stimulant du système nerveux*.

516. Phosphore rouge. D'un beau rouge, à cassure vitreuse. Inusité en médecine.

517. Soufre en canons. Cylindres durs, d'un jaune clair, inodores, insipides, combustibles, insolubles dans l'eau, criant dans la main. *Expectorant, laxatif, parasiticide*.

518. Soufre précipité. Poudre légère d'un blanc terne, inodore et insipide. Plus actif que le précédent.

519. Chloroforme. Liquide incolore, d'odeur éthérée, de saveur brûlante et sucrée, produisant une sensation de froid sur la peau. *Anesthésique, antispasmodique, antidote de la strychnine*.

520. Iodoforme cristallisé. Paillettes ou écailles cristallines, d'un jaune citron, d'odeur de safran pénétrante, de saveur douceâtre, peu solubles dans l'eau. *Antiseptique, antiscrofuleux*, etc.

521. Bromure de camphre. Cristaux transparents, en houppes d'aiguilles, incolores, durs et craquants sous la dent, d'odeur camphrée persistante, de saveur amère, insolubles dans l'eau. *Antispasmodique, hypnotique*.

522. Chloral hydraté. Aiguilles cristallines enchevêtrées, ayant l'apparence du sucre, d'odeur vive et pénétrante, de saveur très désagréable, solubles dans l'eau. *Hypnotique*.

523. Dextrine. (Voir p. 240, n° 179 bis.)

524. Mannite (sucre de manne). Cristaux prismatiques de forme rhomboïdale, blancs, d'un éclat soyeux, de saveur douce et agréable. *Laxatif*.

525. Glucose ordinaire. Masses compactes de cristaux prismatiques, blanches, de saveur moins sucrée que celle du sucre de canne.

526. Sucre candi. Gros cristaux d'un jaune plus ou moins clair.

527. Sucre de lait. (Voir p. 220, n° 4.)

528. Salicine. Lamelles ou aiguilles brillantes, blanches, très amères, très solubles dans l'eau. *Antiputride, fébrifuge*.

529. Tannin. En masses spongieuses, légères, en petites aiguilles d'un blanc jaunâtre, inodores, de saveur astringente, très solubles dans l'eau. *Astringent, antidote des alcaloïdes*.

530. Éther acétique. Liquide incolore, d'odeur agréable d'éther et d'acide acétique, peu soluble dans l'eau, brûlant avec flamme jaune. *Réulsif*.

531. Éther bromhydrique. Liquide incolore, d'odeur alliée caractéristique. *Anesthésique*.

532. Éther iodhydrique. Liquide incolore, d'odeur éthérée pénétrante, se colorant en brun à la lumière,

brûlant difficilement, peu soluble dans l'eau. *Antiasthmaticque*.

533. Éther sulfurique. Liquide incolore, très limpide, très léger, d'odeur forte et suave, de saveur chaude et suffocante, puis fraîche, brûlant avec une flamme blanche, soluble dans l'eau, refroidissant la peau. *Anesthésique, stimulant, antispasmodique, fébrifuge*.

534. Phénol. Longues aiguilles ou paillettes courtes, blanches, transparentes, d'odeur créosotée, de saveur styptique et mordante, tachant en brun et brûlant la peau, déliquescentes, peu solubles dans l'eau. *Désinfectant, caustique*.

535. Thymol. Gros cristaux hexagonaux, transparents, d'une odeur semblable à celle du thym, d'une saveur piquante et poivrée, peu solubles dans l'eau. *Désinfectant de l'intestin*.

536. Acide benzoïque. Aiguilles hexagonales, fines, soyeuses, blanches, jaunissant avec le temps, d'odeur de benjoin, de saveur d'abord aromatique suivie d'un sentiment de brûlure dans la gorge; inhalé, provoquant la toux; peu soluble dans l'eau. *Expectorant, contre la diathèse urique*, etc.

537. Acide citrique. Cristaux prismatiques obliques, translucides, inodores, de saveur acide, mais agréable, solubles dans l'eau. Contre le *scorbut, topique dans diphtérie*.

538. Acide gallique. Longues aiguilles soyeuses, incolores, inodores, de saveur acide et astringente. *Astringent*.

539. Acide oxalique. Cristaux prismatiques obliques quadrilatères, transparents, inodores, de saveur acide. Inusité en médecine.

540. Acide salicylique. Aiguilles longues, très légères, blanches, de saveur sucrée et acide, peu solubles dans l'eau. *Antiseptique, fébrifuge, analgésique*.

541. Acide tartrique. Gros cristaux prismatiques, hexagonaux, incolores, inodores, de saveur acide agréable, solubles dans l'eau. *Action inférieure à acide citrique.*

542. Cinchonine. Cristaux prismatiques quadrilatères, brillants, inodores, de saveur amère, peu solubles dans l'eau. *Fébrifuge.*

543. Codéine. Gros cristaux prismatiques droits, incolores, de saveur amère, solubles dans l'eau. *Hypnotique.*

544. Quinine. Substance amorphe, friable, blanche, ou aiguilles blanches, inodore, de saveur très amère, peu soluble dans l'eau. *Fébrifuge.*

545. Sulfate de quinine. Petits cristaux, soyeux, blancs, très légers, inodores, de saveur très amère, très peu solubles dans l'eau, phosphorescents par la chaleur. *Fébrifuge, tonique, antirhumatismal.*

546. Solution de sulfate de quinine. Liquide incolore, inodore, très amer, émettant un reflet d'un beau bleu sur le vase qui le contient. Mêmes usages que le précédent.

547. Caféine. Cristaux prismatiques longs, ténus, soyeux, blancs, inodores, de saveur amère, peu solubles dans l'eau froide. *Cardiaque.*

548. Pepsine médicinale. Poudre fine, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur rappelant celle de la présure, à peu près insipide. *Digestif.*

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

- Absinthe, 109, 248.  
 Absinthine, 110.  
 Acétanilide, 214.  
 Acétate d'ammoniaque, 198. — basique de cuivre, 198, 265. — basique de plomb, 198. — bi-basique de cuivre, 198. — de cuivre cristallisé, 197, 265. — neutre de cuivre, 197, 265. — d'éthyle, 212. — de fer, 198. — neutre de plomb, 198, 268. — de potasse, 197. — de soude, 197. — de zinc, 197.  
 Acétique (acide), 196.  
 Acétols, 24.  
 Acétophénithidine, 212.  
 Acétophénone, 208.  
 Ache, 101, 235.  
 Acide acétique, 196. — alkannique, 131. — aristoloehique, 114. — arsénieux, 163, 262. — arsenique, 262. — azotique, 161, 262. — benzoïque, 135, 199, 273. — borique, 165, 262. — caïnique, 193. — carbonique, 165. — cétrarique, 152. — chlorhydrique, 156. — chlorazotique, 161, 262. — chromique, 187, 262. — chrysophanique, 135. — cinnamique, 135. — citrique, 83, 205, 274. — citrullique, 113. — convolvulique, 128. — crotonique, 89. — cyanhydrique, 214. — digallique, 202. — embélique, 135. — filicique, 151. — fluorhydrique, 157. — formique, 196. — gallique, 94, 274. — iganurique, 121. — lactique, 200. — lichenstearique, 152. — nitrique, 161, 262. — osmique, 188. — oxalique, 202, 274. — oxynaphthoïque, 196. — phénique, 193. — phosphorique, 162. — picrique, 194. — prussique, 214. — pyrogallique, 105. — quercitanique, 94. — rhéique, 135. — rhéotannique, 135. — ricinique, 88. — ricinoléique, 88. — salicylique, 200, 274. — sclerotique, 133. — sulfhydrique, 159. — sulfureux, 159. — sulfurique, 159, 262. — sulfurique alcoolisé, 262. — tannique, 202. — tartrique, 203, 274. — thymique, 126. — valériannique, 112.  
 Aconit, 51, 221.  
 Aconitine, 51.  
 Acore vrai, 151, 254.  
 Adjuvant, 10.  
 Adonidine, 53.  
 Adonis, 53.  
 Agar-agar, 154.  
 Agaric blanc, 152, 256. — de chêne, 153, 256.  
 Agaricane, 152.  
 Ailante, 85.  
 Airelle ponctuée, 133, 245.  
 Albuminate de fer, 36.  
 Albumine, 36.  
 Alkali volatil, 160.  
 Alcaloïdes, 218.  
 Alcool, 190.  
 Alcool de chloral, 206.  
 Alcools, 24.  
 Alcoolatures, 23.  
 Alcolés, 22.  
 Alcorneque, 63.  
 Aldéhyde, 206. — trichloré, 206.  
 Alizarine, 102.  
 Aloès, 143, 251, 252.  
 Aloéline, 144.  
 Aloine, 144.  
 Alstonia, 129.  
 Althéine, 80.  
 Alun, 187, 203, 268.  
 Amadou, 153.  
 Amandes amères, 57, 214, 222. — douces, 57, 222.  
 Amanita muscaria, 152.  
 Amaryllidacées, 148.  
 Ambre, 43.  
 Amidon, 21, 141, 255.  
 Ammoniaque, 160.  
 Amni, 99.  
 Amygdaline, 214.  
 Andira inermis, 63.  
 Anémone pulsatile, 53.

541. Acide tartrique. Gros cristaux prismatiques, hexagonaux, incolores, inodores, de saveur acide agréable, solubles dans l'eau. *Action inférieure à acide citrique.*

542. Cinchonine. Cristaux prismatiques quadrilatères, brillants, inodores, de saveur amère, peu solubles dans l'eau. *Fébrifuge.*

543. Codéine. Gros cristaux prismatiques droits, incolores, de saveur amère, solubles dans l'eau. *Hypnotique.*

544. Quinine. Substance amorphe, friable, blanche, ou aiguilles blanches, inodore, de saveur très amère, peu soluble dans l'eau. *Fébrifuge.*

545. Sulfate de quinine. Petits cristaux, soyeux, blancs, très légers, inodores, de saveur très amère, très peu solubles dans l'eau, phosphorescents par la chaleur. *Fébrifuge, tonique, antirhumatismal.*

546. Solution de sulfate de quinine. Liquide incolore, inodore, très amer, émettant un reflet d'un beau bleu sur le vase qui le contient. Mêmes usages que le précédent.

547. Caféine. Cristaux prismatiques longs, ténus, soyeux, blancs, inodores, de saveur amère, peu solubles dans l'eau froide. *Cardiaque.*

548. Pepsine médicinale. Poudre fine, d'un blanc jaunâtre, d'une odeur rappelant celle de la présure, à peu près insipide. *Digestif.*

## TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES

- Absinthe, 109, 248.  
 Absinthine, 110.  
 Acétanilide, 214.  
 Acétate d'ammoniaque, 198. — basique de cuivre, 198, 265. — basique de plomb, 198. — bi-basique de cuivre, 198. — de cuivre cristallisé, 197, 265. — neutre de cuivre, 197, 265. — d'éthyle, 212. — de fer, 198. — neutre de plomb, 198, 268. — de potasse, 197. — de soude, 197. — de zinc, 197.  
 Acétique (acide), 196.  
 Acétols, 24.  
 Acétophânithidine, 212.  
 Acétophénone, 208.  
 Ache, 101, 235.  
 Acide acétique, 196. — alkannique, 131. — aristoloehique, 114. — arsénieux, 163, 262. — arsenique, 262. — azotique, 161, 262. — benzoïque, 135, 199, 273. — borique, 165, 262. — caïnique, 193. — carbonique, 165. — cétrarique, 152. — chlorhydrique, 156. — chlorazotique, 161, 262. — chromique, 187, 262. — chrysophanique, 135. — cinnamique, 135. — citrique, 83, 205, 274. — citrullique, 113. — convolvulique, 128. — crotonique, 89. — cyanhydrique, 214. — digallique, 202. — embélique, 135. — filicique, 151. — fluorhydrique, 157. — formique, 196. — gallique, 94, 274. — igasurique, 121. — lactique, 200. — lichenstearique, 152. — nitrique, 161, 262. — osmique, 188. — oxalique, 202, 274. — oxynaphthoïque, 196. — phénique, 193. — phosphorique, 162. — picrique, 194. — prussique, 214. — pyrogallique, 105. — quercitanique, 94. — rhéique, 135. — rhéotannique, 135. — ricinique, 88. — ricinoléique, 88. — salicylique, 200, 274. — sclerotique, 133. — sulfhydrique, 159. — sulfureux, 159. — sulfurique, 159, 262. — sulfurique alcoolisé, 262. — tannique, 202. — tartrique, 203, 274. — thymique, 126. — valériannique, 112.  
 Aconit, 51, 221.  
 Aconitine, 51.  
 Acore vrai, 151, 254.  
 Adjuvant, 10.  
 Adonidine, 53.  
 Adonis, 53.  
 Agar-agar, 154.  
 Agaric blanc, 152, 256. — de chêne, 153, 256.  
 Agaricane, 152.  
 Ailante, 85.  
 Airelle ponctuée, 133, 245.  
 Albuminate de fer, 36.  
 Albumine, 36.  
 Alkali volatil, 160.  
 Alcaloïdes, 218.  
 Alcool, 190.  
 Alcool de chloral, 206.  
 Alcools, 24.  
 Alcoolatures, 23.  
 Alcolés, 22.  
 Alcorneque, 63.  
 Aldéhyde, 206. — trichloré, 206.  
 Alizarine, 102.  
 Aloès, 143, 251, 252.  
 Aloéline, 144.  
 Aloine, 144.  
 Alstonia, 129.  
 Althéine, 80.  
 Alun, 187, 203, 268.  
 Amadou, 153.  
 Amandes amères, 57, 214, 222. — douces, 57, 222.  
 Amanita muscaria, 152.  
 Amaryllidacées, 148.  
 Ambre, 43.  
 Amidon, 21, 141, 255.  
 Ammoniaque, 160.  
 Amni, 99.  
 Amygdaline, 214.  
 Andira inermis, 63.  
 Anémone pulsatile, 53.

Anoth, 99, 237.  
 Angélique, 99, 236.  
 Angusture vraie, 82, 230.  
 Aniline, 213.  
 Animé, 89.  
 Anis étoilé, 53. — vert, 100, 236.  
 Anthracène, 189.  
 Anthracobine, 189.  
 Antifebrine, 214.  
 Antimoine, 263. — diaphorétique, 164.  
 Antimoniate de potasse, 269.  
 Antimonioux, 164.  
 Antipyrine, 217.  
 Apioi, 100.  
 Apocynacées, 129.  
 Apomorphine, 73.  
 Apozèmes, 22.  
 Arachide, 62.  
 Arbutin, 133.  
 Argel, 130, 242.  
 Argémone, 73.  
 Argent corné, 182.  
 Aristoloche, 114, 246.  
 Aristolochiacées, 113.  
 Aristolochine, 114.  
 Armadille, 49.  
 Armoise, 110, 248.  
 Arnica, 109, 248.  
 Arnicin, 109.  
 Aroidées, 149.  
 Arrow-root, 150, 253.  
 Arséniate, 163.  
 Arsenic, 162.  
 Arsénites, 163.  
 Asa foetida, 97, 236.  
 Asarone, 114.  
 Asclepiadées, 129.  
 Asparagine, 145.  
 Asperge, 145, 252.  
 Aspidosperma Quebracho, 130.  
 Aspidospermine, 130.  
 Association des médicaments, 10.  
 Atherosperma, 54.  
 Atropine, 117.  
 Aunée, 108, 248.  
 Axine, 49.  
 Axonge, 41.  
 Azadirachta indica, 91.

Azotate mercureux, 179. — mercurique, 179. — de potasse, 169, 269. — de soude, 171.  
 Babeurre, 37.  
 Badiane, 53, 222.  
 Bains, 35. — de Bâgères artificiels, 168, 170.  
 Baptisin, 63.  
 Bardane, 111, 247.  
 Barras, 138.  
 Baryte, 175.  
 Baryum, 175.  
 Baume acétique, 212. — d'Arceus, 90. — du Canada, 139, 250. — de Fioravanti, 90. — d'Hardwickia, 60. — de la Mecque, 90, 232. — du Pérou, 63, 224. — de Tola, 64, 225.  
 Bellium, 90, 232.  
 Bébécru, 66.  
 Bédégars, 54.  
 Belladone, 117, 240.  
 Belladonine, 117.  
 Benoît, 123, 243.  
 Benoîte, 55, 223.  
 Benzène, 189.  
 Benzoate d'ammoniaque, 200. — de soude, 200, 270.  
 Benzol, 189.  
 Berbéracées, 68.  
 Berberis asiatica, 68.  
 Bétel, 77.  
 Beurre, 37. — d'arsenic, 162. — de muscade, 67, 226.  
 Bicarbonate de magnésie, 176. — de potasse, 169, 269. — de soude, 171, 270.  
 Bichlorure d'éthylène, 211. — de mercure, 179. — de nickel, 187. — de plomb, 175. — de potassium, 188, 269. — de sodium, 174.  
 Bichromate de potasse, 187, 269.

Bière, 191.  
 Bières médicamenteuses, 24.  
 Biiodure de mercure, 179.  
 Bioxyde de manganèse, 267. — de mercure, 178.  
 Bismuth, 164, 264.  
 Bistorte, 136, 249.  
 Bitartrate de potasse, 203.  
 Bixacées, 77.  
 Blanc de baleine, 43, 220. — d'œuf, 36.  
 Blastocelle, 115.  
 Bleu de Prusse, 265.  
 Boa-tam-payang, 80.  
 Bois amer de Surinam, 84. — de campêche, 58. — de Panama, 56.  
 Boldo, 54, 257.  
 Bols, 27.  
 Bonduc, 58.  
 Borate de soude, 165, 270.  
 Borax, 165.  
 Bornéenne, 81.  
 Bornéol, 81.  
 Borriginacées, 131.  
 Bougies, 32.  
 Bouillons, 22, 40. — de viande, 40. — blanc, 125, 241.  
 Boules de Mars, 204, 262. — de Nancy, 262.  
 Bourgeons de pin, 139.  
 Bourrache, 131, 242.  
 Brome, 156.  
 Bromure d'ammonium, 172. — de camphre, 208, 272. — d'éthyle, 211. — de lithine, 172. — de lithium, 172. — de mercure, 179. — de nickel, 187. — de plomb, 175. — de potassium, 188, 269. — de sodium, 174.  
 Brou de noix, 137.  
 Brucine, 121, 122.

Brutolés, 21.  
 Bryon, 113, 216.  
 Bryonine, 113.  
 Bryonine, 113.  
 Buchu, 83.  
 Bussérolle, 133.  
 Buxine, 92.

Cabaret, 114, 247.  
 Cacao, 79, 228.  
 Cachou, 58, 223.  
 Césalpiniées, 58.  
 Café, 102, 238.  
 Caine, 103, 238.  
 Cajeput, 257.  
 Calomel, 178, 267.  
 Camomille, 109, 247.  
 Campanulacées, 112.  
 Campêche, 58, 223.  
 Camphre, 65, 225. — artificiel, 137. — de Bornéo, 81, 258. — monobromé, 208. — valerianique, 112.  
 Camphrée de Montpellier, 116, 249.  
 Cannabée, 93.  
 Cannabine, 93.  
 Canne de Provence, 143, 254.  
 Cannelle blanche, 54, 222. — de Ceylan, 64, 225. — de Chine, 64, 225.  
 Cantharides, 45, 220.  
 Cantharidine, 45.  
 Caoutchouc, 93, 253.  
 Capillaires, 151, 255, 256.  
 Capsicine, 118.  
 Capsules, 29.  
 Carbol, 193.  
 Carbonate d'ammoniaque, 161, 263. — de chaux, 173. — d'éthyle, 215. — de fer, 185. — de lithine, 172. — de magnésic, 175. — de manganèse, 187. — de plomb, 175. — de potasse, 169. — de soude, 170.

Cardamome, 159, 254.  
 Carmin, 48.  
 Carrageen, 155, 256.  
 Carthame, 110, 247.  
 Carvi, 99, 236.  
 Caryophyllacées, 115.  
 Cascara sagrada, 92, 257.  
 Cascarille, 89, 232.  
 Casséine, 37.  
 Cassave, 88.  
 Casse, 59, 223.  
 Cassia lignea, 65.  
 Castanéacées, 94.  
 Castoreum, 44, 220, 261.  
 Cataplasmes, 34. — sinapisés, 74.  
 Catéchine, 95, 106.  
 Cinabre, 179, 267.  
 Cinchonine, 105.  
 Cinchonidine, 105.  
 Cinchonone, 105, 274.  
 Cinnamodendron, 54.  
 Cire, 47, 221.  
 Cistacées, 78.  
 Citrate de fer, 205. — ferreux, 205. — ferrique, 205. — de fer et d'ammoniaque, 205, 265. — de fer et de magnésic, 206. — de fer et de quinine, 206. — de lithine, 172. — de magnésic, 205. — de peroxyde de fer, 205. — de protoxyde de fer, 205. — de soude, 205.  
 Citron, 83.  
 Citrouille, 113.  
 Citruline, 113.  
 Cloupoite, 49.  
 Clous de girofle, 95, 234.  
 Clusiacées, 35.  
 Coaltar, 192, 262. — saponine, 193.  
 Coca de Pérou, 86, 231.  
 Cocaine, 86.  
 Cochenille, 48, 221.  
 Cochlearia officinal, 75.

Cocons de sangsue, 49, 221.  
 Codeins, 72, 274.  
 Coings (semences de), 56, 223.  
 Colchicine, 146.  
 Colchique, 145, 251.  
 Colcotar, 184, 263.  
 Coldcream, 43.  
 Colle de poisson, 40, 230. — du Japon, 154.  
 Collodion, 192. — élastique, 192, 261.  
 Collodions, 31.  
 Celluloses, 33.  
 Collyre d'Anderson, 122.  
 Collyres, 33.  
 Colocythine, 113.  
 Colombo, 67, 226.  
 Colophane, 137, 138, 250.  
 Coloquinte, 113, 246.  
 Composées, 107.  
 Composés cyaniques, 214.  
 Conicine, conine, 100.  
 Conifères, 137.  
 Conservation, 14.  
 Conservees, 25. — de Dumas, 40.  
 Consoude, 131, 243.  
 Contusion, 16.  
 Convallamarine, 147.  
 Convallarine, 147.  
 Convolvulacées, 128.  
 Convolvuline, 132.  
 Copahu, 59, 224.  
 Copal, 59.  
 Coque du Levant, 67, 226.  
 Coquelicot, 73, 227.  
 Coralline blanche, 175, 256.  
 Coriandre, 101, 237.  
 Corne de cerf râpée, 220.  
 Correctif, 41.  
 Coto, 107.  
 Cotoïne, 107.  
 Coton, 81.  
 Couaque, 88.  
 Gorge, 113, 246.

Craie, 173.  
 Crème de tartre, 203, 269. — soluble, 203, 269.  
 Créoline, 190.  
 Créosol, 94.  
 Créosote, 94. — de hêtre, 94, 262.  
 Cressonde fontaine, 74.  
 Crocine, 149.  
 Croton, 89, 231. — chloral, 207.  
 Crucifères, 74.  
 Cryptogames, 151.  
 Cubèbe, 76, 228.  
 Cucurbitacées, 112.  
 Cumina, 101, 237.  
 Curare, 122, 257.  
 Curarine, 123.  
 Curcas, 88.  
 Curcuma, 150, 253.  
 Curcumine, 150.  
 Cusparine, 82.  
 Cyaniques (composés), 214.  
 Cyanure de mercure, 179, 215, 267. — mercurique, 215. — d'or, 215. — de potassium, 214, 215, 269. — de zinc, 214, 215.  
 Cynoglosse, 131, 243.  
 Cynorrhodons, 54.  
 Cytise, 63.  
 Dammar, 141.  
 Danaine, 106.  
 Danais fragans, 106.  
 Daphnine, 92.  
 Dattes, 148.  
 Daturine, 119.  
 Daturyne, 112.  
 Dawamesk, 93.  
 Décantation, 15.  
 Décoction, 18, 22.  
 Définitions, 9.  
 Delphinine, 51.  
 Dentifrices, 33.  
 Dessiccation, 13.  
 Dextrine, 117, 141, 240, 272.  
 Diachylon, 30. — gommé, 175.

Diastase, 142.  
 Dictame blanc, 82, 229.  
 Digestion, 17.  
 Digitale, 123, 241.  
 Digitaléine, 124.  
 Digitaline, 123.  
 Digitalirésine, 124.  
 Digitonine, 123.  
 Digitoxine, 124.  
 Dilution, 16.  
 Diméthylate de méthylène, 210.  
 Diméthyl oxyquinizine, 217.  
 Diptérocarpées, 81.  
 Dissolution, 17.  
 Distillation, 18.  
 Dihydrochlorate de soude, 201.  
 Doses, 12.  
 Douce-amère, 116, 239.  
 Douches, 35.  
 Droguiers, 220.  
 Duboisia myoporoïdes, 120, 258.  
 Duhoisine, 120.  
 Dulcamarine, 116.  
 Eau blanche, 199. — de chaux médicinale, 173. — chlorée, 153. — de Labarraque, 171. — de Luce, 44. — magnésienne, 176. — oxygénée, 158. — régale, 161. — de Seltz artificielle, 166. — sulfocarbonée, 166. — de vie allemande, 129.  
 Eaux distillées, 24. — minérales : ferrugineuses, 186. — chlorurées sodiques, 179. — sulfureuses, 159.  
 Echoline, 453.  
 Egonine, 86.  
 Ecorce de Dito, 129.  
 Ecussons, 31.  
 Elatérine, 114.  
 Elaterium, 114.  
 Election, 13.  
 Elémi, 90, 232.

Elixir de Mialhe, 219.  
 Ellébore blanc, 146, 251. — noir, 50.  
 Embelia ribes, 135.  
 Emétique, 103.  
 Emétique, 204, 263.  
 Emodine, 135.  
 Emplâtre de Canet, 184. — de céruse, 175. — simple, 175. — vésicatoire de Codex, 45. — de Vigo, 175, 186.  
 Emplâtres, 30.  
 Empois, 117, 141.  
 Emulsine, 214.  
 Emulsions, 22.  
 Encens, 90, 232.  
 Epine-Vinette, 68.  
 Epouges, 50, 221.  
 Epurge, 87, 231.  
 Ergot de seigle, 153, 256.  
 Ergotine Bonjean, 153.  
 — de Wenzell, 153.  
 — de Wiggers, 153.  
 Ergotinine, 153.  
 Eriacées, 131.  
 Erysimum, 74.  
 Escarrotiques, 35.  
 Eschscholtzia californica, 73.  
 Ésérine, 60.  
 Espères, 27.  
 Esprit de Mindérerus, 198. — volatil de succin, 44.  
 Essence de Bornéo, 81. — de cajuput, 96. — de santal, 138. — de térébenthine, 137, 189. — de Wintergreen, 132.  
 Etain, 188.  
 Ether acétique, 212, 274. — amvinitreux, 212. — azoteux, 212. — bromhydrique, 211, 273. — chlorhydrique, 211. — iodhydrique, 211, 273. — méthylique, 210. — nitreux diméthylcarbonique, 212. —

ordinaire, 213, 273. — sulfurique, 213, 273. — vinique, 213.  
 Ellérolés, 23.  
 Ethiops martial, 184, 266. — minéral, 179, 268.  
 Ethyl-chloral-uréthane, 216.  
 Eucalyptol, 96.  
 Eucalyptus, 96, 234.  
 Eugénine, 96.  
 Euphorbe, 87, 231.  
 Euphorbia pilulifera, 87.  
 Euphorbiacées, 87.  
 Evaporation, 15, 18.  
 Evonymine, 92.  
 Exalgine, 214.  
 Excipient, 11.  
 Extrait de Saturne, 198.  
 Extraits, 18, 24. — de viande, 40.  
 Farine de lin, 34, 260. — de moutarde, 74, 260.  
 Fausse angusture, 122, 239. — orange, 259.  
 Féculle de pommes de terre, 34, 239.  
 Féculles, 21.  
 Fenouil, 99, 236.  
 Fenugrec, 62, 224.  
 Fer, 183. — oligiste, 184. — porphyrisé, 266. — réduit par l'électricité, 184. — réduit par l'hydrogène, 183, 266. — réduit par l'oxygène, 184.  
 Ferrocyanure de potassium, 266.  
 Fève de Calabar, 60, 224. — d'enfer, 88. — Pichurim, 66, 223. — de St-Ignace, 122, 230. — tonka, 63.  
 Figue, 93.  
 Filtration, 15.  
 Fleur de soufre, 158.  
 Foie de soufre, 168, 270. — calcaire, 174.

Fomentations, 34.  
 Fongine, 153.  
 Formes pharmaceutiques, 19.  
 Formule, 11.  
 Fougère mâle, 151, 255.  
 Fraisier, 55, 222.  
 Fraxine, 134.  
 Fraxinelle, 82.  
 Frêne, 134.  
 Fulmicoton, 192.  
 Fumeterre, 73, 227.  
 Fumigations, 35.  
 Gaïac, 85, 230.  
 Gaïacol, 95.  
 Galanga, 149, 253.  
 Galbanum, 98, 237.  
 Galipot, 138, 250.  
 Galles des pistachiers, 91.  
 Gambir, 106, 238.  
 Garance, 102, 237.  
 Gargarismes, 33.  
 Garou, 92, 233.  
 Gaultheria procumbens, 132.  
 Gaz hilarant, 161.  
 Geissospermine, 130.  
 Geissospermum laeve, 130.  
 Gelatine, 40.  
 Gélées, 26.  
 Gelose, 155.  
 Gelsemine, 130.  
 Gelsemium sempervirens, 130.  
 Genêt à balais, 63, 257.  
 Génévrier, 140.  
 Génèvre, 250.  
 Genippi, 110.  
 Gentianacées, 131.  
 Gentiane, 132, 246.  
 Gentianine, 132.  
 Gentiopitrine, 132.  
 Géraniacées, 85.  
 Geranium maculatum, 85.  
 Gillénia, 56.  
 Gingembre, 149, 253.  
 Girofle, 95, 234.  
 Glands de chèvre, 91, 234.

Glucose, 117, 141, 192, 272.  
 Gluten, 144.  
 Glycérine, 191.  
 Glycérolé d'amidon, 191.  
 Glycérolés, 33.  
 Glycyrrhizine, 62.  
 Gomme adragante, 61.  
 221. — ammoniacale, 98, 236. — arabe, 58, 223. — gutte, 97, 243. — du Sénégal, 57, 223.  
 Goudron de houille, 192. — végétal, 139, 250.  
 Gouttes amères de Baume, 122.  
 Graisses, 51.  
 Graminées, 141.  
 Granules, 26.  
 Gratioline, 125.  
 Grenadier, 96, 234.  
 Grenadine, 41.  
 Grindelia robusta, 111.  
 Gruau d'avoine, 142, 255.  
 Guacine, 108.  
 Guaco, 108.  
 Guanidine, 45.  
 Guanine, 45.  
 Guano, 44.  
 Guarana, 91, 233.  
 Guaranihem (écorce de), 134.  
 Guaranine, 91.  
 Guimauve, 80, 228.  
 Gurjun (Baume de), 81.  
 Gutta-percha, 134, 243.  
 Hachisch, 93, 234.  
 Hachischine, 93.  
 Hamamelis virginica, 75.  
 Hardwickia, 60.  
 Héline, 108.  
 Hellebore. Voy. *Ellebore*.  
 Hématide, 184.  
 Hémoglobine, 218.  
 Herbe aux chèvres, 74.

Hoang-nan, 122.  
 Homériana, 136.  
 Houblon, 93, 233.  
 Huamanripa, 111.  
 Huile de baleine, 43.  
 — de cade, 140. — de Chaulmoogra, 78. — de foie de morue, 42. — de foie de poisson, 42. — de foie de raie, 43. — de gaulthérie, 132. — de naphlé, 189. — d'œuf, 36. — d'olives, 42, 133.  
 Huiles de poisson, 42. — médicinales, 23.  
 Hydrastis canadensis, 52.  
 Hydrate de chloral, 206. — ferrugé, 266. — d'oxyde d'acétyle, 206.  
 Hydrocotyle asiatique, 101.  
 Hydrogène sulfuré, 159.  
 Hydrolats, 24.  
 Hydrolés, 21.  
 Hydroquinone, 194.  
 Hydroxylamine, 161.  
 Hyoscyamine, 120.  
 Hypericacées, 95.  
 Hypnone, 208.  
 Hypochlorite de soude, 171.  
 Hyposulfite de soude, 172. — de soude et d'argent, 182.  
 Hyposulfites alcalins, 171.  
 Hyracéum, 220.  
 Hysope, 126, 244.  
 Ichthyocolle, 41.  
 Ichtyol, 196.  
 If, 141.  
 Igsaurine, 121, 122.  
 Ilicinées, 133.  
 Incompatibilité, 10.  
 Indigo, 61.  
 Inse, 129, 258.  
 Infusion, 47, 22.

Injections, 32.  
 Intermede, 11.  
 Inuline, 108.  
 Iode, 156, 271.  
 Iodoforme, 210, 272.  
 Iodol, 206.  
 Iodure d'argent, 182.  
 — d'arsenic, 162. — de baryum, 175. — d'éthyle, 211. — ferreux, 185, 266. — de lithine, 172. — manganeux, 187. — mercureux, 267. — mercurique, 267. — de plomb, 175, 268. — de potassium, 167, 270. — de potassium ioduré, 168. — de zinc, 177.  
 Ipécaouanas, 102, 238.  
 Iracées, 148.  
 Iris, 148, 251.  
 Jaborandi, 83, 229.  
 Jalap, 128, 242, 260.  
 Jalapine, 128.  
 Jequirity, 257.  
 Jervine, 146.  
 Juglandacées, 135.  
 Jujubes, 92, 233.  
 Juleps, 28.  
 Jusquiamé, 120, 241.  
 Kairine, 216.  
 Kairoline, 216.  
 Kaladana, 128.  
 Kamala, 88.  
 Kava-Kava, 75.  
 Kéfir, 38.  
 Kermès animal, 49. — de Clusel, 263. — minéral, 164.  
 Kinés, 61.  
 Konniss, 88.  
 Koussou, 58, 221.  
 Labiées, 125.  
 Lactate ferreux, 200, 266. — de manganesse, 200. — de zinc, 200.  
 Lactatos, 200.  
 Lactine, 38.

Lactose, 38.  
 Lactucarium, 103.  
 Lactucine, 108.  
 Ladanum, 78, 229.  
 Lait, 36. — de beurre, 37. — de chaux, 173. — de poule, 36.  
 Laitue, 107.  
 Laminaire, 154, 259.  
 Lanoline, 44.  
 Laque, 92, 233.  
 Lard, 41.  
 Laudanum de Rousseau, 261. — de Sydenham, 261.  
 Lauracées, 64.  
 Laurier, 66, 225. — cerise, 56, 222. — rose, 129, 258.  
 Lavage, 14.  
 Lavande, 125, 244.  
 Lavements, 32.  
 Légumineuses, 57.  
 Leptandra virginica, 125.  
 Leptandrine, 125.  
 Lévilose, 192.  
 Lichen d'Islande, 152, 253.  
 Lichénine, 152.  
 Lierre terrestre, 127, 245.  
 Liliacées, 143.  
 Limaçons, 49.  
 Limaille de fer, 183. — porphyrisée, 183.  
 Limonade citrique, 205.  
 Limonades purgatives, 205.  
 Lin, 85, 236.  
 Linacées, 85.  
 Liniment oléo-calcaire, 173.  
 Liqueurs, 33.  
 Liqueur de Fowler, 164, 259. — d'Hoffmann, 213. — de Van Swieten, 180, 259. — de Villate, 197.  
 Liquidambar orientale, 75.  
 Litharge, 175, 268.  
 Lithine (Sels de), 172.

Lixiviation, 18.  
 Lobelia, 114.  
 Lobéline, 114.  
 Loi atomique, 10.  
 Loi thermique, 10.  
 Loochs, 29.  
 Lotions, 14, 34.  
 Lupulin, 93, 233.  
 Lycopode, 151, 255.  
 Macération, 17.  
 Macis, 67, 226.  
 Magnésic, 175, 266.  
 Magnoliacées, 53.  
 Maïs, 143, 258.  
 Malate de fer, 202.  
 Malt, 142.  
 Malvacées, 79.  
 Mancoze, 60.  
 Mandragore, 240.  
 Manigette, 150, 253.  
 Manioc, 88.  
 Manne, 133, 244. — d'Albagi, 62. — ceste, 152.  
 Mannite, 133, 145, 272.  
 Marbre, 173.  
 Margarine, 132.  
 Masticot, 175, 268.  
 Mastic, 232.  
 Maté, 134.  
 Matico, 77, 228.  
 Matière médicale, 9.  
 Mauve, 80, 228.  
 M'boundou, 122.  
 Misco-narcéine, 72.  
 Médicaments, 9. — composés, 19. — externes, 19. — internes, 19. — magistraux, 19. — officinaux, 19. — simples, 19.  
 Méliacées, 91.  
 Mellilol, 62, 257.  
 Mélisse, 127, 244.  
 Mellites, 25.  
 Ménispermacées, 67.  
 Menthe japonaise, 258. — poivrée, 126, 244.  
 Menthol, 126.  
 Ményanthe, 132, 246.  
 Ményanthine, 132.  
 Mercure doux, 178.

Mercuriale, 89, 232.  
 Mercuriale, 89.  
 Mercures, 178.  
 Métalloïde, 208.  
 Métaux, 167.  
 Méthacétine, 193.  
 Méthylacétanilide, 214.  
 Méthylal, 210.  
 Miel, 46.  
 Millepertuis, 97, 235.  
 Mimosées, 57.  
 Minium, 175, 268.  
 Modes d'administration, 19.  
 Monarde ponctuée, 127.  
 Monésia, 134, 243.  
 Monésine, 134.  
 Monimiacées, 54.  
 Morelle, 116, 239.  
 Morphine, 70.  
 Mousse de Milan, 46.  
 Moussache, 88.  
 Mousse de Corse, 155, 256.  
 Moussena, 58, 223.  
 Moutarde blanche, 75, 227. — noire, 74, 227, 384.  
 Mouture, 16.  
 Moxas, 35.  
 Muclifages, 22.  
 Mudar, 130.  
 August, 147.  
 Musc, 44, 220.  
 Muscadés (Noix), 67, 225, 226. — en coque, 67, 225.  
 Muscarine, 132.  
 Mycoderma aceti, 107.  
 Myristicacées, 67.  
 Myrosin, 23.  
 Myrosine, 74.  
 Myrrhe, 90, 232.  
 Myrtacées, 95.  
 Myrtol, 95.  
 Napelline, 51.  
 Naphthaline, 189.  
 Naphthol, 195. — camphré, 195.  
 Narcéine, 72.

Narcisse des prés, 148.  
Narcotine, 148.  
Narcotine, 72.  
Naregamia aiata, 91.  
Naregamine, 91.  
Neroli (Essence de), 84.  
Nerpeun, 92, 233.  
Nicotiane, 240.  
Nicotiane, 119.  
Nicotine, 119.  
Nids d'hirondelles, 45.  
Nigelle, 53.  
Nitrate d'argent, 182, 264. — acide de mercure, 179. — de plomb, 268.  
Nitre, 169.  
Nitrite d'amyle, 212 — d'amyle tertiaire, 212. — d'éthyle, 212.  
Nitro-glycérine, 191.  
Noix d'acajou, 91, 233. — d'arec, 148. — de cédron, 85, 230. — de galle, 94, 234. — de kola, 79. — muscade, 67, 225, 226. — de Ravensara, 66. — vomique, 124, 239.  
Noyer, 137, 249.  
Œnolés, 23.  
Œufs, 36.  
Œlfacées, 133.  
Œlandrine, 129.  
Œline, 133.  
Œlfo-saccharum, 26.  
Œleum pimentis, 95.  
Œmbellifères, 97.  
Œnguent citrin, 181. — gris, 180. — de la mère Thécle, 175. — napolitain, 180. — strax, 90.  
Œnguents, 29.  
Œpérations pharmaceutiques, 13.  
Œpiats, 28.  
Œpium, 70, 226.  
Œpopanax, 99, 237.  
Œp mussif, 188.  
Œrange, 84.  
Œranger, 84, 230.  
Œranches amères, 84, 229.  
Œrcanette, 131, 243.  
Œrchipodées, 149.  
Œrge, 142, 255.  
Œrpinent, 163, 264.  
Œrtie blanche, 127, 245.  
Œs calcinés, 264.  
Œxalate acide de potasse, 276.  
Œxyde blanc d'antimoine, 164. — de fer, 184. — mercuriel, 178. — mercurique, 178, 267. — d'or, 183. — de plomb, 175. — de zinc, 176, 271.  
Œxygène, 157.  
Œxymels, 25.  
Œzone, 157.  
Œpalmiers, 143.  
Œpancréatine, 219.  
Œpanne, 41.  
Œpapaine, 79.  
Œpapavéracées, 69.  
Œpapavérine, 73.  
Œpapilionacées, 60.  
Œparaldéhyde, 206.  
Œparaïra brava, 68.  
Œpariétaire, 77, 228.  
Œpastilles, 26.  
Œpâte de Canquoin, 177. — épilatoire, 163.  
Œpâtes, 25.  
Œpatience, 136, 249.  
Œpavot blanc, 69, 226. — noir, 69, 227.  
Œpé-la, 49.  
Œpelletière, 96.  
Œpensée sauvage, 79, 229.  
Œpéposésine, 113.  
Œpepsine acide, 219. — amylicée neutre, 219. — médicamenteuse, 218, 275.  
Œpeptonates, 218.  
Œpeptone amylicée neutre, 219. — artificielle, 218. — médicamenteuse, 218.  
Œpeptones mercurielles, 218.  
Œperchlorure de fer, 185.  
Œpérocine, 130.  
Œperles, 29.  
Œpermanganate de potasse, 187, 270.  
Œpersil, 99, 235.  
Œpersulfure d'étain, 265.  
Œparvenche, 129, 241.  
Œpessaires, 32.  
Œpetit chène, 127, 245. — grain (essence de), 84. — houx, 147, 252.  
Œpetit lait, 35.  
Œpetite centaurée, 132, 246.  
Œpétroleine, 259.  
Œpeuplier, 115, 246.  
Œpharmacie chimique, 19. — galénique, 19.  
Œpharmacologie, 9.  
Œphellandrie, 109, 236.  
Œphénacétine, 212.  
Œphénate de mercure, 193.  
Œphénol, 193, 273.  
Œphenylamine, 213.  
Œphosphate de chaux, 174, 264. — de soude, 170, 271.  
Œphosphore, 161, 271.  
Œphysostigmine, 60.  
Œpicroglycion, 116.  
Œpicrotoxine, 68.  
Œpied de chat, 112, 248.  
Œpierre à cautères, 167. — divine, 265. — infernale, 182.  
Œpignons d'Inde, 88, 231.  
Œpiligan, 152.  
Œpiligaine, 152.  
Œpilocarpine, 83.  
Œpilules 27. — d'Anderson, 144. — antinevralgiques de M'églin, 176. — de Belloste, 179. — bleues, 179. — de Blaud et de Vallet, 185. — de

Dupuytren, 189. — de écossaises, 144. — de fer à base de pepsine, 184. — de fer de Swédiaur, 184. — martiales de Sydenham, 184. — de Pierquin, 183. — de Ricord, 181. — de Sedillot, 179. — de Wilson, 122.  
Piment, 95, 118, 240. — de Cayenne, 119, 240. — de la Jamaïque, 234.  
Pin, 139, 249.  
Piperacées, 76.  
Piscidia erythrina, 62.  
Pissenlit, 111.  
Pituri, 121.  
Pitarine, 121.  
Plantain, 258.  
Platine, 188.  
Plomb métallique, 268.  
Podophylle, 69, 226.  
Poia pailleux, 61.  
Poivre blanc, 76, 227. — de la Jamaïque, 95. — long, 76, 228. — noir, 76, 227.  
Poix résine, 138, 250.  
Polychroite, 149.  
Polygala de Virginie, 86, 231.  
Polygalacées, 85.  
Polypode commun, 151, 255.  
Polygonaacées, 135.  
Polypore du mélèze, 152.  
Polytric, 259.  
Pommade d'Autenrieth, 204. — épilatoire des frères Mahon, 171. — épispastique, 46. — d'iodure de plomb, 175. — mercurielle double, 179, 259. — populeum, 259. — au précipité blanc, 180. — au précipité jaune, 182. — au précipité rouge, 180. — de Rhazès, 175. — simple, 180. — stibée, 204.  
Pommades, 23, 29.  
Pommes de terre, 117, 239.  
Populine, 145.  
Porphyrisation, 16.  
Potasse, 167, 270.  
Potion, 28. — alcaline, 169. — de Rivière, 166, 169.  
Poudre d'Antoine Dubois, 163. — cachectique d'Hartmann, 184. — de ciguë, 259. — effervescente, 166. — des frères Cosme, 163. — de Goa, 63, 189. — de Piloret, 174. — de Rousselot, 259. — de scammonée, 260. — sternutatoire de Saint-Ange, 114. — de viande, 39. — de Vienne, 167.  
Poudres, 20. — composées, 27.  
Précipité blanc, 178, 180. — jaune, 182. — rouge, 178, 180.  
Primulacées, 135.  
Produits animaux, 36, 220. — chimiques, 153, 259. — organiques, 189. — pharmaceutiques, 259. — végétaux, 58, 220.  
Propolis, 46.  
Propylamine, 116, 213.  
Protochlorure de fer, 185, 265. — de mercure, 178.  
Protoiodure de fer, 185. — de mercure, 179.  
Protoxyde d'azote, 161. — de mercure, 178.  
Pseudo-curarine, 120.  
Ptyaline, 142.  
Pulmonaire, 131, 243.  
Pulpation, 16.  
Pulpes, 20.  
Pulvérisation, 16.  
Pyréthre, 109, 247.  
Pyrethrine, 109.  
Pyridine, 216.  
Pyrocatechine, 140, 148, 194.  
Pyrogallol, 195.  
Pyrophosphate de fer, 186.  
Pyroxyline, 102.  
Quassia amara, 84, 230. — de la Jamaïque, 85, 230.  
Quassine, 84.  
Quercitrine, 106.  
Quercus de cerise, 223.  
Quinine, 195.  
Quinidine, 105.  
Quinaïne, 104, 274.  
Quinoidine, 105.  
Quinolone, 216.  
Quinoline, 195.  
Quinovine, 105.  
Quinquina, 104, 238, 239, 260.  
Raifort sauvage, 75.  
Ratanhia, 87, 231.  
Realgar, 163, 264.  
Recotte, 13.  
Régusse, 61, 224.  
Renonculacées, 50.  
Résine de gaiac, 85. — chimique, 153, 259. — organique, 189. — pharmaceutique, 259. — végétale, 58, 220.  
Rhus aromatics, 91.  
Ricin, 87, 231.  
Riz, 143, 255.  
Rocouyer, 77.  
Romarin, 127, 244.  
Rosacées, 54.  
Roses pâles, 55. — de Provins, 54, 222.  
Rotoïne, 119.  
Rouge d'Angleterre, 184.  
Rubiaccées, 102.  
Rubiane, 102.

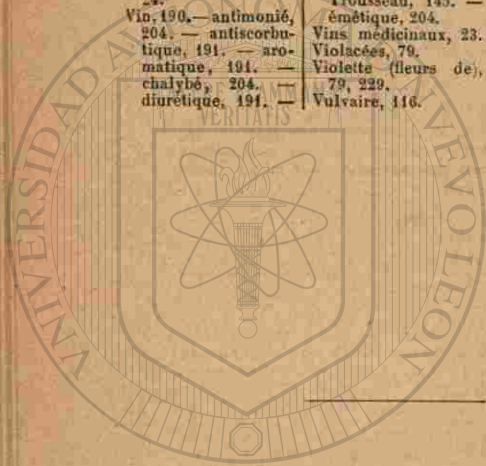


- Rue des murailles, 256. — officinale, 82, 220.  
 Rutine, 135.  
 Scillaïne, 82.  
 Rutine, 82.  
 Sabadilline, 146.  
 Sabatine, 146.  
 Sabine, 140, 250.  
 Saccharine, 195.  
 Saccharose, 25.  
 Saccharurés, 26.  
 Safran, 149, 231. — de bâlard, 110. — de Mars, 184, 266.  
 Sagapœum, 98, 237.  
 Sagous, 148, 254.  
 Saindoux, 41.  
 Salep, 150, 262.  
 Salicacées, 115.  
 Salicine, 115, 273.  
 Salicylate de bismuth, 164, 201. — de quinine, 201. — de soude, 200, 271.  
 Saligénine, 115.  
 Salol, 212.  
 Salsapareille, 145, 252.  
 Sandaraque, 441, 250.  
 Sang, 40. — Dragon, 148, 254.  
 Sangsues, 49.  
 Sanguinaire (Rhizome de), 73.  
 Santal, 135, 249, 258.  
 Santalacées, 135.  
 Santonine, 110.  
 Sapindacées, 91.  
 Saponaire, 115, 235.  
 Saponine, 115.  
 Sapotacées, 133.  
 Sarrasin, 136, 249.  
 Sassafras, 66, 225.  
 Sauge, 127, 245.  
 Saule, 115.  
 Savon amygdalin, 199.  
 animal, 199. — calcaire, 199. — d'huile de foie de morue, 199. — médicinal, 199. — de résine, 199.  
 Savons, 199.  
 Saxifragacées, 75.  
 Scammonée, 128, 242, 260.  
 Scammonine, 128.  
 Scillaïne, 144.  
 Scille, 144, 251.  
 Scillitine, 144.  
 Sclérérythrine, 153.  
 Scléromucine, 153.  
 Scolopendre, 256.  
 Scoparine, 63.  
 Scopoline, 119.  
 Scopolia japonica, 119.  
 Scrofulariacées, 123.  
 Sel ammoniac, 160. — d'Epsom, 176. — de Glauber, 170. — de Guindré, 167. — de plomb, 198.  
 — de Sedlitz, 176.  
 — de Seignette, 203.  
 170. — digestif, 167. — fébrifuge de Sylvius, 157.  
 Semen-contra, 110, 248.  
 Séné, 39, 223, 224, 258.  
 Sénéguine, 86.  
 Serpenteaire de Virginie, 114, 247.  
 Serpolet, 127, 245.  
 Serum, 38.  
 Siegesbeckia orientalis, 112.  
 Silicate de potasse liquide, 166, 270. — de soude, 167.  
 Simarouba (Ecorce de), 85, 230.  
 Sinapisme, 74. — en feuilles, 260.  
 Sirop antiscorbutique, 260. — de Cuisinier, 145. — diacode, 260. — de Gilbert, 181. — d'iodure de fer, 260. — de quinquina, 261. — de rhubarbe, 261. — de thébaïque, 260.  
 Sirops, 25.  
 Smilacine, 145.  
 Solanacées, 116.  
 Solanine, 146.  
 Solution, 17. — de Boudin, 163. — d'iodure ferreux, 266. — officinale de perchlorure de fer, 265. — de sulfate de quinine, 274. — de viande, 40.  
 Somnal, 216.  
 Son, 141.  
 Souci, 111, 248.  
 Soude, 169.  
 Soufre, 158, 272. — doré d'antimoine, 164, 263.  
 198, 268.  
 Sous-acétate de plomb, 198, 268.  
 Sous-nitrate de bismuth, 164, 264. — de mercure, 179.  
 Sous-sulfate de mercure, 179.  
 Sozotodol, 193.  
 Sparadrap de colle de poisson, 41.  
 Sparadraps, 30.  
 Sparteïne, 63.  
 Spermacéti, 43.  
 Sphaclie, 153.  
 Spigélies, 123.  
 Squane, 147, 252.  
 Staphisagrine, 51.  
 Staphisaigre, 51, 221.  
 Stechas, 126, 244.  
 Storax, 135.  
 Stramoine, 119, 241.  
 Strophantine, 129.  
 Strophantinine, 129.  
 Strophanthos, 129.  
 Strychnine, 121, 122.  
 Styrax, 75, 227. — calamite, 135, 244.  
 Styrol, 135.  
 Sublimé corrosif, 179.  
 Succin, 43.  
 Succinimide de mercure, 202.  
 Sucre candi, 273. — de canne, 143. — de houille, 193. — de lait, 38, 220, 273. — de manne, 133. — de plomb, 198.

- de raisin, 192.  
 Sucres, 20.  
 Sulfis, 41.  
 Sulfate d'alumine et de potasse, 187. — de cuivre, 177.  
 265. — de fer, 185.  
 266. — de fer et de potasse, 185. — de fer et de quinine, 185.  
 — de magnésie, 176.  
 267. — de manganèse, 187. — mercurique, 179. — de quinine, 274. — de soude, 170, 271. — de thaline, 217. — de zinc, 177, 271.  
 Sulfites alcalins, 171.  
 Sulfonal, 208.  
 Sulfonate de soude, 271.  
 Sulfure d'antimoine, 263. — d'arsenic, 163. — de calcium, 174. — de carbone, 166. — de mercure, 179. — de potasse, 168, 269. — de sodium, 170.  
 Sumbul, 98.  
 Suppositoires, 31.  
 Sureau, 107, 237.  
 Tabac, 119, 257.  
 Table de Gaubius, 12.  
 Tablettes, 26. — de chlorate de potasse, 261. — de kermès, 261. — martiales, 184. — de viande, 40. — de Vichy, 261.  
 Tacamaque, 89, 232.  
 Taffetas d'Angleterre, 30, 41.  
 Tamarin, 58, 224.  
 Tanaisie, 109.  
 Tannate de bismuth, 203. — de peroxyde de fer, 203. — de plomb, 203. — de zinc, 203.  
 Tannates, 203.  
 Tannin, 94, 202, 273.  
 Tapioca, 88, 231.  
 Tartrate borico-potassique, 203. — ferrico-potassique, 204, 266. — acide de potasse, 203. — neutre de potasse, 203. — de potasse et de fer, 204. — de protoxyde de mercure, 205. — de quinine, 216. — de soude et de potasse, 203. — double d'antimoine et potasse, 204.  
 Tatrates alcalins, 203.  
 Tactro stibié, 164, 204.  
 Teinture de castoreum, 261. — de Jalap, 261.  
 261. — de Mars tartarissée, 204. — de quinquina, 261.  
 Teintures alcooliques, 22. — étherées, 23.  
 Térébenthine, 137, 230. — d'Amérique, 139. — de Chio, 91, 232. — de Strasbourg, 139. — de Venise, 139.  
 Térébinthacées, 89.  
 Ternstroemiacées, 81.  
 Terpine, 137.  
 Terpinol, 137.  
 Tétrachlorure de platine, 188.  
 Thalline, 217.  
 Thallium, 172.  
 Thapsia, 101, 237.  
 Thé du Paraguay, 434.  
 Thébaïne, 73.  
 Théine, 81.  
 Théobroma, 79.  
 Thés, 81, 229.  
 Thridace, 107.  
 Thuja, 141.  
 Thym, 126, 258.  
 Thymélacées, 92.  
 Thymol, 126, 273.  
 Tiliacées, 81.  
 Tilloul, 81, 228.  
 Tisane de Feltz, 145.  
 Tisanes, 22.  
 Tormentille, 55, 222.  
 Tréhalose, 112.  
 Trikala, 112.  
 Triméthylamine, 213.  
 Trioitrine, 191.  
 Triticine, 142.  
 Trituration, 16.  
 Tulipier (Ecorce de), 53.  
 Turbith, 128, 242. — minéral, 179, 268. — nitreux, 179.  
 Turions, 145.  
 Tussilage, 112, 243.  
 Umacées, 92.  
 Ulmaire, 56.  
 Urée, 216.  
 Uréthane, 245.  
 Urticacées, 77.  
 Uva ursi, 145.  
 Valérène, 112.  
 Valérianacées, 112.  
 Valérianate d'ammoniac, 113, 263. — de bismuth, 113, 164. — de caféine, 113. — de fer, 113. — de quinine, 113. — de zinc, 113.  
 Valérianol, 112.  
 Valériane, 112, 245.  
 Vanille, 151, 252.  
 Vanilline, 151.  
 Vaporisation, 15.  
 Vaseline, 259.  
 Vellarine, 102.  
 Vétrarine, 146.  
 Verdet cristallisé, 107.  
 Vermillon, 179.  
 Vernis du Japon, 85.  
 Verre d'antimoine, 263.  
 Vert de Schweinfurt, 198.  
 Verveine, 244.  
 Vésicatoire, 45, 90. — volant, 46.  
 Vétiver, 143.  
 Viande, 39.  
 Viburnum, 237.

## 286 TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Vigne, 258.	diurétique amer de la Charité, 261.	Winter (Écorce de), 53, 257.
Vinaigre, 196. — aromatique, 196. — des 4 voleurs, 82.	— diurétique de l'Hôtel-Dieu, 155.	Wintergreen (Écorce de), 132.
Vinaigres médicinaux, 24.	— diurétique de Trousseau, 145. — émétique, 204.	Yeux d'écrevisse, 49, 174.
Vin, 190. — antimonie, 204. — antiscorbuc, 191. — aromatique, 191. — chalybé, 204. — diurétique, 191.	Vins médicinaux, 23.	Zédoaire, 150, 253.
	Violacées, 79.	Zinc métallique, 271.
	Violette (fleurs de), 79, 229.	Zingibéracées, 149.
	Vulvaire, 116.	



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE TLAXCALA

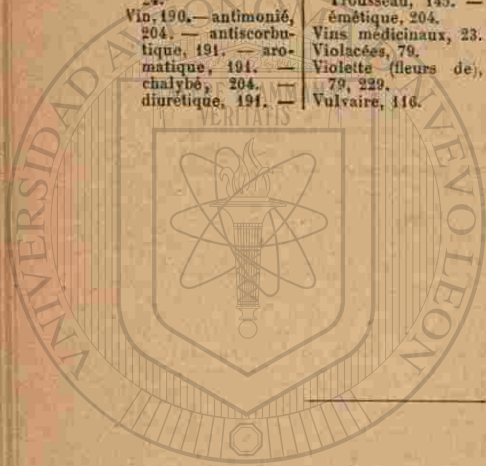
DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECA Y ARCHIVO

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	7
CHAPITRE PREMIER. — <i>Notions générales</i> .....	9
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Définitions.....	9
— II. — Opérations pharmaceutiques générales.....	13
— III. — Opérations pharmaceutiques particulières.....	15
— IV. — Formes pharmaceutiques et modes d'administration.....	19
CHAPITRE II. — <i>Produits animaux</i> .....	26
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Vertébrés.....	26
— II. — Invertébrés.....	45
CHAPITRE III. — <i>Produits végétaux</i> .....	50
1. — Renonculacées.....	50
2. — Magnoliacées.....	53
3. — Momiacées.....	54
4. — Rosacées.....	54
5. — Légumineuses.....	57
6. — Lauracées.....	61
7. — Myristicacées.....	67
8. — Méniispermacées.....	67
9. — Berbéridacées.....	68
10. — Papavéracées.....	69
11. — Crucifères.....	74
12. — Saxifragacées.....	75
13. — Pipéracées.....	76
14. — Urticacées.....	77
15. — Bixacées.....	77
16. — Cistacées.....	78
17. — Violacées.....	79
18. — Malvacées.....	79
19. — Tiliacées, Diptérocarpées, Ternstroemiacées.....	81
20. — Rutacées.....	82
21. — Géraniacées, Linacées, Polygalacées.....	85
22. — Euphorbiacées.....	87
23. — Térébinthacées.....	89
24. — Sapindacées, Méliacées.....	91
25. — Rhamnacées.....	92

## 286 TABLE ALPHABÉTIQUE DES MATIÈRES.

Vigne, 258.	diurétique amer de la Charité, 261.	Winter (Écorce de), 53, 257.
Vinaigre, 196. — aromatique, 196. — des 4 voleurs, 82.	— diurétique de l'Hôtel-Dieu, 155.	Wintergreen (Écorce de), 132.
Vinaigres médicinaux, 24.	— diurétique de Trousseau, 145. — émétique, 204.	Yeux d'écrevisse, 49, 174.
Vin, 190. — antimonié, 204. — antiscorbucique, 191. — aromatique, 191. — chalybé, 204. — diurétique, 191.	Vins médicinaux, 23.	Zédoaire, 150, 253.
	Violacées, 79.	Zinc métallique, 271.
	Violette (fleurs de), 79, 229.	Zingibéracées, 149.
	Vulvaire, 116.	



UNIVERSIDAD AUTÓNOMA DE TLAXCALA

DIRECCIÓN GENERAL DE BIBLIOTECA Y ARCHIVO

## TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE.....	7
CHAPITRE PREMIER. — <i>Notions générales</i> .....	9
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Définitions.....	9
— II. — Opérations pharmaceutiques générales.....	13
— III. — Opérations pharmaceutiques particulières.....	15
— IV. — Formes pharmaceutiques et modes d'administration.....	19
CHAPITRE II. — <i>Produits animaux</i> .....	26
ARTICLE 1 <sup>er</sup> . — Vertébrés.....	26
— II. — Invertébrés.....	45
CHAPITRE III. — <i>Produits végétaux</i> .....	50
1. — Renonculacées.....	50
2. — Magnoliacées.....	53
3. — Monimiacées.....	54
4. — Rosacées.....	54
5. — Légumineuses.....	57
6. — Lauracées.....	61
7. — Myristicacées.....	67
8. — Méniispermacées.....	67
9. — Berbéridacées.....	68
10. — Papavéracées.....	69
11. — Crucifères.....	74
12. — Saxifragacées.....	75
13. — Pipéracées.....	76
14. — Urticacées.....	77
15. — Bixacées.....	77
16. — Cistacées.....	78
17. — Violacées.....	79
18. — Malvacées.....	79
19. — Tiliacées, Diptérocarpées, Ternstroemiacées.....	81
20. — Rutacées.....	82
21. — Géraniacées, Linacées, Polygalacées.....	85
22. — Euphorbiacées.....	87
23. — Térébinthacées.....	89
24. — Sapindacées, Méliacées.....	91
25. — Rhamnacées.....	92

26. — Thyméléacées, Ulmacées.....	92
27. — Castanéacées.....	94
28. — Myrtacées, Hypericacées, Clusiacées.....	95
29. — Umbellifères.....	97
30. — Rubiacées.....	102
31. — Composées.....	107
32. — Valérianiacées, Cucurbitacées, Aristolochiacées, Campanulacées.....	112
33. — Caryophyllacées, Salicacées, Chenopodiacées.....	115
34. — Solanacées.....	116
35. — Scrofulariacées.....	123
36. — Labiées.....	125
37. — Convolvulacées.....	128
38. — Apocynacées, Asclépiadacées.....	129
39. — Borraginacées, Gentianacées, Ericacées.....	131
40. — Oléacées, Sapotacées, Ilicinées.....	133
41. — Santalacées, Primulacées.....	135
42. — Polygonacées, Juglandacées.....	135
43. — Conifères.....	137
44. — Graminées.....	143
45. — Liliacées, Palmiers.....	145
46. — Amaryllidacées, Iridacées.....	148
47. — Zingiberacées, Orchidacées, Aroidacées.....	149
48. — Cryptogames.....	151
CHAPITRE IV. — Produits chimiques.....	155
Article I <sup>er</sup> . — Métalloïdes.....	155
II. — Métaux.....	167
III. — Produits organiques.....	189
CHAPITRE V. — Drogues.....	220
Article I <sup>er</sup> . — Produits animaux et végétaux.....	220
II. — Produits pharmaceutiques et chimiques.....	259
Table alphabétique des matières.....	275
Table des matières.....	287

**BIBLIOTECA**  
FAC. DE MED. U.A.N.L.

6000-93. — CONSEL. Imprimerie CRÉTÉ.

HAMMOND et LABADIE-LAGRAVE. Maladies du système nerveux. 1 vol. in-8, fig.....	20 fr.
HAROT. Maladies de la peau. 1 vol. in-8.....	18 fr.
HARRIS et ANDRIEU. Art du dentiste. 1 vol. in-8, cart.....	20 fr.
JULLIEN (L.). Maladies vénériennes. 1 vol. in-8.....	20 fr.
KELSCH et KIENER. Maladies des pays chauds. 1 vol. in-8. 24 fr.	
LAVERAN (A.) et TEISSIER (J.). Pathologie médicale. 4 <sup>e</sup> édition, 2 vol. in-8.....	22 fr.
LE BEC. Médecine opératoire. 1 vol. in-18, fig.....	6 fr.
LEFEBT (Paul). Aide-mémoire de pathologie générale et de bac- tériologie. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— Aide-mémoire de pathologie interne. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— Aide-mémoire de pathologie externe. 1 vol. in-16, cart.....	3 fr.
— Aide-mémoire de chirurgie des régions. 2 vol. in-18, cart. Prix de chaque vol.....	3 fr.
— Aide-mémoire d'anatomie topographique. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— Aide-mémoire de médecine opératoire. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— Aide-mémoire d'accouchements. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— Aide-mémoire de médecine hospitalière. Anatomie, pathologie, petite chirurgie. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— La pratique journalière des hôpitaux de Paris. 2 <sup>e</sup> édition, 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— La pratique journalière de la chirurgie dans les hôpitaux de Paris. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— La pratique gynécologique et obstétricale des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— La pratique des maladies du système nerveux dans les hôpi- taux de Paris. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— La pratique dermatologique et syphilitique des hôpitaux de Paris. 1 vol. in-18, cart.....	3 fr.
— La pratique des maladies des enfants dans les hôpitaux de Paris. 1 vol. in-18 de 300 p., cart.....	2 fr.
LEYDEN (E.). Maladies de la moelle épinière. 1 vol. in-8.....	14 fr.
MAGE. Bactériologie. 1 vol. in-8, avec 173 fig.....	10 fr.
MASSELON. Ophtalmologie chirurgicale. 1 vol. in-18 Jésus. 6 fr.	
MENCHER (G.). Analyse des urines. 1 vol. in-18 Jésus, cart.....	4 fr.
NÉGLEL et GRENSER. Accouchements. 4 vol. in-8, fig.....	12 fr.
PENARD et ABELIN. Guide de l'accoucheur et de la sage-femme. 1 vol. in-18, cart.....	6 fr.
PICARD (H.). Maladies des voies urinaires. 1 vol. in-18, cart.....	5 fr.
REMY (J.). Précis de médecine opératoire obstétricale. 1 vol. in-18 Jésus de 460 p., avec 185 fig., cart.....	6 fr.
RINDELLEISCH. Pathologie. 1 vol. in-8.....	5 fr.
ROGHARD (Jules). Histoire de la chirurgie française au XIX <sup>e</sup> siècle. 1 vol. in-8.....	12 fr.
RUDINGER. Précis d'anatomie topographique. Edition française par Paul Delbet, préface par A. Le Dentu. 1 vol. in-8, avec 68 fig. en coul., cart.....	8 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE

- SCHWARTZ. La pratique de l'asepsie et de l'antisepsie en chirurgie. 1 vol. in-18 Jésus, fig., cart. 6 fr.  
 THOMPSON (Henry). Maladies des voies urinaires. 2 vol. in-8, cart. 32 fr.  
 VALLEIX et LORAIN. Guide du médecin praticien. 5 v. in-8, 50 fr.  
 VIDAL (De Cassis) et FANO. Pathologie externe et médecine opératoire. 5 vol. in-8. 40 fr.  
 VINAY. Manuel d'asepsie. 1 vol. in-18, avec 100 fig., cart. 8 fr.

## Quatrième examen

## Matière médicale, Pharmacologie, Thérapeutique, Hygiène, Médecine légale

- ANOUARD. Pharmacie. 4<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, cart. 20 fr.  
 ARNOULD. Hygiène. 2<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-8, cart. 20 fr.  
 BEDOIN. Précis d'hygiène publique. 1 vol. in-18, cart. 20 fr.  
 BOCCOILLON-LIMOUSIN. Formulaire des médicaments nouveaux. 5<sup>e</sup> édition. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 — Formulaire de l'antisepsie et de la désinfection. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 — Formulaire des alcaloïdes et des glucosides. 1 vol. in-18 de 300 p., cart. 3 fr.  
 BONNET (V.). Analyse microscopique des denrées alimentaires. 1 vol. in-18, 163 fig., 20 pl. en chrom., cart. 6 fr.  
 BREMOND (F.). Hygiène industrielle. 1 vol. in-18, 122 fig. 8 fr.  
 BRIAND et CHAUDE. Médecine légale. 2 vol. in-8. 24 fr.  
 BROUARDEL. Secret médical. 1 vol. in-16. 3 fr. 50  
 BROUARDEL et OGIÈRE. Le laboratoire de toxicologie. 1 vol. gr. in-8. 8 fr.  
 CAUVET. Matière médicale. 2 vol. in-18 Jésus. 15 fr.  
 CHAPUIS. Toxicologie. 1 vol. in-18 Jésus. 8 fr.  
 CULLERRE. La thérapeutique suggestive. 1 vol. in-16. 3 fr. 50  
 DUBRAC. Jurisprudence médicale. 1 vol. in-8. 12 fr.  
 DUVAL. La pratique de l'hydrothérapie. 1 vol. in-18, cart. 5 fr.  
 ELOY. La méthode de Brown-Séquard. 1 vol. in-16. 3 fr. 50  
 FERRAND (E.). Aide-mémoire de pharmacie. 1 vol. in-18 Jésus, avec fig., cart. 8 fr.  
 FONSSAGRIVES. Thérapeutique. 1 vol. in-8. 9 fr.  
 — Hygiène et assainissement des villes. 1 vol. in-8. 8 fr.  
 — Hygiène alimentaire. 1 vol. in-8. 9 fr.  
 — Hygiène navale. 1 vol. gr. in-8, avec 145 fig. 15 fr.  
 GALLOIS. 1,200 formules. 1 vol. in-18, cart. 3 fr. 50  
 GAUTIER (A.). Sophistication et analyse des vins. 1 vol. in-18, avec fig. et pl. col., cart. 6 fr.  
 GUBLER. Commentaires du Codex. 1 vol. in-8. 15 fr.  
 JAMMES. Aide-mémoire de pharmacie chimique. 1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire de pharmacie galénique. 1 v. in-18, fig., cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire de matière médicale. 1 v. in-18, fig., cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire d'essais et de dosages des médicaments. 1 vol. in-18, avec fig., cart. 3 fr.

ENVOI FRANCO CONTRE UN MANDAT SUR LA POSTE  
 (5)

- JEANNEL. Formulaire officinal et magistral, international. 1 vol. in-18, cart. 6 fr. 50  
 LEFERT (Paul). Aide-mémoire d'hygiène et de médecine légale. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire de thérapeutique. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire de pharmacologie et de matière médicale. 1 v. in-18, cart. 3 fr.  
 LEVY (Michel). Hygiène. 2 vol. in-8. 20 fr.  
 MACE. Les substances alimentaires étudiées au microscope. 1 v. in-8, avec fig. et pl. 14 fr.  
 MANQUAT (A.). Traité de thérapeutique, de matière médicale et de pharmacologie. 2 vol. in-8. 18 fr.  
 NORACHE. Hygiène militaire. 1 vol. in-8, avec 173 fig. 15 fr.  
 NOTHNAGEL, ROSSBACH et BOUCHARD (Ch.). Matière médicale et thérapeutique. 1 vol. in-8. 16 fr.  
 ROUVIER (L.). Hygiène de la première enfance. 1 vol. in-16, avec fig., cart. 6 fr.  
 SOUBIRAN. Dictionnaire des falsifications et des altérations des aliments et des médicaments. 1 vol. in-8, cart. 14 fr.  
 TARDIEU (A.). Médecine légale, attentats aux mœurs, avortement, blessures, empoisonnement, folle, identité, infanticide, maladies accidentelles, pandaison. 9 vol. in-8. 54 fr.  
 VIBERT. Médecine légale. 3<sup>e</sup> édition, 1 vol. in-18 j., cart. 8 fr.

## Cinquième examen

## Clinique interne, Clinique externe et Clinique obstétricale, Anatomie pathologique

- BONNET (S.) et PETIT (P.). Traité pratique de gynécologie. 1 v. in-8, avec 297 fig. col. 15 fr.  
 CHURCHILL et LEBLOND. Maladies des femmes. 1 vol. in-8. 18 fr.  
 COYNE. Anatomie pathologique. 1 vol. in-8, avec fig. 14 fr.  
 CRUVEILHIER (J.). Anatomie pathologique. 5 vol. in-8. 35 fr.  
 DESPÈRES. Chirurgie journalière. 1 vol. in-8. 12 fr.  
 EMMET. Pratique des maladies des femmes. 1 vol. in-8. 15 fr.  
 GALLARD. Clinique médicale de la Pitié. 1 vol. in-8. 10 fr.  
 — Maladies des femmes. 2 vol. in-8. 14 fr.  
 GUYON (Roux). Voies urinaires. 2 vol. in-8. 32 fr.  
 LABOULEBÈNE. Anatomie pathologique. 1 vol. in-8, cart. 20 fr.  
 LEFERT (Paul). Aide-mémoire d'anatomie pathologique, d'histologie pathologique et de technique des autopsies. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire de clinique médicale et de diagnostic. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 — Aide-mémoire de clinique externe. 1 vol. in-18, cart. 3 fr.  
 MAURIAC. Maladies v.  
 RINDLEISCH. Histologie.  
 SIMPSON. Clinique obs.  
 TREBAT. Clinique chi.  
 THOUSSEAU et PÉTER.  
 VINAY. Maladies de l.

ENVOI FRANCO



1030000406



DAD AUTÓNOMA DE NUEV  
CIÓN GENERAL DE BIBLIOTEC

